



HAL
open science

Evaluation des partenariats public-privé appliqués à la production cinématographique au Maroc entre 2004 et 2013

Mariam Ait Belhoucine

► **To cite this version:**

Mariam Ait Belhoucine. Evaluation des partenariats public-privé appliqués à la production cinématographique au Maroc entre 2004 et 2013. Art et histoire de l'art. Université Sorbonne Paris Cité, 2019. Français. NNT : 2019USPCA048 . tel-02329795

HAL Id: tel-02329795

<https://theses.hal.science/tel-02329795v1>

Submitted on 23 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Sorbonne Paris Cité.
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

École doctorale Arts & Médias, ED 267

Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel, IRCAV

Doctorat en cinéma et audiovisuel

**Évaluation des partenariats public-privé
appliqués à la production cinématographique au
Maroc entre 2004 et 2013**

Thèse dirigée par : Professeur Claude Forest

Mariam Ait Belhoucine

Soutenue le 28 Juin 2019

Jury:

Aurélie Pinto, Maître de conférences, Université Paris 3 – Sorbonne
Nouvelle.

Ayoub Bouhouhou, Professeur des universités, Université Qadi Ayyad–
Marrakech. (Rapporteur)

Claude Forest, Professeur des universités, Université de Strasbourg - Unistra.
(Directeur de thèse)

Driss Ablali, Professeur des universités, Université de Lorraine. (Rapporteur)

Michel Serceau, Professeur retraité.

Résumé

Depuis 2004, le Maroc a opté pour des partenariats public-privé pour augmenter le nombre de productions cinématographiques, et le montant budgétaire de quelques productions dans l'espoir d'avoir des films à haute qualité internationale. Dix ans après, le nombre des films produits est en augmentation devant un déclin du nombre de salles suite à la baisse des recettes. Devant ce constat, il devient nécessaire d'évaluer les projets choisis pour ce Partenariat, leurs sorties commerciales et par conséquent du travail du centre cinématographique représentant l'Etat, et de ses diverses commissions qui sélectionnent les films.

Cette thèse évalue ces films produits en partenariat avec l'Etat en suivant la méthode d'analyse SWOT pour chacun des films bénéficiant de ce PPP. Chaque deux ans, la commission qui choisit les films produits en partenariat, est renouvelée. Cette commission, désignée par le ministre de tutelle, vient en grande partie de milieux politiques, ou idéologiques qui affecteront leurs choix des thématiques et aussi des traitements des histoires. Une synthèse des analyses SWOT des films choisis lors de chaque commission permet l'évaluation de son travail. Une synthèse générale des résultats des dix ans permet d'évaluer le dispositif en lui-même, le mode et les critères de sélection. Dans cette thèse, nous allons aussi investiguer le travail de l'Etat via le CCM pour remédier à ce constat, et les résultats des actions entreprises.

En effet, mettre l'accent sur les obstacles handicapant les productions bénéficiant du PPP, permettrait une meilleure réorganisation des structures de ce fonds de Partenariat pour réussir les productions futures. Pour ce, après l'étude d'autres modèles de politiques culturelles cinématographiques de pays qui ont mieux réussi les sorties des films, cette thèse présente des propositions de restructuration du fonds de soutien au cinéma au Maroc.

Mots clés : Cinéma, Partenariat Public-Privé, Maroc, Production cinématographique, Productions de films, Politique culturelle, Politique cinématographique, Economie du cinéma, Fonds de soutien, Avance sur recette, Fonds d'aide, Film, Histoire du cinéma au Maroc.

Abstract :

Since 2004, the Moroccan government launched public-private partnerships (PPP) to increase the number of film productions, and leverage up the corresponding budgets in the aim for higher film and media quality. Ten years later, the number of films produced has increased, yet the gross income has dropped down, along with the number of movie theaters. In regard to the listed outcomes, reviewing the projects selected to benefit from state financial support, as well as the film release campaigns, and consequently the work of the Moroccan Cinematographic Center (CCM), the state Agency in charge of the selection and financial support of film projects, became an urgent necessity.

The present thesis aims to evaluate the films produced in partnership with the State, based on a SWOT analysis method. The commission in charge of the film selection for the PPP support is renewed every two years. The ministry of communication and culture based on different criteria appoints this commission's members. Among these criteria are the political and ideological beliefs, which indirectly influence the choice of the theme and the movie project to pick and put up front for the PPP sponsorship program.

A summary of the two years' period SWOT analysis for the selected films helps evaluate the commission's work. A more in depth study over the past ten years, yields a synthesis of the SWOT results for each of the movie projects reviewed. This synthesis allowed questioning the criteria, and the process of selection used by the CCM and thus the quality of its work. The present thesis will consequently, investigate the effectiveness of this state agency and highlight the corrective actions implemented by the state to remediate to the actual situation, then conclude with the results of these actions.

Evaluating the Strengths, weaknesses, threats and opportunities of each and every film project as whole will certainly enable a better organization of the state funding, and thus help future productions success, making the funding purpose come true. Based on the study of several successful models in different countries, this thesis, suggests a new strategy to restructure the film support fund in Morocco, in order for a better commercial outcome of the film industry in Morocco.

Keywords: Cinema, Public-Private Partnership, Morocco, Film Production, Movies Productions, Cultural Policy, Cinema Policy, Cinema Economy, Support Fund, Movie, Film, History of Cinema in Morocco.

A Adam Zouak, mon fils.

Remerciement

Sans l'aide de différentes personnes, cette thèse de doctorat n'aurait jamais vu le jour. Ma gratitude et ma reconnaissance vont donc à ces personnes.

Mes remerciements vont tout d'abord à mon directeur de thèse, Professeur Claude Forest, Professeur des universités à l'université de Strasbourg - Unistra, pour ses conseils, ses orientations, sa patience et sa générosité. Sans votre soutien, Professeur, votre disponibilité, votre écoute et le temps précieux que vous m'avez accordé, ce travail n'aurait pas pu arriver à terme. Vous étiez mon Professeur, mon encadreur et mon parrain durant toutes ces années. J'apprécie vos qualités humaines. Je ne cesserai jamais de vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour moi.

Je tiens vivement à remercier Professeur Ayoub Bouhouhou, Professeur des universités à l'université Qadi Ayyad, pour son encouragement, son aide, et sa présence depuis sa participation au comité de suivi de thèse l'année précédente. Je remercie Professeur Bouhouhou et Professeur Driss Ablali, Professeur des universités à l'université de Lorraine, pour avoir voulu examiner ce travail.

Je remercie aussi Madame Aurélie Pinto, Maître de conférence à l'université Paris 3, et Professeur Michel Serceau, Professeur Retraité, pour avoir accepté de participer au jury de soutenance. Votre présence m'honore.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux personnels du centre cinématographique marocain, de la première chaîne et de la deuxième chaîne, ainsi que tous les collègues producteurs et réalisateurs marocains pour le temps qu'ils m'ont accordé pour mon étude de terrain. Je tiens également à remercier Monsieur Nour-Eddine Sail, Monsieur Sarim EL Fassi El Fihri, Monsieur Tarik Khallami, Monsieur Abdellatif Assadi, Monsieur Ahmed Affach, Monsieur Abdelilah El Jaouhary, Monsieur Mohammed Bakrim et toutes les personnes qui étaient présentes tout le long de ces cinq années de recherches. Je vous remercie chers collègues pour votre présence, et vos précieux apports. Je vous en suis reconnaissante.

Je tiens à remercier mes parents pour les hautes valeurs humaines qu'ils m'ont inculquées et le besoin de partage qu'ils m'ont appris.

Finalement, je remercie mon fils, pour le courage et la force qu'il me donne, probablement sans le savoir.

Table des matières

Introduction	10
Méthodologie.....	11
Partie I : développement de la production cinématographique au Maroc vers la création d'un dispositif de partenariat public privé	15
A) Histoire et cinéma	15
1) Le Protectorat	15
a) Le contexte politique général	15
b) La réglementation	16
c) Les films produits au Maroc durant le Protectorat.....	17
2) Fin du règne de Mohamed V et début du règne d'Hassan II (1956-1969).....	18
a) Le contexte politique.....	18
b) La réglementation	19
c) Les films produits durant cette période.....	20
3) La période 1970-1980 : le règne d'Hassan II	22
a) Contexte politique	22
b) La réglementation	23
c) Les films.....	25
4) La période 1980-1988.....	27
a) Le contexte politique.....	27
b) Les films.....	27
c) La réglementation	29
5) La période 1990-1998.....	30
a) Le contexte politique.....	30
b) La réglementation	31
c) Les films.....	31
6) La période 1998-2002.....	33
a) Le contexte politique.....	33
b) La réglementation	33
c) Les films.....	34
7) 2002-2004.....	35
a) Les films.....	35
b) Contexte politique.....	37

B)	Le choix du partenariat public-privé au Maroc	39
1)	Le partenariat public-privé (PPP)	39
2)	Le CCM en 2004 : représentant de l'institution publique.....	43
3)	Le privé dans le marché audiovisuel marocain.....	50
4)	Réglementation du PPP appliqué à la production cinématographique marocaine.	55
Partie II – L'évaluation des films produits durant la période 2004-2007.....		64
A.	De 2004 à 2005	64
1)	Rappel du contexte politique	64
2)	Membres de la commission du fonds d'aide de 2004 à 2005.....	65
3)	Les films	68
a)	Les films bénéficiant de l'avance sur recettes en 2004 et 2005.....	68
b)	L'analyse des films produits par le modèle PPP par cette commission.....	71
c)	Les films annulés	79
d)	Bilan des résultats de cette commission 2004-2005	80
B.	La période 2006-2007.....	88
1)	Réglementation	88
2)	Les membres de la commission du fonds d'aide	89
3)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes	91
a)	Les films produits en PPP durant cette période	91
b)	Analyse des films produits en PPP par cette commission	93
c)	Les films annulés	103
d)	Bilan de cette commission 2006-2007.....	103
Partie III – L'évaluation des films produits durant la période 2008-2013		111
A.	La période 2008 – 2009	111
1)	Contexte politique.....	111
2)	Les membres de la commission du fonds d'aide à la production nationale.....	113
3)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2008-2009.....	115
a)	Les films produits en PPP durant cette période	115
b)	Analyse des films produits en PPP par cette commission	118
c)	Les films annulés	126
d)	Bilan de cette commission 2008-2009.....	126
B.	La Période 2010-2011	132
1)	Les membres de la commission du fonds d'aide à la production cinématographique nationale	132

2)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2010-2011	134
a)	Les films produits en PPP durant cette période	134
b)	Les films annulés	136
d)	Analyse des films produits en PPP par cette commission	138
b)	Bilan de cette commission 2010-2011	147
C.	L'année 2012	153
1)	Contexte politique.....	153
2)	Réglementation	154
3)	Les membres de la commission du fonds d'aide à la production cinématographique nationale.....	154
4)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2012.....	156
D.	La période 2013-2014	157
1)	Le contexte politique.....	157
2)	Les membres de la commission du fonds d'aide à la production cinématographique nationale.....	157
3)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2013-2014	158
4)	Bilan de la commission 2012-2013.....	167
	Aperçu des films ayant obtenu l'avance sur recettes courant 2014.....	172
Partie IV : Analyse SWOT des films bénéficiant de l'avance sur recettes de 2004 à 2013		174
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2004.....	174
	Les Productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2005.....	187
	Les Productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2007.....	213
	Les Productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2008.....	227
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2009	242
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2010.....	260
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2011	280
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2012.....	294
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2013	300
Partie V : Synthèse des dix ans de l'action de l'Etat		309
A/	Synthèse des dix ans	309
B/	Les efforts de l'État (CCM) pour remédier à la situation du cinéma au Maroc.....	324
1/	Les axes stratégiques	324
2/	Les actions entreprises concrétisées	328

3/ Situation des pratiques spectatorielles du Cinéma au Maroc	338
4/Synthèse des résultats des actions du CCM.....	342
5/ Les actions proposées pour surmonter les obstacles et saisir les opportunités pour de meilleurs résultats commerciaux	344
Conclusion.....	350
Annexe 1 : Les films marocains entre 1970 et 2004	358
Annexe 2 : Les données financières manquantes sur les bilans cinématographiques marocains	392
Annexe 3 : Résultat des élections. Documentation de l'agence Maghreb Presse, l'agence officielle de l'information au Maroc	395
Bibliographie (par thème) :.....	399
Contexte politique :.....	399
Règlementation :.....	399
Festivals	401
Les films :	402
Calculs financiers du film :.....	402
Biographies des membres de commissions de l'avance sur recettes :.....	403
Les efforts de l'Etat (CCM) pour remédier à la situation du cinéma au Maroc	405
Les actions proposées pour surmonter les obstacles et saisir les opportunités pour de meilleurs résultats commerciaux :	406
Table des graphiques	407
Table des tableaux	410
Table des photos	411

Introduction

En 2014, le cinéma marocain se trouve face à un constat : avec plusieurs éloges de la presse le qualifiant de leader de la production cinématographique en Afrique francophone, avec une trentaine de productions cinématographiques (longs métrages de fiction, documentaires) et davantage de courts-métrages, les recettes des films marocains ne remboursent pas leurs coûts de production. Les films ne sont pas vus, ou très peu vus pour la majorité ; un désespoir pour les auteurs et réalisateurs marocains. Le modèle économique mis en place vient essentiellement pour concilier libéralisme financier et attachement socialiste, et pour faire face à une réalité financière d'absence ou de réticence d'investissement de fonds privés dans le cinéma. Un modèle qui souffre durant ces dernières années des obstacles liés à la commercialisation (fermetures de salles, communication non satisfaisante...) ou à la complémentarité de financements qui pourraient permettre une meilleure qualité intrinsèque des films.

Ce modèle de partenariat public-privé a été engagé par le directeur du Centre cinématographique marocain, M. Nour-Eddine Sail¹, dans l'espoir d'opérer une révolution dans la production cinématographique marocaine en augmentant le fonds de soutien, et par conséquent le nombre de films produits chaque année. Ce modèle supposait que la société de production donne une partie des gains au Centre cinématographique (proportionnellement à l'apport initial du CCM au budget de production du film) ce qui permettrait d'augmenter encore davantage le fonds, et donc d'avoir plus de films produits les années suivantes. En 2014, M. Nour-Eddine Sail est parti en retraite, et M. Sarim El Fassi El Fihri lui a succédé. Après dix ans d'application, il était impératif de faire une évaluation de ce modèle de partenariat public-privé dans la production cinématographique. L'objectif principal de cette évaluation est de comprendre les failles et les problèmes auxquels fait face chaque production de film tant dans sa création que dans sa commercialisation ; il s'agit également d'arriver à formuler, à la fin de cette recherche, des propositions de solutions financières et d'autres modèles économiques permettant une émergence de l'industrie cinématographique marocaine.

¹ Nour-Eddine Sail fut directeur du Centre cinématographique marocain (2003-2014), directeur des programmes de Canal + Horizons (1990-2000), directeur général de la deuxième chaîne marocaine 2M (avril 2000-septembre 2003), directeur des programmes de la télévision marocaine (1984-1986), président de la Fédération marocaine des ciné-clubs (1973-1983).

Méthodologie

Tout d'abord, afin d'amener le lecteur à comprendre la situation du cinéma marocain en 2003, au moment où Nour-Eddine Sail a engagé ce modèle, il est important de donner une image du cinéma marocain et de son développement depuis ses débuts, dans son contexte social et politique. L'interaction forte existant entre cinéma, société, politiques en place et structures administratives et économiques, est ce qui permet à toutes ces variables d'évoluer, surtout le cinéma. Dans la partie I de la thèse, je reviens sur une lecture de l'évolution du cinéma, en commençant avant le protectorat jusqu'en 2003. Pour chaque période majeure (les années ayant eu le même contexte politique ou la même structure administrative générale), je présente le contexte politique général, avec une note concernant les faits sociaux les plus marquants. Je mets ensuite l'accent sur les réglementations cinématographiques qu'il y a eu durant cette période de gouvernance politique, afin de comprendre l'intérêt qu'ont eu les politiciens pour le cinéma et, finalement, les images et les films qui en ont résulté.

Les parties II et III évaluent les partenariats public-privé (PPP) appliqués à la production cinématographique depuis le début de leur modèle actuel en 2004. Après une présentation du contexte politique général, et une explication de la réglementation, j'évoque les biographies des membres des commissions, ce qui permet de comprendre le mouvement idéologique régnant dans chacune d'elles. Après avoir mentionné le nombre de projets de films déposés chaque année au secrétariat du fonds d'aide, je fais une synthèse générale d'une évaluation SWOT pour chacun des films ayant obtenu l'avance sur recettes durant les deux ans du mandat de la commission. En partie IV, je présente le film en citant son auteur, son réalisateur, ses producteurs, puis son histoire ou son synopsis, et ensuite, je fais l'évaluation SWOT. Dans le tableau de synthèse je présente le résultat de cette évaluation. Cette dernière concerne les valeurs intrinsèques et extrinsèques du produit.

Quelles sont les bases d'évaluation de chacun de ces critères ?

– L'histoire

Après visualisation du film (ou lecture du scénario, ou discussion avec le réalisateur dans quelques cas où le film n'est pas encore sorti), j'évalue la présence des éléments essentiels pour une structure dramatique adéquate. Je me suis basée sur la présence de climax (premier, secondaire, tertiaire...), la profondeur des personnages, la véracité de leurs histoires personnelles, leurs interactions, et la manière d'avancer après chaque climax. Ces éléments sont

considérés par Robert McKee dans son livre *The Story* comme essentiels pour la réussite d'un film écrit sous le modèle classique.

– Le genre

En général écrit sur l'affiche du film ou sur l'archive du CCM, mais dans les cas où le genre n'est pas mentionné, je l'évalue moi-même selon l'histoire du film (thriller pour les histoires policières, romantique pour les histoires d'amour, politique pour les histoires qui parlent de politiques d'État, historiques pour les films qui parlent de périodes passées de plus d'une trentaine d'années).

– Les acteurs

Je les classe en trois catégories principales :

- les têtes d'affiche, pour les acteurs les plus connus au Maroc ;
- les acteurs avec quelques apparitions pour ceux qui en sont à leurs débuts (moins de trois apparitions dans des rôles secondaires dans des œuvres cinématographiques), et qui ont interprété le personnage principal dans le film en question ;
- les jeunes peu connus : qui sont à leurs débuts, et dont le jeu d'acteur, en matière d'interprétation du personnage et d'expression de l'émotion, n'était pas particulièrement marquant.

– La réussite technique

- Je définis la réussite technique dans la prise de vue est la manière de bouger la caméra quand les plans pris sont corrects et surtout justifiés. D'autres chefs opérateurs ne sont plus uniquement dans la réussite technique, mais vont davantage vers une révolution artistique clairement observable par la beauté des lumières utilisées, les contrastes d'ombres, les mouvements de la caméra...
- Je définis la réussite du preneur de son par la finesse des sons enregistrés et la variation de l'intensité selon l'émotion voulue.
- Je définis la réussite du montage par la finesse d'application du style de montage adopté selon le style narratif de l'histoire voulu par le réalisateur, mais également par la finesse du « *cut* » (pas une seconde de plus que nécessaire), pas de moments de relâchement sauf quand c'est justifié et clairement voulu par le réalisateur. Dans ce dernier cas, je le définis comme un haut apport artistique.

– Finances et productions sont en général indiquées dans le générique, mais pour la majorité des films, j'ai quand même contacté les réalisateurs et producteurs pour discuter de tous ces éléments avant d'entamer la rédaction de ma thèse. Tous les éléments concernant les finances et productions figurant dans cette thèse ont été confirmés par la directrice du département de production.

– Distributions : pour évaluer le degré de commercialisation de chaque film, je me suis d'abord basée sur les registres du CCM (existant dans les bilans ou dans les registres informatiques auquel on peut avoir accès en contactant le service informatique du CCM). Des recherches sur Internet permettent également de voir quelle est la carrière commerciale du film sur des sites professionnels (et non professionnels) spécialisés (AlloCiné, IMDb).

– Commercialisation : quand la vente est effectuée avant la sortie du film, elle est en général indiquée dans le générique (dans les films marocains). Quand elle est faite après sa sortie, Je me suis appuyée sur les données livrées par les réalisateurs et producteurs. Pour les ventes en ligne, je vérifie sur Internet.

– Communication et médias : j'ai profité de ma présence sur le territoire marocain, durant cette période, pour observer l'existence d'affiches, de bandes-annonces à la télévision et à la radio, et les interviews effectuées. J'ai également utilisé le Net pour chercher les articles de presse écrite concernant les films en question, ou des débats qui ont eu lieu avec des journalistes et auxquels j'ai moi-même assisté en marge d'un festival ou d'une rencontre cinématographique.

Je me suis également référée au bureau de promotion du CCM, car c'est l'organisme responsable de l'accompagnement et de la communication des films cinématographiques marocains. J'ai également eu plusieurs entretiens téléphoniques avec des responsables au département d'achat de fictions à la télévision marocaine et à la deuxième chaîne marocaine afin de m'assurer d'abord du préachat d'un film quand il y a lieu, et également de la campagne de communication télévisuelle auquel la chaîne s'engage automatiquement lors d'un préachat. J'ai, par conséquent, créé quatre catégories d'évaluation :

- une communication évaluée à 1, ayant eu des spots télévisés et des articles de presse et affiches ;
- une communication évaluée à 2, ayant eu des articles de presse, et des affiches ;
- une communication évaluée à 3, comportant uniquement des articles de presse ou bien avec peu d'affiches ;

- une communication évaluée à 4 est absente.

Après l'évaluation SWOT, je passerai à une étude des données financières et commerciales avec les indicateurs suivants :

- montant du fonds d'aide obtenu ;
- montant débloqué (et dont le film a réellement bénéficié) ;
- nombre d'entrées ;
- recettes ;
- calcul du retour engendré par le film sur l'ensemble des collaborateurs dans la chaîne de cette industrie, par rapport à l'investissement de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique.

Après l'évaluation de chaque film, je fais une synthèse des données et des statistiques des deux années durant lesquelles la commission choisie a opéré, afin d'évaluer ses choix et la réussite de son travail. Au bout de dix ans, je fais une synthèse des statistiques et des résultats des données de dix ans. À la suite de cette évaluation, je présente en troisième partie de cette thèse les efforts du CCM pour remédier aux problèmes survenus. Je présente également des données d'une étude effectuée sous la direction du professeur Claude Forest sur les pratiques spectatorielles du cinéma au Maroc, ce qui permettra de voir le point de vue du spectateur, les éléments qu'il veut dans un produit audiovisuel, via quel canal de distribution ou de diffusion, et sous quel format.

À la fin de cette partie, je présente dans une dernière partie des propositions de restructurations administrative et économique permettant l'intégration des différents acteurs dans la chaîne de cette industrie. Ceci aura un impact important, d'abord sur la production cinématographique nationale, en augmentant le nombre de films produits, ce qui laisserait davantage de chances d'avoir quelques films de la meilleure qualité possible, avec un espoir d'internationalisation des films, et répondrait aux différentes aspirations politiques des mouvements actuels de professionnels et de partis politiques au Maroc grâce à l'intégration professionnelle d'une vaste population formée dans ce domaine.

Partie I : développement de la production cinématographique au Maroc vers la création d'un dispositif de partenariat public privé

Cette première partie aborde le développement du cinéma marocain depuis ses débuts jusqu'en 2004, ce qui permet de comprendre l'état de ce cinéma (sa structure administrative de tutelle, et les textes le règlementant) au moment où la loi de ce PPP a été mise en place. Cette compréhension passe également par une lecture du développement du contexte politique durant cette période-là, et plus précisément d'une vision plus détaillée sur les choix idéologiques entre socialisme et capitalisme que prenait le Maroc de 2002 à 2004. Cette partie explique également ce choix du partenariat public-privé au Maroc dans différents domaines et spécialement dans le cinéma, en parlant de sa réglementation, de son institution étatique représentant le Public et de son privé avec une analyse globale du secteur et des forces agissant sur ses opérants privés.

A) Histoire et cinéma

1) Le Protectorat

a) Le contexte politique général

Au début du XX^e siècle, le sultan Moulay Abdelaziz régnait sur le Maroc. Les tribus avaient chacune un chef qui prêtait allégeance au sultan. Des conflits internes au sein de la famille royale ont été présents pendant la période où la France, comme beaucoup de pays européens, a manifesté des intérêts coloniaux pour le territoire marocain.

Parmi des historiens du domaine cinématographique, le sultan Moulay Abdelaziz est considéré comme le premier cameraman marocain². Le sultan, ayant commandé une caméra pour le filmer, est tellement impressionné par ce nouvel outil qu'il commence à apprendre à l'utiliser et devient un passionné. En mai 1911, le sultan Moulay Hafiz détrône son frère Moulay Abdelaziz. Assiégé par des tribus amazighes de la région du Moyen Atlas à Fès, il fait appel aux Français qui commençaient à assurer leur présence militaire au Maroc. Ce n'est que le 30 mars 1912 que le ministre français Reignault fait signer au sultan Moulay Hafiz le *Traité de Fès*, établissant le Protectorat français de la République française sur le Maroc³. Ce

² Interview d'Abdelilah El Jaouhary du 30 décembre 2017.

³ N. D, « Maroc : Histoire », http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Maroc_histoire/185554

protectorat va durer du 30 mars 1912 au 2 mars 1956, mais l'armée française a été confrontée à une grande résistance de la part des tribus amazighs, et à un mouvement de résistance qui devint ultérieurement le Parti de l'indépendance. Durant cette période, plusieurs textes réglementaires ont été formulés, structurant le domaine cinématographique, et donnant un cadre aux professionnels.

b) La réglementation

Durant la période du protectorat, les textes réglementaires portaient essentiellement sur l'importation et l'exploitation des films et du matériel de tournage étranger au Maroc, afin de maîtriser les projections cinématographiques sur le territoire marocain. Le dahir du 22 janvier 1916 régit l'organisation et la disposition du matériel cinématographique pour des événements de projection, qui doivent être assurés contre les éventuels risques d'incendie⁴. Le dahir du 18 février 1937 (6 Hijja 1355) accorde la franchise à l'importation des films documentaires ou éducatifs, destinés à l'enseignement ou à des conférences gratuites. Sont exempts de droits de douane et la taxe spéciale de 2,50 % à l'importation, les films cinématographiques documentaires ou éducatifs destinés exclusivement à être projetés dans des établissements d'enseignement au cours de causeries et conférences gratuites et qui ne sont pas importés dans un but lucratif⁵.

La création du Centre cinématographique s'est faite par le dahir du 8 janvier 1944, qui attribue la personnalité morale et civile, ainsi que l'autonomie financière de cet établissement public. Il a alors une comptabilité et une personnalité juridique indépendantes. Le CCM a pour objet la production, la distribution et l'exploitation de films, ainsi que la constitution d'une cinémathèque⁶.

Le 25 juillet 1949, le dahir instaure la création d'un registre public pour l'enregistrement des actes, conventions, et jugements en matière cinématographique, qui est tenu par un conservateur nommé par arrêté viziriel. L'enregistrement des documents, des actes et l'immatriculation du film sont nécessaires avant de tourner sur le territoire marocain. En ce qui concerne la résolution des litiges, et la force d'application de ce dahir, il est mentionné ce qui suit :

⁴ *Bulletin officiel* 184, du 1^{er} mai 1916.

⁵ *Bulletin officiel* 1274, du 26 mars 1937.

⁶ *Bulletin officiel* 1633, du 11 février 1944.

Article 17 : Dans le cas où, par application des règles normales de compétence, ce sont les tribunaux français qui sont compétents, l'affaire est portée devant le tribunal de première instance de Rabat.⁷

c) Les films produits au Maroc durant le Protectorat

Avant même le début du Protectorat, à partir de 1896, les frères Lumière ont envoyé des opérateurs de prise de vue pour prendre des images du Maroc. En 1897, selon Abdelilah El Jaouhary⁸, il y a eu la projection d'un film court *Le Musulman drôle*, dont le réalisateur et la société de production sont inconnus. En 1907, un opérateur français, Félix Mesguich (né en Algérie), a filmé le bombardement de la ville de Casablanca par l'armée française. En 1913, les frères Lumière projettent leur film *Le Chevrier marocain*, tourné dès 1897. Selon Abdelilah El Jaouhary le Maroc a connu en 1919 le tournage du film *Maktoub* par deux réalisateurs Georges Benchon et D. Cantin. En 1922, Marcel Lizbier a filmé *Le Nouvel Homme*, dans lequel le Maréchal Lyautey parle de ce que la France a apporté en matière de modernisation et civilisation pour le Maroc.

Plusieurs films se sont ainsi succédés pour des tournages sous le soleil marocain entre 1919 et 1920. Maurice Batay et Claude Folio en comptent plus d'une cinquantaine, dans leur ouvrage *Caméra sous le soleil*⁹. Avant 1924, il s'agissait de films français, et par la suite les films tournés viennent de partout. Après 1944, et selon la version d'Abdelilah El Jaouhary, ils ont essayé de faire du Maroc un nouvel « Hollywood », avec pour objectif de concurrencer le modèle égyptien. Entre 1944 et 1956, quatorze films ont été tournés au Maroc, avec des acteurs maghrébins, dont :

- *Yasmina* de Jean Lordier ;
- *Le Fils du destin* de Marc Maillaraky ;
- *La septième porte* d'André Zwoboda ;
- *Othello*, en 1953, d'Orson Welles, tourné entre Essaouira et El Jadida, Palme d'or au festival de Cannes ;
- *Uruk*, film italien enregistré au registre de Marrakech¹⁰.

⁷ *Bulletin officiel* 1928, du 7 octobre 1949.

⁸ Abdelilah El Jaouhary, *Ouarzazate, espace de cinéma*, Ouarzazate, 2003.

⁹ M. Batay & C. Folio, *Caméra sous le soleil*, N.D. en 1956.

¹⁰ Abdelilah El Jaouhary, *Ouarzazate, espace cinématographique*, p. 9-11.

2) Fin du règne de Mohamed V et début du règne d'Hassan II (1956-1969)

a) Le contexte politique

Durant la période transitoire qui marque la fin du protectorat et l'indépendance du Maroc, le gouvernement de Bekkai Ben M'Barek Lahbil est le premier gouvernement marocain formé le 7 décembre 1955, qui est remplacé le 26 octobre 1956 par le gouvernement Bekkai II. Les ministres de ces gouvernements viennent tous de l'unique parti du rassemblement national « Al Kotla Al Wataniya » (le Parti de l'indépendance).

Mars 1956 marque la fin du protectorat français, et en avril c'est au tour de l'Espagne de reconnaître l'indépendance des régions du nord du pays. Ce n'est qu'en octobre que le statut international de Tanger est aboli. Le sentiment nationaliste existait fortement dans la société marocaine, avec un fort désir de construire le pays. Un seul parti régnait malgré les prémices de discordance entre les communistes et les conservateurs au sein du parti du rassemblement national.

Depuis janvier 1955, le gouvernement Bekkai est au pouvoir. Un remaniement ministériel survint le 26 octobre 1956, toujours dirigé par Mbarek Bekkai, à la suite du dahir 1.56.269. Ce gouvernement est dissous le 16 avril 1958, et remplacé par le gouvernement Balafrej. En 1957, le parti du rassemblement national proclame le sultan Mohamed V « Roi du Maroc ». Quelques mois plus tard, le 24 décembre 1958, le roi nomme Abdellah Ibrahim président du Conseil gouvernemental et ministre des Affaires étrangères.

En février 1960, un séisme détruit la ville d'Agadir, faisant 12 000 victimes. Le prince Moulay Hassan se précipite sur les lieux en participant activement aux opérations de secours, si bien qu'il prend largement du terrain pour sa popularité auprès des Marocains. Le 27 mai 1960, le roi Mohamed V se nomme président du Conseil, et nomme son fils aîné Moulay Hassan vice-président et ministre de la Défense nationale.

En février 1961, le roi Mohammed V décède, et son fils lui succède. En mars, le Maroc aura une fête du trône, et à partir de mars 1961, le roi Hassan II sera le président du Conseil, ministre de la Défense nationale, et ministre de l'Agriculture. Le 2 juin de la même année, il sera également ministre des Affaires étrangères au lieu de ministre de l'Agriculture. Le système parlementaire instauré par la constitution marocaine, qui a été approuvé par référendum en décembre 1962, laisse au roi des pouvoirs considérables. Le 5 janvier 1963, le roi nomme Ahmed Balafrej comme représentant personnel, et ministre des Affaires étrangères.

Durant cette période, le roi devait être au centre de tout, au centre des intérêts des Marocains, et par conséquent de toute activité médiatique ou étatique, il était donc logique qu'il soit au centre de l'activité du CCM. En effet, la principale tâche du CCM était de suivre les activités royales, dans ce qu'on appelait « les bulletins d'actualité ».

En mai 1963, lors des législatives, l'Istiqlal et le nouveau parti (USFP, Union sociale des forces populaires), provenant d'une séparation au sein du rassemblement national, gagnent plus de la moitié des sièges. Le 13 novembre de la même année, M. Ahmed Bahnini est nommé président du Conseil. Grâce au militantisme des socialistes, avec à leur tête Mehdi Ben Barka, le parti USFP gagne de plus en plus de terrain.

À la suite de fortes émeutes à Casablanca entre mars et juin 1965, le roi annonce l'état d'urgence, suspend la constitution et concentre tous les pouvoirs. Il se renomme président du Conseil le 8 juin 1965. Une politique de répression contre toute opposition s'installe. Les socialistes vont être brutalement réprimés, ainsi que les communistes. Cette répression va être marquée par l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, à Paris en octobre 1965, et sa condamnation à mort par contumace.

Le 11 novembre 1967, le roi nomme Mohamed Benhima Premier ministre, mais tout en gardant autant de pouvoirs. Le 7 octobre 1969, Ahmed Laraki lui succède comme Premier ministre du même gouvernement¹¹.

Durant cette période, le peuple s'agite. La répression envers les communistes leur a permis de gagner de plus en plus de popularité. De nouveaux chefs succèdent à Mehdi Ben Barka, mais cette fois dans des mouvements encore plus radicalisés, on compte par exemple parmi ces chefs, Abraham Serfati ou Abdellatif Laabi.

b) La réglementation

Les répercussions de cette politique générale sur le cinéma sont qu'en 1956, à la fin du Protectorat, les textes juridiques avaient pour objectif la réglementation, le contrôle et la mise en place de structures permettant une organisation de ce domaine.

¹¹ Portail national du département de communication au ministère de la communication, en ligne, <http://www.maroc.ma/fr/content/historique-des-gouvernements>, consulté le 12 décembre 2017.

- Le 4 juillet 1956, le dahir numéro 1-56-094 parle d'une modification au niveau du contrôle des films cinématographiques sur le territoire marocain¹².
- Le 29 août 1956, le décret numéro 2-56-425 parle de la réglementation des installations cinématographiques. À ce moment-là, cela concernait principalement les productions étrangères qui existaient au Maroc. C'est devenu aussi une plate-forme juridique permettant de réglementer les installations lors des tournages marocains¹³.
- Le décret du 3 juin 1957, numéro 57-02-97, régit la création et l'extension d'un studio et d'un laboratoire cinématographique : ce laboratoire avait toujours l'exclusivité du traitement des actualités. Son existence a été par la suite cruciale pour l'existence du cinéma marocain étant donné que, quelques années plus tard, il est devenu l'unique lieu de développement de films et de travaux de postproduction¹⁴.
- Le 8 août 1960, le décret numéro 2-60-810 du 14 Safar 1380 charge Monsieur Souissi Moaddem d'assumer les fonctions de directeur du Centre cinématographique marocain à la place de Monsieur Belhachami Ahmed. M. Soussi Moaddem voulait avoir des films marocains produits par le Maroc, et il crée par conséquent un service au sein du CCM pour la production cinématographique¹⁵.

c) Les films produits durant cette période

Après la fin du Protectorat, le Maroc a eu beaucoup de chantiers à construire dans plusieurs domaines, y compris le cinéma, mais la production de films cinématographiques n'était pas une priorité. Le Centre cinématographique marocain avait d'ailleurs comme principal objectif le suivi et l'archivage en images des activités royales, et de l'actualité (principaux événements historiques). Le roi concentrait tous les pouvoirs politiques et de représentation du pays. Les techniciens du CCM avaient donc pour rôle de suivre le roi afin de filmer ses activités. Une manière de garder des traces pour l'histoire. Ces activités devinrent de moins en moins nécessaires avec l'arrivée de la télévision. Le journal télévisé a remplacé les bulletins d'actualités du CCM jusqu'à leur extinction complète, officiellement en 1994.

Quelques initiatives assez modestes de quelques professionnels, notamment celles de Mohamed Osfour et d'Abdelouahed Tazi avec Zanchine, ont poussé les pouvoirs politiques à

¹² B. O. 2291, le 21 septembre 1956.

¹³ B. O. 2312, le 15 février 1957.

¹⁴ B. O. 2330, le 21 juin 1957.

¹⁵ B. O. 2502, le 7 octobre 1960.

soutenir la production cinématographique. Durant cette période, le CCM a développé un service de production cinématographique qui agissait directement comme un producteur de films. En 1958, le film *Le Fils maudit* de Mohamed Osfour est un film éducatif autour de la délinquance des enfants à cause de la négligence des parents. Les rôles principaux étaient interprétés par Mohamed El Gnouss et Zaki Boukhriss. Tous les métiers nécessaires pour la production, réalisation, scénarisation, et prise de l'image et du son, ainsi que le montage et mixage furent assurés par Mohamed Osfour. En 1966, *Alerte à la drogue* de Mohamed Benabdelwahed Tazi et Zanchin, de 50 minutes, est un film éducatif parlant de la lutte des pouvoirs publics contre le trafic de drogue. Ce film produit par Maghreb Unifilm et Tritone Film Noustria a été écrit, filmé et monté par les deux réalisateurs.

À partir de 1968, le CCM commence à produire son premier film *Vaincre pour vivre*, avec davantage de moyens et donc une équipe de tournage diversifiée et plus experte, et davantage d'acteurs et de décors.

Bien que les thèmes soient, au tout début, éducatifs, les films ont progressivement évolué vers des questions sociales. Le premier long-métrage du CCM, *Vaincre pour vivre*, dure 105 minutes, il évoque les aventures d'un homme du Rif qui vient vivre à Casablanca, où il devra se battre pour vivre. Il fut réalisé par Mohamed Benabdelwahed Tazi et Ahmed Messnaoui. Ce film a bénéficié d'une équipe diversifiée : au scénario et image, Mohamed Benabdelwahed Tazi ; son, Yahia Bouabdessalam ; montage, Abdessalam Sefrioui ; interprétation, Abdelouahab Doukkali, Leila Chenna, Abdeltif Hilal, Mustapha Mounir, Haj Fennan.

Le deuxième film produit par le CCM en 1968 est *Quand mûrissent les dattes*, d'Abdelaziz Ramdani et Larbi Bennani, autour du rôle de la nouvelle génération qui apaise les conflits de deux tribus. L'équipe de tournage est composée par Mohamed Sekkat et Alfredo Lobo en prise d'images ; montage, Pedro del Rey ; interprétation, Bela Belamine, Saâd Thami, Abderrazak Hakam, Habiba Medkouri, Larbi Doghmi, Hamadi Tounsi, Mohamed Belkas, Abdeljabbar Louzir.

Le troisième film produit par CCM en 1969, *Soleil de Printemps*, dure 86 minutes, a été filmé sur 35 mm en noir et blanc, et traite des difficultés d'un jeune qui n'arrive pas à s'adapter à la vie à Casablanca. Le film a été réalisé par Latif Lahlou, filmé par Mohamed Sekkat, et monté par Latif Lahlou, et le son a été assuré par Yahya Bouabdeslam. Le film a été interprété par Hamidou Benmassoud, Fatima Cheikh, Fatima, Regragui, Aziz Mouhoub, Mohamed Kaghat.

3) La période 1970-1980 : le règne d'Hassan II

a) Contexte politique

À la fin de l'année 1969, les mouvements communistes prennent de plus en plus d'importance, ainsi que les mouvements se désignant comme « républicains ». Tous étaient très répandus au sein des étudiants dans les universités. Des magazines édités par Abdellatif Laabi et Abraham Serfati pour la propagande de l'idéologie communiste sont de plus en plus largement distribués. Plusieurs autres leaders sont actifs durant cette période, qu'il s'agisse d'intellectuels, d'artistes, ou d'individus de tout autre domaine. Des manifestations sont régulièrement organisées dans différentes régions du pays. Le peuple s'agite et réclame le partage des richesses, davantage de démocratie et plus d'implication du peuple dans les prises de décision.

À l'opposé des attentes, en juillet 1970, le roi adopte une nouvelle constitution lui conférant encore plus de pouvoirs. Les militaires se révoltent également, et en juillet 1971, au palais royal de Skhirat, près de Rabat, se produit une tentative de coup d'État militaire. Le roi Hassan II s'en sort de justesse, il lance une brutale politique de répression et d'enlèvements de tous les leaders des manifestations. Le 6 août 1971 il nomme Mohamed Karim Lamrani Premier ministre, et un autre remaniement gouvernemental a lieu le 12 avril 1972, toujours avec Mohamed Karim Lamrani comme Premier ministre.

Quelques mois plus tard, en août, le roi subit une attaque de l'avion royal, organisée par le ministre de la Défense, le général Mohamed Oufkir. Ce dernier décédera dans des conditions mystérieuses, et sa famille sera emprisonnée pendant plusieurs années, et sera ensuite exilée. Ce fut le point crucial, car après cet attentat, le roi devint conscient de l'état de bouillonnement dans lequel vivait la population marocaine. Il adopta une politique plus ouverte envers le peuple et ses attentes, avec des engagements pour plus de démocratie en adoptant une constitution plus libérale que les précédentes.

Le 20 novembre 1972, le roi nomme Ahmed Osman Premier ministre. Il fait un autre remaniement ministériel le 25 avril 1974 avec Ahmed Osman toujours Premier ministre. La nouvelle constitution apaise les esprits marocains. En 1975, il lance la Marche verte : une marche pacifique pour récupérer les territoires sahraouis qui étaient occupés par l'Espagne. Cette cause nationale a permis au roi de récupérer sa popularité auprès des Marocains. Cela lui a également permis de rassembler les partis politiques autour de lui. Des milliers de bénévoles se sont mobilisés pour cette marche dans toutes les régions du Maroc. Le 10 octobre 1977, le

roi constitue un autre gouvernement avec M. Ahmed Osman comme Premier ministre. Le 27 mars 1979 le roi nomme Maati Bouabid Premier ministre et ministre de la Justice¹⁶.

Durant cette période, le bouillonnement du peuple au début des années soixante-dix, et l'attentat de Skhirat ont permis que le Roi comprenne les besoins du peuple marocain de plus de démocratie. Le peuple, avec ses différentes affectations idéologiques, se rassemble autour du roi pour récupérer le Sahara marocain. L'adoption d'une constitution avec plus de libertés politiques, et la Marche verte pour récupérer le Sahara ont permis une période de « calme » politique, qui a permis à la fin des années soixante-dix de porter plus d'attention au domaine du cinéma avec une meilleure réglementation et structure, et surtout plus de films.

b) La réglementation

Les textes de lois ont commencé à être conçus à partir du 19 septembre 1977 par le dahir de loi numéro 1-77-230 relative à la réorganisation du Centre cinématographique marocain, ce qui a permis l'arrivée du décret de 1979 du 31 décembre, numéro 2-79-744, fixant les conditions et les modalités d'octroi des primes pour la promotion, la production et l'exploitation cinématographique¹⁷. Ce dahir relatif à la réorganisation du Centre cinématographique marocain en fait un établissement public, doté de personnalité morale et d'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Information. Il lui confère les fonctions suivantes :

- réglementer la profession cinématographique, organiser les entreprises et le régime des spectacles cinématographiques (autorisations d'exercice), et arbitrer les conflits nés entre les membres des diverses branches ;
- contrôler l'importation, l'exportation, la distribution et l'exploitation des films cinématographiques ;
- produire, distribuer et exploiter les films marocains, ainsi que le journal filmé « des actualités marocaines » ; réaliser, directement ou indirectement, pour le compte des administrations et établissements publics, les films se rapportant à leurs activités selon leur budget. Les administrations et établissements publics sont tenus, pour la réalisation de leurs films, de s'adresser au Centre cinématographique marocain ;
- contrôler avec le ministère des Finances les recettes des salles dont il est le seul responsable pour établir des billets d'entrées et donner son avis sur le tarif des entrées.

¹⁶ Portail national du département de communication au ministère de la communication, en ligne, <http://www.maroc.ma/fr/content/historique-des-gouvernements>, consulté le 12 décembre 2017.

¹⁷ B. O. 3387, le 28 septembre 1977.

Il est également habilité à créer ou participer à la création de toute entreprise pour le développement de l'industrie cinématographique nationale, et plus particulièrement des studios et des laboratoires de postproduction.

- organiser avec les départements ministériels intéressés la formation professionnelle et technique pour les métiers du cinéma ;
- encourager la création et le développement des ciné-clubs ; organiser avec des organismes professionnels des manifestations nationales ou internationales pour le rayonnement du film marocain, et constituer avec les départements concernés des cinémathèques ;
- proposer au Gouvernement toutes mesures d'ordre législatif ou réglementaire intéressant l'industrie et la profession cinématographiques pour les doter d'un statut juridique adapté à leurs besoins.

Le CCM est géré par un directeur. Le conseil d'administration est composé par le ministre de l'Information qui en est le président, et du ministre de la Culture, ministre de l'Intérieur, ministre des Finances, ministre du Commerce et de l'Industrie, un représentant de la Chambre des producteurs, un représentant de la Chambre des distributeurs, un représentant de la Chambre des exploitants. Les conseils d'administration se tiennent deux fois par an, une fois avant le 30 juin (date de clôture de l'exercice comptable), et une fois avant le 30 novembre (pour valider le budget de l'année suivante). Le directeur et le contrôleur financier du CCM assistent aux réunions avec voix consultative.

Le conseil d'administration règle par ses délibérations toutes les questions intéressant le centre et notamment :

- définit l'orientation et le programme d'action du centre ;
- arrête le budget et les comptes ;
- propose le montant des taxes et redevances à percevoir au profit du centre ;
- statue sur les acquisitions et aliénations immobilières lorsque le montant de l'opération dépasse cinq cent mille dirhams (500 000 MAD) ;
- approuve les projets de marchés et de contrats lorsque leur montant dépasse un million de dirhams (1 000 000 MAD) ;
- autorise le directeur à contracter des emprunts auprès d'organismes publics ou privés ;
- approuve le projet de statut du personnel du centre dans le cadre de la réglementation en vigueur.

- Le conseil d’administration peut déléguer au directeur une partie de ses pouvoirs pour le règlement d’une affaire déterminée¹⁸.

Le directeur dirige les services du Centre, le représente devant l’État et toutes les administrations publiques et privées, il délivre les autorisations ou visas, exerce les actions judiciaires avec l’autorisation du conseil d’administration, prépare et exécute le budget, et engage les dépenses par actes, contrats ou marchés, sous réserve de l’approbation du conseil d’administration.

Les ressources du Centre cinématographique marocain proviennent :

- des taxes parafiscales et redevances instituées au profit du centre ;
- des produits et bénéfices provenant de l’activité commerciale et industrielle du centre et notamment :
 - location du journal filmé,
 - exploitation de tous films produits ou acquis par le centre,
 - prestation de service ou de matériel cinématographique,
 - revenus des participations financières du centre dans des entreprises cinématographiques,
 - gestion de salles de spectacles cinématographiques,
 - cession aux exploitants des billets d’entrée aux salles de spectacles cinématographiques,
 - remboursement des prêts et avances ;
- des subventions de l’État ou de tout autre organisme public ;
- des avances remboursables du Trésor et des emprunts consentis par des organismes publics ou privés, autorisés par le ministre des Finances ;
- des dons, legs et produits divers¹⁹.

c) Les films

À partir de 1970, le Centre cinématographique s’allie avec des sociétés de production pour produire en moyenne deux films par an. Leurs thèmes touchent moins sensiblement la société marocaine.

En 1970, les deux films produits durant cette année parlent de :

Traces (de Hamid Bennani) la rébellion d’un jeune face à son milieu familial.

¹⁸ B. O. 3387, le 28 septembre 1977.

¹⁹ *Idem*.

Le Trésor Infernal (de Mohamed Osfour) la poursuite des voleurs d'un trésor par un laboureur.

En 1972, c'est Souheil Ben Barka qui fait un film qui parle de l'histoire des tapis faits à Marrakech et vendus à l'étranger.

À partir de 1973, le cinéma marocain connaît l'arrivée de nouveaux opérateurs, notamment Abdellah Mesbahi, Abdellah Zerouali, Souheil Ben Barka et Moumen Smihi. À cette période-là, le film est concrétisé grâce à son réalisateur, qui fait également le travail d'écriture et du montage, parfois même la prise de vue. La diversification des postes, bien qu'elle existe, reste encore très primaire en application. Les thèmes abordés restent dans le social, même pour les *thrillers* comme pour :

Silence, sens interdit (d'Abdellah Mesbahi) qui parle d'un jeune qui se révolte contre l'image de ses parents.

Quelques événements sans signification (de Mustapha Derkaoui) qui parle d'un crime au port de Casablanca.

En 1974, les réalisateurs commencent à raconter des histoires abordant implicitement des thèmes politiques ou religieux, tel le cas de :

Souheil Ben Barka dans le film *La Guerre du pétrole n'aura pas lieu* parlant de la situation des jeunes Marocains face au capitalisme international et à la fuite des capitalistes du Maroc à cause de la corruption, des complots et autres problèmes sociaux.

Abdellah Mesbahi dans le film *Le Feu Vert* parle de la révolution des jeunes contre la soumission à l'autorité religieuse représentée dans le film dans la personne du père.

Moumen Smihi dans le film *Chergui* un film sur les pratiques de sorcellerie dans la société.

En 1976, les thématiques des films sortis reviennent vers le social notamment dans les films :

Demain la Terre ne changera pas (d'Abdellah Mesbahi) : parle de l'extension de la ville et son effet négatif sur un village de pêcheurs.

Noce de Sang (de Souheil Ben Barka) : parle des différences entre les classes sociales au Maroc et la ségrégation qui s'ensuit.

Les Cendres du Clos (réalisation commune de Saad Chaibi, Mostapha Derkaoui, Nour-Eddine Gounjar, Abdelkader Lagtaà, Mohamed Abdelkarim) : la dure vie sociale dans la ville de Casablanca.

4) La période 1980-1988

a) Le contexte politique

Malgré le temps d'accalmie politique à la suite du rassemblement des partis politiques autour du roi lors de la Marche verte, la crise économique et la hausse des prix des denrées alimentaires ont causé des émeutes à Casablanca en juin 1981, faisant plus de 66 morts. Le 5 novembre 1981, le roi nomme alors un nouveau gouvernement, avec Maati Bouabid Premier ministre ; un gouvernement qu'il change deux ans plus tard en nommant Mohamed Karim Lamrani (30 novembre 1983). Un autre remaniement ministériel se produit le 11 avril 1985, avec un tout nouveau gouvernement, et Mohamed Karim Lamrani comme Premier ministre. Il ne sera remplacé que le 30 septembre 1986 par Azeddine Laraki²⁰.

b) Les films

Concernant l'année 1980, quatre films sont produits touchant des thématiques différentes. Deux films étaient à caractère social. D'abord le film *Mirage* (d'Ahmed Bouanani) qui parle du rapport du Marocain à l'argent. Le film est sous forme d'une fable d'un jeune homme qui trouve de l'argent dans un sac de farine. Un autre film social est *Le Facteur* (d'Hakim Noury), qui illustre la situation économique stagnante au Maroc des années 1980. Ce film raconte l'histoire d'un jeune homme dont les rêves ne se réalisent pas.

Deux films viennent bouleverser la tendance sociale des thèmes durant cette période :

Amina, (de Mohamed Benadelwahed Tazi) qui soulève le tabou des mères célibataires dans une société conservatrice.

Le Gouverneur général de l'île de Chakerbakerben (de Nabyl Lahlou) qui illustre de manière très agile la relation entre gouverneur et citoyens. Une critique très subtile de la situation politique au Maroc en 1980.

En 1981, les films produits avaient plutôt tendance à aborder des thèmes de la musique, du voyage, et la situation de l'enfance, tels que :

- *Errance* d'Abdellatif Achouba, qui parle du Maroc traditionnel et mystique ;
- *Trances* d'Ahmed Maanouni, qui parle des rituels des Gnaouas d'Essaouira, un rituel qui mène vers un état de transe ;

²⁰ Portail national du département de communication au ministère de la communication, en ligne, <http://www.maroc.ma/fr/content/historique-des-gouvernements>, consulté le 12 décembre 2017.

- *L'Oiseau du paradis* de Hamid Bensaïd qui parle de la vie des enfants au Maroc ;
- *Le Grand Voyage* de Mohamed Abderrahmane Tazi, est un film de voyage et de découverte.

Les films produits en 1982 parlent de problèmes plus concrets de la société marocaine :

- *Poupées de roseaux* de Jilali Ferhati, parle du mariage des petites filles ;
- *44 ou les récits de la nuit* de Moumen Smihi, parle de la mixité sociale et familiale au Maroc ;
- *Les larmes du regret* de Hassan Moufti, parle des caprices des femmes pour manipuler leurs hommes et s'emparer de leur argent ;
- *La braise* de Farida Bourquia parle des accusations injustes faites envers un innocent ;
- *Lalla Chafia* de Mohamed Benadelwahed Tazi parle de la situation de la femme marocaine à la campagne ;
- *Les beaux jours de Shahrzade* de Mostapha Derkaoui raconte l'histoire d'une chanteuse de cabaret ;
- *Brahim Yach* de Nabyl Lahlou touche le thème de la situation sociale et administrative d'un retraité ;
- *Le coiffeur du quartier des pauvres* de Mohamed Reggab illustre la situation sociale dans les quartiers pauvres de Casablanca ;
- *L'impasse* de Mustapha Khayat est un autre film parlant de la situation sociale et économique dans la ville de Casablanca.
- *De l'autre côté du fleuve*, de Mohamed Abbazi, parle de la dure réalité de la société de Rabat vue par un enfant de huit ans.
- *Le drame des 40 000*, d'Ahmed Kacem Akdi, parle des interventions de la police à Oran pour capturer les marocains qui habitent là-bas.

Peu de films viennent sortir de cette tendance, notamment le film *Bamou*, de Driss Mrini qui parle de la lutte contre l'invasion étrangère, et le film *Des Pas dans le brouillard*, (de Hamid Benchrif Ouadghiri, Rachid Benchrif Ouadghiri) qui parle d'un voyage d'un couple mixte franco-marocain à travers le Maroc. Et finalement, un film international, qui parle de la situation des hommes noirs en Afrique du Sud. Il s'agit d'*Amok* de Souheil Ben Barka.

En 1983, de plus en plus de films essayaient de faire sortir la société marocaine des traditions religieuses et culturelles. *Zeft*, un film de Tayeb Saddiki, parle du tiraillement entre les

croyances traditionnelles et aspirations de modernité. Le film *Les Copains du jour* d'Abdellah Zerouali parle de trahison et d'adultère. *Le Jour du forain*, de Driss Kettani et Mohamed Abdelkrim Derkaoui, illustre la vie dans les souks (marchés traditionnels marocains) ruraux. *Hadda* de Mohamed Aboulouakar est un autre film qui parle de la situation sociale dans le monde rural. Le film *Ce que les vents ont emporté* d'Ahmed Kacem Akdi sensibilise aux méfaits de la drogue. Et le film *Titre Provisoire* raconte la souffrance engendrée chez la personne qui pense tout le temps à la mort. Et finalement, les deux films *Cauchemar* d'Ahmed Yachfine et *L'Âme qui braie* de Nabyl Lahlou parlent de la lutte contre l'autorité du Protectorat.

En 1985, un seul film a été produit, *Chams*, de Najib Sefrioui. Une histoire avec des messages politiques notamment l'écart des discours politiques au moment des élections de la réalité de la vie sociale des citoyens.

En 1986, les films produits touchent des thèmes sociaux mais aussi des problèmes de radicalisme, ou de trafic d'antiquités. *L'Ombre du gardien*, de Saida Souda est un film qui parle du trafic des antiquités du monde arabe. Le film *Compromission* de Latif Lahlou parle de l'effet de l'amour sur la modération du tempérament radical. Finalement, le film *Abbes ou Joha n'est pas mort*, de Mohamed Tazi Benabdelwahed est une comédie qui touche plusieurs thèmes sociaux dans la vie quotidienne des Marocains.

L'année 1988 a connu des thèmes touchant les femmes. Le premier film est *Une Porte vers le ciel* de Farida Belyazid, qui porte un regard sur la femme religieuse au Maroc. Le film *Constelle de Passion* de Moumen Smihi est une illustration de la vie de couple au Maroc.

En 1989, trois films ont été produits avec des thèmes très différents les uns des autres. *La Terre du défi* d' Abdellah Mesbahi parle de la résistance contre le Protectorat, *Badis* de Mohamed Abderrahmane Tazi parle d'un voyage à travers le Maroc, alors que *Komany*, le film de Nabyl Lahlou, est un film politique masqué dans l'histoire fictive d'un pays fictif Fouettestan où une secte renverse le président dictateur pour imposer un règne religieux.

c) La réglementation

Le 7 janvier 1980, l'arrêté du ministre des Finances n° 38-80 du 18 Safar 1400 (7 janvier 1980) fixe les modalités de délivrance, par le Centre cinématographique marocain, aux exploitants des salles de spectacles cinématographiques de tickets donnant accès aux dites

salles²¹. En 1988, le décret n° 2-87-750 du 30 décembre 1987 institue au profit de l'entraide nationale une taxe parafiscale sur les spectacles cinématographiques²².

5) La période 1990-1998

a) Le contexte politique

Durant cette période, les événements internationaux prennent le dessus par rapport aux intérêts politiques des Marocains. Les guerres en Irak et au Moyen-Orient hantent aussi bien les journaux télévisés ou la presse écrite que le quotidien des gens. Le peuple marocain est beaucoup moins attentif à la politique interne du Maroc. Les guerres ont provoqué un sentiment de solidarité très présent, une identité plus forte, et un attachement plus important envers les institutions du pays. Un sentiment de peur de l'extérieur s'est propagé, et donc un renforcement des institutions s'est installé.

Le 11 août 1992, le roi nomme un gouvernement avec Mohamed Karim Lamrani comme Premier ministre. Quelques mois plus tard, il change plusieurs ministres en constituant un nouveau gouvernement avec Mohamed Karim Lamrani (11 novembre 1993). Cette période de stabilité a permis une meilleure concentration sur l'élaboration d'institutions étatiques, une plus importante structuration des administrations publiques, et des cadres juridiques plus élaborés.

En 1992, le roi adopte des révisions constitutionnelles renforçant les pouvoirs du Gouvernement et du Parlement, et annonçant la préparation d'une nouvelle ère que le roi prévoyait d'entamer. Le 7 juin 1994, le roi nomme Abdeltif Filali Premier ministre. Un premier remaniement ministériel se fait le 27 février 1995, et un deuxième suit le 13 août 1997. Durant cette période, le roi gagne de plus en plus la confiance des Marocains.

En août, les élections, comme toujours, remontent la réussite du parti socialiste. Le roi, dans un acte historique, nomme pour la première fois un Premier ministre qui n'est pas du parti Istiqlal²³, mais appartient à l'autre parti qui s'est séparé du rassemblement national, et qui est l'Union socialiste des forces populaires²⁴. Ce parti socialiste, bien qu'il représente la gauche

²¹ B. O. 3511, le 13 février 1980.

²² B. O. 3923, le 6 janvier 1988.

²³ Parti Istiqlal : parti qui provient également du Rassemblement national, et qui garde les personnalités ayant signé la demande de l'indépendance du pays avec le retour du Sultan Mohamed V. Il est considéré historiquement comme un parti de droite au Maroc.

²⁴ Portail national du département de communication au ministère de la communication, en ligne, <http://www.maroc.ma/fr/content/historique-des-gouvernements>, consulté le 12 décembre 2017.

parlementaire, est considéré comme le mouvement le moins extrémiste parmi tous ceux qui ont existé depuis l'indépendance, y compris ceux qui ont été réprimés.

b) La réglementation

À cette période, le besoin de structurer vient en parallèle d'une envie de maîtriser et de suivre les tournages qui se déroulent sur le territoire marocain. Entre en vigueur le décret n° 2-94-229 du 10 Rabii I 1416 (8 août 1995), pris pour l'application de la loi n° 17-94 relative aux activités de production, d'édition, d'importation, de distribution, de reproduction et d'exploitation des vidéogrammes destinés à l'usage privé du public.

La demande d'autorisation doit être établie sur un imprimé fourni à cet effet par le Centre cinématographique marocain.

- La demande doit être accompagnée des documents et pièces suivants :
- un extrait du registre de commerce précisant notamment le nom de l'entreprise et son adresse ;
- les statuts de la société lorsqu'il s'agit de personnes morales ;
- une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale de la ou des personnes, dirigeant, administrant ou exploitant... ;
- l'extrait du casier judiciaire ou toute pièce en tenant lieu et deux photos d'identité des personnes précitées²⁵.

c) Les films

Durant cette période, de nouveaux réalisateurs sont venus sur la scène cinématographique comme Hakim Noury, Hassan Benjelloune, Nour-Eddine Gounjjar, Saad Chraïbi, Jillali Ferhati, Ahmed Maanouni, Mohamed Ismael et Nabyl Ayouch.

Les thèmes concernent plusieurs cas illustrant la diversité sociale de la société marocaine. Ainsi en 1990, le thème phare est la vie sociale et économique à Casablanca d'un fonctionnaire de la classe moyenne pour le film de Hakim Noury *Le Marteau et l'enclume*, et d'une jeune femme pour *La fête des autres* de Hassan Benjelloun. En 1991, c'était toujours l'illustration de la vie sociale des Marocains qui était mise au grand écran. Le film *Ymer* de Tijani Chrighi vient parler de l'hypocrisie sociale, le film *La salle d'attente* de Nour-Eddine Gounjjar parle de la vie sociale des Casablancais, et le film *Chronique d'une vie normale* de Saad Chraïbi parle du développement social des jeunes de Fez.

²⁵ B. O. 4323, le 6 septembre 1995.

L'année 1993 a connu la production de six films tous sur des thèmes sociaux. *Brèche dans le mur* de Jilali Ferhati est une illustration de la vie sociale à Tanger, *Ô les jours* d'Ahmed Maanouni est un film sur la vie sociale dans le monde rural, alors que le film *Chroniques marocaines* de Moumen Smihi est composé d'histoires sociales dans le Maroc. Le film *Où cachez-vous le soleil* d'Abdellah Mesbahi est un cri contre les traditions religieuses. Le film culte de cette année est *À la recherche du mari de ma femme*, une comédie de Mohamed Abderrahmane Tazi traitant la vie sociale d'un polygame. Et finalement, le film *Al Kanfoudi* est un film de Nabyl Lahlou subtilement critique de la situation économique et politique au Maroc.

En 1994, deux films ont été produits. *Yarit* d'Hassan Benjelloune qui parle du combat d'un doctorant en psychiatrie contre les traitements traditionnels des maladies mentales. Et le film *Je « U » I au passé* de Mostapha Derkaoui qui est une histoire d'amour d'une Russe qui va à la recherche de son amoureux du passé.

En 1995, les films sortis touchent toujours la vie sociale en s'intéressant aux micro communautés constituant la société marocaine. Des films critiques, osés, mettant le miroir en face de la société marocaine. *Les Sept portes de la nuit* est un film de Mostapha Derkaoui qui parle encore de la vie sociale à Casablanca. *La Prière de l'absent* est un film de Hakim Noury qui a bouleversé la société marocaine parlant de la terrible situation sociale des petites filles qui sortent travailler comme « bonnes ». *Moi l'Artiste* est un film d'Abdellah Zerouali qui traite la situation sociale d'un artiste entre ses aspirations artistiques et son besoin d'avoir une activité lucrative. *Voleur de rêve* de Hakim Noury parle de la vie de deux jeunes hommes en prison. *Chevaux de fortune* de Jilali Ferhati est un regard sur la vie de deux hommes qui rêvent d'aller en France, le premier pour assister à une course de chevaux et le deuxième pour se faire opérer et voir de nouveau. *Khafaya* d'Ahmed Yachfine est un film sur la situation de la femme et la vision de la société marocaine envers elle. *Le Résistant inconnu* de Larbi Bennani raconte les années de résistance contre le protectorat. Le film *La Grande allégorie* Mostapha Derkaoui est une histoire d'un écrivain qui écrit le récit d'un homme mort à la guerre.

En 1996, la tendance des thèmes des films vire vers l'amour et la sensualité. Deux films marquent cette année. *Lalla Hobbi* de Mohamed Abderrahmane Tazi est une comédie hilarante mettant l'accent sur la vie d'un polygame. *Rhésus, le sang de l'autre* de Mohammed Lotfi parle d'adultère.

En 1997, trois films sont produits. *Mektoub*, de Nabil Ayouch parle d'un Marocain revenant des États-Unis qui se trouve impliqué dans un meurtre pour venger l'honneur de sa femme.

L'ombre du Pharaon est un film de Souheil Benbarka sur la dépossession du pharaon en Égypte antique. *Aouchtam* ou *M'hamed ya wlidi* de Mohamed Ismaïl parle de la résistance contre le protectorat français.

6) La période 1998-2002

a) Le contexte politique

En février 1998, le roi concrétise finalement son désir de changement et son engagement vers une acceptation des choix du peuple. Il nomme un gouvernement de gauche, appelé le gouvernement d'alternance, confié au chef de l'USFP, Abderrahmane Youssoufi. Un an et demi plus tard, le roi Hassan II meurt en juillet 1999. Mohamed VI lui succède, et quelques mois après son accession au trône, le nouveau roi prend plusieurs positions annonçant le début d'un nouveau mode de gouvernance au Maroc. Parmi ces prises de position, il met fin à l'exil des gauchistes et des communistes qui ont été arrêtés durant les années de plomb (fin des années soixante et début des années soixante-dix), concernant notamment Abraham Serfaty, Abdellatif Laabi, et la famille Ben Barka.

En novembre 1999, le roi renvoie Driss Basri, le puissant ministre de l'Intérieur de Hassan II, qui était en place depuis plus de vingt ans. Il nomme également une commission qu'il appelle « Instance équité et réconciliation » pour la mise en place de procès justes auprès des tribunaux, avec une indemnisation accordée aux victimes de mauvais traitements par les autorités publiques lors des arrestations politiques faites durant les années de plomb. Le 26 septembre 2000, un nouveau remaniement ministériel a lieu avec Abderrahmane El Youssoufi comme Premier ministre²⁶.

b) La réglementation

Le dahir n° 1-01-36 du 21 Kaada 1421 (15 février 2001), portant promulgation de la loi n° 20-99 relative à l'organisation de l'industrie cinématographique, telle qu'elle a été modifiée par la loi n° 39-01, est le texte de loi le plus concret organisant de la manière la plus ciblée les activités de production cinématographique au Maroc²⁷. Ce texte de loi organise tout d'abord la création d'entreprises de production cinématographique et de production exécutive, en précisant les modalités d'octroi de l'autorisation d'exercice et l'agrément d'exécution de

²⁶ Portail national du département de communication au ministère de communication, en ligne, <http://www.maroc.ma/fr/content/historique-des-gouvernements>, consulté le 12 décembre 2017.

²⁷ B. O. 4882, le 15 mars 2001.

production. L'exercice de l'activité de production de films cinématographiques est subordonné à l'autorisation du directeur du CCM, après consultation des organisations professionnelles en matière de production de films cinématographiques. Ces entreprises doivent être constituées sous forme de sociétés anonymes ou de sociétés à responsabilité limitée, avec un capital entièrement libéré. L'agrément d'exécution de production requiert plus de conditions financières, et la « production exécutive » veut dire la prise en charge de la réalisation des films de commande, et l'exécution, pour des entreprises situées hors du droit marocain, de prestations de services relatives à la constitution des équipes technico-artistiques et à l'organisation des tournages de films.

Les conditions pour l'octroi de l'agrément sont les suivantes :

- avoir un capital social, entièrement libéré, égal ou supérieur à cinq cent mille dirhams (500 000 MAD), lorsqu'il s'agit d'une société anonyme, et à trois cent mille dirhams (300 000 MAD), lorsqu'il s'agit d'une société à responsabilité limitée ;
- avoir produit au moins un film de long-métrage ou trois films de court-métrage, à condition que ces films soient cinématographiques, marocains, et tournés au Maroc.

Ce décret précise qu'existe une obligation de l'obtention d'une autorisation de tournage pour chaque projet de film, avant son tournage, et les conditions de l'organisation des ressources et les quotas minima des postes, ainsi que les documents qui doivent être déposés au Centre avec la demande d'autorisation de tournage. Il précise également les conditions d'exploitation et d'octroi du visa d'exploitation des films par le directeur du Centre cinématographique marocain, après consultation d'une commission à cet effet.

c) Les films

À partir de 1998, il y a un retour des thèmes des films vers le politique, ou vers une approche plus rude de la vie sociale au Maroc. D'abord avec *Un simple fait divers* de Hakim Noury qui met l'accent sur la corruption. La situation de la femme est mise sous la loupe avec le film *Le Destin de femme* de Hakim Noury parlant du divorce de la femme, ainsi que le film de Saad Chraïbi *Femmes et Femmes*. *La porte* est un film d'Abdelkader Lagtaâ qui parle des problèmes entre belle-mère et l'épouse choisie. *Adieu forain* de Daoud Aoulad Syad est une autre illustration de la vie sociale aussi bien que le film *Les Casablancais* d'Abdelkader Lagtaâ. Le film *Mabrouk* de Driss Chouïka est une comédie. Tandis que le film *Les Amis d'hier* d'Hassan Benjelloune illustre la vie sociale durant les années quatre-vingt, et *Rue Le Caire* de Mohamed Abdelkrim Derkaoui est un film sur la vie à Casablanca après l'indépendance.

En 1999, deux films sont produits. Le premier est *Ruses de femmes* de Farida Benlyazid qui est un film culte racontant des histoires culturelles marocaines des ruses des femmes. Le deuxième est un film choc bouleversant la société marocaine et parlant des enfants de la rue. Il s'agit du film *Ali Zaoua* de Nabil Ayouch.

En 2000, les thèmes des films reviennent vers l'amour, la sensualité, et encore la situation sociale de la femme. *Yacout* de Jamal Belmejdoub parle d'un jeu de séduction d'une femme par deux hommes. *Paradis à l'enfer* de Said Souda parle d'une mère qui veut venger son fils. *Plaies* de Jilali Ferhati parle du viol. Les films *Jugement d'une femme* d'Hassan Benjelloune et *Histoire d'une rose* d'Abdelmajid Rchiche parlent de la situation de la femme pour obtenir le divorce. *Soif* de Saâd Chraïbi raconte une histoire d'amour dans un village au Sud du Maroc. *Elle est diabétique, hypertendue et elle refuse de crever* de Hakim Noury est une comédie sur un jeune tiraillé entre sa femme et sa maîtresse. *Homme qui brodait des secrets* d'Omar Chraïbi est une histoire parlant de poésie. Et finalement *Ali, Rabia et les autres* d'Ahmed Boulane est un film politique parlant des emprisonnements entre 1970 et 1980.

Les films en 2001 ont toujours l'amour comme thème commun. *Amour sans visa* de Najib Sefrioui parle de la situation amoureuse d'une femme atteinte du SIDA. *Mona Saber* d'Abdelhay Laraki parle de la vie au Maroc vue par une Française, qui vient vivre avec son amoureux. Le film *Au-delà de Gibraltar* de Taylan Barman et Mourad Boucif parle de l'amour entre un Marocain et une Belge. *Les amours de Hadj Mokhtar Soldi* de Mostapha Derkaoui est une comédie hilarante qui parle de la vie amoureuse entre trois générations différentes. *Les lèvres du silence* d'Hassan Benjelloun est un film choc pour la société marocaine bouleversant fortement les pratiques mystiques pour les traitements de stérilité. *Tayf Nizar* de Kamal Kamal est un autre chef-d'œuvre parlant de la vie sociale vue par un médecin.

7) 2002-2004

a) Les films

Les films sortis durant cette période ont été tournés un an avant leur sortie. L'écriture du scénario, le montage financier, le développement et la préparation au tournage prennent au moins un an avant le tournage. Je présenterais alors ces films-là, qui ont forcément été conçus et influencés par les circonstances politiques, économiques et culturelles d'avant 2002.

En 2002, les thèmes des films sortis sont partagés entre le social et l'amour. Ainsi, *Les années de l'exil* est un film critiquant implicitement la politique et ce dans une histoire fictive,

réalisé par Nabyl Lahlou. *Casablanca* de Farida Benlyazid est un Film qui parle de la vie sociale à Casablanca d'un vieux qui perd sa fille. Le film *Et après* de Mohamed Ismail est l'histoire d'un trafiquant de drogue qui essaye d'immigrer avec sa petite sœur en Espagne. *Le Paradis des pauvres* d'Imane Mesbahi parle du racisme et la xénophobie auxquels sont confrontés les Marocains en Europe. *Le Pote* d'Hassan Benjelloun parle de la vie sociale d'un avocat. *Rahma* d'Omar Chraïbi illustre la vie sociale d'un fonctionnaire, tandis que le film *Une minute de soleil en moins* de Nabil Ayouch parle de trafic de drogue à Tanger. Finalement *Une histoire d'amour* de Hakim Noury parle de l'amour d'une prostituée, et *Cité de Kasbah* de Saïd C. Naciri de l'amour entre un Marocain et une Américaine.

En 2003, neuf films sont sortis abordant tous la vie sociale et l'amour encore. *Mille mois* de Faouzi Bensaidi parle de la vie dans les villages des hauts des montagnes de l'Atlas. L'amour et la vie dans le Maroc profond est également le thème abordé par *Face à face* d'Abdelkader Lagtaa, aussi bien que par *Parabole* de Narjiss Nejjar, et *Les Fibres de l'âme* de Hakim Bellabes. Le film *Casablanca by night* de Mostapha Derkaoui reste fidèle à la critique de la vie sociale dans la ville de Casablanca. *Réveil* de Mohamed Zineddaine raconte l'histoire d'un pèlerinage d'un artiste alors que *Jawhara* de Saïd Chraïbi est un film sur la vie dans les prisons marocaines, surtout la vie des femmes. Le film d'amour sorti cette année-là est *Les voisines d'Abou Moussa* de Mohamed Abderrahmane Tazi. *Les yeux secs* est un film choc de Narjiss Nejjar parlant du mariage des petites filles dans un village dans les montagnes de l'Atlas.

En 2004, les films ont eu des tendances diversifiées. *L'enfant endormi* de Yasmine Kassari traite le thème de l'immigration. *Le grand voyage* d'Ismail Ferroukhi traite du clash entre les générations. Le film *Le Regard* de Nour-Eddine Lakhmari montre le Maroc via le regard d'un photographe norvégien, et *Tenja* d'Hassan Legzouli montre les rituels marocains vus par un Français d'origine marocaine. *Tarfaya* de Daoud Oulad Syad est un regard sur le monde rural. Alors que *Casablanca day light* de Mostapha Derkaoui et *À Casablanca les anges ne volent pas* de Mohamed Asli traitent la dure vie sociale dans la ville de Casablanca. *Mémoire en détention* de Jillali Ferhati parle de la maladie mentale, l'amnésie. *Les Bandits* de Saïd Naciri est une comédie sur les différences sociales au Maroc. *Les Ailes brisées* d'Abdelmajid Rchiche traite le phénomène de l'enlèvement des enfants pour les utiliser comme mendiants. Et enfin, le film culte de Hassan Benjelloune sorti en 2004, *La Chambre noire*. Un film qui parle des années de plomb au Maroc entre 1969 et 1972.

b) Contexte politique

Le contexte social de cette période est très important. Il est lié à la défaite des socialistes à résoudre les problèmes de la société marocaine, notamment pour diminuer le taux de chômage ou d'analphabétisation, ou encore pour offrir la sécurité sociale pour tous, ce qui constituait le pilier de leurs revendications, mais surtout du pacte social que les Marocains avaient pu passer avec eux. S'y ajoutent la crise économique et la dette héritée des anciens gouvernements, si bien que la société marocaine n'a plus confiance dans le gouvernement, et même dans les institutions démocratiques du pays : le taux de participation aux élections chute à 51,6 %, avec 15 % de bulletins nuls²⁸.

Les résultats des élections étaient comme suit :

- Union socialiste des forces populaires (USFP)
- Parti de l'Istiqlal (PI)
- Parti de la justice et du développement (PJD)
- Rassemblement national des indépendants (RNI)
- Mouvement populaire (MP)
- Mouvement national populaire (MNP)
- Union constitutionnelle (UC)
- ... (et puis le reste des autres partis politiques)

L'Union socialiste héritant de la majorité des voix vient en tête du classement, suivie par le parti de l'Istiqlal. Il est important de noter que les Marocains reconnaissent plus ces deux partis historiques plutôt que les autres partis nouvellement créés. Le Parti de la justice et du développement, vient se greffer sur des références religieuses, ce qui lui a permis de monter rapidement au classement devant le RNI, MP, MPN et UC. Le PJD sera reconnu par la suite en tant que parti de droite, comparé aux quatre derniers qui sont des partis du milieu.

En effet, en 2002, les Marocains étaient fatigués par le parti de droite Al Istiqlal, longtemps au pouvoir durant le règne du roi Hassan II. Ils sont aussi déçus par le parti de la gauche, le Parti socialiste, qui n'a pas pu comme promis résoudre les problèmes durant la période de son mandat. Les défis restant les mêmes, les Marocains se mobilisent davantage pour des objectifs économiques plus concrets et immédiats. La pérennité économique devient à cette période une

²⁸ Gouvernement Driss Jettou I, Gouvernement_Jettou_I_la MAP (Documentation de L'agence Maghreb et Arabe Presse, l'agence officielle de l'information écrite au Maroc).

revendication de tous les mouvements sociaux et politiques, qu'ils soient libéraux, socialistes ou même conservateurs.

Dans cet esprit, le roi du Maroc a nommé le technocrate Driss Jettou (membre de son cabinet) comme chef du gouvernement, avec des objectifs précis, et dans l'espoir d'avoir de nettes améliorations économiques dans les diverses industries. Le gouvernement est formé par huit ministres indépendants, huit ministres du parti Al Istiqlal (ancien parti de droite), huit ministres de l'USFP (Union socialiste des forces populaires, parti de gauche), tandis que les autres ministres viennent des partis du centre. Le ministère de la Communication, le ministère de tutelle de l'industrie cinématographique, est alors dirigé par Mohamed Nabil Benabdellah, un grand militant du parti de Progrès et socialisme, mais surtout un passionné de littérature et d'art²⁹.

La politique économique de Driss Jettou était partagée entre socialisme, revendiqué par la population, et une ouverture vers le capitalisme vu comme un moyen de concrétiser de grands projets économiques. Des politiques économiques dans ces deux sens ont été élaborées depuis cette période-là dans différents domaines économiques. Dans le cinéma, le Maroc a adopté l'application d'un partenariat public-privé.

Il est important de noter que depuis la constitution du gouvernement de Driss Jettou, trois événements capitaux viennent marquer son mandat :

Mai 2003 : cinq attentats suicides perpétrés par des islamistes à Casablanca font 45 morts, dont les 12 kamikazes.

Janvier 2004 : adoption par le Parlement du nouveau Code de la famille améliorant le statut des femmes.

Début des indemnisations de l'instance « équité et réconciliation » après la fin des procès contre les autorités locales par les victimes des arrestations politiques et enlèvements arbitraires³⁰.

²⁹ Gouvernement Driss Jettou I, Gouvernement_Jettou_I_la MAP.

³⁰ Portail national du département de communication au ministère de la communication, en ligne, <http://www.maroc.ma/fr/content/historique-des-gouvernements>, consulté le 12 décembre 2017.

B) Le choix du partenariat public-privé au Maroc

1) Le partenariat public-privé (PPP)

Définition

Un PPP est un partenariat qui prend naissance par un contrat pour la concrétisation ou la gestion d'un service public avec le privé. Le privé est toute entité qui n'est pas tenue par l'État. En général, on se réfère au privé pour parler des sociétés ou entreprises privées. On y inclut aussi les associations et les organismes à but non lucratif. Le public est l'État à travers un de ses organismes étatiques : ministères, mairies, conseils régionaux, collectivités territoriales, administrations publiques, ou toute institution étatique. G. Hadjar le définit ainsi :

Un PPP est un contrat de coopération sous la forme d'un accord formel entre au moins deux partenaires l'un public, l'autre privé, conclu dans le cadre d'un projet (collaboration/engagement) en partenariat. Il implique nécessairement un partage des expertises en termes de ressources et compétences, des objectifs – notamment au niveau des bénéfices – et des risques différemment répartis entre les partenaires selon la négociation de l'accord. De plus, il s'aligne au mieux sur les besoins du partenaire public (infrastructures, prestations de services publics, acquisition de savoir-faire, etc.), et du partenaire privé (gain, pénétration de nouveaux marchés, transfert de nouveaux savoir-faire, etc.) dans un principe de gain mutuel. La réussite d'un PPP dépend aussi de la compatibilité des objectifs et des intérêts des acteurs du partenariat, qui doivent se marier dans un projet « gagnant-gagnant » permettant de satisfaire chacun d'eux et le citoyen. Chaque cas possède ses propres spécificités, ses critères, ses besoins et le succès exige forcément des critères solides et une volonté mutuelle³¹.

Les raisons derrière le recours au PPP

Le PPP est un phénomène riche et complexe qui permet à l'État de prendre moins le risque qu'il cède au privé sans s'en désengager complètement. Et par conséquent, de bénéficier de l'apport en technicité, surtout en une nouvelle forme de management du service public, et même parfois en un apport de financements supplémentaires permettant une meilleure qualité du service. Il s'agit d'un instrument de modernisation de la gestion du service public à un moindre coût grâce à l'introduction des méthodes managériales du privé.

Les raisons derrière le recours au PPP selon B. Martor (2008 : 767) sont :

- la volonté de bénéficier de l'expertise technique, du savoir-faire et des méthodes de fonctionnement du secteur privé dans le cadre de la vie publique ;
- une gestion des services publics plus rationnelle et à moindre coût ;

³¹ Hadjar Ghassine, « Le partenariat public-privé : transfert de connaissances managériales et apprentissage. Cas d'entreprises publiques algériennes », IAE Nice Sophia Antipolis, 26 novembre 2014.

- des besoins de financement par le secteur privé du secteur public en raison des contraintes budgétaires auxquelles doivent faire face les États.

Les types de PPP

L'HM Treasury (2003) classifie les partenariats public-privé en trois catégories :

- Dans la première catégorie, l'initiative concerne l'introduction de la propriété privée et de son savoir-faire dans les entreprises publiques selon l'émission d'actions ou la création d'un partenariat stratégique.
- Dans la deuxième catégorie, le projet en partenariat (PFI) est basé sur le financement privé avec le choix contractuel qu'il propose comme dans le cadre de l'achat de services à long terme par un organisme public garanti par l'acteur privé qui accepte les risques liés au projet.
- Dans la troisième catégorie, le partenariat est basé sur la vente des services gouvernementaux. Dans ce cadre, l'initiative privée se résume au seul financement et à l'expertise dans l'exploitation des actifs sur des marchés élargis.

La première catégorie est la catégorie dans laquelle s'inscrivent les partenariats établis par le CCM pour la production d'un film, en considérant qu'un film est un projet indépendant dans lequel rentre en partenariat le CCM avec la société de production et d'autres partenaires éventuels. La deuxième chaîne marocaine 2M a bénéficié du même montage financier en PPP.

Dans la deuxième catégorie peuvent être considérées les directions des cantines scolaires par les associations de parents d'élèves. Ces cantines appartiennent à l'État, mais leur gestion quotidienne est assurée par l'association.

Dans la troisième catégorie s'inscrivent les initiatives lancées dans le domaine touristique pour la création de centres balnéaires plan Azur, ou autres. L'État crée la zone touristique avec toute l'infrastructure nécessaire, quand ce sont des privés qui s'engagent à construire et gérer leurs projets touristiques.

La réussite d'un PPP

La réussite d'un PPP ne peut être concrétisée que si les partenaires public et privé sont tous les deux gagnants. Il s'agit de mettre en place un partenariat respectant les intérêts de chacun. Ces intérêts sont en général financiers pour le partenaire privé, quand le partenaire public est plus soucieux de l'intérêt public survenu à la suite de la concrétisation du projet. D. Giaque (2008 : 393) explique que :

[...] certains facteurs doivent être réunis pour que les PPP deviennent des histoires à succès. Il est nécessaire d'avoir une vision partagée ; un engagement de la part de tous les participants ; une définition du temps commune ; une communication transparente et ouverte fondée sur la confiance ; une volonté de faire des compromis ; un respect mutuel ; un soutien politique ; un apport de conseils externes ; une acceptation d'une reprise de risque et, finalement, une claire distinction des rôles et responsabilités.

La politique économique du Maroc : socialisme vs capitalisme

Le Maroc depuis l'arrivée de Mohamed VI, parallèlement à l'ouverture vers les investissements internationaux pour attirer les grands capitaux capables de faire de gros investissements, a également adopté la stratégie de partenariat public-privé pour favoriser l'investissement des Marocains dans diverses industries. Les interventions de l'État, qui ne sont pas exactement des partenariats public-privé dans ces domaines-là, ont été instaurées dans l'agriculture en installant le plan Maroc Vert ; dans le tourisme en mettant en place le plan Maroc Azur, dans l'artisanat en offrant toute une plateforme de travail et d'enseignement ; dans les services en subventionnant les formations à la carte pour les entreprises de services.

Afin d'encourager les investissements étrangers et attirer les capitalistes à investir au Maroc, l'État a créé des plateformes spéciales, libres de taxes, pour cet effet, proche des aéroports stratégiques et des grands ports du royaume. Ces espaces *offshoring* ont été dédiés pour offrir le maximum d'avantages fiscaux pour les géants multinationaux.

Entre attractivité des investisseurs et subvention des acteurs locaux, dans le tourisme, le plan Maroc Azur crée des zones touristiques et prend en charge l'aménagement général de la zone. Les terrains sont cédés à des prix très compétitifs encourageant les investisseurs, offrant des garanties bancaires et subventionnant directement le réaménagement des anciens hôtels et la création de restaurants, de jeux ou d'autres infrastructures touristiques.

L'agriculture connaît une politique économique qui tend plus vers le social. Le plan Maroc Vert subventionne jusqu'à 80 % des investissements nécessaires pour les implantations et l'aménagement des parcelles au-delà de cinq hectares, et jusqu'à 100 % des investissements dans les parcelles inférieures à cinq hectares. Dans le cas de l'agriculture, une grande partie de ces subventions est irrécupérable par l'État, ce qui le différencie du modèle de PPP appliqué dans le secteur cinématographique.

Dans l'artisanat, l'État crée des centres d'atelier et commercialisation des produits, utilisables par les artisans. L'État paye également la formation des apprentis artisans par des

artisans confirmés. L'artisan paye une contribution à l'État selon son chiffre d'affaires. Cette contribution peut être nulle pour les artisans avec de faibles rentrées. Les frais bancaires sont nuls dans les banques partenaires, et la chambre des artisans offre un accompagnement pour la comptabilité et la communication autour des produits, et également pour l'exportation. Les efforts de l'État dans ce domaine également vont plus vers des aides sociales plutôt que du PPP.

Dans le domaine des services, l'État subventionne les formations à la carte par les centres de formation agréés.

Dans le domaine de la production cinématographique, l'État entre en partenariat avec la société de production dans la production d'un film. Cependant, sa contribution financière varie de 30 à 60 % du budget global du film. Par conséquent, l'État devrait avoir droit à 30 jusqu'à 50 % du montant des parts des producteurs et ayants droit (selon le montant de sa participation originale dans le budget final du film) à la sortie des films en salles. Il s'agit d'un partenariat public-privé.

[Les partenariats public-privé appliqués à la production cinématographique marocaine](#)

Après la nomination de Driss Jettou, le roi décide de mettre les personnes pouvant atteindre des objectifs de développement économique à la tête des organismes étatiques, d'où la nomination de Nour-Eddine Sail à la direction du cinématographique national, par décret royal. Il lui octroie un fort pouvoir de proposition et d'action, en utilisant les institutions démocratiques nécessaires pour l'éclosion du cinéma national, et pour en faire une véritable industrie. Nour-Eddine Sail, en intégrant l'aspect politique et social régnant au Maroc durant cette période, et en analysant ce secteur économique, propose une réforme capitale qui permet d'intégrer des fonds plus importants au fonds de soutien de la production cinématographique, de responsabiliser les producteurs de films, et d'avoir la possibilité de rêver d'une éventuelle internationalisation de la production marocaine.

Cette réforme consiste essentiellement à intégrer une partie de la taxe de la publicité dans le fonds pour augmenter son montant. Effectivement, le montant du fonds est passé de 30 millions de dirhams pour arriver à 60 millions en 2016. Mais cette réforme intègre aussi la responsabilité de la société de production, parce qu'il s'agit maintenant d'un partenariat entre la société de production et le centre cinématographique. Ce partenariat exige l'implication de la société de production, que ce soit sur le plan monétaire ou en apport matériel d'au moins 30 % du montant de la production. Le fonds de soutien, à travers sa commission, peut décider de participer à la

production financièrement par un montant allant de 30 % à 60 % du budget global du film. La société de production doit alors trouver le reste du montant via d'autres fonds, sponsorings ou autres formes d'apport pour le montage financier du projet. Elle doit par conséquent rembourser, à son partenaire étatique, le pourcentage des gains équivalent à son apport, à partir du premier dirham entrant.

Lors du dépôt du dossier, la société de production signe un cahier des charges qui est un engagement d'assurer la production d'un film avec toutes les spécificités artistiques et techniques contenues dans son dossier de candidature à l'avance sur recettes devant la commission du fonds de soutien (réalisateur, scénario...). Depuis le début de ce dispositif, aucune société de production n'a remboursé l'État. Plusieurs raisons sont données, notamment la non-rentabilité des films, que ce soit à cause de l'absence d'attrait marketing permettant une meilleure commercialisation du produit vers son audience, ou par manque de financements dédiés pour la distribution du produit et sa communication. Afin d'évaluer ce dispositif, et s'interroger pour savoir s'il répond ou non aux attentes et objectifs préalablement prédéfinis, une analyse des films produits suivant ce modèle économique devient nécessaire, après une courte lecture des textes réglementaires régissant ce dispositif.

2) Le CCM en 2004 : représentant de l'institution publique

Le centre cinématographique marocain créé le 9 janvier 1944 et réorganisé en 1977, a pour rôle principal l'organisation et la promotion de l'industrie cinématographique au Maroc. Parmi ses rôles également, il doit veiller à l'application des lois, législations, et réglementations concernant tous les métiers du secteur. Il est même parfois le créateur de ces circulaires et conventions dont l'objectif reste l'organisation et la promotion de ce domaine cinématographique.

Plus concrètement, le centre cinématographique est l'organisme de l'octroi des :

- autorisations de tournage des films ;
- cartes professionnelles ;
- visas d'exploitation des films ;
- autorisations d'exercice aux producteurs et distributeurs (cinéma, vidéo, DVD, VCD), aux exploitants de salles de cinéma et aux clubs vidéo.

Le centre cinématographique dispose également de plusieurs centres et départements contribuant à la fabrication directe des films ou participant à enrichir le contenu ou l'histoire des films cinématographique au Maroc. Parmi ces départements on trouve : le Laboratoire

complexe cinématographique assurant l'exécution des travaux techniques de postproduction cinéma que ce soit les travaux visuels sur pellicules ou audio (bruitage, doublage, mixage) en auditorium.

Les travaux offerts en 2004 par le Complexe cinématographique marocain étaient :

Concernant le laboratoire :

- développement négatif 35-16- S.16 mm ECN II ;
- développement positif 35 mm ECPII ;
- montage négatif 35 mm ;
- montage négatif 35 mm d'après BETA SP vidéo (conformation) ;
- étalonnage en F.C.C. ;
- tirage à immersion 35 mm : rushes, copies de séries, *intermediate* ;
- génériques de films en 35 mm.

Concernant l'auditorium :

- repiquage de son (tout support) ;
- bruitage des films ;
- enregistrement studio ;
- postsynchronisation ;
- prémixage et mixage ;
- projection double bande ;
- report optique laser mono, stéréo et Dolby SR, 35 mm.

Autres travaux de postproduction :

- montage positif 35 mm sur table à six plateaux ;
- télécinéma : transfert de négatif et positif sur Beta SP et Beta numérique ;
- montage image en virtuel sur Symphony ;
- montage son sur Protools.

Kinescopage : (kinescoper veut dire transférer les films d'un support bêta, digital, ou DVD vers un support de pellicule 35 mm)

- laveuse négatifs (35 mm – 16 mm) ;
- scanner Oxberry Cinescan 6 400 ;
- workstation Avid DS Nitris. Version 7.5 ;

– imageur Celco.

Une cinémathèque, dont l'objectif principal est de conserver une archive filmée de toutes les productions marocaines ou ayant été faites au Maroc. La cinémathèque pourrait également acheter des images si elle juge de leur importance historique. La cinémathèque est dans le même établissement que le centre cinématographique marocain.



Photo 1 : la cinémathèque du centre cinématographique marocain.

Une salle de cinéma gérée directement par le centre cinématographique, c'est la salle 7^e art située en plein centre de Rabat. Dans cette salle, on expose les films, en plus des lieux environnants, cafeteria avec jardin, permettant d'enrichir les discussions autour des films visionnés dans la salle.



Photo 2 : la salle de cinéma Septième Art

Pour promouvoir le cinéma et les films nouvellement tournés, le centre cinématographique dispose d'un département de promotion. Le CCM supporte via ce département un ensemble de festivals au Maroc, parmi ces festivals, je cite les plus importants :

- le Festival international du Film de Marrakech, organisé par la Fondation du Festival international du film de Marrakech sous la présidence de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, créé en 2001³² ;
- le Festival national du Film de Tanger, organisé directement par le CCM, et dont le président est le directeur du CCM. Il a été créé en 1982³³.

Parmi les autres aides octroyées par le centre cinématographique pour promouvoir l'industrie cinématographique, un fonds d'aide à la pré-production, un fonds d'aide pour des avances sur recettes à la production et une prime à la qualité sont données aux producteurs nationaux. Ces aides sont données aux producteurs en se basant sur la qualité des scénarios, l'historique de la société et la qualité des films précédents du même réalisateur. Une commission indépendante du centre cinématographique se réunit lors de trois sessions pour juger des films déposés.

Ces sessions sont organisées :

- première session en janvier ;
- deuxième session en mai ;
- troisième session en septembre.

Le montant des aides en 2004 :

- pour les montants des aides pour la pré production, elles ne peuvent être supérieures aux 2/3 du montant global du film ;
- pour l'aide à la réécriture, les montants varient entre 20 000 MAD et 50 000 MAD pour les films de long-métrage. Et de 5 000 MAD et 10 000 MAD pour les films de court-métrage.
- et le montant des primes à la qualité varie entre 100 000 MAD et 500 000 MAD pour les films de long-métrage et entre 25 000 MAD et 50 000 MAD pour les films de court-métrage.

Le centre cinématographique est aussi l'organisme de tutelle, il est par ailleurs l'organisme en charge d'octroyer les autorisations d'exercice de production, les autorisations de tournage, les cartes professionnelles pour les individus travaillant dans le domaine...

³² FIFM, <http://www.ccm.ma/inter/festival.html/>

³³ FNT, <http://www.ccm.ma/inter/national.html>

Toutes ces tâches sont assurées par le département de production. Il s'agit d'un nombre de critères nécessaires pour une société de production ou pour un individu afin d'être autorisé par le centre cinématographique pour exercer dans ce domaine.

Pour obtenir une autorisation d'exercice, une société de production doit présenter :

- demande à Monsieur le directeur général du centre cinématographique marocain ;
- copie des statuts de la société, ayant comme objet la production cinématographique ;
- procès-verbal de l'assemblée générale ;
- copie de la patente ;
- attestation prouvant que le capital social est entièrement libéré ;
- photocopie de la carte nationale du gérant de la société et ses photos d'identité ;
- registre de commerce.

Alors que pour obtenir un agrément d'exécution de production pour le compte d'autres intervenants en 2004, une société de production doit avoir produit au moins trois courts-métrages, ou un long-métrage, puis présenter au centre cinématographique :

1. Une demande d'agrément.
2. Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale de la société justifiant le montant du capital social, qui doit être de 300 000 MAD pour une SARL et de 500 000 MAD pour une SA.
3. La liste de l'équipe technico-artistique.
4. Les copies des contrats établis avec les artistes et les techniciens.
5. Le budget réel de production de chaque film, détaillé et justifié.
6. Les justificatifs relatifs au règlement des travaux de postproduction dans le cas où ces derniers sont effectués au sein du laboratoire du CCM.
7. Les films produits avec les critères suivants :
 - un film de long-métrage, de fiction, ou trois films de court-métrage, de fiction, dont au moins un doit être tourné sur support pellicule³⁴ ;
 - la durée de chaque film de court-métrage ne doit pas être inférieure à 15 minutes ;
 - les trois films de court-métrage ne doivent pas être réalisés par le même réalisateur ;
 - les films de long-métrage et de court-métrage doivent être réalisés par soit :

³⁴ À partir de 2012, il n'est plus nécessaire que le film soit tourné sur pellicule.

- un réalisateur détenteur de la carte d'identité professionnelle,
- un premier assistant-réalisateur détenteur de la carte d'identité professionnelle,
- un titulaire d'un diplôme délivré par une école de cinéma ou de formation audiovisuelle ;
- les films doivent être présentés en copies 35 mm³⁵ et visionnés, pour avis, par la commission d'octroi de l'agrément.

Concernant l'octroi des cartes d'identité professionnelles, le centre cinématographique, via le département de production, vise à réglementer et assurer un personnel professionnel de qualité pour travailler au sein de l'industrie cinématographique au Maroc. Il exige des formations en audiovisuel, des stages sérieux, et une réelle implication dans le travail effectué dans le domaine audiovisuel.

Pour obtenir sa carte d'identité professionnelle, un opérant dans ce domaine doit nécessairement, après avoir été formé, et travaillé dans sa spécialité au sein de cette industrie. Il doit présenter les documents suivants au centre cinématographique :

- demande adressée au directeur général du centre cinématographique marocain précisant le département sollicité ;
- photocopie de diplôme(s), certificat(s), ou tout autre document justifiant le niveau d'instruction, afin de s'assurer de son niveau de formation académique ;
- attestation de stages pour s'assurer qu'il arrive à travailler au sein de sociétés de production ;
- copie de la patente ou de la carte d'affiliation à la CNSS, pour s'assurer qu'il paye ses taxes, et sa sécurité sociale ;
- photocopie de la carte nationale d'identité et deux photos d'identité ;
- fiche anthropométrique, afin de s'assurer de la stabilité sociale du futur professionnel.

Le département de production doit également contrôler la production cinématographique au Maroc, via l'octroi d'autorisation de tournage après avoir étudié leurs scénarios.

³⁵ À partir de 2012, cette condition n'est plus valable.

Ce département s'assure également que le producteur (marocain ou étranger) emploie assez de personnel de l'audiovisuel (avec carte professionnelle) ayant un niveau de technicité nécessaire pour la réussite du film avec un minimum de qualité artistique.

Et donc pour obtenir une autorisation de tournage pour un long-métrage (à titre d'exemple), une société de production doit présenter :

- une demande ;
- un formulaire d'autorisation de tournage dûment rempli disponible aussi bien sur le site web du CCM, qu'au service du contrôle de la production (fichier pdf) ;
- une copie du scénario ;
- une lettre d'accréditation lorsqu'il s'agit d'une production exécutive ;
- le planning de travail mentionnant les lieux exacts de tournage ;
- la liste des techniciens marocains, avec leurs numéros de carte d'identité professionnelle.

À partir de 2001, tout film tourné au Maroc doit engager des techniciens marocains en respectant le quota prévu par la loi n° 20/99 du 15 février 2001 relative à l'organisation de l'industrie cinématographique, soit :

- 25 % des techniciens marocains sur l'effectif total des techniciens engagé, l'effectif engagé lorsqu'il s'agit d'un film étranger ;
- 12 techniciens, dont 7 chefs de poste, lorsqu'il s'agit d'un film de long-métrage marocain ;
- 12 techniciens, dont 5 chefs de poste, lorsqu'il s'agit d'une coproduction de film de long-métrage ;
- 6 techniciens, dont 3 chefs de poste, lorsqu'il s'agit d'un téléfilm.

Les collaborateurs détenteurs de la carte d'identité professionnelle doivent être choisis parmi les spécialités suivantes :

- réalisateur ou premier assistant-réalisateur ;
- directeur de production ;
- régisseur général ;
- ingénieur de son ou preneur de son ;
- chef opérateur de prise de vues ou cameraman ;
- chef monteur ou monteur ;
- chef décorateur ;

- chef maquilleur ;
- chef électricien ;
- chef machiniste ;
- chef costumier.

Tout collaborateur cadre étranger engagé dans un film marocain doit produire, à l’instar des techniciens marocains, sa carte d’identité professionnelle ou tout autre document justifiant sa qualification.

Les entreprises marocaines de production de films marocains sont tenues d’engager des stagiaires marocains, à raison d’un (1) stagiaire pour huit (8) collaborateurs détenteurs de la carte d’identité professionnelle, toutes spécialités confondues³⁶.

3) Le privé dans le marché audiovisuel marocain

3.1 Les sociétés de production

Il en existe plus d’une centaine selon l’accréditation du centre cinématographique. Elles sont domiciliées sur toutes les régions du royaume, et leur champ d’action s’étale sur toute la zone géographique du pays. L’existence de la société dans une zone bien spécifique favorise néanmoins son rapprochement de sa clientèle cible (directe). Par exemple, une société qui existerait à Ouarzazate a plus de chances d’être choisie pour collaborer avec une production étrangère sur un film dont des parties se dérouleraient à Ouarzazate ou dans le désert, qu’une société basée à Casablanca ou Tanger, même si le siège social n’est pas l’unique critère de sélection. Les références et l’expérience en matière d’exécution de production restent le principal critère.

La majorité des sociétés de production sont gérées, ou cogérées par des réalisateurs ou des artistes maîtrisant le processus de fabrication des films ou des produits audiovisuels. Malgré la spécialisation de quelques sociétés en l’exécution du tournage des spots publicitaires, elles ne font pas de conseil en marketing et manquent même d’expertise de professionnels du marketing.

Avec les aides des fonds d’investissement marocains et les avancements technologiques, les prix du matériel audiovisuel (caméras, machinerie et lumières) sont des plus abordables pour les sociétés de productions marocaines par rapport à leur chiffre d’affaires.

³⁶ La page « Démarche » sur le site du CCM, consulté le 20 octobre 2012, <http://www.ccm.ma/inter/demarche.html>.

L'existence d'une société donnée dépend tout d'abord d'une structure juridique, d'une concrétisation administrative et légale, et d'une présence politique voire gouvernementale de cette société³⁷. Avant de procéder à l'étude du marché en général, commençons par comprendre comment se fait l'existence juridique et légale d'une société dans ce domaine-là.

3.2 Forces juridiques et légales

La société de production audiovisuelle doit nécessairement être sous la forme juridique d'une société à responsabilité limitée, ou d'une société anonyme. Toute autre forme juridique ne sera acceptée par le centre cinématographique marocain (l'organisme de tutelle) ni par le tribunal de commerce pour une inscription au registre de commerce, ni par l'administration fiscale. Le capital minimum pour une inscription à ces organismes cités ci-dessus est de 10 000 MAD. Après s'être présentée au centre cinématographique, et être autorisée à exercer la production cinématographique, la société pourra alors choisir de préparer ses propres films et les produire en interne, avec ses propres moyens ; ou demander l'autorisation de l'exécution de production afin d'avoir le droit d'exécuter la production de films ou autres produits audiovisuels pour le compte d'une tierce personne. Pour y avoir le droit, la société de production est obligée, vis-à-vis du centre cinématographique, à suivre les conditions expliquées dans la rubrique « société de production » ci-dessus.

3.3 Forces politiques et gouvernementales

Les forces positives

Plusieurs *push factors* ont été initialisés par le Gouvernement et le centre cinématographique marocain, essentiellement : l'avance sur recettes du fonds d'aide à la production de films cinématographiques, le fonds d'aide postproduction, la prime à la qualité, l'aide à l'écriture et la réécriture de scénario.

Les forces négatives

Beaucoup trop de contraintes pour pouvoir accéder au fonds cinématographique marocain, principalement être titulaire d'une carte de réalisation octroyée par le centre cinématographique.

Les principales autres forces négatives sont la réglementation fiscale. La réglementation fiscale actuelle ne tient pas compte de la durée de préparation d'un film qui est d'au moins trois ans entre l'écriture, la recherche de financement, la préparation des décors et costumes et

³⁷ L'implication de la société dans les sociétés professionnelles et son impact sur la profession.

accessoires, la répétition des acteurs, et la préparation logistique du tournage. En y ajoutant la durée du tournage et des travaux de postproduction, la durée de la réalisation d'un film peut arriver à 4 ans (voire 5 ans pour sa sortie). Une société de production nouvellement construite va commencer à payer les taxes avant même qu'elle puisse finaliser son premier projet de cinéma. Les sociétés de production ne sont pas exonérées des frais de douane. Ces frais qui restent relativement chers concernant les caméras et matériels de tournages importés (sachant qu'il n'existe pas de production à l'intérieur du Maroc de ce matériel).

Afin de faire face à l'ensemble de ces forces, plusieurs coalitions et regroupements économiques ont été formés. En en faisant partie, une société de production peut avoir d'abord un organisme pour la défense de ses intérêts, en plus de la coopération que ces regroupements peuvent offrir. De ces regroupements, citons : chambre marocaine des producteurs, la chambre marocaine des réalisateurs, l'association nationale des petites et moyennes entreprises, le conseil des jeunes dirigeants...

La force de la technologie

Le développement technologique rapide ne fait qu'enchanter le domaine audiovisuel par des caméras, lumières et des machineries encore plus performantes. Concernant les caméras, avec la *Red One* (l'*Alexa*, la *Samantha*), la F35 Sony, la 35 fantôme, et les séries de Z, la qualité de l'image devient aussi parfaite qu'une image vue à l'œil nu. Malgré le coût relativement élevé de quelques caméras, plusieurs autres caméras des plus performantes ont un prix très abordable (en 2019, la caméra sony AXF, de résolution 4K est à 1750 euros).

La compétition

Il existe au Maroc plus de 160 sociétés de production (en annexe le listing des sociétés de production au Maroc), dont les plus féroces en matière d'exécution de production de films étrangers au sein du Maroc sont : Dune Film, Zak Production, Agora Films, K. Films, H. Films...

Les sociétés de production les plus en matière d'exécution de production pour le compte de chaînes télévisées sont : Ali'n Prod, Télécinéma, Sigma, Disconnected, M. Prod...

Parmi les sociétés les plus puissantes dans la production de films cinématographiques, on trouve : Bentaqerla, Art et techniques audiovisuelles, Bravo productions, Casablanca Films production...

Pour les sociétés spécialisées dans la location de matériels, citons : Morocco Movie Production, Cinétéléma, Douaa Production...

La compétition dans ce domaine reste féroce, malgré quelques coopérations entre les sociétés de production.

3.4 Les forces économiques

Les clients

Principalement les chaînes télévisées, qui sont au nombre de huit chaînes nationales et une chaîne privée ; et dont trois des neuf chaînes diffusent 24 heures sur 24.

Il s'agit de :

- la première chaîne : chaîne généraliste, étatique ;
- la deuxième chaîne : chaîne généraliste, semi-publique ;
- la troisième chaîne : chaîne sportive ;
- la quatrième chaîne : chaîne éducative ;
- la cinquième chaîne : chaîne d'information (Al Maghribia) ;
- la sixième chaîne : chaîne religieuse ;
- la septième chaîne : chaîne de films ;
- la huitième chaîne : la chaîne Amazigh.
- la neuvième chaîne : Medi 1 TV : chaîne généraliste privée.

Parmi les chaînes clientes des sociétés de production marocaines, nous trouvons également les chaînes françaises, anglaises, arabes, américaines qui ont besoin de tourner des parties de leurs produits dans un environnement (climat et degrés de lumière, paysages comme le désert...) comme celui du Maroc.

D'autres clients potentiels peuvent être les sociétés de production étrangères qui veulent tourner une partie de leurs films ou documentaires au Maroc.

Les salles de cinéma

Elles sont au nombre de 26 établissements représentant 61 écrans, dont 55 équipés en numérique en 2017 dans tout le Maroc, mais une grande partie des salles est en mauvais état.

Les publicités

Les spots publicitaires et les films publicitaires représentent un marché intéressant pour les sociétés de production, en termes d'abondance de la demande, et des prix variables pouvant laisser une marge de gain financier élevée.

Les partenaires

Les principaux partenaires sont le centre cinématographique marocain avec tous les fonds offerts par cet organisme de tutelle ; les organismes étrangers, qui offrent des fonds de pré production ou de préachat (contre une exclusivité de distribution dans une région déterminée dans le monde, ex. : le fonds suisse offre 50 000 euros contre une exclusivité de distribution en Suisse).

Les autres partenaires pour les produits télévisés sont les sponsors des émissions.

Les fournisseurs

Les principaux fournisseurs sont les écrivains, les scénaristes, les journalistes, les experts des différents domaines, les chercheurs...

Le domaine audiovisuel ne manque pas du tout de fournisseurs d'idées et de pensées à filmer ou à montrer en images. Souvent, vu l'objectif des chercheurs et experts de vulgariser ou transmettre au grand public l'information, le prix de ces prestations reste très abordable.

Les employés

En général, les employés dans le domaine audiovisuel sont accrédités par le centre cinématographique pour exercer leurs fonctions. Ils sont par conséquent titulaires de cartes professionnelles, offrant une bonne qualité de prestations de service, en plus de leur propre inscription à la taxe professionnelle, permettant à la société de se libérer de ce fardeau.

Les salaires étaient, jusqu'en 2015, fixés par le centre cinématographique. Après cette date, il n'y a plus de barème, les salaires sont déterminés par le marché.

3.5 Les forces sociales, culturelles et environnementales

Selon les statistiques nationales des bilans cinématographiques, le nombre d'entrées en salles reste très faible. La culture de cinéphilie est de moins en moins propagée au sein de la société marocaine.

Le récapitulatif de l'analyse externe (du domaine audiovisuel)

Les opportunités d'une société de production :

1. Exécution de production pour le compte de chaînes étrangères.
2. Exécution de production pour le compte de sociétés de production étrangères.
3. Exécution de production pour le compte de chaînes marocaines.
4. Production de films avec des partenaires de fonds arabes, européens et marocains.

Les dangers d'une société de production :

1. Changement de loi (30 % des productions télévisées doivent être externalisées).
2. Perte du statut juridique d'exécution de production à la suite d'une faute professionnelle.
3. Perte des partenaires des chaînes télévisées.
4. Perte de l'image de sécurité du Maroc et donc perte l'attractivité par rapport aux partenaires étrangers.

4) Réglementation du PPP appliqué à la production cinématographique marocaine

Le texte réglementaire est un arrêté conjoint du ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, et du ministre des Finances et de la Privatisation modifiant l'arrêté conjoint du 7 novembre 2003 fixant les modalités d'application du décret n° 2.87.749 du 30 décembre 1987, qui institue au profit du centre cinématographique marocain une taxe parafiscale sur les spectacles cinématographiques. (Modifié par le décret n° 2.93.963 du 16 juin 1994). Ce texte parle du fonds d'aide, de son organisation et de son mode de gestion. Le fonds d'aide inclut plusieurs aides autres que l'avance sur recettes du fonds d'aide à la production cinématographique nationale, notamment l'aide à l'écriture ou la réécriture des scénarios, l'aide à la production de documentaires...

Concernant l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique, l'arrêté note ce qui suit :

L'organisation du fonds d'aide :

Les ressources financières du fonds d'aide pour la production cinématographique (qui prend 50 % du fonds d'aide attribué à la production et exploitation) sont distribuées comme suit :

- 94 % vont vers le fonds de soutien aux films avant production et après production, et documentaires ;
- 6 % vont vers les frais de gestion du fonds. Le programme d'emploi de ces frais est soumis par le directeur du CCM au ministre de tutelle (ministre de la Communication) pour approbation.

La commission du fonds d'aide est composée de onze membres dont trois représentants des ministères de tutelle (ministère de la Communication), ministère des Finances, et du centre cinématographique. Trois autres membres doivent avoir les compétences requises pour évaluer

le budget d'un film choisi parmi les professionnels. Et cinq autres membres appartiennent au monde de la culture et de l'art, ayant une affinité certaine avec le domaine cinématographique. Cette commission est désignée par le ministre de tutelle pour un mandat de deux ans. Cette désignation est effectuée après concertation avec les organismes professionnels dans le domaine de la production cinématographique à l'exception des représentants qui sont désignés directement par leurs ministères. La commission a pour mission d'étudier les scénarios qui sont soumis, de sélectionner ceux qui sont éligibles, et de les classer par ordre de mérite. Ils doivent suivre les critères suivants : l'originalité du scénario, sa cohérence et sa faisabilité ; la qualité, la dramaturgie et la narration du scénario ; la compétence professionnelle du réalisateur ; et la compétence professionnelle du producteur.

Après la sélection des projets de films, l'évaluation de leurs budgets est confiée à une sous-commission issue de la commission du fonds d'aide, dite « sous-commission d'évaluation ». Cette dernière est composée par trois membres choisis parmi les professionnels et les représentants du ministère des Finances et du centre cinématographique qui doivent évaluer les critères suivants : crédibilité du budget ; concordance entre les coûts présentés avec le contenu du scénario ; faisabilité du projet ; montage financier du projet ; et apport d'engagements fermes en cas de coproduction au Maroc ou à l'étranger. La commission se réunit sur convocation du président, avec au moins trois sessions par an : janvier, mai et septembre de chaque année. Les films candidats sont réceptionnés par le secrétariat du fonds d'aide avant le 5 janvier pour la première session, avant le 5 mai pour la deuxième session, et avant le 5 septembre pour la troisième. Le dossier du film postulant doit comporter les éléments suivants : formulaire de demande de l'avance sur recettes, rempli et signé par le producteur ; note d'intention du réalisateur ; scénario en continuité dialogué ; formulaire du budget estimatif du projet rempli et signé par le producteur ; déclaration sur l'honneur signée par le producteur qu'il est en règle avec tous ses collaborateurs avec une attestation de régularité fiscale ; engagement écrit de la société de production pour mentionner dans le générique que : « Ce film a bénéficié de l'avance sur recettes à la production cinématographique nationale du Maroc. »

La société de production dont le projet de film a réussi à bénéficier de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production nationale dispose de 30 mois pour achever la production du film, ces délais comprennent : 18 mois pour commencer le tournage et 12 mois après le début du tournage pour présenter la copie standard du film au secrétariat du fonds d'aide. En cas de dépassement de ces délais, et sauf en cas de force majeure justifié, le producteur perd automatiquement le bénéfice des tranches restantes.

Les droits de diffusion télévisuelle d'un film ayant bénéficié de l'avance sur recettes ne peuvent être cédés qu'au moins six mois après la première sortie en salles.

Une société de production peut se désister d'un projet de film ayant obtenu l'avance sur recettes au profit d'une autre société de production sur présentation d'une lettre de désistement. L'autre société qui accepte de produire le film doit s'engager à suivre toutes les conditions de recevabilité d'un dossier au fonds d'aide que la société ayant auparavant porté le projet avait signées, incluant le même scénario, le même réalisateur, et l'acceptation expresse du même montant de l'avance sur recettes, déjà fixé par la commission. Lorsque le film n'est pas conforme aux engagements du producteur (scénario présenté...), le directeur du centre cinématographique marocain en informe le ministère de tutelle, et propose des sanctions applicables.

Le producteur d'un film est tenu de verser au compte du fonds d'aide la part du fonds sur chaque recette lors de la commercialisation du film, ce qui correspond au pourcentage de la contribution du fonds au budget du film. En effet, le contrat entre le centre cinématographique et la société de fonds d'aide stipule dans son article 3 que :

Les recettes générées par le film sont réparties entre le fonds d'aide et les autres financiers du projet au prorata des apports de chacun par rapport au coût définitif du film tel qu'arrêté par les deux parties. Le remboursement de la part fonds d'aide se fera comme suit :

- si la part du fonds d'aide est inférieure à 50 % du coût définitif du film, le remboursement se fera selon le pourcentage qu'elle représente ;
- si la part du fonds d'aide est supérieure ou égale à 50 % de ce coût, le remboursement est plafonné à 50 %³⁸.

Le protocole d'accord établi le 2 septembre 2004 entre le directeur du CCM, la Chambre des producteurs et le président de l'Union nationale des auteurs-réalisateurs marocains vient compléter l'arrêté précédent en précisant les modalités suivantes :

- 25 % du montant de l'avance sont débloqués quatre semaines avant le début du tournage du film sur présentation d'une copie de l'autorisation de tournage, un plan de tournage, une copie des contrats de coproduction s'il y a lieu, et copies de contrats établis avec des techniciens et comédiens et autres ;
- 25 % du montant de l'avance à la moitié du tournage sur présentation d'un état de dépenses et des documents justifiant la consommation du montant de la première tranche ;

³⁸ Cahier des charges de l'avance sur recettes à la production cinématographique, 2 septembre 2004.

- 25 % du montant de l’avance sur recettes au cours de la première semaine de postproduction sur présentation d’un état des dépenses et des documents justifiant la consommation du montant de la deuxième tranche ;
- 25 % restant ne sont versés au producteur que sur visionnage d’une copie du film par la commission du fonds d’aide³⁹.

Les réglementations de la production cinématographique marocaine

Il est important de noter que durant cette période, le directeur du centre cinématographique marocain, en consultation avec les professionnels, a implanté de plus en plus de textes structurant de manière très concrète et pragmatique le quotidien des productions marocaines ou étrangères sur le sol marocain. Grâce à des notes circulaires, les modalités de dépôt de demande d’autorisation de tournage, les quotas des postes et cadres des ressources humaines à respecter ont été écrites et instaurées. Celui du 11 mars 2004 a instauré l’obligation de se munir d’une autorisation de tournage, avant le tournage, pour la location de matériel et pour la postproduction⁴⁰. La note circulaire du 18 mars 2004 exige la présentation des contrats avec les techniciens, acteurs, et équipe technique au CCM pour avoir une autorisation de tournage⁴¹. Et la note du 19 juillet 2004 oblige la présence d’un planning de tournage avec les dates et les lieux précis de tournage⁴².

Pour faire suite à la demande de la Chambre des producteurs et de la Chambre marocaine des techniciens de films, la note du 20 décembre 2004 précise les quotas de techniciens marocains chefs de poste présents obligatoirement sur un tournage étranger au Maroc, et les techniciens et stagiaires sur un tournage marocain⁴³.

L’évaluation de ce système de partenariat public-privé appliqué à la production cinématographique marocaine

L’intérêt de cette évaluation

Ce dispositif de PPP au cinéma au Maroc a été instauré par Nour-Eddine Sail comme un système économique qui permettrait l’émergence du cinéma marocain. Dix ans après, il est

³⁹ Le protocole d’accord établi le 2 septembre 2004 entre le directeur du CCM, la Chambre des producteurs et le président de l’Union nationale des auteurs-réalisateurs marocains.

⁴⁰ Nour-Eddine Sail, note circulaire du 11 mars 2004.

⁴¹ Nour-Eddine Sail, note circulaire du 18 mars 2004.

⁴² Nour-Eddine Sail, note circulaire du 19 juillet 2004.

⁴³ Nour-Eddine Sail, note circulaire du 20 décembre 2004.

impératif d'évaluer son application afin de connaître les résultats et mettre l'accent sur les obstacles qui entravent sa réussite. Les objectifs d'avoir des images cinématographiques reflétant l'identité marocaine, traiter les problèmes de société permettant une prise de conscience nationale, et arriver à exporter ces images, tel qu'exprimé par les parlementaires des différents partis politiques dans la séance du 23 avril 2018, sont clairement une volonté nationale. C'est cette volonté nationale qui oblige le CCM à travailler pour produire des films nationaux. L'évaluation de cette structure nous permettra dans un premier temps de faire un diagnostic de la situation de la production cinématographique nationale depuis 2004 et jusqu'en 2013, et surtout de voir plus clairement dans les points d'échec de cette structure, des obstacles à sa réussite et surtout de trouver les ressources pour éliminer ces entraves. Le résultat final de cette étude sera alors d'élaborer une modification de cette structure permettant une meilleure réussite de ces PPP, selon les objectifs cités.

Critères de cette évaluation

Afin d'évaluer le travail de production cinématographique marocaine effectué durant ces dix ans, il est impératif de le mettre dans son contexte politique et social. Il est important de comprendre le contexte politique vu que la commission du fonds d'aide qui décide de l'octroi de l'avance sur recettes à un film est choisie par le ministre de tutelle (ministre de la Communication), en concertation avec le directeur général du CCM. Une présentation de cette commission et une biographie de ses membres montreraient le cadre social, idéologique et politique prédominant dans la commission et par conséquent influençant le choix des scénarios.

L'évaluation des films choisis passerait par la détermination de leurs facteurs intrinsèques tels que : le genre, le thème, la qualité de développement de l'histoire, des acteurs, et le travail de l'équipe technique en matière de prise d'images, de son et du montage.

Cette évaluation intègre également les facteurs extrinsèques indispensables à la réussite de la sortie d'un film qui sont : le doublage, la communication, la présence d'éventuels litiges, et le piratage. Elle intègre les facteurs financiers importants tels que l'obtention de l'avance sur recettes, et aussi d'autres fonds internationaux, d'un préachat diffuseur, d'un distributeur national ou international, des ventes aux diffuseurs ou de vente en ligne. Les calculs financiers du partenariat établi entre le CCM et la production sur chacun des films sont importants afin de comprendre quel impact financier mais aussi social le film a pu avoir lors de sa sortie.

L'évaluation des facteurs a été faite en s'appuyant d'abord sur ce qui a été écrit sur l'affiche du film, dans les recueils et archives du CCM, mais aussi sur une évaluation des films en

s'appuyant sur des normes académiques internationales, sur un retour de la part des responsables marocains qui sont des références au Maroc surtout pour avoir l'information concernant des faits sur la sortie des films. Par conséquent l'évaluation des différents critères fut organisée comme suit.

Facteurs intrinsèques

L'histoire : l'évaluation de l'histoire a été faite selon son adhésion au modèle classique comme expliqué par Robert McKee dans son livre *Story*⁴⁴, et Syd Field dans son livre *Comment reconnaître, identifier et définir les problèmes liés à l'écriture de scénario*⁴⁵. Cette évaluation détecte l'adhésion de l'histoire à ce modèle dans ses normes les plus déterminantes : introduction des personnages, du lieu et de la problématique, le développement des personnages dans l'histoire, le climax, le dénouement... Seuls les films de Hisham El Asri sortent de ce modèle classique. Les histoires sont alors classées selon des histoires écrites selon les normes classiques, ou des histoires simples (respectant moins les exigences des normes établies par les deux auteurs Syd Field et Robert McKee).

Le genre : en général, il est annoncé sur l'affiche du film et dans les recueils du CCM.

Le thème : son évaluation est faite selon s'il fait partie des thèmes présents dans les débats et discussions des Marocains durant cette période ou non. Si le thème répond positivement à cette question, il est noté comme positif, sinon, il est noté comme négatif.

Casting : l'évaluation du casting dépend de la présence de Têtes d'affiche connues, d'artistes peu connus, ou bien d'artistes qui ont déjà eu quelques présences dans les médias.

Technique : il s'agit d'une évaluation du travail du réalisateur et de son équipe technique, surtout du chef opérateur, du preneur de son et du monteur. Il est important de noter qu'un projet de film ne peut déposer sa candidature au fonds de soutien à la production cinématographique que si son réalisateur est confirmé, donc détenteur d'une carte professionnelle de réalisateur. Un réalisateur confirmé est un réalisateur qui a été approuvé par le CCM pour son aptitude à réaliser des films. Une carte de réalisateur lui est par conséquent octroyée. Pour ceci, le réalisateur doit réaliser plusieurs films : un minimum de trois, mais dans les faits, un minimum de cinq films est nécessaire. Il doit les déposer pour qu'ils soient étudiés dans un premier temps par un service du CCM. Ensuite, les films acceptés passent devant une

⁴⁴ Robert Mc Kee, *The Story*, Dixit Edition, 1998, 415 p.

⁴⁵ Syd Field, *Comment reconnaître, identifier et définir les problèmes liés à l'écriture de scénario*, Dixit Edition, 2000, 256 p.

commission constituée de représentants des différentes chambres professionnelles (réalisateurs, producteurs, distributeurs, exploitants, distributeurs VOD) qui vont décider si le candidat est artistiquement apte à devenir un réalisateur confirmé de films cinématographiques. Aussi, le CCM n'octroie d'autorisation de tournage à un film que si les collaborateurs des chefs de poste (chef opérateur, ingénieur son, et chef monteur) sont confirmés. Cela veut dire que le CCM demande les cartes professionnelles des collaborateurs pour pouvoir autoriser ou non l'exercice de leur fonction dans le film. Un technicien chef de poste doit d'abord avoir un diplôme dans la discipline choisie, et il doit passer par tous les postes hiérarchiques dans la discipline (assistant caméra, cadreur, puis chef opérateur), et avoir effectué au moins cinq films dans chaque poste pour obtenir la carte professionnelle. Pour passer d'un grade à un autre, il doit passer par la même commission que les réalisateurs. Pour un collaborateur étranger, le CCM demande à voir sa carte professionnelle délivrée par son pays. À la suite de toutes ces procédures administratives très sélectives pour assurer la qualité technique du film tourné au Maroc, les prestations techniques dans la majorité des films ayant bénéficié de l'avance sur recettes offrent des images réussies, une prise de son et un montage de qualité. Dans d'autres cas, ces prestations peuvent être même de haute qualité selon l'utilisation d'ombres et de lumières adaptées à la vision de réalisation du film, des plans justifiés, un montage expressif de l'état de développement de l'histoire, et une ambiance sonore exprimant parfaitement les sentiments dans chaque scène. La maîtrise parfaite de ces facteurs justifie l'évaluation du travail de l'équipe technique en tant que « hauts talents ».

Litige : chaque tournage a des hauts et des bas, mais un litige est déclaré comme tel lorsqu'il handicape la fin du tournage du film, son accomplissement ou sa sortie, tel que rapporté par son réalisateur, producteur et confirmé par la direction du département de production du CCM ou par le bureau de promotion qui accompagne les sorties de films.

Doublage : c'est un facteur important permettant la sortie du film en dehors des frontières marocaines.

La communication : l'évaluation de la communication se fait en vérifiant la présence effective de trois types de communication : affiches, articles de presse et spots publicitaires à la télévision et la radio. Concernant les spots publicitaires, leur présence est confirmée conjointement par le réalisateur, le producteur et par le responsable administratif de la commission de lecture des projets de fiction au sein d'une des chaînes : 2M ou bien la Société nationale de radiotélévision (SNRT) et par le retour du préparateur de l'émission cinématographique à la télévision nationale. Les articles de presse sont considérés comme

existants quand ils sont cités comme tels par le réalisateur, le producteur et par le responsable du bureau de promotion du CCM qui est également responsable de l'organisation des conférences de presse lors du festival national du film de Tanger. Ce dernier fut pendant ces années le principal lieu pour visionner les productions nationales en avant-première en présence de la presse, des professionnels et des cinéphiles. Les affiches sont considérées comme existantes quand il y a une grande présence médiatique autour ces affiches du film, comme rapporté par le réalisateur, le producteur, et confirmé par le bureau de promotion des films. Par conséquent, dans cette thèse, j'ai évalué la communication d'un film comme suit :

La communication d'un film qui dispose de spots publicitaires, d'affiches en dehors de la salle de cinéma, et d'une présence quantitative d'articles de presse à la suite de sa diffusion au festival de Tanger, est évaluée au niveau 1.

La communication d'un film qui a seulement des affiches en dehors de la salle et une présence quantitative d'articles de presse, est évaluée au niveau 2.

La communication d'un film qui n'a que des affiches en dehors de la salle de cinéma est évaluée au niveau 3.

La communication d'un film qui n'a pas d'affiches en dehors des affiches mises devant la salle de cinéma est considérée comme absente, et évaluée au niveau 4.

Le piratage est un des principaux dangers qui guettent les productions marocaines. Pour la réussite et la continuité d'une vie commerciale d'un film, la vérification qu'un film a été piraté ou non entre considérablement dans son évaluation.

Plusieurs éléments financiers sont importants pour l'évaluation d'une production. Parmi ces principaux facteurs dans une production marocaine il y a : l'obtention de l'avance sur recettes du fonds d'aide, l'obtention d'un préachat par la télévision, l'obtention d'autres fonds internationaux.

Toute information financière n'est considérée dans cette thèse que si elle est confirmée par le CCM que ce soit dans les bilans, archives ou retour de mail de la part du département informatique et statistique du CCM. Les coproductions internationales, les autres fonds obtenus, collaborateurs, diffuseurs et distributeurs sur une production marocaine sont considérés si le département de production du CCM le confirme. La principale raison est que le CCM ne considère une coproduction, ou tout autre type de collaboration, qu'après réception du contrat.

Après réception de ces données concernant chacun des films, il est important de les traiter statistiquement afin de comprendre quel est le pourcentage de films dans chacun des genres qui ont obtenu l'avance sur recettes, et surtout le pourcentage de ces films qui ont pu obtenir des fonds internationaux, des préachats de la part de diffuseurs, ou au moins une sortie en salles avec un retour financier satisfaisant.

Un retour financier satisfaisant est en fonction du résultat du calcul suivant :

$$\frac{\textit{recette} - \textit{avance sur recettes}}{\textit{avance sur recettes}}$$

Ce ratio est considéré comme tel selon les critères du CCM qui est une entité étatique, les fonds qu'il investit dans les films n'ont pas principalement pour but un retour financier pour lui-même, il est intéressé par un retour financier positif considérant toute la chaîne intervenant dans l'industrie cinématographique : de la salle de cinéma, aux ayants droit en passant par les distributeurs.

Cette compréhension de l'état du développement du cinéma marocain et du partenariat public privé appliqué à la production cinématographique au Maroc en 2004, nous permet d'avancer vers l'évaluation de ce PPP durant la période de 2004 à 2013 qui correspond à la période de son application par son initiateur Nour-Eddine Sail, Directeur du centre cinématographique marocain de 2003 à 2014.

Partie II – L'évaluation des films produits durant la période 2004-2007

La période entre 2004 et 2007 marque la fin de la période du gouvernement socialiste et aussi la fin de sa popularité. L'arrivée du technocrate Driss Jettou en 2002 suivi par l'élection d'Allal EL Fassi (du Parti Istiqlal, sans aucune tendance idéologique à part sa fidélité à la monarchie) a mené vers des choix de composition de la commission du fond d'aide permettant l'existence d'un certain nombre de films cinématographiques au Maroc. En effet, les politiciens de cette période étaient conscients des enjeux d'ouverture politique et de liberté d'expression auquel les citoyens aspiraient. La volonté du monarque à donner une image d'une nouvelle ère de démocratie qui règne au Maroc oblige les décideurs à favoriser des films parlant des différentes vérités politiques actuelles ou passées même les points les plus noires de l'histoire. Pour ce, les membres des commissions durant cette période sont majoritairement des socialistes ou des personnes ayant fait partie des mouvements bannis auparavant ou même emprisonné suite à des arrestations politiques. Ils ont choisis un certains nombres de films qui ont plutôt tendance à illustrer ce vécu, et cette période-là de l'histoire du Maroc. Quels sont ces films ? Et quelle réussite au guichet ont-ils pu avoir ? Quels facteurs intrinsèques ou extrinsèques ont-ils pu permettre ces résultats au guichet ? Et quelles compositions financières étaient derrière leurs productions ?

A. De 2004 à 2005

1) Rappel du contexte politique

Durant cette période, les Marocains avaient élu le parti socialiste l'USFP (parti de l'extrême gauche) en tête de liste, suivi par le parti Al Istiqlal (parti de droite pendant des décennies). Par conséquent, et vu la situation économique très difficile du pays, le roi nomme M. Driss Jettou, un technocrate, pour remédier à cette situation économique (voir 2002-2004, Contexte politique). Driss Jettou, compose un gouvernement de coalition nationale avec M. Nabil Benabdellah, un militant du MPS (parti du milieu), ministre de la Communication. M. Nour-Eddine Sail a été nommé directeur du centre cinématographique national afin de faire émerger cette industrie.

Après l'adoption de la réglementation du partenariat public-privé appliqué à la production cinématographique, son application nécessite la constitution d'une commission indépendante pour évaluer et choisir les films qui obtiendront l'avance sur recettes. Les membres de cette commission sont choisis par le ministre de la Communication en concertation avec le directeur

du CCM. Il est important de mentionner que la constitution de la commission du fonds détermine les choix des films qui auront l'avance sur recettes.

2) Membres de la commission du fonds d'aide de 2004 à 2005

La commission du fonds d'aide est constituée de quatre membres représentant des organismes de tutelle et de sept membres qui viennent du monde de l'art, du cinéma, de la sociologie, de la philosophie, et des sciences humaines. Les membres représentant des organismes de tutelle dans cette commission sont :

- Amina Talhimet, représentante du ministère de la Communication ;
- Driss Mniakh, représentant du ministère des Finances ;
- Mustapha Stitou, représentant du CCM ;
- Hicham Snoussi.

Les membres du monde de l'art et de la culture sont : Abdellatif Laabi ; Soumeya Noaman Guessous ; Abdelfettah Kilito ; Khalil Alami Idrissi ; Abdellah Rmili ; Larbi Jaidi ; Mohamed Layadi. Voici leur courte biographie afin de comprendre la tendance des votes envers des thèmes précis, des genres et des productions plutôt que d'autres.

-Le président Abdellatif Laabi. Ce grand écrivain et poète francophone ayant reçu le prix Goncourt de la poésie le 1^{er} décembre 2009, et le Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française en 2011, est né en 1942 à Fez. Il est aussi un grand militant d'extrême gauche, d'abord auprès du Parti pour la libération et le socialisme, et ensuite en tant que fondateur du mouvement Ila Al Amam en 1970. À cette date, il créa la revue *Souffles et Anfass* dont la ligne éditoriale a principalement concerné la propagande des principes fondamentaux du mouvement révolutionnaire Ila Al Amam. En 1972, il est arrêté et condamné à dix ans de prison, dont il ressort en 1980, puis part en France en 1985 où il développe des œuvres artistiques touchant tous les genres littéraires (roman, poésie, théâtre, essai, livre pour enfants)⁴⁶.

-Hicham Snoussi, Directeur Général du Groupe de presse écrite Maroc Soir⁴⁷.

-Soumeya Noaman Guessous, sociologue et auteur de plusieurs livres et de recherches sur la condition féminine au Maroc. Elle figure parmi les initiateurs de la campagne nationale de 2001 pour le droit à la nationalité marocaine des enfants de mères marocaines. En 2007, le nouveau code de la femme autorise à la femme marocaine de transmettre la nationalité à ses

⁴⁶ Abdellatif Laabi l'écrivain, « biographie », www.laabi.net/biographie, consulté le 13 décembre 2017.

⁴⁷ « Mutation en douceur », Maroc Hebdo, www.maghress.com, consulté le 28/12/2018.

enfants. Enseignante à la faculté de l'université Hassan II de Casablanca, ce docteur de l'université Paris VIII a écrit :

- *Au-delà de toute pudeur : la sexualité féminine au Maroc*, Casablanca : Eddif, 10^e édition, 1997 ;
- *Printemps et automne sexuels : puberté, ménopause, andropause au Maroc*, 2000 ;
- Avec Chakib Guessous, *Grossesses de la honte : étude sur les filles-mères et leurs enfants au Maroc*, 2011 ;
- *Nous les femmes, vous les hommes*, 2013 ;
- *Les femmes dans le Maroc d'hier et d'aujourd'hui*, 2016⁴⁸.

-Amina Talhimet. Représentante du ministère de la Communication.

-Abdelfattah Kilito, né le 10 avril 1945 à Rabat, est un universitaire et un écrivain marocain. Spécialiste des littératures arabes anciennes, professeur à la faculté de Lettres de Rabat (université Mohammed V), il a aussi enseigné à Paris, Princeton et Harvard. Voici quelles sont ses publications :

- *Les Séances : récits et codes culturels chez Hamadhânî et Harîrî* (Sindbad, 1983) ;
- *L'Auteur et ses doubles : essai sur la culture arabe classique* (Le Seuil, 1985) ;
- *L'Œil et l'Aiguille : essai sur Les mille et une nuits* (La Découverte, 1992) ;
- *La Querelle des images : roman* (Eddif, Casablanca, 1995) ;
- *En quête* (nouvelles, Fata Morgana, 1999) ;
- *Les Mille et Une Nuits : du texte au mythe*, actes du colloque international de littérature comparée, Rabat, les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 2002 (coord. Jean-Luc Joly et Abdelfattah Kilito), Faculté des Lettres et Sciences humaines, Rabat, 2005 ;
- *Tu ne parleras pas ma langue* (essai traduit de l'arabe par Francis Gouin, Actes Sud-Sindbad, 2008) ;
- *Les Arabes et l'art du récit : une étrange familiarité* (Sindbad-Actes Sud, 2008) ;
- *Dites-moi le songe* (Sindbad-Actes Sud, 2010) ;
- *Je parle toutes les langues, mais en arabe* (Sindbad-Actes Sud, 2013)⁴⁹.

⁴⁸ Biographie de Soumaya Naamane Guessous, https://fr.wikipedia.org/wiki/Soumaya_Naamane_Guessous, consulté le 13 décembre 2017.

⁴⁹ Abdelfattah Kilito, https://fr.wikipedia.org/wiki/Abdelfattah_Kilito, consulté le 13 décembre 2017.

-Khalil Alami Idrissi. Journaliste de formation, il est directeur de la MAP (Maghreb Presse).

-Abdellah Rmili. Directeur de photographie du centre cinématographique national. Lauréat de l'IDHEC (actuellement la FEMIS), il a intégré le CCM en 1964, en tant que monteur et réalisateur de plusieurs films de cinéma et de télévision. Il a occupé ensuite plusieurs postes à responsabilité comme chef de service des actualités, chef de la division technique, et chef du département cinéma, avant d'être le secrétaire général du CCM jusqu'en 1996⁵⁰.

-Larbi Jaidi. Économiste émérite, membre du Conseil national de l'USFP (parti socialiste), est un ancien éminent dirigeant de la Jeunesse Ittihadie⁵¹.

-Mohamed Layadi, né le 17 avril 1973, est le propriétaire de la salle de cinéma *Le Colisée*, la salle la plus cotée durant les années quatre-vingt-dix et le début des années 2000. Son entreprise d'exploitation et de distribution s'appelle l'entreprise Layadi Mohamed et a été créée en 2004⁵².

-Mustapha Stitou est né le 1^{er} janvier 1965. Il a occupé le poste de secrétaire général du CCM, et il a également été représentant du CCM auprès des commissions du fonds d'aide⁵³.

-Driss Mniakh. Contrôleur d'État au ministère des Finances.

En plus des représentants de ministère, et plus particulièrement du ministère de la communication et celui du CCM, un fonctionnaire du CCM a fait partie de cette commission, aussi bien qu'un exploitant. Vu l'interaction importante que ces personnes-là auraient dans leur travail avec le directeur du centre cinématographique marocain, ils pourraient être facilement influençable par ses opinions. Aussi, le gouvernement a tenu à démontrer son engagement à donner une image de plus d'ouverture politique afin de faire face aux erreurs du passé et de permettre plus de liberté d'expression. Pour ce faire, Abdellatif Laâbi s'est vu confié la présidence de la commission avec Abdelfettah Kilito et Larbi Jaidi en tant que membres. Afin de permettre plus de contrôle sur les films choisis, il était impératif d'avoir le Directeur de la Map membre de cette commission. La présence de Soumeya Noaman Guessous est également utilisée pour avoir un effet tampon devant Laâbi et Kilito et Jaidi.

⁵⁰ CINÉ STAR, « Décès du cinéaste marocain Abdellah Rmili », http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=51395&date_ar=2016-5-16%2021:49:00, consulté le 13 décembre 2017.

⁵¹ « Prompt rétablissement à Larbi Jaidi », *Libération* le 20 avril 2011.

⁵² Mohamed Layadi, « Mohamed Layadi » <https://dirigeants.bfmtv.com/Mohamed-LAYADI-3664134/>, consulté le 13 décembre 2017.

⁵³ Mustapha Stitou, interview du 31 juillet 2017.

3) Les films

Tout d'abord, il est important de noter qu'une fois la loi votée, son application ne s'effectue concrètement qu'après quelques mois. À partir de 2004, la commission se tiendra de manière régulière pour décider des films dont le CCM sera partenaire de production, mais dont la sortie publique ne se fera qu'à partir d'au moins un an et demi, ce qui est le cycle moyen de la production d'un long-métrage.

En 2004, la commission du fonds d'aide a reçu 25 projets de longs-métrages pour candidature à l'avance sur recettes avant production, neuf projets ont obtenu ce partenariat.

En 2005, le secrétariat du fonds d'aide a reçu 32 projets de longs-métrages candidatant à l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production nationale. Parmi les 32, douze ont été sélectionnés par la commission pour recevoir l'avance sur recettes.

Sur les deux ans, 21 projets ont obtenu l'avance sur recettes, parmi eux trois ont été annulés.

Dans cette section, les films sont présentés, aussi bien qu'un rapport de la synthèse globale de l'analyse des films. Une analyse SWOT plus détaillée concernant chacun des films est présente en Partie IV.

a) Les films bénéficiant de l'avance sur recettes en 2004 et 2005

J'ai vu tuer Ben Barka (de Serge Le Péron et Said Smihi). Il s'agit d'un drame politique mettant l'accent sur un point noir de l'histoire du Maroc qui est la disparition de Mehdi Ben Barka.

Ici et là (de Mohamed Ismail). Un film sur le retour au Maroc de deux immigrés de deux générations différentes : père et fils.

Tissé de main et d'étoffe (d'Omar Chraïbi) parle de la découverte de la vie en ville par un jeune marionnettiste de village.

Kanyamakan (de Said C. Naciri) ; Après le braquage d'une banque, un jeune de la ville va vivre au village.

Deux femmes sur la route (de Farida Bourquia) ; L'amitié qui relie deux femmes sur la route, victimes des deux plus grands fléaux de la ville de Tanger : le trafic de drogue et l'immigration clandestine.

La beauté éparpillée (de Lahcen Zinoun) ; Une femme enlevée, vendue en tant qu'esclave à un maître de musique.

Wake-up Morocco (de Narjiss Nejjar) ; La vie d'un vieux footballeur à Casablanca.

What a Wonderful World (de Faouzi Bensaidi) ; Une relation d'amour entre un tueur à gages et une prostituée.

Elle est diabétique et hypertendue, et elle refuse de crever ; C'est une comédie culte de l'époque, qui fait suite à une première partie qui a déjà été une grande réussite de Hakim Noury, parvenant à s'introduire dans la culture marocaine par ces films. Dans cette deuxième partie, Hakim Noury parle du développement de l'histoire d'un gendre avec sa belle-mère d'un côté, et avec sa maîtresse de l'autre. Le film prit rapidement sa place au top du box-office, aussi bien dans la culture marocaine comme slogan traitant les belles-mères collantes et terrorisant leurs gendres.

Abdou chez les Almohades (de Said Naciri). Une comédie parlant de l'histoire d'un jeune homme qui fait un voyage dans le temps pour se retrouver dans la civilisation almohade.

Où vas-tu Moshé ? (d'Hassan Benjelloune). Un film qui a beaucoup fait parler de sa problématique dans différents milieux politiques, religieux et sociaux au Maroc. Un film traitant de l'exode des juifs marocains vers Israël, Amenant la question au cœur du débat : Quels efforts ont fait l'État marocain et la société marocaine pour garder les concitoyens marocains de confession juive dans le pays. L'histoire du film ne manque pas de piment, de sensualité et d'émotion.

Les Jardins de Samira (de Latif Lahlou). Ce film a choqué une grande partie de la population marocaine, encore conservatrice, parce qu'il traite de plusieurs tabous de la société marocaine, notamment la masturbation féminine et l'adultère. Un film qui trouble les mœurs et ouvre une discussion sur le non-dit d'une réalité de plusieurs jeunes femmes mariées à des hommes qui sont beaucoup plus âgés qu'elles. Un long film dans lequel le réalisateur invite le spectateur à explorer les jardins secrets de la vie intime de Samira, son personnage principal.

Les Anges de Satan : (d'Ahmed Boulane) Ce film a suscité une grande polémique au Maroc entre les conservateurs et les libéraux. Il parle d'un mouvement appelé « satanique », dans lequel plusieurs jeunes se sont aventurés. En effet, plusieurs adolescents et très jeunes durant le début des années 2000 s'aventuraient dans ce mouvement en ayant des pratiques irrationnelles et incompréhensibles dans des lieux publics, comme arracher des membres et des têtes d'animaux en bord de plage ou dans des cimetières, et autres. Plusieurs de ces groupes se rassemblent pour fumer ou consommer des drogues en écoutant du hard-rock. L'arrestation de 14 jeunes a été l'une des actions prises par les autorités publiques contre ce mouvement. Ces jeunes ont été condamnés. Le réalisateur de ce film vient parler de cette période-là au Maroc.

Number One (de Zakia Tahiri). Cette production est une comédie mettant l'accent sur le mouvement d'une société qui reste déchirée entre des pensées traditionnelles concernant la place de la femme et un mode de vie moderne. Une comédie qui vient suivre ces hommes qui n'adhèrent pas vraiment au nouveau code de la famille respectant les droits de la femme, appelé « Moudouwana », mais auquel leur mode de vie moderne les contraint de faire semblant.

Kherboucha (de Hamid Zoughi). Ce film raconte une histoire fictive se produisant dans la fin du XIX^e siècle, parlant d'un caïd dictateur d'une tribu à Abda (une région du Maroc), qui s'empare d'une belle chanteuse de la tribu voisine. Ne lui cédant pas, elle finit par mourir.

Amours voilés (d'Aziz Salmi). Ce film est une histoire d'amour entre une femme médecin « voilée » et un homme mature. Le film touche le côté rebelle d'une femme dite « de bonne famille », intellectuelle et pieuse, et qui, malgré son affirmation sociale, va s'incliner devant ses propres désirs et succomber au péché de l'amour.

Casanegra (de Nour-Eddine Lakhmari). Un film qui a explosé le box-office marocain en 2008, et pris une grande place dans le débat social, dans la presse et s'est même introduit dans la culture marocaine en l'ouvrant vers un visage noir de la ville de Casablanca. Un film bouleversant parlant d'une dure réalité de la ville de Casablanca du point de vue de deux jeunes adolescents. Une réalité de vie parlant de la pauvreté, de l'emploi des enfants, des problèmes sociaux reliés à cette situation, qui rendent le vécu des jeunes dans ce milieu excessivement dur. Des thèmes qui ont gagné l'empathie de la société marocaine, ce qui expliquerait le nombre d'entrées en salles et la popularité gagnée par ce film. Un grand-angle sur la situation des jeunes qui se trouvent perdus devant tous les fléaux dans cette ville.

Islamour (de Saad Chraïbi). Il parle du retour au pays d'une famille maroco-américaine, mettant en exergue le regard occidental sur la culture arabo-musulmane entre modernité et traditions, vu par deux générations, père et fils.

La Légende d'Arhaz. Il a été présenté à la commission du fonds de soutien à la production cinématographique par la société de production Ali'n Production, le film de Nabyl Ayouch a bénéficié d'une avance sur recettes de 2,8 millions de dirhams, mais ce projet n'a jamais vu le jour. Il a été annulé par Nabyl Ayouch (réalisateur et producteur du film) pour fonds insuffisants.

b) L'analyse des films produits par le modèle PPP par cette commission

1. Les facteurs intrinsèques

Les genres varient entre le drame, le politique, la comédie, le thriller, le romantique, l'historique, le biographique. Le genre politique était présent avec deux films *J'ai vu tuer Ben Barka* et *Où vas-tu Moshé ?* D'autres films, qui étaient d'un genre différent, avaient une forte tendance vers le politique et le social. *Les Anges de Satan*, *Wake-up tomorrow* et *Casanegra* traitent la situation sociale et politique du Maroc. Trois films sont du genre drame : *Tissé de main et d'étoffe*, *Ici et là*, *Les Jardins de Samira*. Cinq films sont des comédies : *Elle est hypertendue et diabétique...*, *Kanyamakan*, *Number one*, *Deux femmes sur la route*, *Abdou chez les Almohades*. Le genre romantique a aussi sa part dans cette sélection grâce au film *Amours voilés*. Le thriller est aussi présent par *Casanegra* et *What a Wonderful World*, aussi bien que le genre biographique avec *Wake-up Morocco*. Le genre historique est également présent grâce à *La Beauté éparpillée* et *Islamour*.

Concernant les scénarios de ces films, tous respectent parfaitement les normes de McKee comme décrit dans son livre *The Story*. Ils contiennent par conséquent des climaxes avec des dénouements respectant la bible des personnages, des variations dans le rythme auquel avance le développement de l'histoire. Pour *Les jardins de Samira*, bien qu'il s'agisse d'un scénario suivant ce modèle classique d'écriture, le rythme du développement de l'histoire et les climaxes ont été déterminés sans adhérer aux exigences de McKee (dans le nombre de climaxes et le rythme de l'histoire).

Quinze films ayant bénéficié de l'avance sur recettes ont eu des Têtes d'affiche au casting. *J'ai vu tuer Ben Barka* et *Casanegra* ont eu des acteurs qui ont eu quelques apparitions même s'ils ne sont pas encore, au moment de la sortie du film, des têtes d'affiche. Dans des rôles moins importants, *Casanegra* a eu des têtes d'affiche ce qui aurait compensé l'absence de vedettes dans les premiers rôles.

Sur le plan technique, les films marocains sont obligés de s'incliner devant les exigences du CCM dans le recrutement des chefs de poste, obligatoirement détenteurs de cartes professionnelles, afin d'avoir l'autorisation de tournage. Ces exigences du CCM font augmenter la qualité technique du film et poussent vers sa réussite technique. Les compétences de plusieurs chefs de poste font améliorer les prestations techniques pour ne plus avoir la réussite comme objectif mais plutôt une performance de hauts talents dans l'ambiance sonore et dans l'image et les lumières et les cadres pris pour illustrer chaque moment de chaque séquence du film. À

la tête des films ayant eu ce niveau de qualité technique se présente *Casanegra*, et puis *Où vas-tu Moshé ?*

La majorité des films ayant obtenu l'avance sur recettes durant ces deux ans parlent de thèmes qui font l'actualité au Maroc, à l'exception des films *Ici et là* et *Les Anges de Satan*.

Tableau 1 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.⁵⁴

Année du fonds d'aide	Année de sortie	Titre	Genre	Thème	Histoire	Casting	Technique
2004	2004	<i>Ici et là</i>	Drame	Négatif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2007	<i>Tissé de Main et d'Etoffe</i>	Drame	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2004	<i>J'ai vu tuer Ben Barka</i>	Politique	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec quelques parutions	Hauts Talents
2005	2007	<i>Ou vas-tu Moshé ?</i>	Politique	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2005	<i>Elle est hypertendu et diabétique...</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2013	<i>Kanyamakan</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2006	<i>What a wonderful world</i>	Thriller	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2005	2007	<i>Les anges de satan</i>	Historique	Négatif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2005	2007	<i>Les jardins de Samira</i>	Drame	Positif	Simple	Têtes d'affiches	Réussi
2005	2007	<i>Kherboucha</i>	Historique	Positif	Normes Mc Kee	Jeunes peu connus	Hauts Talents
2004	2006	<i>Wake up Morocco</i>	Biographie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2007	<i>La beauté éparpillée</i>	Historique	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2005	2008	<i>Islamour</i>	Historique	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2005	2008	<i>Number one</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2004	2007	<i>Deux femmes sur la route</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2005	2006	<i>Abdou chez les Almohades</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2005	2008	<i>Casanegra</i>	Thriller	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec quelques parutions	Hauts Talents
2005	2008	<i>Amours voilés</i>	Romantique	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2005	Annulé	<i>La légende d'Arhaz</i>					
2005	Annulé	<i>Les larmes d'argent</i>					
2005	Annulé	<i>Retour à Fes</i>					

⁵⁴ Le changement des couleurs des cases est fait essentiellement pour remarquer des variations d'une année d'octroi du fonds à l'autre, mais aussi pour faire remarquer des changements concernant d'autres données comme le modèle d'écriture de l'histoire dans ce tableau, ou bien les variations dans le casting.

2. Les facteurs extrinsèques

Parmi les films qui ont eu l'avance sur recettes, trois ont eu des litiges importants : *J'ai vu tuer Ben Barka*, *Où vas-tu Moshé ?*, *La beauté éparpillée*. *J'ai vu tuer Ben Barka* a eu un litige entre les deux réalisateurs. Sur l'affiche marocaine, seul le réalisateur marocain est mentionné, et sur les affiches internationales, seul le nom du réalisateur français est présent. *Où vas-tu Moshé ?* est un film qui a bénéficié d'une vente internationale. La société de production n'arrive pas à suivre l'état des ventes du distributeur international pour en déduire la part marocaine. *La beauté éparpillée* a eu des moments un peu difficiles au tournage vu le retard de la quatrième tranche, ce qui a provoqué l'interruption du tournage pendant un certain temps.

Cinq films parmi ceux qui ont eu l'avance sur recettes ont été doublés en une langue étrangère. Il s'agit des films *Casanegra*, *Number One*, *Wake-up Morocco*, *Où vas-tu Moshé ?*, *J'ai vu tuer Ben Barka*. Il est important de noter que ces films ont eu également des distributeurs internationaux.

Tous les films ont été piratés à l'exception de *Casanegra*, *Number one*, *Amours voilés*, *Les Jardins de Samira*. Ils ont été mis gratuitement en ligne.

La presse marocaine a manqué de marquer la sortie des films : *Deux femmes sur la route*, *Abdou chez les Almohades*, *La Beauté éparpillée*, *Kanyamakan*, *Elle est diabétique hypertendue...* *J'ai vu tuer Ben Barka*, *Tissé de main et d'étoffe* et *Ici et là*. La télévision n'a préacheté que huit films, et par conséquent seuls ces huit films ont bénéficié de spots publicitaires à la télévision marocaine. La présence d'affiches dans les avenues des villes est une tradition pratiquée pour toutes les sorties de films à l'exception de *Ici et là*, *Tissé de main et d'étoffe*, *Elle est hypertendue et diabétique* et *Islamour*.

Tableau 2 : Synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant AVR en 2004-2005.

Année du fonds d'aide	Année de sortie	Titre	Litige	Doublage	Com. presse	Com. TV	Com. affiches	Com.	Piratage
2004	2004	<i>Ici et là</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2004	2007	<i>Tissé de Main et d'Etoffe</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2004	2004	<i>J'ai vu tuer Ben Barka</i>	OUI	OUI	NON	NON	OUI	3	OUI
2005	2007	<i>Ou vas-tu Moshé ?</i>	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	2	OUI
2004	2005	<i>Elle est hypertendu et diabétique...</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	2	OUI
2004	2013	<i>Kanyamakan</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2004	2006	<i>What a wonderful world</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	3	OUI
2005	2007	<i>Les anges de satan</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	2	OUI
2005	2007	<i>Les jardins de Samira</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	2	NON
2005	2007	<i>Kherboucha</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2004	2006	<i>Wake up Morocco</i>	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	2	OUI
2004	2007	<i>La beauté éparpillée</i>	OUI	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2005	2008	<i>Islamour</i>	NON	NON	NON	OUI	NON	3	OUI
2005	2008	<i>Number one</i>	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	1	NON
2004	2007	<i>Deux femmes sur la route</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	1	OUI
2005	2006	<i>Abdou chez les Almohades</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	1	OUI
2005	2008	<i>Casa negra</i>	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	1	NON
2005	2008	<i>Amours voilés</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	NON
2005	Annulé	<i>La légende d'Arhaz</i>							
2005	Annulé	<i>Les larmes d'argent</i>							
2005	Annulé	<i>Retour à Fes</i>							

3. Facteurs financiers de production

Tous les films étudiés ont bénéficié de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique marocaine.

Tous les films ont été préachetés par la télévision nationale⁵⁵ à l'exception d'*Ici et là*, *Tissé de main et d'étoffe*, *J'ai vu tuer Ben Barka*, et *Où vas-tu Moshé ?*, *Les Anges de Satan*, *Les Jardins de Samira*, *Islamour*. Le cahier de charge de la SNRT⁵⁶ oblige l'implication de la chaîne de télévision nationale dans la production cinématographique en préachétant les films ayant bénéficié de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique nationale. La chaîne procède néanmoins à une sélection des films cinématographiques qu'elle préachète, afin de respecter les critères de base de la HACA⁵⁷. Un produit audiovisuel doit suivre ces critères pour être autorisé à passer à la télévision marocaine comme : l'absence de pratiques sexuelles dans la thématique centrale d'un film⁵⁸, ne pas rentrer dans des polémiques religieuses ou critiques de religions⁵⁹, et finalement ne pas parler de polémiques politiques⁶⁰.

Tous les films qui ont bénéficié de l'avance sur recettes ont eu une sortie nationale.

Parmi les dix-huit films qui ont eu l'avance sur recettes, cinq ont eu des fonds internationaux : *J'ai vu tuer Ben Barka*, *Où vas-tu Moshé ?* *What a wonderful world*, *Number One*, *Casanegra*. De ces dix-huit films, six ont eu une sortie en dehors du territoire marocain : *J'ai vu tuer Ben Barka*, *Où vas-tu Moshé ?* *What a wonderful world*, *Number One*, *Casanegra* et *Wake-up Morocco* ; et quatre ont eu des diffuseurs étrangers selon la confirmation de leurs réalisateurs : *Wake-up Morocco*, *Number One*, *What a wonderful World* et *Kanyamakan*. Aucun des films ayant bénéficié de l'avance sur recettes durant cette période n'est sorti en ligne.

⁵⁵ Première chaîne étatique, ou La Deuxième chaîne 2M semi-étatique.

⁵⁶ Société nationale de Radiotélévision.

⁵⁷ Haute autorité de contrôle de l'audiovisuel.

⁵⁸ L'exemple le plus marquant serait le film : *Les Jardins de Samira*.

⁵⁹ Tel est le cas des films *Les Anges de Satan*, *Islamour* et *Où vas-tu Moshé ?*

⁶⁰ Tel est le cas du film *J'ai vu tuer Ben Barka*.

Tableau 3 : synthèse des facteurs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.

Année Fonds aide	Année	Titre	Av. recettes CCM	Achat télé	Fonds inter.	Distri. nationale	Distri étranger	Vente diffuseurs inter	Vente en ligne
2004	2004	<i>Ici et là</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2004	2007	<i>Tissé de Main et d'Etoffe</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2004	2004	<i>J'ai vu tuer Ben Barka</i>	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2005	2007	<i>Ou vas-tu Moshé ?</i>	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2004	2005	<i>Elle est hypertendu et diabétique...</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2004	2013	<i>Kanyamakan</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
2004	2006	<i>What a wonderful world</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2005	2007	<i>Les anges de satan</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2007	<i>Les jardins de Samira</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2007	<i>Kherboucha</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2004	2006	<i>Wake up Morocco</i>	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON
2004	2007	<i>La beauté éparpillée</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2008	<i>Islamour</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2008	<i>Number one</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2004	2007	<i>Deux femmes sur la route</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2006	<i>Abdou chez les Almohades</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2008	<i>Casa negra</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2005	2008	<i>Amours voilés</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	Annulé	<i>La légende d'Arhaz</i>							
2005	Annulé	<i>Les larmes d'argent</i>							
2005	Annulé	<i>Retour a Fes</i>							

4. *Les calculs financiers*

Le montant de l'avance sur recettes cette année-là a commencé à partir de 2 millions de dirhams dont ont bénéficié *Les Anges de Satan* et *Amours voilés*, jusqu'à 4 millions de dirhams dont a bénéficié *What a Wonderful World*. Deux films ont eu 3 millions de dirhams : *Où vas-tu Moshé ?* et *Kherboucha*. Et deux films ont eu 3,2 millions de dirhams, il s'agit des films *Wake-up Morocco* et *Abdou chez les Almohades*.

Tous les films ayant bénéficié de l'avance sur recettes durant ces deux ans ont eu toutes les tranches débloquées par le service de gestion du fonds de soutien à la production cinématographique.

Quatre films ont eu un nombre d'entrées très faible, moins de mille entrées. Il s'agit des films : *Ici et là*, *Tissé de main et d'étoffe*, *J'ai vu tuer Ben Barka* et *Elle est diabétique et hypertendue...*

Quatre autres films ont eu un nombre d'entrées faible ne dépassant pas les dix mille. Il s'agit des films *What a Wonderful World*, *Les Anges de Satan*, et *Kherboucha*.

Trois films ont eu au-delà de cent mille entrées. Il s'agit d'*Amours voilés* avec 179 341 entrées, *Abdou chez les Almohades* avec 148 262 entrées, et *Casanegra* avec 214 473 entrées.

Ces trois films ont eu un ratio positif calculant le retour financier du montant débloqué de l'avance sur recettes sur la chaîne industrielle cinématographique. Pour *Abdou chez les Almohades*, sur les 3,7 de millions de dirhams débloqués, le film a eu 3 533 792 de dirhams de recettes en salles. Concernant *Casanegra*, le film a eu un montant d'avance sur recettes de 2,4 millions de dirhams et un montant de 5 630 504 de dirhams de recettes de sortie en salles. Pour le film *Amours voilés*, il a eu 5 009 223 dirhams de recettes de sortie en salles, sachant que le montant investi dans le PPP était de 2 millions de dirhams.

Tableau 4 : synthèse des calculs financiers des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.

Année Fonds aide	Année	Titre	Avance sur recettes	Reliquat	Tranches débloquées	Entrées	Recettes	Ratio	Part producteur et ayants droit
2004	2004	<i>Ici et là</i>	3,6	0	3,6	672	6434	-1	1286,8
2004	2007	<i>Tissé de Main et d'Etoffe</i>	3,5	0	3,5	275	8712	-1	1742,4
2004	2004	<i>J'ai vu tuer Benbarka</i>	2,5	0	2,5	390	6434	-1	1286,8
2005	2007	<i>Ou vas-tu moshé ?</i>	3	0	3	15909	360701	-1	72140,2
2004	2005	<i>Elle est hypertendu et diabétique...</i>	2,5	0	2,5	852	11679	-1	2335,8
2004	2013	<i>Kanyamakan</i>	3,7	0	3,7	23 643	931650	-1	186330
2004	2006	<i>What a wonderful world</i>	4	0	4	9822	165622	-1	33124,4
2005	2007	<i>Les anges de satan</i>	2	0	2	1957	21967	-0,99	4393,4
2005	2007	<i>Les jardins de Samira</i>	2,2	0	2	37721	956280	-0,97	191256
2005	2007	<i>Kherboucha</i>	3	0	3	9191	261566	-0,91	52313,2
2004	2006	<i>Wake up Morocco</i>	3,2	0	3,2	15780	373972	-0,88	74794,4
2004	2007	<i>La beauté éparpillée</i>	3,5	0	3,5	19549	445408	-0,87	89081,6
2005	2008	<i>Islamour</i>	2,1	0	2,1	12693	302234	-0,85	60446,8
2005	2008	<i>Number one</i>	2,5	0	2,5	31428	727423	-0,71	145484,6
2004	2007	<i>Deux femmes sur la route</i>	2,5	0	2,5	37857	999012	-0,6	199802,4
2005	2006	<i>Abdou chez les Almohades</i>	3,2	0	3,2	148262	3533792	0,1	706758,4
2005	2008	<i>Casanegra</i>	2,4	0	2,4	214473	5630504	1,35	1126100,8
2005	2008	<i>Amours voilés</i>	2	0	2	179341	5009223	1,50	1001844,6
2005	Annulé	<i>La légende d'Arhaz</i>							0
2005	Annulé	<i>Les larmes d'argent</i>							0
2005	Annulé	<i>Retour a Fes</i>							0

c) Les films annulés

Les Larmes d'argent : un film qui n'a jamais vu le jour. Ce projet de film de Mourad Boussif a bénéficié d'une avance sur recettes de trois millions de dirhams, mais il a été privé des troisième et quatrième tranches. La troisième est débloquée avant la fin du tournage, en présentant les justificatifs des dépenses lors du tournage des deuxième et première tranches. Quant à la quatrième tranche, elle est débloquée après visionnage du film fini.

Retour à Fès : un projet de film qui a bénéficié de l'avance sur recettes de 2,9 millions de dirhams. Ce film n'a pas été fait à cause du décès du réalisateur. N'ayant pas la possibilité de chercher un autre réalisateur pour le film, sachant que le fonds est octroyé à la société de production MPROD sur la base d'un scénario avec son réalisateur Idriss Karim, le film a été annulé.

La Légende d'Arhaz : présenté à la commission du fond de soutien à la production cinématographique par la boîte de production Ali'n Production, le film de Nabyl Ayouch a bénéficié d'une avance sur recettes de 2.8 millions de dirhams, mais ce projet n'a jamais vu le jour. Il a été annulé par Nabyl Ayouch (Réalisateur et producteur du film) pour fonds insuffisants.

d) Bilan des résultats de cette commission 2004-2005

Après deux ans de travail d'une commission à laquelle a été confiée la sélection de projets de films cinématographiques marocains dans lesquels l'État, à travers le centre cinématographique marocain, a participé à produire des films marocains, il est nécessaire de faire un récapitulatif, une synthèse des résultats de ces deux ans. Il s'agit de les lire sous différents angles permettant une vue plus élaborée des facteurs globaux afin d'évaluer la réussite des choix de cette commission ou le ralentissement du développement du cinéma marocain.

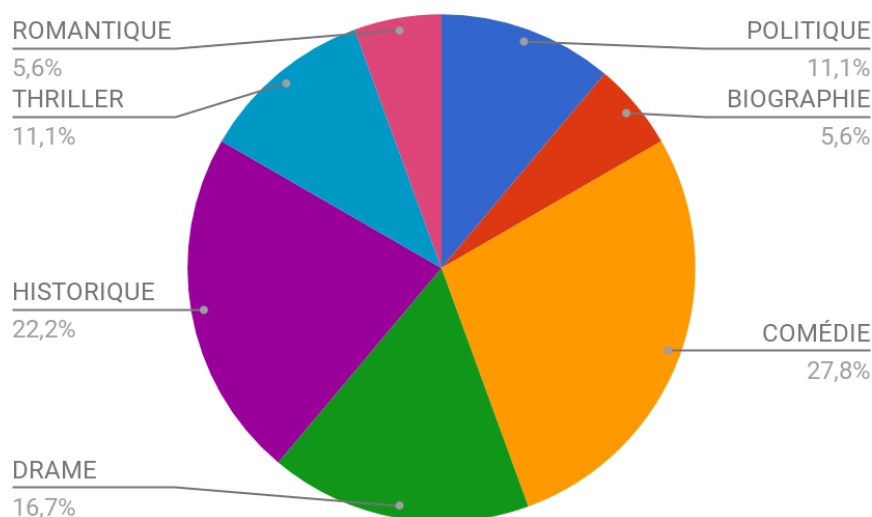
Dans cette analyse, nous commencerons par vérifier le pourcentage de films ayant obtenu des fonds dans chacun des genres, puis le pourcentage de films ayant eu des histoires bien écrites, et par conséquent quel pourcentage de films parmi eux ont eu des fonds internationaux, et ceux qui ont été préachetés par des diffuseurs. Des films ayant reçu d'autres fonds internationaux et des préachats de diffuseurs ont plus de chances d'avoir des têtes d'affiche à leur casting, et une meilleure communication. Ces deux derniers points (casting et une bonne communication) sont certainement aussi des facteurs directs de la réussite d'un film aussi bien que son genre et son histoire.

Il serait alors important de voir le nombre de films ayant eu un ratio : (recettes – montant de l'AVR)/montant de l'AVR) positif ou négatif. Et parmi les négatifs, de comprendre le niveau de perte à chaque fois qu'un des facteurs de réussite d'un film est éliminé.

Nous limitons les facteurs à l'histoire, le genre, le casting et la communication parce que tous les films marocains sont réussis techniquement grâce à l'obligation d'avoir des

professionnels du cinéma détenteurs de cartes professionnelles⁶¹ pour avoir une autorisation de tournage.

En analysant les données précédentes, nous voyons que l'avance sur recettes a été délivrée aux films dans les genres suivants :

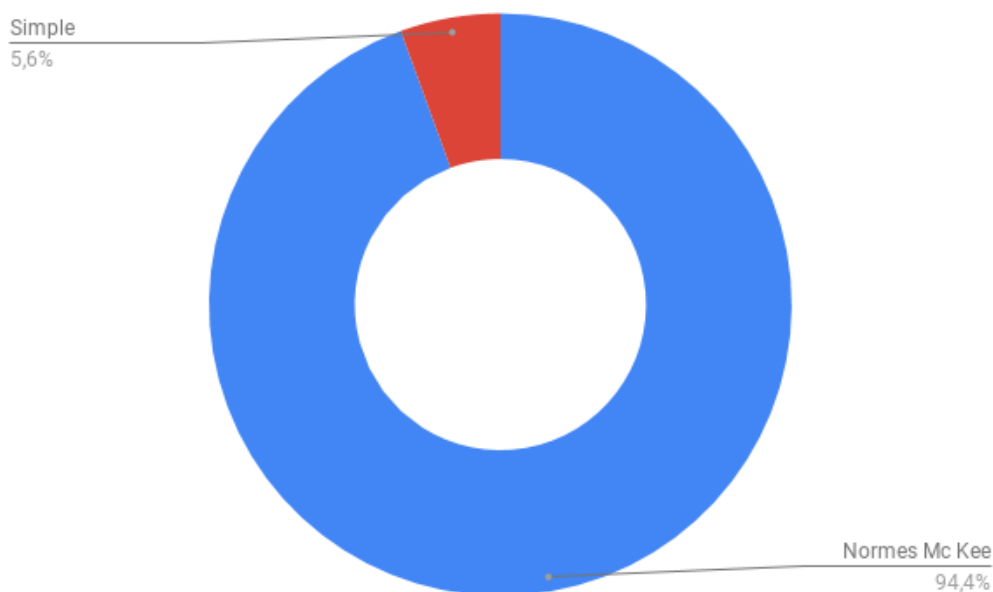


Graphique 1 : Pourcentage des films par genre, durant la période 2004-2005.

Nous remarquons que 5,6 % des films ayant obtenu l'avance sur recettes sont du genre romantique pour 11 % politique, 11 % thriller, 5,6 % biographie, 22,2 % historique, 16 % drame et 27,8 % comédie. Il est néanmoins intéressant, de notre point de vue, de marquer que la majorité des membres de cette commission du fonds d'aide sont des activistes qui ont vécu la période des années de plomb avec Hassan II ou qui ont vécu le militantisme des années du protectorat au Maroc. (Voir 02) Membres de la commission du fonds d'aide de 2004 à 2005.)

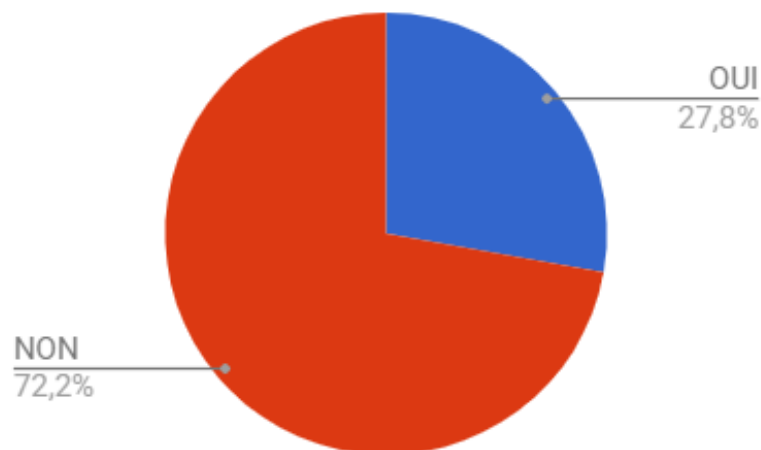
La majorité des histoires sont écrites selon le modèle classique en respectant les normes décrites par McKee dans son livre *The Story*, contre une minorité où l'histoire n'est pas assez développée, et respectant moins les exigences de McKee dans ce modèle classique :

⁶¹ Les cartes professionnelles sont obligatoires pour les chefs de poste.



Graphique 2 : Pourcentage des films ayant des histoires bien écrites ou simples durant la période 2004-2005.

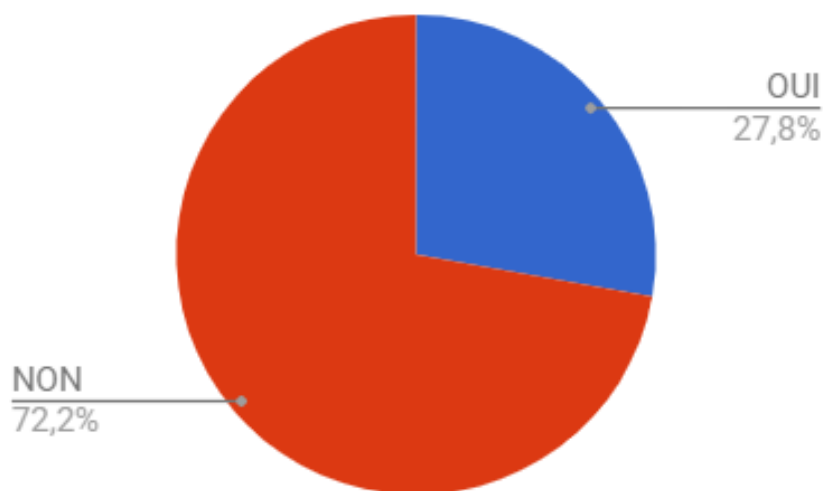
Parmi tous les films qui ont obtenu l'avance sur recettes, le pourcentage de ceux qui ont réussi à avoir des fonds internationaux est de 27 % comme le montre le graphique suivant :



Graphique 3 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux

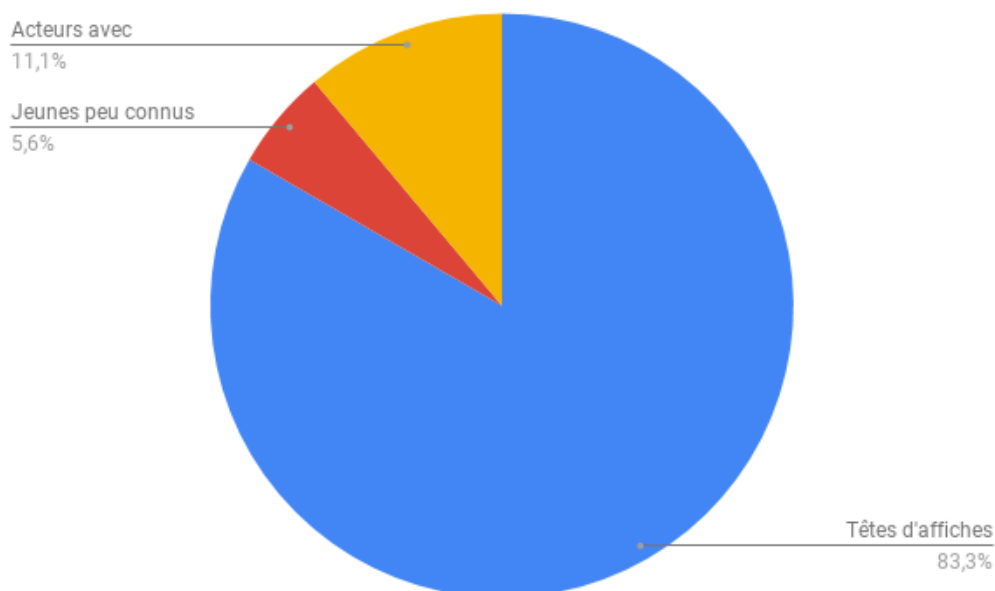
Il est important de mentionner que le bureau de promotion du cinéma marocain ne s'est développé comme il l'est actuellement qu'en 2007. C'est à partir de cette année-là que le nombre de personnels a augmenté et que sa structure lui permet un meilleur suivi des films sortis.

Le pourcentage des films qui ont été préachetés par la télévision marocaine parmi les films qui ont obtenu l'avance sur recettes est de 27,8 %.



Graphique 4 : Pourcentage des films ayant eu un préachat TV

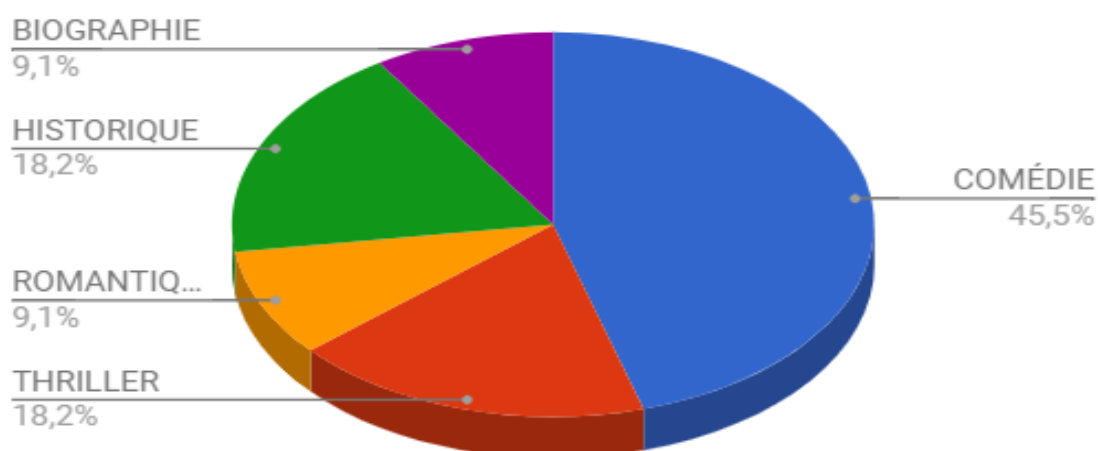
Afin de comprendre les raisons derrière ce faible taux, bien que les histoires soient bien écrites et de genres diversifiés, nous regarderons de plus près les facteurs importants pour la télévision marocaine : le casting et le genre.



Graphique 5 : Pourcentage des films ayant eu des têtes d'affiche au casting en 2004-2005.

83,3 % des films ont eu des têtes d'affiche dans les rôles principaux.

Concernant les genres, une grande majorité des films ayant bénéficié de l'avance sur recettes durant l'activité de cette commission sont politiques, historiques, biographiques et romantiques. J'aimerais préciser que la télévision marocaine, pour faire suite aux exigences de la HACA, n'a pas le droit de diffuser des films de fiction avec beaucoup de scènes très érotiques, ni parlant de polémiques politiques. La télévision n'a le droit de parler de politique qu'à travers des émissions politiques, produites en interne, où des représentants officiels viennent se prononcer, ou via bien la diffusion de séances parlementaires. Les films historiques parlant de politique doivent suivre la même règle.



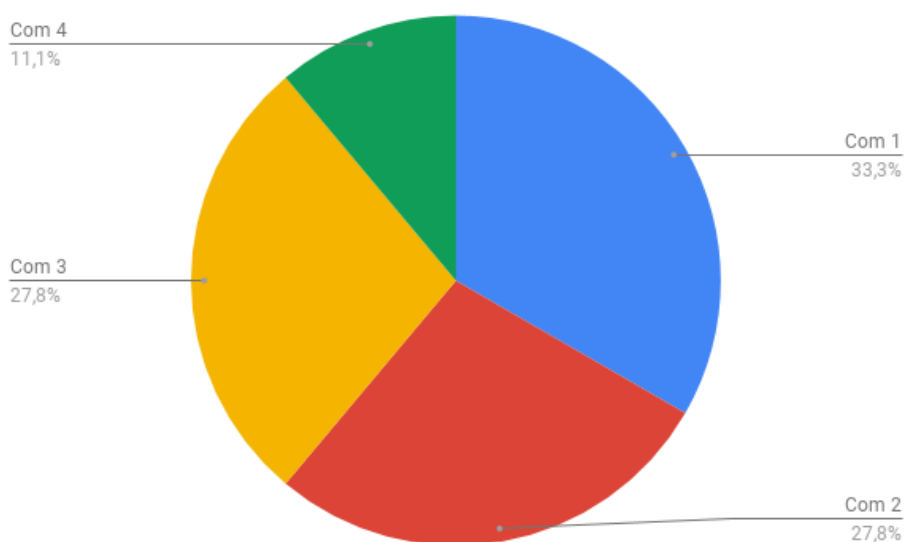
Graphique 6 : Pourcentage de films selon « chaque genre (comédie, drame, historique...) », qui ont été préachetés par la chaîne.

Le graphique ci-dessus montre que la chaîne avait une préférence pour les films de comédie en achetant 45 % de ceux-ci, et thrillers qui constituent 18,2 % des films préachetés parmi ceux ayant reçu l'avance sur recettes. 18 % de ces films sont du genre historique, 9,1 % biographiques, et 9,1 % sont romantiques.

Le fait de bénéficier de la quatrième tranche, et de préachat par la télévision permet d'améliorer les qualités intrinsèques et extrinsèques du film, et plus essentiellement de pouvoir bénéficier de têtes d'affiche au casting, et enfin d'avoir une bonne communication lors de la sortie du film. Les graphiques suivants montrent le pourcentage de films qui ont eu des têtes d'affiche et une bonne communication parmi ceux qui ont été préachetés et ceux qui ont eu d'autres fonds :

Les films qui ont eu la quatrième tranche et qui ont eu une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.

38,9 % ont eu une communication évaluée au niveau 1 ; 22,2 % ont eu une communication au niveau 2 ; et 27,8 % ont eu une communication au niveau 3. Pour les 11 % restants, la communication a été considérée comme absente, et donc au niveau 4.



Graphique 7 : Pourcentage des films qui ont eu la quatrième tranche et qui ont eu une communication au niveau 1.

Il est important de mentionner que tous les films durant cette période ont eu la quatrième tranche.

Le pourcentage des films qui ont été préachetés par des diffuseurs et qui ont eu une communication évaluée à 1 est de 61 %.

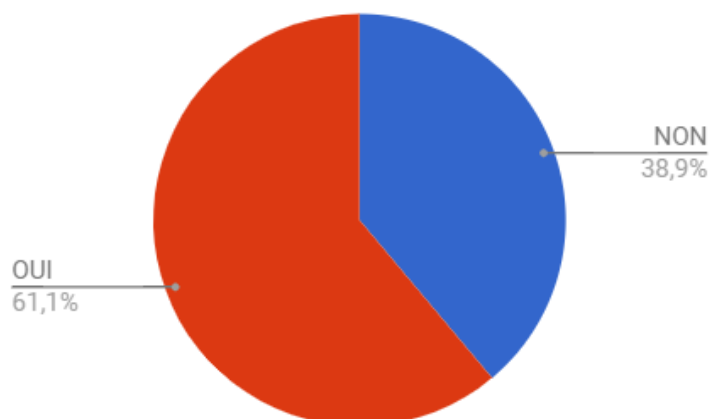
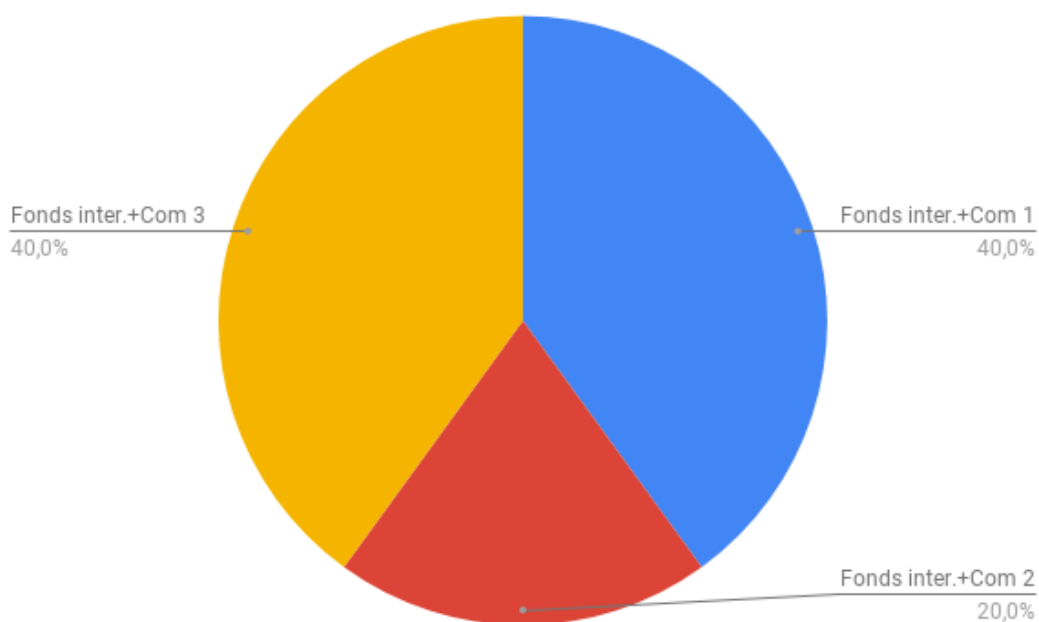


Figure 8 : Pourcentage des films préachetés par des diffuseurs avec une communication évaluée à 1.

Parmi tous les films qui ont eu d'autres fonds internationaux, quel pourcentage parmi eux ont-ils pu avoir une communication évaluée à 1, 2, 3, ou 4 :

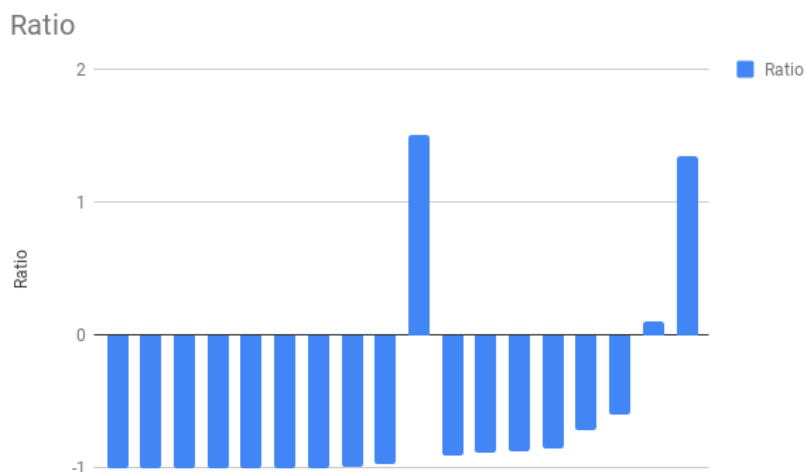


Graphique 9 : Pourcentage des films qui ont eu des fonds complémentaires et une bonne communication.

Pour avoir un aperçu global sur la rentabilité, je fais un graphique récapitulatif des ratios des $(\text{recettes} - \text{montant de l'avance sur recettes}) / \text{montant de l'avance sur recettes}$. Ensuite, je fais sortir les éléments intrinsèques marquants contenus dans les films qui ont le plus réussi.

Ce ratio là calcule le retour financier du montant investi par l'Etat sur l'ensemble des opérant dans la chaîne industrielle cinématographique.

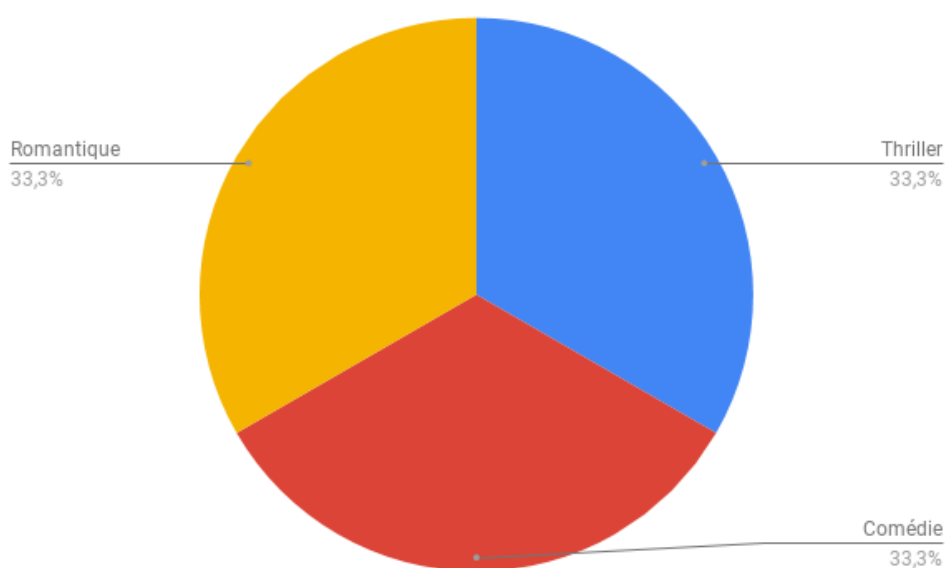
Voici les ratios des films bénéficiant du PPP durant cette période :



Graphique 10 : les ratios des films bénéficiant du PPP durant cette période

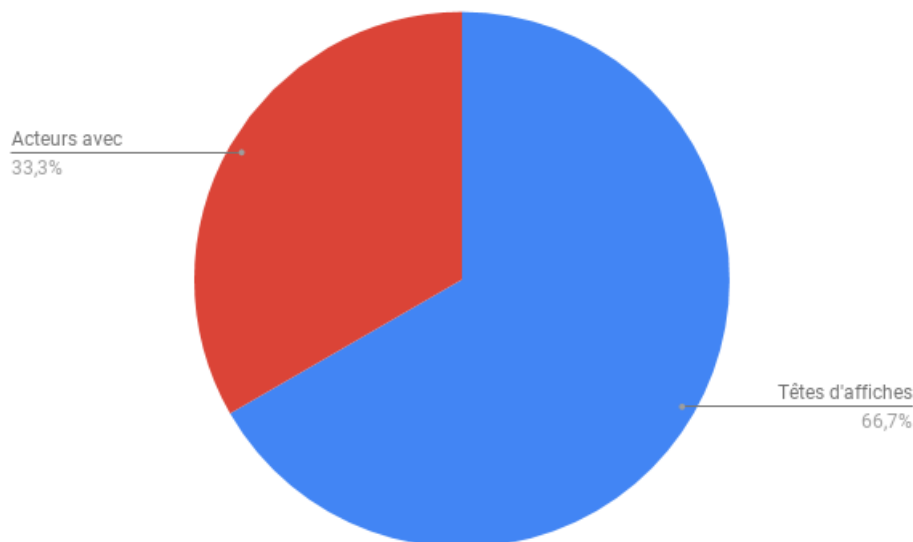
Parmi les films sortis ayant un ratio entre $-0,5$ et 0 , un seul film a eu une communication évaluée à 1 , c'est *Deux femmes sur la route*, qui est un film comportant des têtes d'affiche. Il s'agit d'une histoire de comédie écrite suivant les normes McKee.

Les films ayant eu un ratio de plus de 0 sont : *Abdou chez les Almohades*, *Amours voilés*, et *Casanegra*. *Casanegra* a eu une communication évaluée à 1 , aussi bien que *Abdou chez les Almohades*, et *Amours voilés*. Ils ont tous été préachetés par la télévision et d'autres fonds. Concernant les genres de ces films, ils sont répartis comme suit :



Graphique 11 : Pourcentage des films par genre (pour les films ayant un ratio positif).

Tous ces films ont des histoires écrites selon les normes McKee et des têtes d'affiche fort vendeuses, ou des acteurs qui ont eu quelques apparitions.



Graphique 12 : Casting des films ayant un ratio positif

Nous remarquons que pour ces films, la quatrième tranche a été débloquée.

Pourcentage de films sortis dont le montant de la part des producteurs et ayants droit est égal aux fonds débloqués par le fonds d'aide : 0%.

B. La période 2006-2007

1) Réglementation

Le seul changement durant cette période, en ce qui concerne le fonds de soutien à la production cinématographique, est le protocole d'accord entre le directeur du CCM, le directeur du groupement des auteurs, réalisateurs de cinéma au Maroc, et le président de la Chambre marocaine des producteurs de films établi le 14 octobre 2006. Ce protocole mentionne que le directeur du centre cinématographique national peut ordonner le déblocage d'une partie de la dernière tranche sur demande écrite et dûment justifiée de la société de production ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant production.

2) Les membres de la commission du fonds d'aide

Pour cette période, les membres de la commission du fonds de soutien à la production cinématographique viennent de milieux artistiques, littéraires ou professionnels différents. Ils sont surtout des militants politiques et sociaux ayant une grande notoriété au Maroc.

-Ahmed Boukous : président de cette commission, recteur de l'Institut royal de la langue amazigh et grand militant pour la reconnaissance de la langue amazighe en tant que langue nationale au Maroc, il a été professeur à la faculté des Lettres et des Sciences humaines à l'université de Rabat et enseignant en langue amazighe à l'Institut supérieur d'archéologie et du patrimoine depuis 1974. Ses principales publications sont :

- *Étude sociolinguistique de la prose soussie*, 1974 ;
Thèse de doctorat : Linguistique : Paris 5 : 1974, sous la dir. de Germaine Tillion ;
- *Langage et culture populaires au Maroc*, Casablanca : Dar Al-Kitab, 1977 ;
- *Phonotactique et domaines prosodiques en Berbère : parler Tachelhit d'Agadir, Maroc*, 1987, 2 vol.;
- Doctorat d'État : Linguistique : Paris 8 : 1987, sous la direction de Jean-Claude Chevalier ;
- *Dominance et différence : essais sur les enjeux symboliques au Maroc*, Casablanca : Le Fennec, 1999 ;
- *L'amazighe dans la politique linguistique et culturelle au Maroc*, centre Tarek Ibn Ziyad, Rabat, 2004 (en arabe) ;
- *Phonologie de l'amazighe*, publications de l'IRCAM, 2009 ;
- *Revitalizing the Amazigh Language : Stakes, Challenges, and Strategies*, Rabat : Publication de l'IRCAM, 2011 ;
- *Revitalisation de l'amazighe : défis, enjeux et stratégies*, Rabat : Publication de l'IRCAM, 2012⁶².

- Rahma Bourquia : directrice de l'Instance nationale d'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'enseignement, elle est la première femme présidente d'université (université Hassan II – Mohammedia) ainsi que la première femme membre de l'Académie du royaume. Elle a été doyenne de la Faculté des lettres à l'université Hassan II Mohammedia (février 1997 à avril 2002). Elle a également été membre de la commission consultative pour la réforme de la

62 Ahmed Boukouss, « CV du Recteur », <http://www.ircam.ma/?q=fr/node/27108>, consulté le 13 décembre 2017.

Moudawana et présidente de la commission en charge d'examiner les propositions relatives à la mise en place de l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination⁶³.

- Azzeddine Bennis : est né le 11 mai 1954, il est gérant d'entreprise.

- Khalil Hachimi Idrissi : Le nouveau directeur général de la MAP est diplômé de 3^e cycle de l'Institut de géographie de l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne, rédacteur en chef pendant de nombreuses années de l'hebdomadaire *Maroc Hebdo international*, M. Khalil Hachimi Idrissi a créé en l'an 2000 *Aujourd'hui le Maroc*, un quotidien francophone généraliste⁶⁴.

- Mohamed Chebaa est né le 1^{er} juillet 1963, c'est un grand artiste peintre et intellectuel. À cause de ses positions politiques et de son lien avec le mouvement communiste, il a été détenu avec ses camarades du mouvement Ila Al Amam.

- Narjis Rerhaye : Animatrice d'une émission de radio sur la chaîne Inter de Rabat et journaliste au journal *Libération*, elle est militante auprès de l'association démocratique des femmes du Maroc.

- Mohamed Tozy : Né en 1956, originaire de Casablanca où il fait ses études en sciences politiques à l'université Hassan I qu'il complète par un doctorat de l'université Aix-Marseille, il entame sa carrière universitaire dans ces deux universités, et a donné des cours dans plusieurs autres universités dans le monde. Ce politologue marocain est considéré par ses pairs comme spécialiste des mouvements religieux marocains. Il a écrit plusieurs livres, dont les plus connus sont :

- *Islam au quotidien* (Éditions Prologues/Marsam, Casablanca, 2007), en collaboration avec M. El Ayadi et H. Radik : une enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc ;
- *Usage de l'identité amazighe* (Annjah, Casablanca, 2006), en coll. avec H. Radik et A. Lakhsassi ;
- *La Méditerranée des anthropologues : Fractures, filiations, contiguïtés* (Maisonneuve et Larose, 2006) : direction de l'ouvrage avec Dionigi Albera ;

⁶³ Bourquia Rahma, <http://www.cndh-siel.ma/intervenants/rahma-bourquia/> consulté le 14 décembre 2017.

⁶⁴ Bio expresse de M. Khalil Hachimi Idrissi, nouveau directeur général de la MAP, 27 juin 2011, <http://www.actu-maroc.com/bio-express-de-m-khalil-hachimi-idrissi-nouveau-directeur-general-de-la-map/>

- *Monarchie et islam politique au Maroc* (Presses de Sciences Po, 1997) : ouvrage réédité en 2000 avec une postface sur l'avènement de Mohammed VI⁶⁵.

- Abderrahmane Badri : Dramaturge, directeur de l'école de l'actorat : Lysadac.

- Khalil El Alami Idrissi : Lire 00 ci-dessus 2) Membres de la commission du fonds d'aide de 2004 à 200.

- Mustapha Stitou : Lire 00 ci-dessus 2) Membres de la commission du fonds d'aide de 2004 à 200.

- Thami Oulbacha : Représentant du ministère des Finances.

Cette commission est composée majoritairement de personnalités ayant milité pendant longtemps pour la construction d'un Maroc moderne et surtout des institutions démocratiques du pays. Leurs choix de films ont été directement affectés par ce vécu. Les votes ont été favorables pour les films de militantisme politique et pour l'émancipation féminine.

3) Les films ayant obtenu l'avance sur recettes

En 2006, le secrétariat du fonds d'aide a réceptionné 33 projets de longs-métrages candidatant à l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique nationale. Ceux à qui a été octroyée l'avance sur recettes par la commission du fonds d'aide sont onze, dont un est annulé.

En 2007, le secrétariat du fonds d'aide a réceptionné 23 projets de longs-métrages candidatant à l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique nationale. La commission a octroyé l'avance sur recettes à onze films.

a) Les films produits en PPP durant cette période

Le temps des camarades (de Mohamed Chrif Tribak). Un film illustrant le vécu de jeunes étudiants à la faculté durant les années quatre-vingt-dix devant des mouvements islamistes qui s'introduisaient de plus en plus parmi les étudiants.

En attendant Pasolini (de Daoud Oulad Siyed). C'est une histoire très touchante sur le cinéma vécu par un figurant qui attend de voir son idole Pasolini, qui en réalité est déjà mort depuis longtemps.

⁶⁵ Mohamed Tozi, Biblio monde Bibliographies, <http://www.bibliomonde.com/auteur/mohammed-tozy-36.html>.

Tu te souviens d'Adil (de Mohamed Zineddaine). Une histoire autour de l'amitié.

Tamazighte Oufella (de Mohamed Mernich). Une histoire de fiction parlant des contestations dans un village isolé pour la construction d'une route.

Le Vélo (de Hamid Faridi). Ce long-métrage parle de la peur que pourrait avoir un père par rapport à ses filles après sa mort, et de la position des filles devant l'héritage.

Kandisha (de Jérôme Cohen-Olivar). Sorti en 2008, cette production correspond à un genre très spécial, situé entre le film d'horreur et le drame social. L'histoire de ce film utilise le mythe très populaire d'une créature de l'au-delà, Kandisha, pour parler de violence et de répression conjugale. C'est un film parlant du vécu de la femme réprimée et effrayée par les créatures de l'au-delà, en particulier Kandisha, dont l'intervention pour tuer le mari va sauver la femme de ses griffes.

Ahmed Gassiaux (d'Ismael Said). Un film nationaliste qui met en scène la relation entre les Marocains et le Protectorat français au Maroc durant les années quarante. L'histoire d'un orphelin recueilli et élevé par un lieutenant, et qui sent surgir en lui un sentiment nationaliste.

Adieu mères (de Mohamed Ismail). Un film illustrant le déchirement vécu dans la société marocaine à la suite de l'exode des juifs marocains vers Israël. Un film très riche en émotion avec beaucoup d'amour, de larmes, de déchirements...

Itto Titrit (de Mohamed Oumouloud Abbazi). Ce film illustre une période du Maroc entre 1953 et 1956, au tout début de l'émancipation féminine, dans le combat de la petite Itto Titrit qui rêve de briser les tabous qui l'empêchent d'accéder à l'école, au savoir et à sa liberté.

Les Cris de jeunes filles hirondelles (de Moumen Smihi). Ce film illustre le vécu de la ville de Tanger en 1955, dans l'histoire d'un jeune homme en quête d'amour. Une production sensuelle et riche en images d'une ville marocaine avec une population internationale très importante, et une grande ouverture humaine.

Histoire d'un lutteur mchaouchi (de Mohamed Ahed Bensouda). Ce film historique parle d'un lutteur mchaouchi qui s'aventure pour conquérir l'amour de sa bien-aimée Saadia.

Majid (de Nassim Abbazi). Ce film parle de la situation de l'enfance dans les villes de Mohammedia et de Casablanca.

Agadir Bombay (de Myriam Bakir). Ce film raconte la belle histoire d'une passionnée de comédies musicales, particulièrement indiennes, qui s'aventure dans la ville balnéaire d'Agadir.

Française (de Souad EL Bouhati). Ce film décrit le déchirement d'une petite fille entre le Maroc, le pays de ses parents, et la France, son pays. Il s'agit d'une coproduction internationale touchant le problème de l'immigration dans l'autre sens, de la France vers le Maroc.

L'enfant Cheikh (de Hamid Bennani). Un film qui parle d'une histoire d'amour entre un jeune Cheikh et sa bien-aimée dans une tribu de l'Atlas. Il n'a pas été complètement tourné.

Pégase (de Mohamed Mouftakir). Un film très original, invitant le spectateur à vivre le traumatisme d'une jeune femme victime de l'inceste et sa relation avec sa fille/sœur. Un film parlant de la perturbation interne dans la tête de cette victime de l'inceste.

Destins croisés (de Driss Chouika). Un film parlant de quatre jeunes garçons et quatre jeunes filles, tous étudiants durant les années quatre-vingt, et tous camarades et complices dans des mouvements politiques. Ils se sont séparés, et 20 ans plus tard, ils se retrouvent ensemble dans une seule maison en réponse à des invitations qu'ils ont reçues d'un inconnu. Ils partagent leurs souvenirs et se racontent ce qu'ils ont vécu durant les années où ils ne se sont pas vus.

Larbi Ben M'Barek (de Driss Mrini). Il s'agit d'une biographie du grand Larbi Ben M'Barek, le joueur de football légendaire.

Mighiss (de Jamel Belmejdoub). Le mot *mighiss* en rifain, dialecte amazigh du nord du Maroc, veut dire intelligent et audacieux. Ce film raconte une histoire du Rif durant l'occupation espagnole, plus précisément en 1921 après la défaite des Espagnols lors de la célèbre bataille *Dhar Ubaran*, du combat entre l'armée espagnole et les villageois qui s'est terminé par la victoire des villageois.

Les Enfants terribles de Casablanca (d'Abdelkrim Derkaoui). Le combat d'un jeune diplômé pour travailler et gérer l'entreprise entre toutes les pratiques malsaines dans le monde des affaires de Casablanca. Il réussira à mettre sur les rails plusieurs jeunes artistes autant dans le domaine de l'art plastique que cinématographique.

b) Analyse des films produits en PPP par cette commission

1. Facteurs intrinsèques

Le genre prédominant dans les résultats des films bénéficiant de l'avance sur recettes avec cette commission est l'historique pour huit films. Il est suivi par le genre drame social pour sept autres films dont *Pégase* qui est considéré par des collègues comme un film psychologique traitant du malaise interne vécu par une victime de l'inceste. Quatre autres films ont des genres différents : un fantastique, un biographique, un romantique et une comédie.

Trois des films ont des thèmes qui ne font pas partie des débats d'actualité des Marocains. Il s'agit d'*Ahmed Gassiaux*, *Destins Croisés* et *Pégase*.

Tous les scénarios des films sont écrits selon le modèle classique. Douze films sur les vingt ont des histoires qui respectent les normes de McKee. Les huit autres films sont moins respectueux des exigences de McKee.

Huit films ont un casting avec des jeunes peu connus dans leurs premiers rôles. Quatre films ont eu des acteurs avec quelques apparitions dans leurs premiers rôles. Et huit films ont eu un casting avec des têtes d'affiche.

Grâce aux exigences du CCM à engager des techniciens détenteurs de cartes professionnelles, la qualité de la prise d'images et la prise de son ainsi que le montage sont réussis pour tous les films. Cinq films sont d'un haut niveau artistique dans le travail d'expression des lumières et des plans de prise d'images, la finesse dans la sélection des sons pris, aussi bien que dans la qualité du montage.

Tableau 5 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiants de l'AVR en 2006-2007

Année du fonds d'aide	Année de sortie	Titre	Genre	Thème	Histoire	Casting	Technique
2006	2008	<i>Itto Titrit</i>	HISTORIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Jeunes connus peu	Hauts Talents
2006	2008	<i>Tamazight Oufella</i>	SOCIAL	Positif	Simple	Jeunes connus peu	Réussi
2007	2008	<i>Française</i>	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs quelques parutions avec	Hauts Talents
2007	2009	<i>Mighiss</i>	HISTORIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Jeunes connus peu	Réussi
2006	2009	<i>Le Vélo</i>	DRAME	Positif	Simple	Jeunes connus peu	Réussi
2006	2009	<i>Ahmed Gassiaux</i>	HISTORIQUE	Négatif	Normes Mc Kee	Jeunes connus peu	Réussi
2007	2010	<i>Les enfants terribles de Casablanca</i>	DRAME	Positif	Simple	Jeunes connus peu	réussi
2007	2009	<i>Destins croisée</i>	HISTORIQUE	Négatif	Simple	Jeunes connus peu	Réussi
2007	2008	<i>Pégase</i>	DRAME	Négatif	Simple	Têtes d'affiches	Réussi
2007	2010	<i>Agadir Bombay</i>	DRAME	Positif	Simple	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2006	2008	<i>Kandisha</i>	FANTASTIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2006	2007	<i>En attendant Pasolini</i>	COMÉDIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2007	2011	<i>Larbi Ben M'Barek</i>	BIOGRAPHIE	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs quelques parutions avec	réussi
2007	2012	<i>L'enfant cheikh</i>	HISTORIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2006	2008	<i>Le temps des camarades</i>	HISTORIQUE	Positif	Simple	Jeunes connus peu	Réussi
2006	2008	<i>Tu te souviens d'Adil</i>	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2007	2009	<i>Histoire D'un Lutteur Mchaouchi</i>	HISTORIQUE	Positif	Simple	Têtes d'affiches	Réussi
2006	2007	<i>Adieu mères</i>	ROMANTIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2007	2010	<i>Majid</i>	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs quelques parutions avec	Réussi
2006	2008	<i>Les cris de jeunes filles hirondelles</i>	HISTORIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs quelques parutions avec	Réussi
2006	Annulé	<i>Al Bayra</i>					
2007	Annulé	<i>Perte d'équilibre</i>					

2. Les facteurs extrinsèques

L'Enfant cheikh est le seul film qui a eu des litiges handicapant sa fin et par conséquent sa sortie. Avec justesse, et bien que le scénario original du film n'ait pas été tourné en totalité, le réalisateur conjointement avec son monteur ont réussi à monter une version du film présentable au public.

Aucun des films ayant obtenu l'avance sur recettes durant la période de cette commission n'a été doublé à l'exception de *Larbi Ben Mbarek*. Il est important de noter qu'aucun autre film n'a eu de fonds internationaux ni de distributeurs à l'extérieur du Maroc.

La presse a prêté attention à six films parmi les vingt sortis. Il s'agit du film *Mighiss*, *Les Enfants terribles de Casablanca*, *Destins croisés*, *Pégase*, *Larbi Ben Mbarek*, *Histoire d'un lutteur mchaouchi*. Uniquement cinq films ont bénéficié de passages de leurs spots publicitaires à la télévision. Il s'agit des films : *Agadir Bombay*, *Majid*, *Adieu mères*, *Histoire d'un lutteur mchaouchi*, *Tu te souviens d'Adil* et *Larbi Ben Mbarek*. Neuf parmi ces films n'ont pas eu de présence de leurs affiches sur les avenues des villes lors de leur sortie. Il s'agit des films : *Itto Itrit*, *Tamazight Oufella*, *Française*, *Mighiss*, *Le vélo*, *Ahmed Gassiaux*, *Agadir Bombay*, *En attendant Pasolini*, et *Les Cris de jeunes filles hirondelles*. En Gros, six films n'ont bénéficié ni de passages de leurs sports à la télévision, ni d'affiches sur les avenues principales lors de leur sortie, ni de l'attention de la presse. Il s'agit des films : *Itto Itrit*, *Tamazight Oufella*, *Française*, *Ahmed Gassiaux*, *En attendant Pasolini*, *Les Cris de jeunes filles hirondelles*.

Tous les films courent le risque du piratage à l'exception de ceux qui sont déjà en ligne, ou de ceux qui ne sont disponibles sur aucun support pour le public. Les films qui ne courent pas ce risque sont : *Ahmed Gassiaux*, *Les Enfants terribles de Casablanca*, *En attendant Pasolini*, et *Tamazight Oufella*.

Tableau 6 : synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiants de l'AVR en 2006-2007

Année du fonds d'aide	Année de sortie	Le Film	Litige	Doublage	Com. presse	Com. TV	Com. affiches	Com.	Piratage
2006	2008	<i>Itto Titrit</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2006	2008	<i>Tamazight Oufella</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	NON
2007	2008	<i>Française</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2007	2009	<i>Mighiss</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	3	OUI
2006	2009	<i>Le Vélo</i>	NON	NON	NON	NON	NON	3	OUI
2006	2009	<i>Ahmed Gassiaux</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	NON
2007	2010	<i>Les enfants terribles de Casablanca</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	3	NON
2007	2009	<i>Destins croisée</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	3	OUI
2007	2008	<i>Pégase</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	3	OUI
2007	2010	<i>Agadir Bombay</i>	NON	NON	NON	OUI	NON	2	OUI
2006	2008	<i>Kandisha</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2006	2007	<i>En attendant Pasolini</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	NON
2007	2011	<i>Larbi Ben M'Barek</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2007	2012	<i>L'enfant cheikh</i>	OUI	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2006	2008	<i>Le temps des camarades</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2006	2008	<i>Tu te souvien d'Adil</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	1	OUI
2007	2009	<i>Histoire D'un Lutteur Mchaouchi</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2006	2007	<i>Adieu mères</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2007	2010	<i>Majid</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	1	OUI
2006	2008	<i>Les cris de jeunes filles hirondelles</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2006	Annulé	<i>Al Bayra</i>							
2007	Annulé	<i>Perte d'équilibre</i>							

3. Facteurs financiers de production

Bénéficiaire de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique est un atout considérable permettant le début de la concrétisation du projet du film. Pour les films qui en ont bénéficié durant ces deux ans, uniquement dix ont été préachetés par la télévision.

Un seul a eu des fonds complémentaires de l'étranger, c'est *Larbi Ben Mbarek*. Les films qui n'ont pas bénéficié de préachat de la télévision marocaine sont : *Itto Itrit*, *Tamazight Oufella*, *Française*, *Le Vélo*, *Ahmed Gassiaux*, *Les Enfants terribles de Casablanca*, *Destins Croisés*, *Kandisha*, *L'Enfant cheikh*, et *Les cris de jeunes filles hirondelles*. Il est important de noter qu'*Itto Itrit* et *Tamazight oufella* sont des films amazighs, et à cette période, la chaîne Tamazight n'existait pas encore.

Tous les films cette année-là sont sortis sur le territoire marocain à l'exception de *Les Cris de jeunes filles hirondelles*. Concernant les sorties internationales, le film *Larbi Ben Mbarek* est le seul qui en a bénéficié. Aucun film n'a été vendu à un diffuseur étranger. Aucun ne se vend en ligne non plus.

Tableau 7 : synthèse des éléments financiers de production des films bénéficiants de l'AVR en 2006-2007 :

Année Fonds d'aide	Année	Titre	Av. sur recettes CCM	Achat TV	Fonds internationaux	Distri. nationale	Distri. étranger	Vente diffuseurs inter.	Vente en ligne
2006	2008	<i>Itto Titrit</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2006	2008	<i>Tamazight Oufella</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2007	2008	<i>Française</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2007	2009	<i>Mighiss</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2006	2009	<i>Le Vélo</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2006	2009	<i>Ahmed Gassiaux</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2007	2010	<i>Les Enfants terribles de Casablanca</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2007	2009	<i>Destins croisés</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2007	2008	<i>Pégase</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2007	2010	<i>Agadir Bombay</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2006	2008	<i>Kandisha</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2006	2007	<i>En attendant Pasolini</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2007	2011	<i>Larbi Ben M'Barek</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2007	2012	<i>L'Enfant cheikh</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2006	2008	<i>Le Temps des camarades</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2006	2008	<i>Tu te souviens d'Adil</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2007	2009	<i>Histoire d'un lutteur mchaouchi</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2006	2007	<i>Adieu mères</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2007	2010	<i>Majid</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2006	2008	<i>Les Cris de jeunes filles hirondelles</i>	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON

4. Analyse financière

Le montant de l'avance sur recettes durant cette période a commencé à partir de 1,9 million de dirhams dont a bénéficié *Tamazight Oufella*. *Destins croisés* a reçu 2 millions de dirhams, et 2,1 millions de dirhams est le montant dont ont bénéficié *Les Cris de jeunes filles hirondelles* et *Le temps des camarades*. *Le Vélo* a obtenu 2,3 millions de dirhams, alors que *La Française* a reçu 2,5 millions, comme *Agadir Bombay*. Trois films ont reçu 3 millions de dirhams. Il s'agit de *Majid*, *Tu te souviens d'Adil*, et *Ahmed Gassiaux*. *Pégase* a obtenu 3,2 millions, *Itto Itrit* 3,3 millions, et *Histoire d'un lutteur mchaouchi* 3,5 millions de dirhams. Deux films ont obtenu 3,7 millions. Il s'agit des films *Les Enfants terribles de Casablanca*, et *En attendant Pasolini*. *Kandisha* et *Mighiss* ont obtenu 4 millions de dirhams, *Larbi Ben M'Barek* 4,6 millions. Un seul film a obtenu plus de 5 millions de dirhams, *L'enfant Cheikh* qui a obtenu 5,5 millions de dirhams.

Sur le tout, un seul film a eu moins de 2 millions de dirhams, six films ont reçu entre 2 et 2,9 millions de dirhams. Huit films ont obtenu entre 3 et 3,9 millions de dirhams. Trois films ont entre 4 et 4,8 millions de dirhams. Et finalement un seul a eu plus de 5 millions de dirhams.

Durant cette période, quatre films n'ont pas eu la quatrième tranche débloquée.

Comme précisé dans la réglementation de l'avance sur recettes, son montant est débloqué au fur et à mesure que le tournage avance. En effet, la première tranche est débloquée quand on demande l'autorisation de tournage. La deuxième tranche est débloquée après la première semaine de tournage, lors de la présentation des justificatifs comptables démontrant l'utilisation en intégralité de la première tranche. La troisième tranche est débloquée à la troisième semaine de tournage lors de la présentation des justificatifs comptables précisant l'utilisation en intégralité de la deuxième tranche. Le déblocage de la quatrième tranche nécessite la fin du tournage et la présentation d'une version finie du film. Cette version est montrée à une commission interne du CCM qui doit certifier que le film contient assez d'éléments justifiant tout le montant déjà débloqué. Lors de cette dernière étape, la commission pourrait décider de ne pas octroyer la quatrième tranche au producteur. Ce qui était le cas des films *Adieu mères*, *L'enfant Cheikh*, *Le Vélo*, et *Mighiss*.

Le producteur pourrait déposer un recours auprès directeur du CCM pour demander le déblocage d'une partie de la dernière tranche de manière exceptionnelle pour le paiement d'un partenaire ou du monteur afin de terminer un film.

Deux films ne sont pas du tout sortis et n'ont enregistré par conséquent aucune entrée. Ce sont les films *La Française* et *Les Cris des jeunes filles hirondelles*. Cinq films ont fait moins de mille entrées. Il s'agit des films *Itto Itrit*, *Tamazight Oufella*, *Mighiss*, *Le Vélo* et *Ahmed Gassiaux*. Huit films ont fait moins de dix mille entrées. Deux ont fait moins de vingt mille : *Le temps des camarades* et *Tu te souviens d'Adil*. Deux films ont fait plus de vingt mille entrées avec un peu moins de soixante mille dirhams en recettes, ce sont les films *Histoire d'un lutteur mchaouchi* et *Adieu mères*. Et uniquement un seul a fait plus de 100 000 de dirhams de recettes avec un peu moins de quarante mille entrées, c'est le film *Majid*.

Huit films ont des recettes de moins de 21 000 dirhams. Et trois ont moins de cent mille dirhams de recettes. Six films ont moins de 500 000 dirhams de recettes.

Le ratio calculant le retour du montant débloqué sur la chaîne de l'industrie cinématographique est négatif pour tous les films. Il est entre -1 et $-0,95$ pour quinze films. Quatre films ont un ratio entre $-0,88$ et $-0,82$. Un seul a un ratio négatif de $-0,63$ témoignant d'une perte moins accentuée. Il s'agit du film *Majid*.

Tableau 8 : synthèse des données financières des films bénéficiants de l'AVR en 2006-2007.

Année du fonds d'aide	Année de sortie	Titre	Avance sur recettes	Reliquat	Tranches débloquées	Entrées	Recettes	Ratio	Part producteur et ayants droit
2006	2008	<i>Itto Titrit</i>	3,3	0	3,3	137	3 880	-1	776
2006	2008	<i>Tamazight Oufella</i>	1,9	0	1,9	506	6 768	-1	1 353,6
2007	2008	<i>Française</i>	2,5	0	2,5	0	0	-1	0
2007	2009	<i>Mighiss</i>	4	0,308	3,692	105	2 100	-1	420
2006	2009	<i>Le Vélo</i>	2,3	0,575	1,725	320	6 400	-1	1 280
2006	2009	<i>Ahmed Gassiaux</i>	3	0	3	504	16698	-0,99	3 339,6
2007	2010	<i>Les Enfants terribles de Casablanca</i>	3,7	0	3,7	4 232	55069	-0,99	11 013,8
2007	2009	<i>Destins croisés</i>	2	0	2	2 241	20241	-0,99	4 048,2
2007	2008	<i>Pégase</i>	3,2	0	3,2	2 241	55730	-0,98	11146
2007	2010	<i>Agadir Bombay</i>	2,5	0	2,5	9 458	60289	-0,98	12 057,8
2006	2008	<i>Kandisha</i>	4	0	4	6 279	184 884	-0,95	36 976,8
2006	2007	<i>En attendant Pasolini</i>	3,7	0	3,7	7 322	168 057	-0,95	33 611,4
2007	2011	<i>Larbi Ben M'Barek</i>	4,6	0	4,6	8 280	259 170	-0,95	51834
2007	2012	<i>L'Enfant cheikh</i>	5,5	1,375	4,125	7 309	193 395	-0,95	38679
2006	2008	<i>Le Temps des camarades</i>	2,1	0	2,1	12488	259 718	-0,88	51 943,6
2006	2008	<i>Tu te souviens d'Adil</i>	3	0	3	16374	390 155	-0,87	78031
2007	2009	<i>Histoire d'un lutteur mchaouchi</i>	3,5	0	3,5	21343	560 316	-0,84	112 063,2
2006	2007	<i>Adieu mères</i>	3,7	0,463	3,238	26001	593 672	-0,82	118 734,4
2007	2010	<i>Majid</i>	3	0	3	39377	1 101 857	-0,63	220 371,4
2006	2008	<i>Les Cris de jeunes filles hirondelles</i>	2,1	0	2,1	0	0	0	0

c) Les films annulés

Perte d'équilibre

Ce projet de film d'Abdelkader Lagtaa, présenté à la commission du fonds de soutien par la société de production Écran du Maroc a bénéficié de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique d'un montant de 3 500 000 dirhams. Le film a été annulé pour cause de financement insuffisant.

Al Bayra

Après que les membres de la commission du fonds d'aide ont voté positivement pour l'octroi de 1 800 000 dirhams pour la production du projet de film *Al Bayra* de Mohamed Abderrahmane Tazi, la société de production Arts et Techniques audiovisuels représentée par son producteur, qui est le réalisateur lui-même, décide d'annuler la production de ce film pour cause de financement insuffisant.

d) Bilan de cette commission 2006-2007

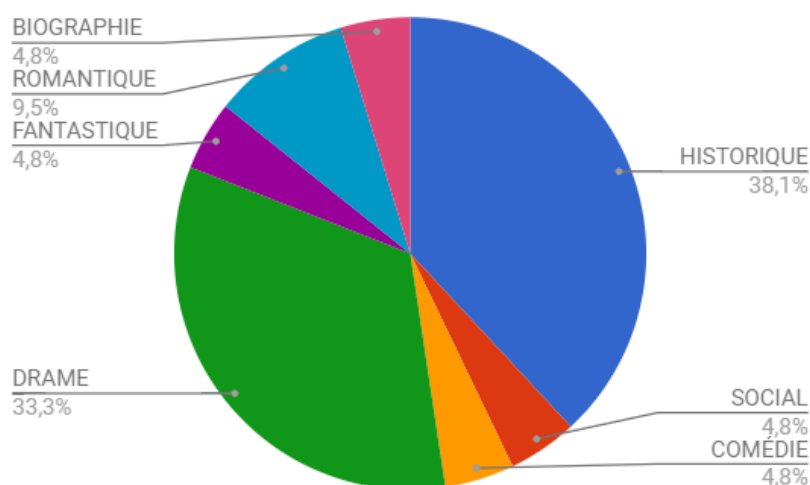
Toujours, afin d'évaluer le travail de cette commission, il serait important de voir ces données sous différents angles, en marquant les corrélations entre les différents éléments des films réussis.

Commençons par analyser de manière globale les pourcentages des films de chaque genre et suivant quel modèle ils ont été écrits ainsi que la rigueur suivant les normes du modèle classique de McKee dans l'écriture des histoires. Ensuite, il serait intéressant de voir combien de films ont eu des fonds internationaux, et des préachats par la télévision.

Les fonds internationaux et les préachats diffuseurs représentent une importante rentrée financière pour les productions leur permettant d'avoir des têtes d'affiche au casting et une meilleure communication. Je fais sortir alors les pourcentages des films qui ont eu des têtes d'affiche et ceux qui ont eu une communication évaluée à 4. Il est intéressant de voir la conséquence en ratio pour tous ces résultats. Un récapitulatif montre combien de films ont eu des ratios négatifs ou positifs. Finalement, nous regarderons le pourcentage de films de chaque genre qui ont bénéficié du préachat télévision, en sachant que ce dernier a été déterminant pour améliorer les qualités intrinsèques et extrinsèques du film.

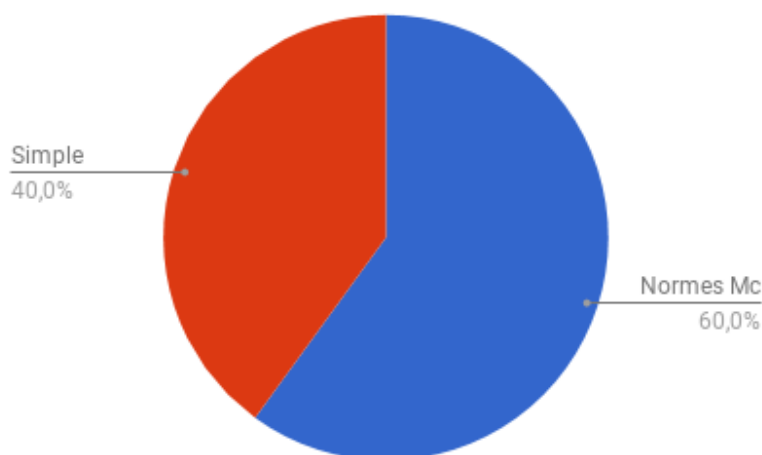
Concernant le pourcentage des films dans chacun des genres, les œuvres ayant bénéficié de l'avance sur recettes lors de ces deux années sont à 38 % du genre historique, pour 33,3 %

drame et 9,5 % romantique. Les films biographiques représentent 4,8 % autant que les films fantastiques, les films sociaux 4,8 %, et les comédies 4,8 %.



Graphique 13 : Pourcentage des films selon le genre.

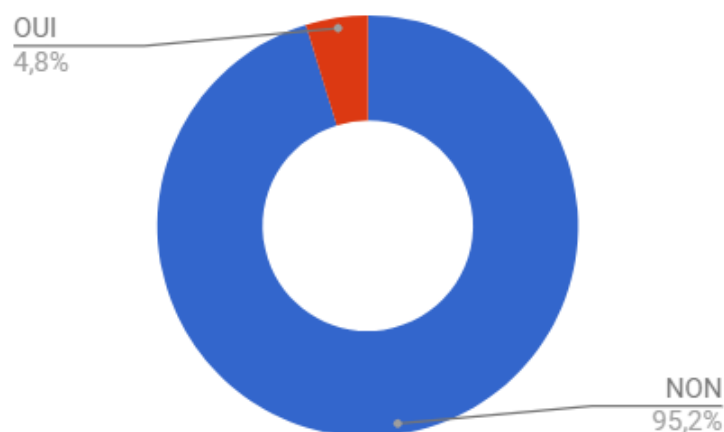
Pour cette période, les films sont écrits selon le modèle classique, en respectant pour 60 % des cas les normes McKee.



Graphique 14 : Pourcentage des films ayant des histoires : selon les normes McKee, ou simples⁶⁶.

Sur ces données-là, 4,8 % des films qui ont reçu l'avance sur recettes ont eu des fonds internationaux.

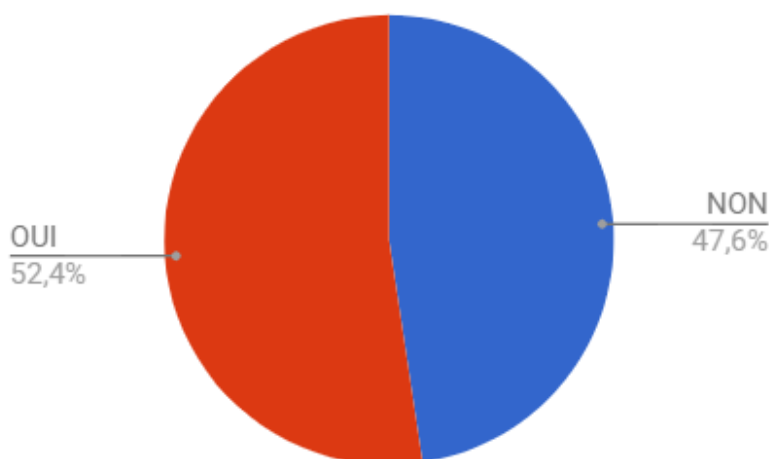
⁶⁶ Sans suivre rigoureusement les exigences de l'écriture classique comme décrite par McKee dans son livre *The Story*.



Graphique 15 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux

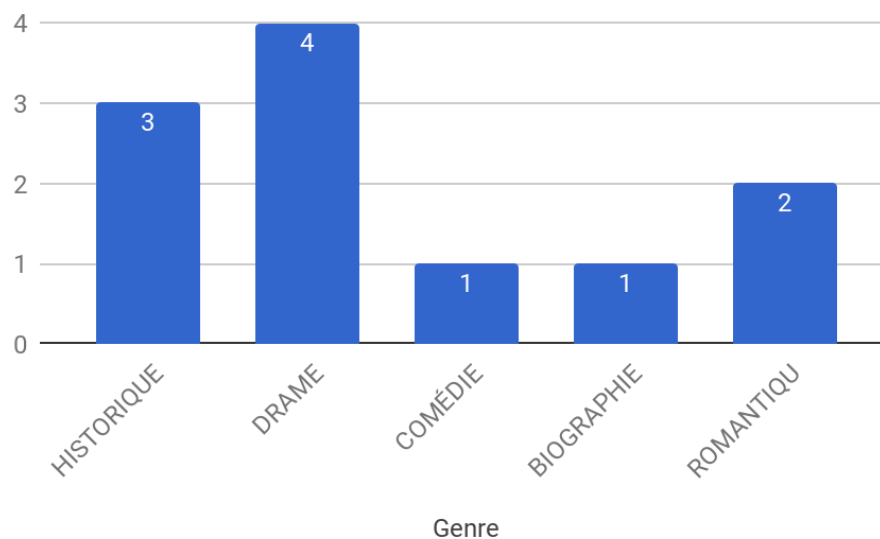
Il est également important de noter qu'à cette période, le bureau de promotion du centre cinématographique national s'est concentré sur le festival national du film. En effet, il est devenu un rendez-vous annuel pour visionner les films nationaux par les professionnels du cinéma. Il est également une occasion pour organiser des conférences de presse et des débats avec les critiques de cinéma afin d'attirer l'attention de la presse vers les productions nationales. La promotion des films à l'international par le bureau de promotion du CCM n'était pas très présente à cette période-là.

En plus des fonds internationaux, les films marocains peuvent également bénéficier d'un préachat par la télévision marocaine. Ce préachat constitue un apport financier considérable à la production du film.



Graphique 16 : Pourcentage des films ayant obtenu un préachat TV.

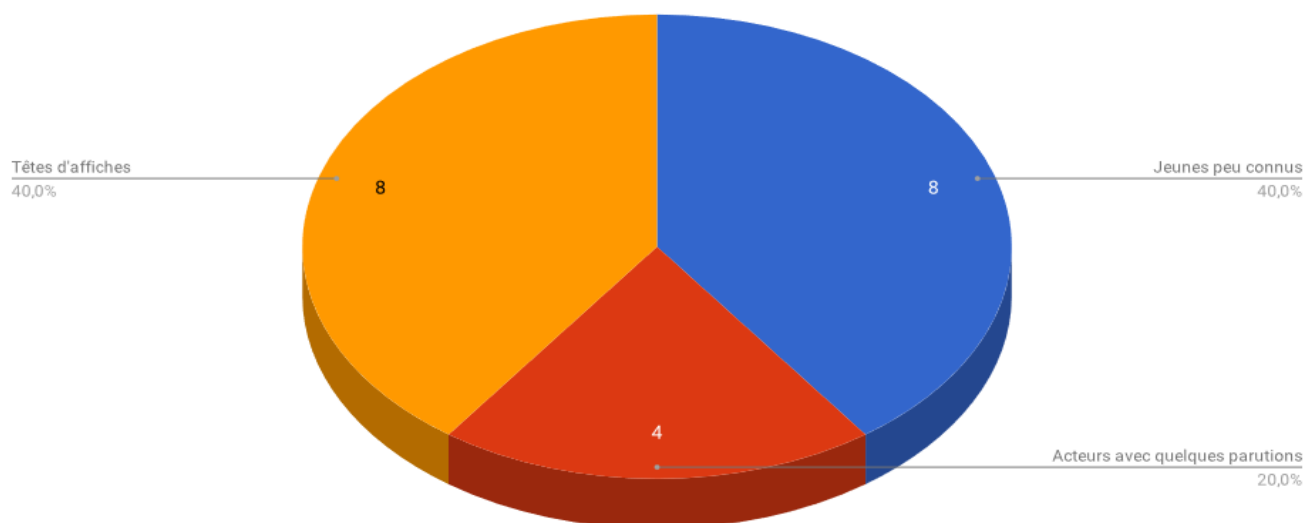
52 % des films qui ont obtenu l'avance sur recettes ont obtenu un préachat par la télévision.



Graphique 17 : Nombre de films ayant obtenu un préachat par genre.

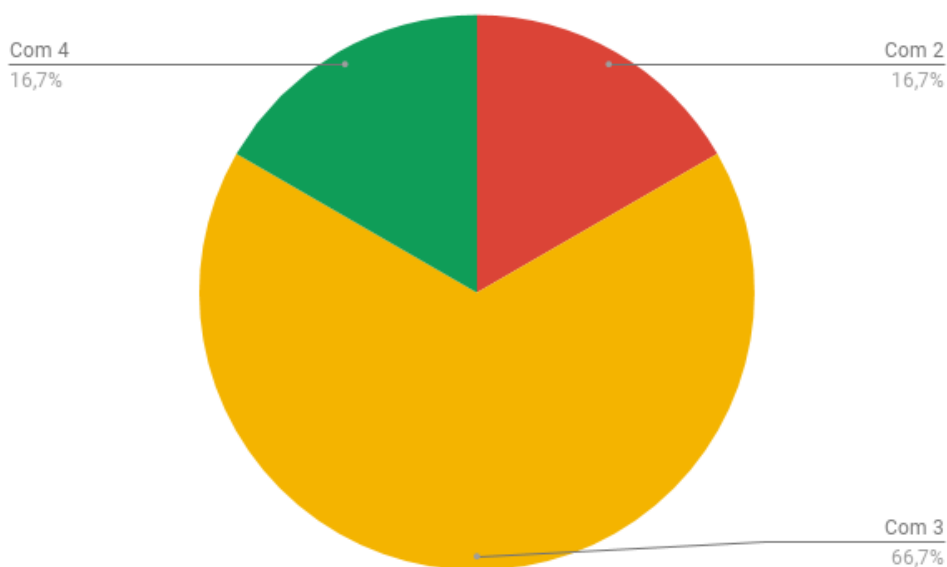
Parmi les films ayant bénéficié de l'avance sur recettes, les films qui ont été préachetés par la télévision sont au nombre de 4 pour le genre dramatique, 3 historiques, 2 romantiques, une comédie et une biographie.

Nous remarquons que beaucoup plus de films ont obtenu un préachat de la télévision marocaine par rapport à la période précédente (52 % durant cette commission par rapport à 27 % durant la commission précédente). Combien de films alors ont eu des têtes d'affiche au casting, et combien ont-ils eu des campagnes médiatiques évaluées à 1 ?



Graphique 18 : Pourcentage des films ayant eu des têtes d'affiche au casting

Parmi les films ayant bénéficié de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production marocaine 40 % ont eu des têtes d'affiche, 40 % ont eu des jeunes peu connus, et 20 % ont eu des acteurs avec quelques apparitions.

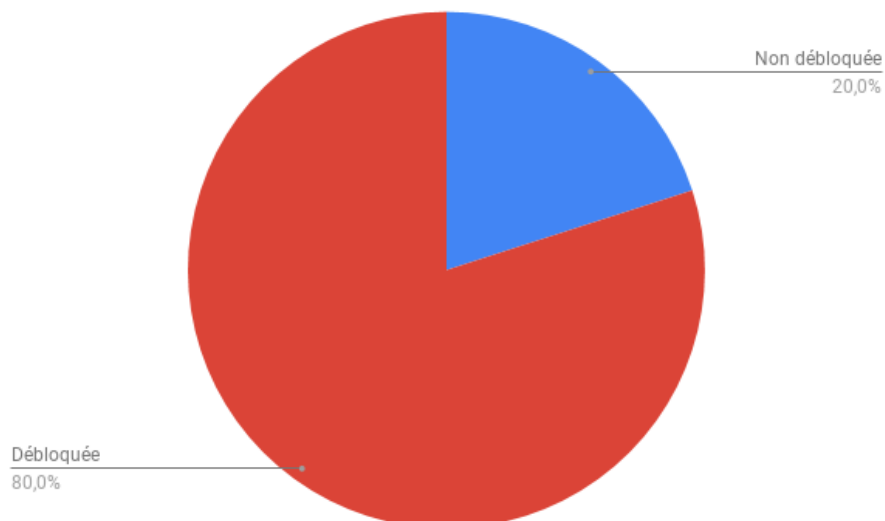


Graphique 19 : Pourcentage des films ayant eu un préachat et une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4

16,7 % des films ont eu une campagne médiatique avec des efforts considérables : 16,7 % ont eu une communication évaluée à 2, 66,7 % ont une campagne évaluée à 3 et 16,7 % ont eu une campagne évaluée à 4.

Le film ayant eu des fonds internationaux et une communication évaluée à 1 est *Laarbi Ben Mbarek*.

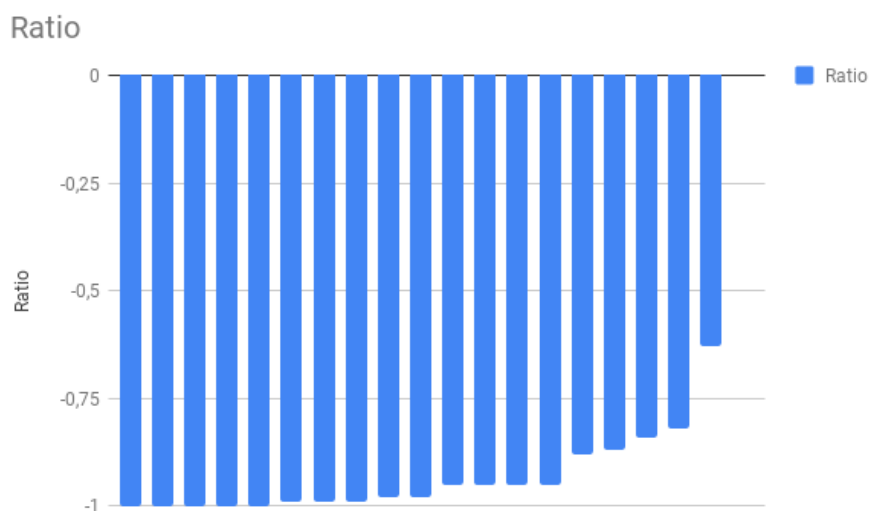
D'après les graphiques précédents, nous considérons que la présence de soutien financier supplémentaire à l'avance sur recettes est nécessaire pour arriver au meilleur niveau de certaines qualités intrinsèques et extrinsèques d'un film cinématographique marocain (comme les têtes d'affiche et la communication). En effet, l'avance sur recettes est plafonnée à 60% du montant du budget initial. En sachant que les frais financiers de la société et les salaires du producteur et réalisateur ne peuvent dépasser 25%, Il reste toujours au moins 5% du budget du film non couvert. Si la société n'a pas un apport supplémentaire pour le couvrir, elle diminuera des frais du tournage et post production. Dans le cas du Maroc, l'entrée financière dont peut bénéficier un film cinématographique est le préachat de la télévision marocaine. En effet, le cahier de charge de la télévision marocaine l'oblige à participer financièrement aux films cinématographiques. Quelques films marocains arrivent à bénéficier de fonds supplémentaires de l'extérieur, mais cela reste minime. Les films marocains, avec l'absence d'apports supplémentaires au budget de production, sont souvent contraints à réduire leurs ambitions artistiques et leurs dépenses. Cette réduction se voit souvent à l'écran avec des modifications de quelques scènes par rapport au scénario original. La commission de l'octroi de la quatrième tranche est tenue à n'autoriser le déblocage de cette dernière que si le film est bien fini et surtout contenant tous les éléments existants dans le scénario déposé dans le dossier de candidature. Le blocage de la quatrième tranche prive le film de la possibilité de financer tout effort supplémentaire lors de sa sortie. Le principal effort nécessaire est la communication autour de sa sortie. Comme constaté dans le tableau récapitulatif des éléments financiers, la majorité des films ont une faible rentabilité.



Graphique 20 : Pourcentage des films ayant eu la quatrième tranche bloquée.

Parmi tous les films ayant bénéficié de l'avance sur recettes, qu'ils aient eu d'autres fonds ou non, des préachats diffuseurs ou pas, combien ont-ils eu un ratio ((entrées – avance sur recettes)/avance sur recettes) positif ?

Analyse des statistiques des films selon leur ratio.



Graphique 21 : Histogramme illustrant les ratios ((entrées – AVR)/ AVR) de chacun des films.

La particularité de cette période est que tous les films qui ont obtenu une avance sur recettes de cette commission ont eu un ratio négatif.

En conclusion, il est important de remarquer que durant cette période-là, un seul film a pu bénéficier de fonds internationaux. La télévision marocaine a préacheté plus de 50 % des films

qui ont bénéficié de l'avance sur recettes. Parmi ces films préachetés, aucun n'a bénéficié d'une communication lors de sa sortie évaluée à 1, et uniquement 16,7 % ont bénéficié d'une communication évaluée à 2. De plus, sur l'ensemble des films ayant eu l'avance sur recettes, uniquement 40 % ont eu des têtes d'affiche au casting, tout en gardant en considération que 20 % des films ont eu leur quatrième tranche bloquée.

En 2007, le mandat du gouvernement Istiqlal Pris fin, laissant place au gouvernement Parti Justice et Développement. Durant ces années-là, peu de films parmi ceux choisis par ces commissions ont connus un succès au guichet auprès des marocains, quels résultats ont-eu les films sélectionnés avoir les commissions choisie par le gouvernement P.J.D. (Parti Justice et Développement).

Partie III – L'évaluation des films produits durant la période 2008-2013

Cette partie parle de la période du mandat du gouvernement P.J.D. durant cette période, la composition de la commission du fond d'aide a connu principalement la présence d'acteurs artistiques, médiatiques ou de production. Tous sont connus pour leurs positions sociales et politiques ou idéologique (diverses). Durant cette période, un grand nombre de films ont existé grâce à ce partenariat public-privé. Ces films sélectionnés ont-ils eu la même destinée commerciale que les films choisis par les commissions précédentes. Quelles réussites aux guichets ont-ils eu ? Quelles sont les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui leur ont permis ces résultats ? Et quelles compositions financières furent derrière leurs productions ?

A. La période 2008 – 2009

1) Contexte politique

La période de Driss Jettou a fait du Maroc un pays en chantier avec des changements dans tous les domaines et sur tout le territoire. Les Marocains avaient surtout besoin que l'économie se redresse. Et ce fut la principale priorité du Premier ministre et de son équipe. Les libertés acquises avec le gouvernement d'alternance n'ont pas rendu le Marocain heureux, mais cela lui a permis de se concentrer sur les besoins économiques. Et même si le Maroc avançait doucement à cette période, la déception de constater que le Premier ministre soit un technocrate, et non le leader politique du parti ayant reçu la majorité des voix, a rendu les Marocains de moins en moins confiants dans le processus démocratique promis par le roi Mohamed VI à son arrivée. Un moment opportun pour les istiqlalis de se remobiliser et de rassembler leurs troupes pour mener une campagne électorale les emmenant au plus haut du classement aux élections de septembre 2007, et par conséquent à la tête du Gouvernement. Les dix premiers partis politiques à ces élections de septembre 2007 sont :

- parti de l'Istiqlal ; 52 sièges.
- parti de développement et de justice ; 46 sièges.
- mouvement populaire ; 41 sièges.
- rassemblement national des indépendants ; 39 sièges.
- union socialiste des forces populaires ; 38 sièges.
- union constitutionnelle ; 27 sièges.
- parti du progrès et du socialisme ; 17 sièges.

- Front des Forces Démocratiques : 9 sièges.
- Mouvement Démocratique et Social : 9 sièges.
- Union PND-Al Ahd et les partis formant l'union: 14 sièges, se répartissant comme suit: Union PND-Al Ahd: 8 sièges, Parti Al Ahd: 3 sièges ; PND : 3 sièges.
 - Union PADS-CNI-PSU et les partis formant l'union : 6 sièges, se répartissant comme suit : Union PADS-CNI-PSU: 5 sièges ; CNI: 1 siège.
- Parti Travailleuse : 5 sièges.
- Parti de l'Environnement et du Développement : 5 sièges.
- Parti du Renouveau et de l'Équité : 4 sièges.
- Parti Socialiste : 2 sièges.
- Union Marocaine pour la Démocratie : 2 sièges.
- Forces Citoyennes : 1 siège.
- Alliance Des Libertés : 1 siège.
- Initiative Citoyenneté et Développement : 1 siège.
- Parti de la Renaissance et de la Vertu : 1 siège.
- SAP : 5 sièges⁶⁷.

Abbas El Fassi à la tête du Gouvernement, nomma Khalid Naciri, docteur en droit et grand défenseur des droits de l'Homme, ministre de la Communication.

Khalid Naciri, avocat, et docteur en Droit de l'université Paris II a, depuis ses débuts, milité auprès des rangs des communistes, qui se sont convertis en PPS (parti populaire socialiste). Il a également cofondé l'association OMDH (Organisation marocaine des droits de l'Homme).

Concernant l'organisation du CCM, Nour-Eddine Sail demeure au poste de directeur du centre cinématographique national. On continue également cette expérience du partenariat public-privé dans la production de film cinématographique.

⁶⁷ Email du service de documentation de l'Agence Maghreb et Arabe Presse, l'agence officielle de l'information écrite au Maroc, envoyé le 27/04/2018.

2) Les membres de la commission du fonds d'aide à la production nationale

Durant cette période, les membres de la commission ont été diversifiés, d'expériences et qualifications différentes : producteurs, philosophes, artistes, écrivains..., avec des idéologies différentes. Voici leurs biographies.

-Bensalem Himmich (président de 2008 à septembre 2009) : Né le 13 août 1948 à Meknès, ce professeur marocain de philosophie à l'université Mohammed V de Rabat est auteur bilingue d'œuvres littéraires et philosophiques (en arabe et en français) :

- *Le Savant (Al Allama)*. C'est l'histoire romancée du grand historien et sociologue arabe Ibn Khaldoun ;
- *Le Calife de l'épouvante (Serpent à plume)*, 1999 ; traduit en français ;
- *Au pays de nos crises : (Afrique-Orient)* ;

Bensalem Himmich est également un militant du parti de l'Union socialiste des forces populaires (USFP)⁶⁸.

-Mohamed Gallaoui (président de septembre 2009 à fin 2009) : Professeur en politique, c'est un grand critique de cinéma, il a ensuite été membre de la HACA.

-Fatéma Chahid : Originnaire de Taroudante, Fatéma Chahid est une poète, écrivain, consultante en communication marocaine. Elle est présidente de l'Association marocaine de solidarité et de développement qui milite pour le développement socio-économique en instaurant des programmes d'auto-développement au profit des populations les plus démunies⁶⁹.

-Mohamed Laroussi : Originnaire de Chaouia, il grandit à Casablanca à l'école Jules Ferry, et ensuite à l'internat Abdelmalek Essaadi où il décroche son baccalauréat en philosophie. Il enchaîne sur des études en urbanisme et aménagement du territoire en France. Deux ans plus tard, il abandonne ses études pour rentrer au Maroc au chevet de son père mourant. Il travaillera dans un premier temps en hôtellerie pour passer ultérieurement au commercial dans la chaîne Riad Sallem puis à la chaîne de radio Medi 1 TV lors de ses débuts. Ensuite, il travaillera pendant une trentaine d'années dans la publicité. Après sa carrière de publicitaire, il écrit deux

⁶⁸ « Bensalem Himmich », https://fr.wikipedia.org/wiki/Bensalem_Himmich.

⁶⁹ Fatéma Chahid, <http://musique.arabe.over-blog.com/article-31936063.html>, consulté le 20 décembre 2017.

essais et un roman. Il est également chroniqueur chez plusieurs journaux et magazines au Maroc⁷⁰.

-Mohamed Jibril : Universitaire, journaliste et critique de cinéma.

-Laarbi Belaakaf : Compositeur de musique de film.

-Driss Tahri : Producteur et producteur manager. Il a travaillé sur plusieurs projets, notamment :

- *Ali Baba et les 40 voleurs* (TV Movie) (production manager) en 2007 ;
- *OSS 117 : Le Caire, nid d'espions* (production manager : tournage au Maroc) en 2006 ;
- *Iznogoud* (manager de production, équipe marocaine non incluse dans le générique) en 2005 ;
- *Astérix & Obélix : Mission Cléopâtre* (superviseur de production) en 2002 ;
- *Les Rois mages* (manager de production, équipe marocaine non incluse dans le générique) en 2001 ;
- *L'Algérie des chimères* (TV Mini-Series) (manager de production) en 2001.

Il a produit :

- *Lieve Aisja* (TV Movie) (producer) en 1996 ;
- *Les Victimes* (executive producer) en 1996⁷¹.

-Abdellah Rmili : (Voir sa biographie en 2004.)

-Khalil EL Alami Idrissi : (Voir sa biographie en 2004.)

- Thami Oulbacha : (Voir sa biographie en 2006.)

-Saloua Zouiten : Directrice du département de production, représentante du centre cinématographique national.

Cette commission est majoritairement composée d'artistes, journalistes et d'hommes de cinéma (producteurs, critiques, artistes). Les films choisis sont par conséquent moins portés sur des thèmes politiques. Néanmoins, les films choisis reflètent le militantisme social répandu dans la société marocaine.

⁷⁰ Interview avec Mohamed Laaroussi, 15 juillet 2017.

⁷¹ Driss Tahri, <http://www.imdb.com/name/nm0846706/>, 20 décembre 2017

3) Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2008-2009

En 2008, le secrétariat du fonds d'aide a réceptionné 29 projets de longs-métrages. Parmi ces 29, la commission a octroyé l'avance sur recettes à onze films.

En 2009, le secrétariat du fonds d'aide a réceptionné 36 projets de longs-métrages. Sur les 36, la commission a octroyé l'avance sur recettes à 16 films.

a) Les films produits en PPP durant cette période

Un Marocain à Paris (de Said Naciri) est une comédie hilarante, avec beaucoup d'humour, met l'accent sur le vécu d'un immigré en France qui arrive illégalement et essaye de s'intégrer.

The End (de Hicham Lasri). Un film très atypique que ce soit en écriture ou en réalisation, reflétant l'analyse et la vision atypique de son auteur et réalisateur Hicham Lasri envers la société marocaine. Ce film tourné en noir et blanc pour des parties et en couleurs pour d'autres, voit la vie d'une histoire d'amour à Casablanca à travers les yeux d'une jeune femme psychologiquement fragile entourée de ses frères voleurs de voitures.

Les Ailes de l'amour (d'Abdelhay Laraki). Un film d'amour très sensuel, une histoire très douce et des images illustrant un amour charnel très érotiques.

Mort à vendre/Death for sale (de Faouzi Bensaidi). Un film culte, une illustration d'un Maroc profond, inconnu mais tellement réel. Un regard sur la vie d'une grande partie de la population marocaine dans un Maroc caché loin des caméras, mais mis sous les projecteurs de *Mort à vendre*.

Les Oubliés de l'Histoire (d'Hassan Benjelloune). Le film bouleversant parlant d'une nouvelle forme d'esclavage existant en Europe, retrace le vécu d'un certain nombre de femmes faisant partie d'un réseau de prostitution, et qui restent kidnappées par leurs maquerelles dans des bordels fermés. Le film contient beaucoup d'images sensuelles et différentes émotions comme la colère, l'empathie, la désolation et un choc de constater que des existences si connues et inconnues peuvent exister.

The Man Who Sold the world (d'Imad Noury et Swel Noury). Un film fiction parlant d'amour et d'amitié.

Le Veau d'or (d'Hassan Legzouli). Le film retrace la vision d'un jeune maroco-français que son père a obligé à rester au Maroc. La différence de visions, de réaction et le processus d'intégration de ce jeune dans la société marocaine en milieu rural qu'il ignore.

La Mosquée. Une comédie inspirée par l'histoire vraie dont a témoigné le réalisateur Daoud Aoulad Syad après son dernier tournage avec un élément de décor construit qui se trouve être « une mosquée ». À la fin du tournage, on a pu détruire tous les décors construits sur les terrains loués aux villageois, sauf pour la mosquée construite sur le terrain de Moha, que les villageois ne l'autorisent pas à détruire.

La 5^e corde (de Salma Bergach). Le film parle avec douceur et raffinement de musique et de relations familiales où l'amitié l'emporte sur les différents autres sentiments, et où la sensibilité artistique des musiciens prime sur toute autre audace ou curiosité.

La Grande Villa (de Latif Lahlou). Un film traitant des problèmes que vit un jeune couple franco-marocain qui revient vivre au Maroc.

Les Chiens du village (de Mustapha Khayat). Ce film met l'accent sur les difficultés que vivent les jeunes maîtresses lors de l'exercice de leur métier dans des petits villages.

Dès l'Aube (de Jilali Ferhati). Ce film raconte l'histoire très touchante du vécu dur et émouvant d'un couple d'artistes qui se battent d'abord pour vivre, pour leur amour et pour leur passion commune qu'est le théâtre.

L'Amante du Rif (de Narjiss Nejjar). Un film féminin par excellence parlant du rêve d'une femme du Rif sur ses amours, ses fantasmes et son insouciance dans un milieu fort machiste comme celui du Rif (nord du Maroc).

Andalousie, mon amour ! (de Mohamed Nadif). Une comédie hilarante qui met l'accent sur l'immigration clandestine, dans une histoire et un contexte très drôle.

Les Gars du bled (de Mohamed Ismail). Ce film porte sur les fléaux sociaux comme le chômage, l'extrémisme religieux comme refuge contre l'exclusion sociale et la difficulté de la situation économique et financière, et l'amour dans un milieu rural négligé, et dont la comparaison avec le milieu urbain est bien mise en valeur. Ce film retrace la vie de trois copains après leurs études et les différents choix qu'ils ont faits pour s'intégrer professionnellement et faire leurs vies.

Androman... de sang et de charbon (d'Azlarabe Lamharzi Alaoui). Ce film retrace la vie d'un charbonnier dans un village reculé au pied de l'Atlas.

Sur la planche (de Leila Kilani). Un film très touchant qui parle de la situation des jeunes femmes et les dures situations de travail qu'elles vivent.

Mémoire d'argile (de Majid Rchiche). Le drame parlant d'un jeune qui essaye de se reconstruire à sa sortie de prison, et dans sa quête de réintégration continue de se battre pour retrouver son ancien amour, Atika.

Le Voyage de minuit/La Nuit entrouverte (de Tala Hadid). Ce film propose une ouverture vers un monde peu connu, à travers un voyage que font les protagonistes de l'histoire en allant du Maroc à Istanbul puis au Kurdistan et au-delà.

Zéro (de Nour-eddine Lakhmari). Il s'agit d'un film qui avait troublé la société marocaine. Malgré les chocs multiples et les tabous violemment traités dans ce film, la sensualité, la douceur et l'amour tout aussi présents font de cette histoire une richesse d'émotions et de sensations. Ce film parle d'un simple flic qui a passé la majorité de son temps à recevoir les dispositions de plaignants va jouer un rôle héroïque pour sauver Mimi, une jeune prostituée de 22 ans.

Sotto voce (de Kamal Kamal). Il s'agit d'un film d'une beauté exceptionnelle, extrêmement riche en émotions, et dont la profondeur de l'histoire et la sensibilité sont éblouissantes. La composition musicale est d'un raffinement, d'une profondeur et d'une méticulosité remarquables. Le jeu d'acteur est à un niveau d'excellence impressionnant. Un film réussi artistiquement au plus haut niveau des attentes des spectateurs. Ce film parle d'un Marocain chargé de faire passer des groupes de clandestins à travers les montagnes de l'Algérie vers le Maroc durant la période de la guerre d'Algérie.

Le Retour du fils (d'Ahmed Boulane). Il s'agit d'un drame social traitant encore une fois d'un des désavantages du mariage mixte.

Femmes en miroirs (de Saad Chraïbi). Une œuvre sur la femme artiste et intellectuelle et sa vision sur les femmes au Maroc.

b) Analyse des films produits en PPP par cette commission

1. Facteurs intrinsèques

Pour cette période, quinze des films sont du genre drame social. Quatre films sont romantiques : *Dès l'aube*, *The man who sold the world*, *Le bout du monde*, *Les ailes de l'amour*. Trois films sont historiques. Il s'agit de *Tanjaoui*, *Sotto Voce*, et *La 5^e corde*. Les trois comédies sont *Un Marocain à Paris*, *Andalousie mon amour*, *La Mosquée*. Il y a eu un film politique, *The End*.

Les thèmes des films ayant bénéficié de l'avance sur recettes durant ces deux ans font partie de l'actualité des débats et intérêts des Marocains durant cette période. Trois films font exception, il s'agit de *Tanjaoui*, *Androman... de sang et de charbon*, et du film *Le retour du fils*.

Presque tous les films sont écrits suivant le modèle classique sauf *The End*. Ces films écrits suivant le modèle classique suivent les normes McKee sauf pour trois films qui respectent moins les exigences de McKee. Il s'agit des films *La Grande Villa*, *Le Veau d'or*, et *Le retour du fils*.

Seize films ont eu des têtes d'affiche dans leurs rôles principaux. Quatre films ont eu des acteurs avec quelques apparitions dans leurs premiers rôles ; ce sont les films *Le voyage de minuit*, *The End*, *L'Amante du Rif*, et *Zéro*. Et six films ont eu des jeunes peu connus dans leurs rôles principaux. Il s'agit des films *Le retour du fils*, *Sur la planche*, *Le Veau d'or*, *La cinquième corde*, *Écoute tes os*, et *Tanjaoui*.

Sur le volet technique, tous les films sont réussis grâce à l'exigence du CCM d'engager des techniciens détenteurs de cartes professionnelles, et donc accrédités par le CCM pour leurs compétences. Des films dépassent la réussite technique vers une excellence de la performance artistique des techniciens visible par la finesse d'utilisation des plans, des lumières et des ombres, et des sons pris, et du montage. Ces films sont : *Dès l'Aube*, *Femmes en miroirs*, *La Mosquée*, *Mémoire d'Argile*, *The End*, *The Man who sold The World*, *Sotto Voce*, *Les Ailes de l'amour*, *Androman... de sang et de charbon*, *Mort à vendre*, *Andalousie, mon Amour !*, *Les Oubliés de L'Histoire*, *Zéro*, *Les Gars du bled*, *Un Marocain à Paris*. Ils sont quinze parmi les films ayant obtenu l'avance sur recettes.

Tableau 9 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiants de l'AvR en 2008-2009.

Fonds d'aide	Année	Titre	Genre	Thème	Histoire	Casting	Technique
2009	2012	<i>Tanjaoui</i>	Historique	Négatif	McKee	Jeunes peu connus	Réussi
2009	2015	<i>Le Voyage de minuit/ La nuit entrouverte</i>	Drame	Positif	Normes McKee	Acteurs avec qq apparitions	Réussi
2009	2009	<i>Dès l'Aube</i>	Romantique	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2009	2010	<i>Femmes en miroirs</i>	Drame	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2009	2013	<i>Écoute tes os</i>	Drame	Positif	McKee	Jeunes peu connus	Réussi
2008	2010	<i>La Mosquée</i>	Comédie	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2008	2010	<i>La 5^e corde</i>	Historique	Positif	McKee	Jeunes peu connus	Réussi
2008	2009	<i>La Grande villa</i>	Drame	Positif	Simple	Têtes d'affiche	Réussi
2009	2010	<i>Mémoire d'argile</i>	Drame	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2008	2012	<i>Le Veau d'or</i>	Drame	Positif	Simple	Jeunes peu connus	Réussi
2008	2010	<i>The end</i>	Politique	Positif	Non classique / McKee	Acteurs avec qq apparitions	Hauts Talents
2008	2008	<i>The Man who sold the world</i>	Romantique	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2009	2012	<i>Le Bout du monde</i>	Romantique	Positif	McKee	Têtes d'affiche	Réussi
2009	2013	<i>Sotto voce</i>	Historique	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2008	2011	<i>Les Ailes de l'amour</i>	Romantique	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2009	2012	<i>Androman... de sang et de charbon</i>	Drame	Négatif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2008	2011	<i>Mort à vendre/Death for sale</i>	Drame	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2009	2011	<i>Sur la planche</i>	Drame	Positif	McKee	Jeunes peu connus	Réussi
2009	2011	<i>Le Retour du fils</i>	Drame	Négatif	Simple	Jeunes peu connus	Réussi
2009	2011	<i>Andalousie, mon amour !</i>	Comédie	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2008	2010	<i>Les Chiens du village</i>	Drame	Positif	McKee	Têtes d'affiche	Réussi
2009	2011	<i>L'amante du Rif</i>	Drame	Positif	Normes McKee	Acteurs avec qq apparitions	Réussi
2008	2010	<i>Les Oubliés de l'Histoire</i>	Drame	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2009	2012	<i>Zéro</i>	Drame	Positif	Normes McKee	Acteurs avec qq apparitions	Hauts Talents
2009	2009	<i>Les Gars du bled</i>	Drame	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents
2008	2011	<i>Un Marocain à Paris</i>	Comédie	Positif	Normes McKee	Têtes d'affiche	Hauts Talents

2. Les facteurs extrinsèques

Les Oubliés de l'Histoire est l'unique film ayant eu des litiges après sa sortie avec quelques distributeurs étrangers pour le suivi des ventes sur leur territoire de distribution.

Trois films ont été doublés dans des langues étrangères. Il s'agit de *La Nuit entrouverte*, *Les Oubliés de l'Histoire*, et *Zéro*.

Quatorze films ont eu l'attention de la presse que ce soit grâce au thème qui s'inscrit dans le cœur des débats lors de la sortie, ou grâce à l'excellence artistique et technique qu'on retrouve dans le film. Ces films ayant eu l'attention de la presse sont : *La Nuit entrouverte*, *La Mosquée*, *The End*, *The Man who sold the world*, *Le bout du monde*, *Sotto Voce*, *Les Ailes de l'amour*, *Androman... de sang et de charbon*, *Mort à vendre*, *Sur la planche*, *Andalousie, mon amour !*, *L'Amante du Rif*, *Les Oubliés de l'Histoire*, *Zéro*.

Neuf films ont bénéficié du passage de leurs spots publicitaires à la télévision marocaine, il s'agit des films *Femmes en miroirs*, *La Cinquième corde*, *The Man Who Sold the World*, *Les Ailes de l'amour*, *Androman... de sang et de charbon*, *L'Amante du Rif*, *Les Oubliés de l'Histoire*, *Zéro* et *Un Marocain à Paris*.

Huit films n'ont pas eu une présence de leurs affiches publicitaires dans les grandes avenues des villes où ils sont sortis. Ce sont *Les Gars du bled*, *Sotto Voce*, *Le Bout du monde*, *The Man Who Sold The World*, *Le Veau d'or*, *Écoute tes os*, *La Nuit entrouverte*, et *Tanjaoui*.

Sur tous les efforts de communication, cinq films ont eu à la fois des passages publicitaires à la télévision, des articles de presse et des affiches sur les avenues des grandes villes lors de la sortie. Il s'agit des films : *Zéro*, *L'Amante du Rif*, *Les Oubliés de l'Histoire*, *Androman... de sang et de charbon*, et *Les Ailes de l'amour*.

Tous les films courent le risque d'être piratés, à l'exception de *Zéro* et *Tanjaoui*. *Zéro* est déjà en ligne gratuitement. *Tanjaoui* n'est pas facilement trouvable sur le marché audiovisuel.

Tableau 10 : synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2008-2009.

Année du fonds d'aide	Année	Titre	Litige	Doublage	Com. presse	Com. TV	Com. affiches	Com.	Piratage
2009	2012	<i>Tanjaoui</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	NON
2009	2015	<i>Le Voyage de minuit/La nuit entrouverte</i>	NON	OUI	OUI	NON	NON	3	OUI
2009	2009	<i>Dès l'Aube</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2009	2010	<i>Femmes en miroirs</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	2	OUI
2009	2013	<i>Écoute tes os</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2008	2010	<i>La Mosquée</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2008	2010	<i>La 5^e corde</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	2	OUI
2008	2009	<i>La Grande villa</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2009	2010	<i>Mémoire d'argile</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2008	2012	<i>Le Veau d'or</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2008	2010	<i>The end</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2008	2008	<i>The Man who sold the world</i>	NON	NON	OUI	OUI	NON	2	OUI
2009	2012	<i>Le Bout du monde</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	3	OUI
2009	2013	<i>Sotto voce</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	3	OUI
2008	2011	<i>Les Ailes de l'amour</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2009	2012	<i>Androman... de sang et de charbon</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2008	2011	<i>Mort à vendre/Death for sale</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2009	2011	<i>Sur la planche</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2009	2011	<i>Le Retour du fils</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2009	2011	<i>Andalousie, mon amour !</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2008	2010	<i>Les Chiens du village</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2009	2011	<i>L'amante du Rif</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2008	2010	<i>Les Oubliés de l'Histoire</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2009	2012	<i>Zéro</i>	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	1	NON
2009	2009	<i>Les Gars du bled</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2008	2011	<i>Un Marocain à Paris</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	2	OUI

3. Facteurs financiers de production

Sur tous les films ayant eu l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique nationale, sept films n'ont pas été préachetés par la télévision. Il s'agit des films : *Tanjaoui*, *La nuit entrouverte*, *Écoute tes os*, *La Grande villa*, *Le Veau d'or*, *The Man Who Sold the World* et *The End*. Il est important de rappeler que les films *The End*, *Écoute tes os* et *La Nuit entrouverte* traitent de sujets politiques.

Onze films ont eu des fonds internationaux complémentaires. Il s'agit des films : *La nuit entrouverte*, *Femmes en miroirs*, *La Mosquée*, *The End*, *The Man Who Sold The World*, *Sotto Voce*, *Mort à vendre*, *Andalousie, mon amour !*, *Les Oubliés de l'Histoire*, et *Zéro*. Tous ces films critiquent directement ou indirectement une réalité sociale et politique du Maroc.

Écoute tes os est l'unique film qui n'a pas bénéficié d'une distribution nationale.

Cinq films sont sortis à l'étranger. Il s'agit des films *La nuit entrouverte*, *The Man Who Sold the World*, *Mort à vendre*, *L'Amante du Rif* et *Zéro*. Notons que *L'Amante du Rif*, *Zéro*, *Mort à vendre* et *The Man Who Sold the World* traitent d'un vécu humain du personnage principal en partageant ses émotions et ses ressentis dans une réalité dure à vivre. En plus de la qualité de réalisation et du jeu, les émotions humaines traitées par le film sont ressenties par tout être humain quelle que soit sa culture d'origine. Le film *La Nuit entrouverte* traite d'un sujet politique international qui était d'actualité lors de la sortie du film.

Zéro est l'unique film qui a été vendu à un diffuseur international, Netflix, et est par conséquent en ligne.

Tableau 11 : synthèse des facteurs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2008-2009

Année du fonds d'aide	Année	Titre	Av. sur recettes CCM	Achat TV	Fonds inter.	Distri. nationale	Distri. étranger	Vente diffuseurs inter.	Vente en ligne
2009	2012	<i>Tanjaoui</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2009	2015	<i>Le Voyage de minuit/La nuit entrouverte</i>	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2009	2009	<i>Dès l'Aube</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2009	2010	<i>Femmes en miroirs</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
2009	2013	<i>Écoute tes os</i>	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON
2008	2010	<i>La Mosquée</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
2008	2010	<i>La 5^e corde</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2008	2009	<i>La Grande villa</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2009	2010	<i>Mémoire d'argile</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2008	2012	<i>Le Veau d'or</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2008	2010	<i>The End</i>	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON	NON
2008	2008	<i>The Man who sold the world</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2009	2012	<i>Le Bout du monde</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2009	2013	<i>Sotto voce</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
2008	2011	<i>Les Ailes de l'amour</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2009	2012	<i>Androman... de sang et de charbon</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2008	2011	<i>Mort à vendre /Death for sale</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2009	2011	<i>Sur la planche</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2009	2011	<i>Le Retour du fils</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
2009	2011	<i>Andalousie, mon amour !</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
2008	2010	<i>Les Chiens du village</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2009	2011	<i>L'amante du Rif</i>	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON
2008	2010	<i>Les Oubliés de l'Histoire</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2009	2012	<i>Zéro</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2009	2009	<i>Les Gars du bled</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2008	2011	<i>Un Marocain à Paris</i>	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON

4. Les calculs financiers

Le montant de l'avance sur recettes durant la période de cette commission commence à partir de 3 millions de dirhams dont quatre films ont bénéficié. Il s'agit des films *Tanjaoui*, *Écoute tes os*, *Androman... de sang et de charbon*, *Sur la planche*. Le montant le plus haut est 5,5 millions de dirhams dont a bénéficié *The End*. Deux films ont reçu 5 millions de dirhams. Ce sont les films *Le Veau d'or*, et *Mort à vendre*. Sept films ont reçu un montant plus de trois et moins de quatre millions de dirhams. Il s'agit de *Femmes en miroirs*, *The Man Who Sold the World*, *Le Bout du monde*, *Le Retour du fils*, *Les Chiens du village*, *Les Gars du bled*, et *Un Marocain à Paris*. Douze films ont reçu un montant à partir de 4 millions de dirhams à 5 millions de dirhams exclus. *La Nuit entrouverte*, *Dès l'aube*, *La Mosquée*, *La Cinquième Corde*, *la Grande Villa*, *Mémoire d'argile*, *Sotto Voce*, *Les Ailes de l'amour*, *Andalousie, mon amour !*, *L'Amante du Rif*, *Les Oubliés de l'Histoire*, *Zéro*.

Durant cette période, sept films n'ont pas bénéficié du déblocage de la quatrième tranche. Des montants allant jusqu'à 1,05 million de dirhams n'ont pas été débloqués au profit du film. Le montant 1,05 million est le reliquat le plus élevé qui reste au film *Sotto Voce*, et 0,07 million est le montant le plus bas qui reste au film *Mémoire d'argile*. Les autres montants varient entre 0,451 million de dirhams reliquat du film *Écoute tes os*, 0,46 million de dirhams reliquat du film *Les Gars du bled*, 0,696 million de dirhams du film *La Mosquée*, 0,737 million du film *Les chiens du Village*, et 1,027 million de reliquat du film *La Cinquième Corde*.

Deux films n'ont enregistré aucune entrée, il s'agit de *La Nuit entrouverte* et *Écoute tes os*. Cinq films ont fait moins de 1 000 entrées. Neuf films ont fait entre 1 000 et 10 000 entrées avec des recettes allant de 22 809 à 159 527 dirhams. Neuf films ont fait entre 10 000 et 50 000 entrées avec des recettes variant entre 275 126 dirhams et 968 177 dirhams. Un seul film arrive à un nombre d'entrées de 90 901, c'est *Un Marocain à Paris* avec 2 598 354 dirhams de recettes.

Tableau 12 : synthèse des calculs financiers des films bénéficiant de l'AVR en 2008-2009

Année du Fonds d'aide	Année de sortie	Titre	Avance sur recettes	Reliquat	Tranches débloquées	Entrées	Recettes	Ratio	Part prod. et ayants droit
2009	2012	<i>Tanjaoui</i>	3	0	3	96	1 630	-1	326
2009	2015	<i>Le Voyage de minuit/La nuit entrouverte</i>	4,5	0	4,5	0	0	-1	0
2009	2009	<i>Dès l'Aube</i>	4,8	0	4,8	642	9 960	-1	1 992
2009	2010	<i>Femmes en miroirs</i>	3,45	0	3,45	161	2 181	-1	420
2009	2013	<i>Écoute tes os</i>	3	0,451	2,549	0	0	-1	0
2008	2010	<i>La Mosquée</i>	4,4	0,696	3,704	463	5 642,55	-1	1 128,51
2008	2010	<i>La 5^e corde</i>	4,35	1,027	3,323	526	9 252	-1	1 850,4
2008	2009	<i>La Grande villa</i>	4,3	0	4,3	2 900	22809	-0,99	4 561
2009	2010	<i>Mémoire d'argile</i>	4	0,07	3,93	1 650	46055	-0,99	9 211
2008	2012	<i>Le Veau d'or</i>	5	0	5	2 985	78154	-0,98	
2008	2010	<i>The End</i>	5,5	0	5,5	4 453	86939	-0,98	17387
2008	2008	<i>The Man who sold the world</i>	3,5	0	3,5	3 135	59947	-0,98	11 989,4
2009	2012	<i>Le Bout du monde</i>	3,15	0	3,15	4 616	80 131,54	-0,97	16 026,308
2009	2013	<i>Sotto voce</i>	4,2	1,05	3,15	2 932	93 851,67	-0,97	18 770,334
2008	2011	<i>Les Ailes de l'amour</i>	4,5	0	4,5	8 265	165 166,47	-0,96	33 033,294
2009	2012	<i>Androman ... de sang et de charbon</i>	3	0	3	9 528	159 527,93	-0,95	31 905,586
2008	2011	<i>Mort à vendre/Death for sale</i>	5	0	5	10537	275 126,1	-0,94	55 025,22
2009	2011	<i>Sur la planche</i>	3	0	3	11531	353 985,39	-0,88	70 797,078
2009	2011	<i>Le Retour du fils</i>	3,8	0	3,8	16730	533 650	-0,86	106 730
2009	2011	<i>Andalousie, mon amour !</i>	4	0	4	23322	547 206,87	-0,86	109 441,374
2008	2010	<i>Les Chiens du village</i>	3,6	0,734	2,866	13563	407 433	-0,86	81 486,6
2009	2011	<i>L'amante du Rif</i>	4,3	0	4,3	28321	755 576,04	-0,82	151 115,208

2008	2010	<i>Les Oubliés de l'Histoire</i>	4,5	0	4,5	36937	1 120 708	-0,75	224 141,6
2009	2012	<i>Zéro</i>	4,5	0	4,5	42080	1 253 292	-0,72	250 658,4
2009	2009	<i>Les Gars du bled</i>	3,7	0,46	3,24	38636	968 177,61	-0,7	193 635,522
2008	2011	<i>Un Marocain à Paris</i>	3,5	0	3,5	90901	2 589 354	-0,26	517 870,8

c) Les films annulés

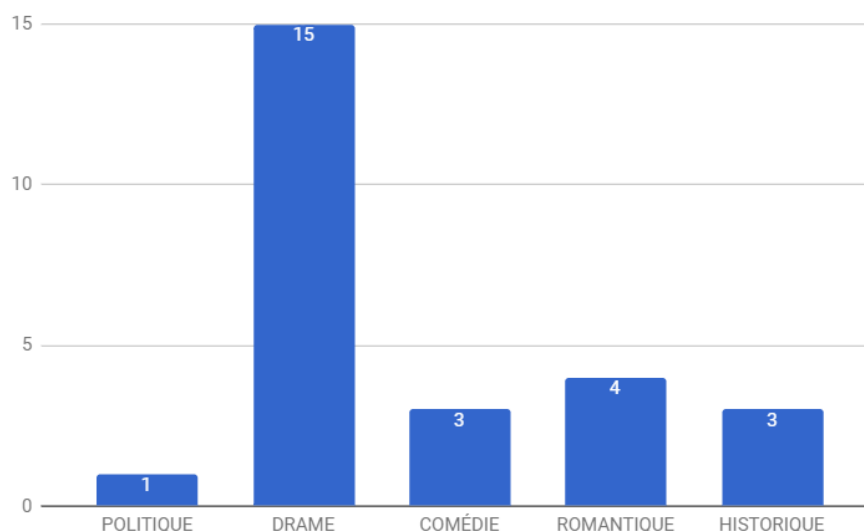
L'Année des mille et une lunes

Un film auquel a été accordée l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique nationale d'un montant de trois millions de dirhams. Le réalisateur fut feu Nabyl Lahlou, et la production Loukkos Films.

Il est important de noter que le film *Écoute tes os* n'est pas sorti sur le territoire marocain. Le film *La Nuit entrouverte* n'a également eu aucune entrée enregistrée.

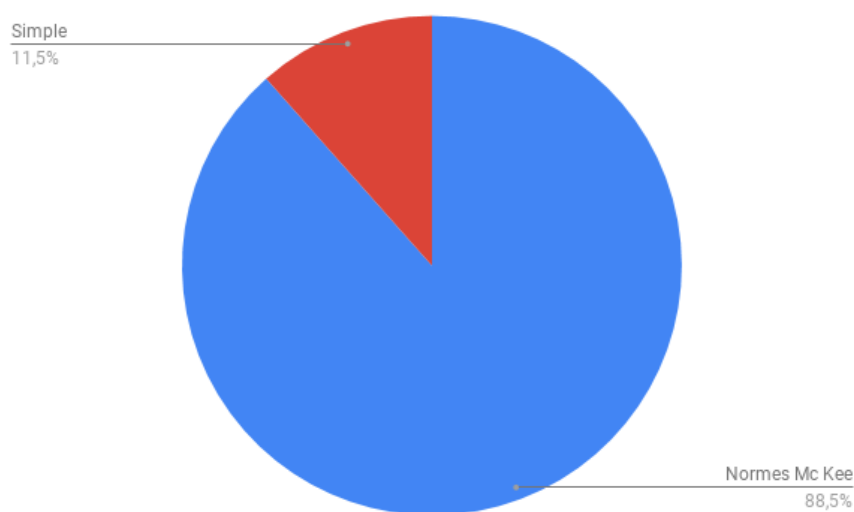
d) Bilan de cette commission 2008-2009

La commission de cette période était diversifiée avec des idéologies différentes. Elle a octroyé l'avance sur recettes à des films de genres différents, avec des histoires selon le modèle classique (presque en totalité à l'exception du film *The End*). Les films bénéficiaires ont eu des carrières commerciales avec des succès variés. Afin de comprendre le travail en globalité de la commission, je présente le nombre de films dans chacun des genres, puis le pourcentage des histoires classiques suivant les normes McKee. Ensuite, je fais sortir les pourcentages des films qui ont bénéficié du préachat par la télévision et d'autres fonds internationaux. Afin de comprendre comment les films ont été affectés, je fais sortir les pourcentages des films ayant eu des têtes d'affiche au casting et des communications évaluées au niveau 1. Je vais explorer ensuite les corrélations entre l'obtention du préachat par la télévision et des communications évaluées à 1, ainsi qu'entre l'obtention d'autres fonds et les communications des films.



Graphique 22 : Nombre de films dans chaque genre.

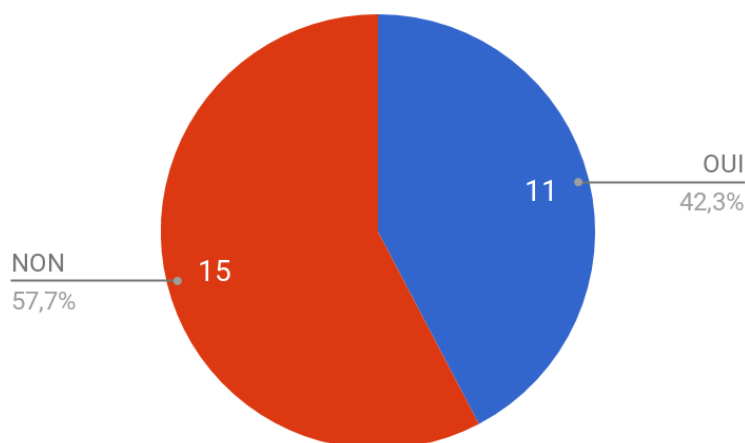
Sur les 26 films ayant obtenu l'avance sur recettes, 15 sont du genre drame et uniquement 3 sont de comédies.



Graphique 23 : Pourcentage des histoires selon les normes McKee/simples.⁷²

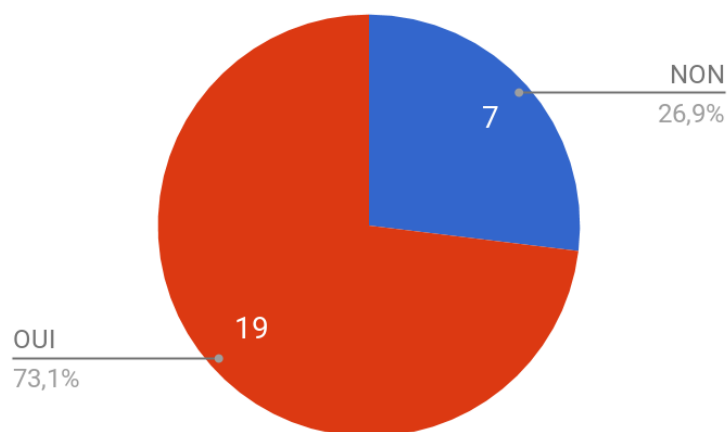
La majorité des films sont écrits selon le modèle classique et 88 % suivent les normes établies par McKee.

⁷² Sans suivre rigoureusement les exigences des normes de McKee.



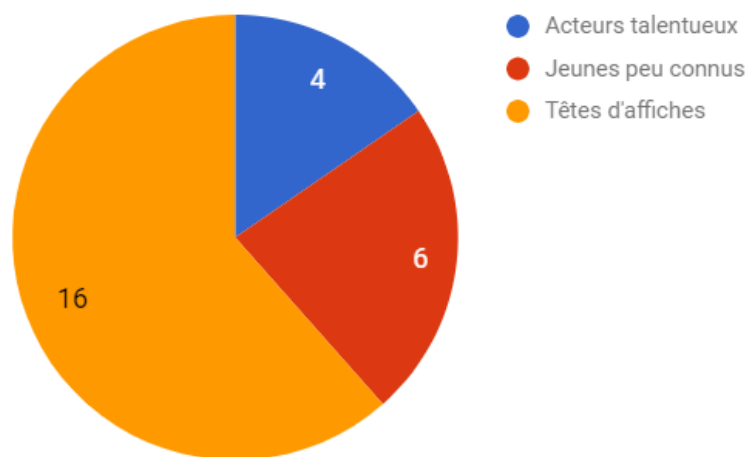
Graphique 24 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux.

Pour cette période, presque la moitié des films ayant obtenu l'avance sur recettes ont eu d'autres fonds internationaux. Il est important de noter deux points caractérisant cette période. D'abord le festival national connaît de plus en plus de visiteurs y compris d'autres directeurs de festivals internationaux faisant la promotion de leur festival auprès des cinéastes marocains. Ces derniers postulent de plus en plus à des festivals internationaux ce qui leur permet de candidater également à leurs fonds. Le bureau de promotion fait également un effort en conseillant les producteurs et en les incitant à postuler à des fonds internationaux, qui deviennent de plus en plus connus des cinéastes marocains.



Graphique 25 : Pourcentage des films ayant obtenu un préachat TV.

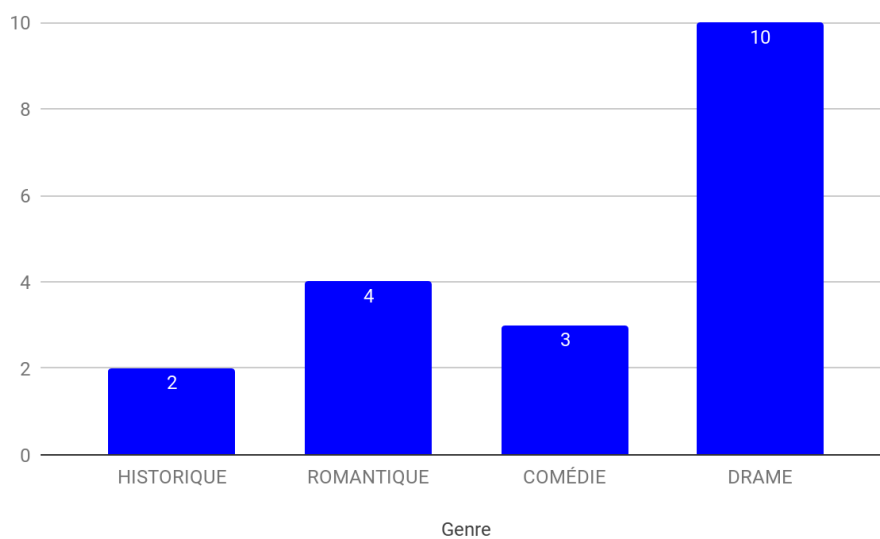
Cette année-là, uniquement 27 % des films n'ont pas obtenu un préachat par la télévision marocaine.



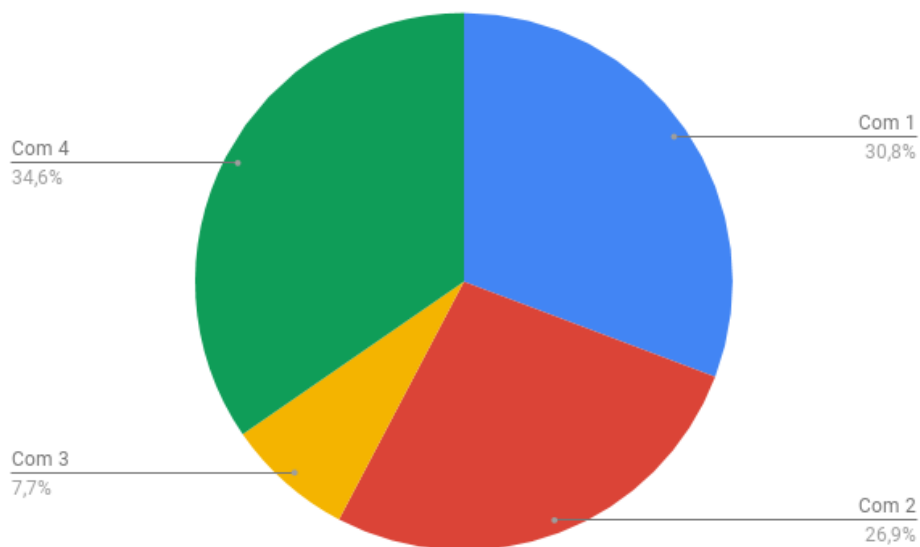
Graphique 26 : Pourcentage des films avec des têtes d'affiche.

Plus de la moitié des films ont eu des têtes d'affiche.

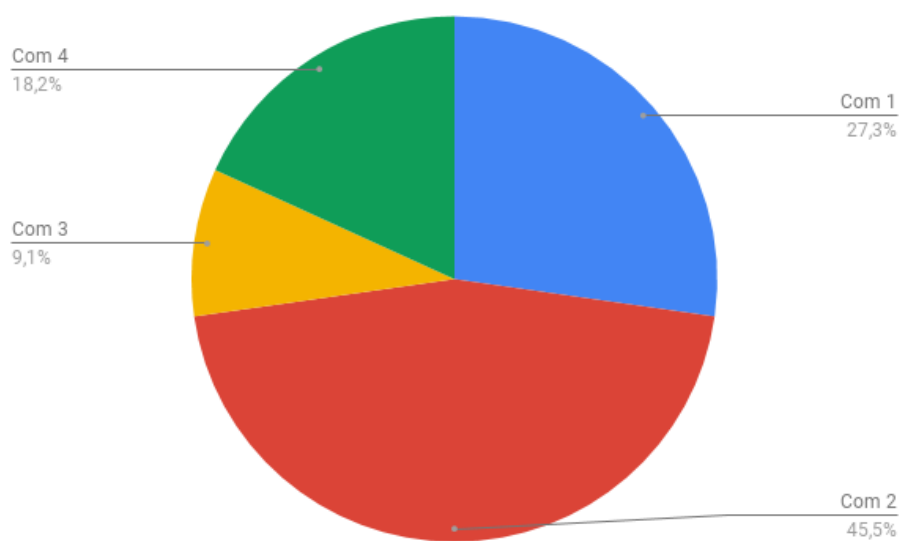
La télévision marocaine a des préférences par rapport à des genres bien précis. Voici le nombre des films ayant obtenu un préachat de la télévision nationale par genre.



Graphique 27 : Nombre des films ayant obtenu un préachat, par genre.



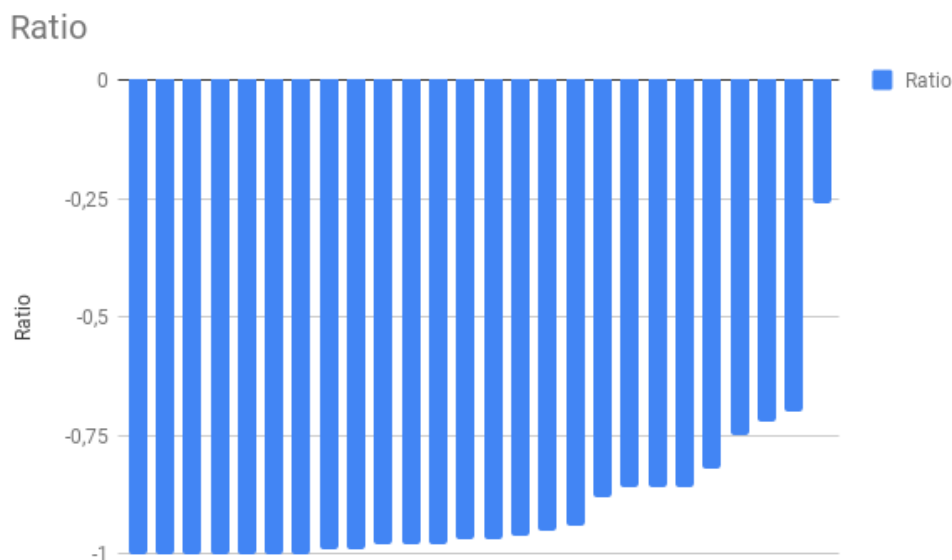
Graphique 28 : Pourcentage des films ayant eu un préachat TV et qui ont fait une campagne de communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.



Graphique 29 : Pourcentage des films ayant eu d'autres fonds et qui ont eu une campagne de communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.

Nous voyons que 72,8 % des films ayant eu des fonds internationaux ont fait des efforts de communication médiatique importants (évaluée à 1 ou bien 2). Uniquement 18,2 % ont eu une communication évaluée à 4.

Le résultat en matière de recettes et surtout de retour financier sur l'ensemble de la chaîne industrielle cinématographique est dans le graphique 30 montrant le ratio obtenu par les films ayant bénéficié de l'avance sur recettes pour cette période.



Graphique 30 : Histogramme des ratios des films ayant bénéficié du PPP.

Tous les films ont un ratio négatif.

Le film sorti ayant un ratio entre $-0,5$ et 0 est *Un Marocain à Paris* de Said Naciri. Ce film bénéficie de la présence de têtes d'affiche, et surtout de la vedette fort vendeuse qu'est Said Naciri. Il s'agit d'une comédie bien écrite, et qui a également bénéficié d'une communication évaluée à 1. Ce film a bénéficié de la quatrième tranche de l'avance sur recettes, et d'autres fonds complémentaires.

Il est important de marquer que le nombre des salles cinématographiques en 2009 sur l'ensemble du territoire marocain est de 49 (71 écrans)⁷³.

⁷³ CCM, « Exploitation », *Bilan cinématographique marocain 2010*, CCM, 2010.

B. La Période 2010-2011

1) Les membres de la commission du fonds d'aide à la production cinématographique nationale

La commission du fonds d'aide durant ces deux ans était formée principalement de personnalités connues du monde du cinéma en production, dramaturgie, critique et des artistes ; avec la présence de deux militants : Mme Ghita El Khayat, psychologue et militante pour la situation de la femme dans le monde arabo-musulman et M. Mohamed Larbi Messari, homme politique.

-Mohamed Larbi Messari (président) : né le 7 juillet 1936 à Tétouan, Mohammed Larbi Messari est un historien, diplomate, journaliste et homme politique marocain. Il était ministre de la Communication au Maroc entre le 14 mars 1998 et le 6 septembre 2000 dans le gouvernement d'alternance d'Abderrahmane El Youssoufi, malgré l'appartenance politique de Larbi Messari au parti Al Istiqlal. Il a été ambassadeur du Maroc au Brésil. Il est mort le 25 juillet 2015⁷⁴.

-Nezha Drissi : Née en 1965 au Maroc, Nouzha Drissi est productrice de documentaires en France, d'abord au sein des Films du Grain de sable puis au sein de sa propre société TACT Productions. De 1996 à 2007, Nouzha Drissi produit ou coproduit plusieurs films dont ceux de Jean-Michel Carré, Jean-Luc Cohen, Michael Raeburn, Paule Zajdermann, Laurent Chevallier. En 2008, elle crée le premier Festival marocain du documentaire à Agadir sous le nom : Fidadoc⁷⁵.

-Ghita El Khayat : Médecin psychiatre à Casablanca, Ghita El Khayat est née en 1944 à Rabat. Elle est très intéressée par la condition de la femme dans le monde arabo-musulman, elle écrit plusieurs articles et livres sur ce thème⁷⁶.

-Khalil El Alami Idrissi (Voir sa biographie dans les commissions précédentes.)

-Hamid Herraf : Directeur de production et directeur de la société Rabii Film.

-Omar Jawal : Directeur de production, directeur de la société Rabii Films.

⁷⁴ Mohamed Larbi Messari, https://fr.wikipedia.org/wiki/Larbi_Messari, consulté le 22 décembre 2017.

⁷⁵ Hommage à Nezha Drissi, <http://www.clapnoir.org/spip.php?article799>, consulté le 22 décembre 2017.

⁷⁶ Ghita El Khayat, Bibliomonde bibliographie, www.bibliomonde.com/auteur/ghita-khayat-61.html.

-Jamal Eddine Dkhissi :Né en 1954, Jamal Eddine Dkhissi est acteur et professeur de théâtre. Après des études à l'académie de théâtre de Moscou, il a dirigé l'Institut supérieur des arts dramatiques et de l'animation culturelle (Isadac). Il est décédé à l'âge de 63 ans⁷⁷.

-Hassan Narrais :Un grand écrivain, et romancier marocain. Par sa plume remarquable, il est considéré parmi les critiques de cinéma les plus influents de la société marocaine. Il écrit essentiellement à *El Ittihad El Ishtiraki*. Un grand dramaturge auteur de plusieurs pièces théâtrales notamment :

- *Le Cri de Chama* en 2014, jouée par la troupe el Kaf avec Abdelilah Ajil ;
- *La Comédie* en 2017, jouée par la troupe EL Kaf, avec Abdelilah Ajil.

Il a écrit plusieurs livres dont :

- *L'Image de l'Arabe dans l'humour français*, Hassan Narrais, Afrique Orient, édition 2, 2002 ;
- *Des intellectuels marocains*, Hassan Narrais, Chirar, 1997 ;
- *Ma vie Parisienne*, Hassan Narrais, L'union des écrivains marocain, 2013 ;
- *Ce que pensent nos cinéastes*, Hassan Narrais, Dar Ennachr, 2015 ;
- *Entre la presse et le cinéma. Souvenir, souvenir*, Hassan Narrais, Association Art et culture, 2016⁷⁸.

-Mohamed Belghouat : Conseiller du ministre de la Communication Mustapha Belkhalfi (PJD), il était également directeur de l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma.

-Mohamed Kadmiri : Représentant du ministère des Finances.

-Mohamed Bakrim : Il était responsable du Département coopération et promotion du centre cinématographique marocain jusqu'en 2013. Il est président de l'association Aflam des critiques et journalistes de cinéma (Maroc), et vice-président de la Fédération africaine de la critique cinématographique (FACC). Un des critiques les plus influents de la société marocaine, il écrit dans le quotidien *Libération* et publie des entretiens avec des professionnels du cinéma. Il est également auteur de plusieurs publications notamment :

- *Le Désir permanent, Chroniques cinématographiques 1*, Rabat : Nouril Éditeur, 2007.

⁷⁷ Jamal Eddine Dkhissi tire sa révérence, par Qods Chebaa, le 24 mars 2017, <http://fr.le360.ma/culture/jamal-eddine-dkhissi-tire-sa-reverence-112737>.

⁷⁸ Interview avec Hassan Narrais, le 22 décembre 2017.

- *Impressions itinérantes, chroniques cinématographiques 2*, Casablanca, 2011⁷⁹.

2) Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2010-2011

En 2010, le secrétariat du fonds de soutien à la production cinématographique nationale a réceptionné 57 projets de longs-métrages. Sur les 57 films candidats, la commission a octroyé l'avance sur recettes à 12 films dont un a été annulé.

En 2011, le secrétariat du fonds d'aide a reçu 50 projets de longs-métrages. Parmi les 50 candidats, la commission du fonds de soutien à la production cinématographique a octroyé l'avance sur recettes à 15 films dont un a été annulé, et trois ne sont pas encore sortis.

a) Les films produits en PPP durant cette période

Boulanoir (de Hamid Zoughi). Ce film de 150 minutes parle des mouvements syndicalistes chez les mineurs marocains en contact avec les mineurs français durant les débuts du XX^e siècle.

Les chevaux de Dieu (de Nabyl Ayouch). Une œuvre authentique qui décrit la situation menant au terrorisme au Maroc : les facteurs de risques, la situation permettant la création de terroristes et le milieu de prolifération.

Malak (d'Abdeslam Kelai). Ce film rejoint la vague des films défendant la situation de la femme en général, et plus précisément pour celui-là, la situation des jeunes filles célibataires.

Femme écrite (de Lahcen Zinoun). Le film parle de la femme dans l'imaginaire d'un anthropologue, qui ondule entre le réel et le mystique. Un très beau film mettant en valeur le corps de la femme comme étant une fenêtre vers son âme.

Wak Wak Atairi (de Mohamed Mernich). Une histoire fictive dans laquelle un chef de tribu désire marier son fils avec la fille de la tribu voisine pour instaurer la paix.

Adios Carmen (de Mohamed Amin Benamraoui). Ce film retrace la vie d'un orphelin de père qui se réfugie dans la cinéphilie durant les années 1975 dans la région du Rif.

Colère (de Mohamed Zineddaine). Une histoire d'amour d'un jeune journaliste, issu d'une famille pauvre, envers une fille riche promise à un autre homme.

⁷⁹ Interview avec Mohamed Bakrim, faite le 22 décembre 2017.

La Vieille Jeune Fille/Al Bayra (de Mohamed Abderrahmane Tazi). Ce film est une comédie sur le sens du mot « Al Bayra » dans la culture marocaine. « Al Bayra » signifie la femme mature qui a dépassé l'âge du mariage et qui ne trouve pas de mari.

Ymma (de Rachid El Ouali). Une comédie qui parle d'un conflit de générations, et d'une rupture de civilisation entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, ce film parle d'un jeune quarantenaire, travaillant à Casablanca et que son père l'oblige à rentrer au village pour assister au mariage de sa petite sœur, quand il constate que c'est son père qui se marie.

Le Bout du monde (de Hakim Noury). Il s'agit de l'histoire d'un quinquagénaire qui vit mal sa vie conjugale, tombe amoureux d'une jeune fille qui a l'âge de son fils.

Le Sac de farine (de Kadija Leclere). Ce drame parle de la condition féminine, et surtout des très jeunes filles au Maroc. Il s'agit d'une jeune fille d'origine marocaine qui est rentrée avec son père biologique au Maroc. Elle mène un dur combat pour revenir chez elle en France.

La Lune rouge (d'Hassan Benjelloune). Ce film retrace la biographie de feu Abdesslam Aamir et sa souffrance de l'exclusion à la suite de l'obligation des séparatistes, lors du coup d'État en 1971, d'annoncer leur réussite à la radio nationale. Ce film est une discussion ouverte sur le classement qui est encore pratiqué à cause des erreurs que la personne aurait pu faire dans le passé, et la ségrégation dans laquelle elle aura à vivre par la suite.

Tanjaoui (de Moumen Smihi). Un autre film écrivant l'histoire du Maroc, cette fois-ci des années soixante, pendant le post-colonialisme, dans le cadre de l'histoire d'un jeune lycéen passionné de théâtre et de littérature.

Une Journée et une nuit/Youmoulila (de Naoufel Berraoui). Ce film parle de l'aventure entreprise par une femme qui n'a jamais quitté la campagne auparavant, et se trouve contrainte d'aller chercher les médicaments de sa fille en ville.

La Moitié du ciel/Au-delà des murs (d'Abdelkader Lagtaâ). Ce film retrace le dur combat qu'a vécu Abdeltif Laâbi, Joceline sa femme, et Abraham Serfaty lors des années 1970 après le lancement du mouvement communiste révolutionnaire Ila Al Amam qu'ils ont fondé en 1968, et la revue *Souffles* qu'ils distribuaient.

Elle est diabétique III (de Swel Noury et Imad Noury). Ce film parle de la libération des belles-mères de leur rôle tant critiqué, pour mieux se concentrer sur leurs propres vies.

Zaynab, la rose d'Aghmat (de Farida Bourquia). Ce film retrace la vie de la femme historique Zaynab Ennafzaouia, une femme qui a fait du Maroc un immense empire sous le règne de l'Émir

almo-ravide Youssef Ibn Tachfine, son quatrième époux, l'homme de son cœur et de ses ambitions. Zaynab Ennafzaouia a participé à faire l'histoire du Maroc durant cette période.

Derrière les portes fermées (de Mohamed Ahed Bensouda). Ce film fait sortir de l'ombre les non-dits sur les harcèlements sexuels que vivent les femmes sur leur milieu de travail.

L'Anniversaire (de Latif Lahlou). C'est une histoire de règlements internes entre les membres d'une famille bourgeoise.

Rock The Kasbah (de Laila Marrakchi). Une révolution opérée sur les traditions de la société marocaine est fortement exprimée dans ce film. Il parle des jeunes d'une famille qui sont rassemblés pour les funérailles du père durant l'été. Un film qui a attiré l'attention des jeunes Marocains.

Orchestre des aveugles/Le Silence du père (de Mohamed Moftakir). Orchestre des aveugles (ancien titre *Le Silence du père*) est un film illustrant encore la période postcoloniale au Maroc vue par l'enfant d'un musicien. C'est l'histoire de l'enfant d'un chef d'orchestre qui fait semblant d'être aveugle pour travailler dans l'animation de toutes les fêtes des hommes, les fêtes mixtes et même les fêtes des femmes. L'enfant vit une agréable romance avec la bonne des voisins, et assiste à l'adultère de son père avec sa collègue.

Secrets d'oreiller (de Jilali Ferhati). Ce film nous fait découvrir son sens de suspens et ses mémoires diverses pour des personnages évoluant autour d'une femme active socialement responsable d'un orphelinat.

Les Oubliés de Dieu (de Hicham Ain Al Hayat). Un film d'action dont l'histoire parle d'une cellule terroriste constituée à l'extérieur du Maroc, et qui vise des sites marocains.

Graines de Grenades (d'Abdellah Ferkous). C'est un drame social parlant de l'histoire d'une jeune prostituée de trente ans qui tombe amoureuse, essaie de sortir du milieu de la prostitution, et de chasser son passé noir pour vivre une nouvelle vie, mais la dureté de la société ne lui permet pas de le faire.

b) Les films annulés

Flocons de sable : Un film de Mohamed Minkhar produit par Tizikad Publishing service. Ce film tourné en 2012 n'est pas encore sorti en salles. Le montant de l'avance sur recettes est de 3 130 000 MAD dont débloqués : 2 347 500 MAD.

Le film n'est pas fini, tout ce montant est perdu.

Hors Zone : Sorti en 2012, ce beau drame d'une centaine de minutes a été écrit par Mohamed El Hor et Nour-Eddine Douguena, réalisé par ce dernier et produit par Doug Pictures. Le film parle pour la première fois au Maroc de la situation des personnes âgées, en retraçant le vécu de deux vieilles personnes abandonnées par leurs enfants. Nour-Eddine Douguena parle de son film dans son synopsis comme suit : « Bahmad et Lbachir, deux vieux hommes abandonnés dans la rue par leurs enfants se retrouvent, à leur âge, confrontés à des conditions de vie très difficiles. Ils partageront leur vie entre une pension modeste et une maison pour personnages âgés... »

Il s'agit d'un drame social parlant de la situation des personnes âgées. Une histoire de deux vieux abandonnés dans une maison pour personnes âgées. Une histoire profonde, avec un casting composé de têtes d'affiche très vendeuses et des jeunes avec quelques apparitions, Mustapha Zaari, Mustapha Dassoukine, Mohamed Khouyi, Aziz Hattab, Aziz Dadas, Ilham Ouaiz, Fatema Attif.

Techniquement : le film est réussi techniquement grâce à Youssef Laalioui à la prise d'images, à Mohamed Azzouzi et Rachid Allal au montage et à Karym Ronda à la prise de son.

Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision marocaine.

Distribution : le film n'est pas sorti en salles au Maroc.

Montant de l'avance sur recettes : 3 300 000 MAD.

Montant débloqué : 2 475 000 MAD.

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2,475 millions de dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayants droit) est négatif. L'État a perdu le montant de l'avance sur recettes dans ce partenariat.

Mort sur travelling : Un film de Mohamed Ali Mejboud, dont la production est assurée par Image Factory.

Un film qui n'est pas fini.

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 2 250 000 MAD (750 000 dirhams de reliquat).

Échec et mat : Un film d'Othman Naciri, dont la production est assurée par Hemera Films. Il a obtenu en 2011 un montant de 3 200 000 dirhams. Un film pas encore réalisé.

Écoute tes os : Le film, probablement pas encore fini, mais dont le tournage a été réalisé en 2013, une fiction de 90 minutes, produite par Amir'ys production et services est écrit et réalisé par Tijani Chergui, il parle d'une critique de la situation actuelle dans le monde. L'histoire de ce film est présentée par son réalisateur dans son synopsis : « Un pouvoir politique incarné par le président d'une petite commune, un pouvoir militaire incarné par un ancien militaire, et un pouvoir financier incarné par un grand propriétaire terrien soutenu par son fils qui est un cadre dans une banque. »

Il s'agit d'un drame, parlant de la situation sociopolitique et financière dans le monde. Un film qui le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique nationale.

Il a eu un casting peu connu, Merien Essoufi, Ahmed Reddani, Zoubida Akif, Abdellah Bouijda, Abdellah Aizzoun, Hicham Najah...

Le film n'est pas sorti en salles au Maroc.

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD.

Montant débloqué : 2 549 158 MAD.

Once upon a father: Un film de Narjiss Nejjar dont la production a été présentée par la société La Prod. Ce film a obtenu un montant d'avance sur recettes de 3 400 000 de dirhams en 2011.

Chacun sa vérité : Un film de Farida Benlyazid, dont la production a été par présentée par la société Cinetelema. Ce film a reçu une avance sur recettes de 2 700 000 de dirhams en 2011. Ce film n'est pas encore sorti.

d) Analyse des films produits en PPP par cette commission

1. Facteurs intrinsèques

Le genre le plus présent des films ayant bénéficié de l'avance sur recettes pour cette période, est le drame social. Dix films sont du genre drame. Quatre sont des comédies. Le reste des films varie entre le genre historique pour trois films, deux biographies, et un film d'action, *Les Oubliés de Dieu*, et un film romantique, *Colère*.

Tous les films présentés cette année sont écrits selon le modèle classique. Ces films respectent les exigences d'écriture du modèle classique comme décrit par McKee, sauf pour quatre films : *Wak Wak Atairi*, *L'anniversaire*, *Derrière les portes fermées*, *Hors Zone*.

Seize films ont bénéficié de têtes d'affiche au casting. Quatre films ont eu des jeunes peu connus dans leurs rôles principaux : *Wak Wak Atairi*, *Le Sac de farine*, *Adios Carmen*, et *Boulanoir*. Deux films ont eu des acteurs avec quelques apparitions déjà, dans leurs premiers rôles : *Les chevaux de Dieu* et *Colère*.

Tous les films sont réussis techniquement. Neuf films ont bénéficié de hauts talents artistiques lors de la prise d'images, prise de son et montage. Il s'agit des films *Secrets d'oreiller*, *La Vieille Jeune Fille*, *La Lune rouge*, *Femmes écrites*, *Ymma*, *Rock The Kasbah*, *Les Chevaux de Dieu*, *Orchestre des aveugles*, *Adios Carmen*.

Tableau 13 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiants de l'AVR en 2010-2011

Année fonds d'aide	Année	Titre	Genre	Thème	Histoire	Casting	Technique
2011	2012	Elle est diabétique 3	COMÉDIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2011	2015	Orchestre des aveugles / le silence du père	DRAME	Négatif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2011	2014	La moitié du ciel/ Au-delà des murs	BIOGRAPHIE	Négatif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2010	2013	Adios Carmen	HISTORIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Jeunes connus peu	Hauts Talents
2010	2011	Wak Wak Atairi	HISTORIQUE	Négatif	Simple	Jeunes connus peu	Réussi
2010	2013	Boulanoir	HISTORIQUE	Négatif	Normes Mc Kee	Jeunes connus peu	Réussi
2011	2013	Secrets d'oreiller	DRAME	Négatif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2010	2012	La veille jeune fille	COMÉDIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2010	2012	La lune rouge	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2011		Les oubliés de Dieu	ACTION	Positif	Mc Kee	Têtes d'affiches	réussi
2011	2013	Zaynab, la rose d'Aghmat	BIOGRAPHIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	réussi
2010	2014	Le sac de farine	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Jeunes connus peu	Réussi
2011	2012	Hors zone	DRAME	Positif	Simple	Têtes d'affiches	Réussi
2010	2012	Colére	ROMANTIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec qq parutions	Réussi
2011	2013	L'anniversaire	DRAME	Positif	Simple	Têtes d'affiches	réussi
2010	2012	Femme écrite	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2010	2013	Ymma	COMÉDIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2010	2012	Malak	DRAME	Positif	Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2011	2013	Graines de grenades	DRAME	Positif	Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2011	2013	Rock the Kasbah	COMÉDIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2010	2012	Les chevaux de Dieu	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec qq parutions	Hauts Talents
2011	2013	Derrière les portes fermées	DRAME	Positif	Simple	Têtes d'affiches	Réussi
2011	Pas sorti	Echec et mat					
2010	Annulé	Flocons de sables					

2011	Annulé	Once upon a father					
2011	Pas sorti	Chacun sa vérité					
2011	Pas sorti	Mort sur travelling					

2. Les facteurs extrinsèques

Durant cette période, aucun film n'a connu de litiges handicapant sa sortie.

Aucun film n'a été doublé en langue étrangère.

Onze films n'ont pas bénéficié de l'attention de la presse lors de leur sortie. Et uniquement quatre films ont bénéficié de passages de leurs spots publicitaires à la télévision. Il s'agit des films *Femmes écrites*, *La Lune rouge*, *Rock The Kasbah* et *Les Chevaux de Dieu*. La majorité des films ont eu une présence de leurs affiches sur les grandes avenues des villes où le film est sorti, à l'exception de neuf films : *Elle est diabétique III*, *Wak Wak Atairi*, *La Vieille Jeune Fille*, *Derrière les portes fermées*, *Hors Zone*, *Au-delà des murs*, *Adios Carmen*.

Sur tous les efforts de communication, huit films sont au niveau quatre, et huit au niveau deux. Trois films sont au niveau trois, et trois autres films sont au niveau 1.

Tous les films courent le risque d'être piratés à l'exception du film *La Lune rouge* qui est déjà en ligne gratuitement.

Tableau 14 : synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2010-2011

Fonds d'aide	Année	Titre	Litige	Doublage	Com. presse	Com. TV	Com. affiches	Com.	Piratage
2011	2012	<i>Elle est diabétique 3</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2011	2015	<i>Orchestre des aveugles / le silence du père</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2011	2014	<i>La moitié du ciel/ Au-delà des murs</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2010	2013	<i>Adios Carmen</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2010	2011	<i>Wak Wak Atairi</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2010	2013	<i>Boulanoir</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2011	2013	<i>Secrets d'oreiller</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2010	2012	<i>La veille jeune fille</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2010	2012	<i>La lune rouge</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	NON
2011		<i>Les oublié de dieu</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	3	OUI
2011	2013	<i>Zaynab, la rose d'aghmat</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2010	2014	<i>Le sac de Farine</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	4	OUI
2011	2012	<i>Hors Zone</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2010	2012	<i>Colère</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2011	2013	<i>L'anniversaire</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2010	2012	<i>Femme écrite</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	2	OUI
2010	2013	<i>Ymma</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2010	2012	<i>Malak</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2011	2013	<i>Graines de grenades</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2011	2013	<i>Rock the Kasbah</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2010	2012	<i>Les chevaux de Dieu</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2011	2013	<i>Derrière les portes fermées</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2011	Pas sorti	<i>Echec et mat</i>							
2010	Annulé	<i>Flocons de sables</i>							
2011	Annulé	<i>Once upon a father</i>							
2011	Pas sorti	<i>Chacun sa vérité</i>							
2011	Pas sorti	<i>Mort sur travelling</i>							

1. *Facteurs financiers de production*

Sur tous les films qui ont bénéficié de l'avance sur recettes durant ces deux ans, sept ont été préachetés par la télévision marocaine. Il s'agit des films *La Vieille Jeune Fille*, *la Lune rouge*, *Femme écrite*, *Ymma*, *Malak*, *Les Chevaux de Dieu*, et *Hors Zone*.

Cinq films ont eu d'autres fonds internationaux complémentaires à l'avance sur recettes. Ce sont les films : *Le Sac de farine*, *Rock The Kasbah*, *Les Chevaux de Dieu*, *Orchestre des aveugles*, *Au-delà des murs*. Ce dernier est le seul film qui n'a pas bénéficié de sortie sur le territoire national.

Quatre films ont eu une présence à l'extérieur du Maroc. Ce sont les films : *Le Sac de farine*, *Rock the Kasbah*, *Les Chevaux de Dieu*, *Orchestre des aveugles*.

Aucun des films n'a été vendu à des chaînes internationales et aucun n'a été vendu en ligne.

Tableau 15 : synthèse des facteurs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2010-2011

Année du fonds d'aide	Année	Titre	Av. sur recettes CCM	Achat TV	Fonds inter.	Distri. nationale	Distri. étranger	Vente diffuseurs inter.	Vente en ligne
2011	2012	<i>Elle est diabétique 3</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2011	2015	<i>Orchestre des aveugles / le silence du père</i>	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2011	2014	<i>La moitié du ciel/ Au-delà des murs</i>	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
2010	2013	<i>Adios Carmen</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2010	2011	<i>Wak Wak Atairi</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2010	2013	<i>Boulanoir</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2011	2013	<i>Secrets d'oreiller</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2010	2012	<i>La veille jeune fille</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2010	2012	<i>La lune rouge</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2011		<i>Les oubliés de Dieu</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2011	2013	<i>Zaynab, la rose d'Aghmat</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2010	2014	<i>Le sac de farine</i>	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2011	2012	<i>Hors zone</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2010	2012	<i>Colère</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2011	2013	<i>L'anniversaire</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2010	2012	<i>Femme écrite</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2010	2013	<i>Ymma</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2010	2012	<i>Malak</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2011	2013	<i>Graines de grenades</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2011	2013	<i>Rock the Kasbah</i>	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2010	2012	<i>Les chevaux de Dieu</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2011	2013	<i>Derrière Les portes fermées</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2011	Pas sorti	<i>Echec et mat</i>							
2010	Annulé	<i>Flocons de sables</i>							
2011	Annulé	<i>Once upon a father</i>							
2011	Pas sorti	<i>Chacun sa vérité</i>							
2011	Pas sorti	<i>Mort sur travelling</i>							

2. *Les calculs financiers*

Durant la période de cette commission, le montant de l'avance sur recettes commence à partir 2,85 millions de dirhams, jusqu'à 4,6 millions de dirhams. C'est le film *Secret d'oreiller* qui a reçu le montant de 2,85 millions de dirhams. Quatre films ont reçu un montant de trois millions de dirhams. Huit films ont reçu plus de 3 millions et moins de 4 millions de dirhams. Quatre films ont reçu 4 millions de dirhams. Et cinq films ont reçu cinq millions de dirhams.

Quatre films n'ont enregistré aucune entrée. Ce sont *Elle est Diabétique III*, *Orchestre de minuit*, *Au-delà des murs*, *Adios Carmen*. Le film *Boulanoir* a fait 588 entrées avec une recette de 20 742 dirhams. Sept films ont fait moins de 10 000 entrées, avec des recettes variant de 21 303 dirhams à 287 405 dirhams. Huit films ont fait plus de 10 000 et moins de 50 000 entrées. Deux films ont fait un nombre d'entrées dépassant les 90 000. Il s'agit des films *Les Chevaux de Dieu* avec 93 718 entrées avec une recette de 3 087 022 dirhams, et *Derrière les portes fermées* avec 99 196 entrées pour une recette de 3 581 293 Dirhams.

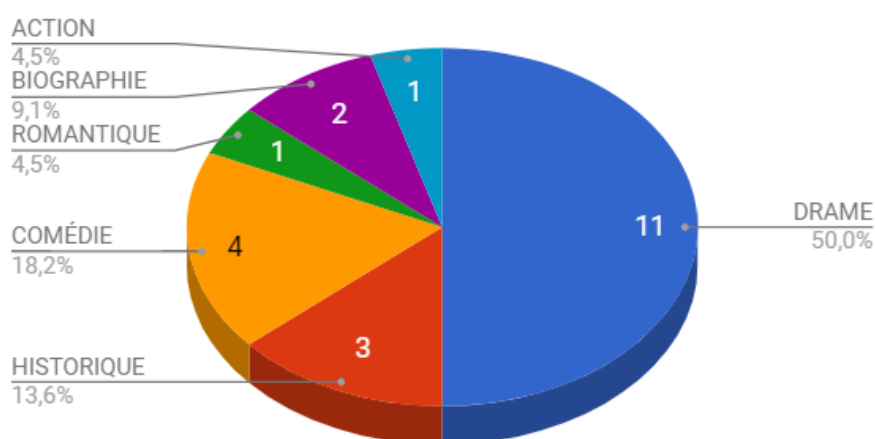
Tableau 16 : synthèse des calculs financiers des films choisis par la commission 2010-2011

Année fonds d'aide	Année	Titre	Avance sur recettes	Reliquat	Tranches débloquées	Entrées	Recettes	Ratio	Part prod. et ayants droit
2011	2012	<i>Elle est diabétique</i>	3	0	3	0	0	-1	0
2011	2015	<i>Orchestre des aveugles / le silence du père</i>	3,8	0,95	2,85	0	0	-1	0
2011	2014	<i>La moitié du ciel/ Au-delà des murs</i>	4,3	1,075	3,225	0	0	-1	0
2010	2013	<i>Adios Carmen</i>	4,6	1,12	3,45	0	0	-1	0
2010	2011	<i>Wak Wak Atairi</i>	3	0	3	1041	21303,43	-0,99	4260,686
2010	2013	<i>Boulanoir</i>	4,5	1,13	3,38	588	20742	-0,99	4148,4
2011	2013	<i>Secrets d'oreiller</i>	2,85	0	2,85	3463	85695,32	-0,97	17139,064
2010	2012	<i>La veille jeune fille</i>	3,3	0	3,3	8176	144180,4	-0,96	28836,08
2010	2012	<i>La lune rouge</i>	4	0	4	7085	146587,89	-0,96	29317,578
2011		<i>Les oubliés de Dieu</i>	4	1	3	5395	94510	-0,95	18902
2011	2013	<i>Zaynab, la rose d'Aghmat</i>	3,8	0	3,8	8630	287405	-0,92	57481
2010	2014	<i>Le sac de farine</i>	4,5	0	4,5	11211	413538	-0,91	82707,6
2011	2012	<i>Hors zone</i>	3,3	0,82	2,48	8324	235061,12	-0,91	47012,224
2010	2012	<i>Colère</i>	4,5	0,01809	4,48191	24557	548306	-0,88	1096612
2011	2013	<i>L'anniversaire</i>	3,5	0	3,5	15841	535126	-0,85	107025
2010	2012	<i>Femme écrite</i>	3,5	0	3,5	17000	509695	-0,85	101939
2010	2013	<i>Ymma</i>	4	0	4	29086	1021141	-0,74	204228,2
2010	2012	<i>Malak</i>	3,7	0	3,7	41462	1094504,46	-0,7	218900,892
2011	2013	<i>Graines de grenades</i>	3	0	3	27625	1174030	-0,61	234806
2011	2013	<i>Rock the Kasbah</i>	3	0	3	33833	1484157,72	-0,51	296831,544
2010	2012	<i>Les chevaux de Dieu</i>	4	0	4	93718	3087022,81	-0,22	617404,562
2011	2013	<i>Derrière les portes fermées</i>	3,15	0,05	3,1	99196	3581293	0,16	716258,6
2011	Pas sorti	<i>Echec et mat</i>	3,2	3,2	0				
2010	Annulé	<i>Flocons de sables</i>							
2011	Annulé	<i>Once upon a father</i>							
2011	Pas sorti	<i>Chacun sa vérité</i>							0
2011	Pas sorti	<i>Mort sur travelling</i>	3	0,75	2,25				

b) Bilan de cette commission 2010-2011

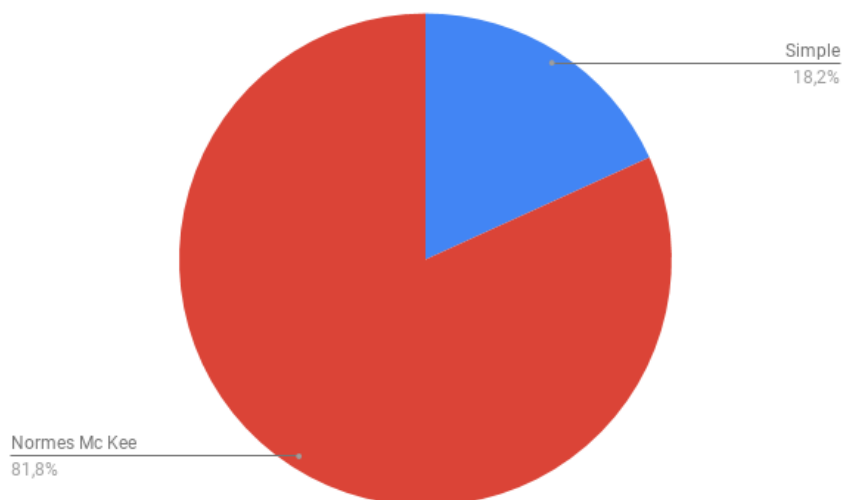
Avec une commission majoritairement artistique, les films ayant obtenu l'avance sur recettes ont des caractéristiques et des carrières commerciales diversifiées. Avec une vue plus globale des résultats, nous remarquons une tendance vers un genre et un style d'écriture affectant par conséquent l'obtention des fonds internationaux et du préachat des télévisions, et donc le casting final embauché, et les efforts faits pour la campagne de communication. La recette finale en étant affectée, ainsi que le retour financier sur l'ensemble de la chaîne industrielle.

Concernant la tendance générale des genres, le graphique suivant montre les pourcentages des films dans chacun des genres.



Graphique 31 : Pourcentage des films ayant obtenu l'avance sur recettes par genre.

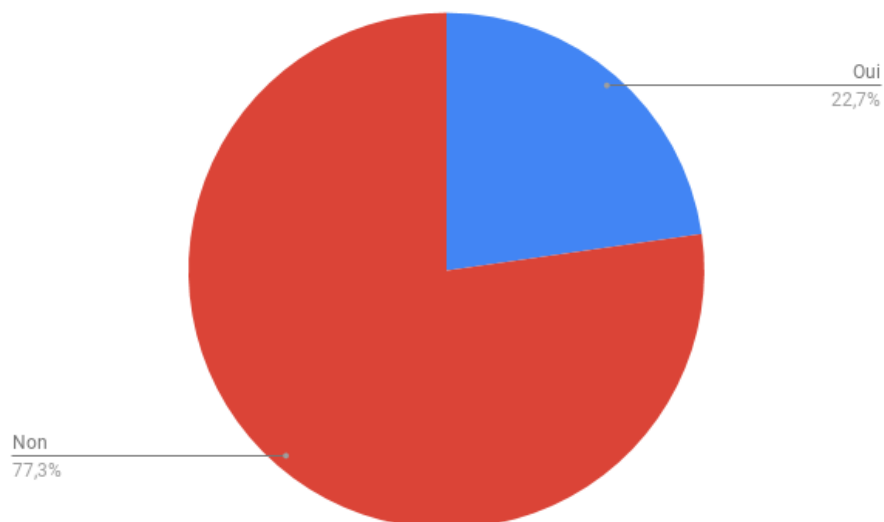
Le genre prédominant est le drame avec 50 % des films ayant obtenu l'avance sur recettes, 18 % de comédies et 13 % de films historiques.



Graphique 32 : Pourcentage des films ayant des histoires : simples ou bien écrites selon les normes Mc Kee.

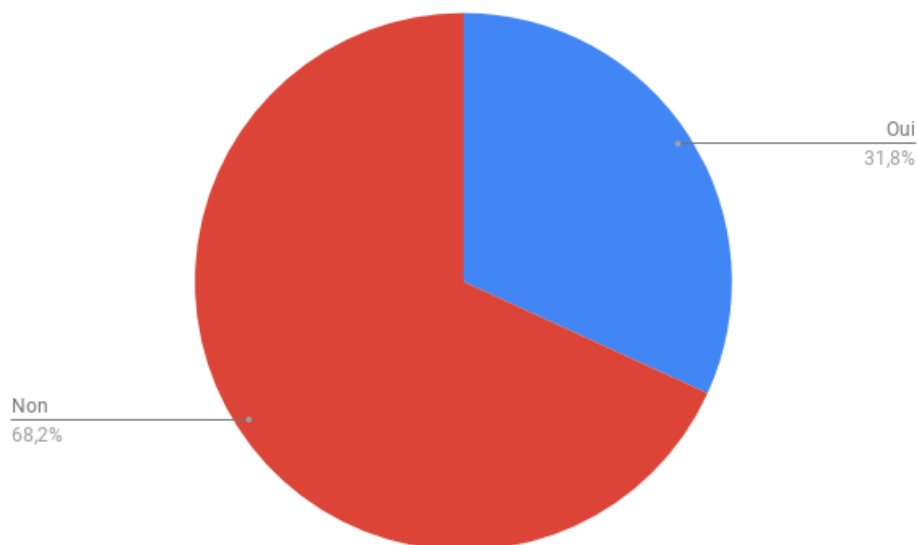
89 % des histoires des films sont écrites selon le modèle classique en suivant les normes de McKee.

Parmi tous ces films, seuls 16 % ont reçu des fonds internationaux.



Graphique 33 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux.

Durant cette période, 22 % des films ayant obtenu l'avance sur recettes ont reçu des fonds internationaux.

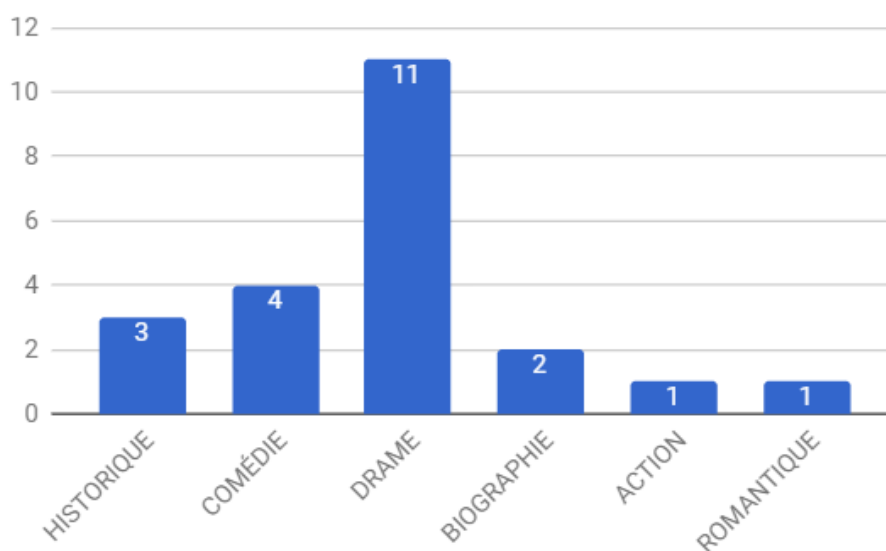


Graphique 34 : Pourcentage des films ayant obtenu un préachat de la télévision.

Seuls 32 % des films ayant obtenu l'avance sur recettes ont été préachetés par la télévision nationale durant cette période.

Le graphique suivant nous montre la tendance de la chaîne pour acheter ce genre de films.

Nombre de films préachetés par la chaîne pour chaque genre

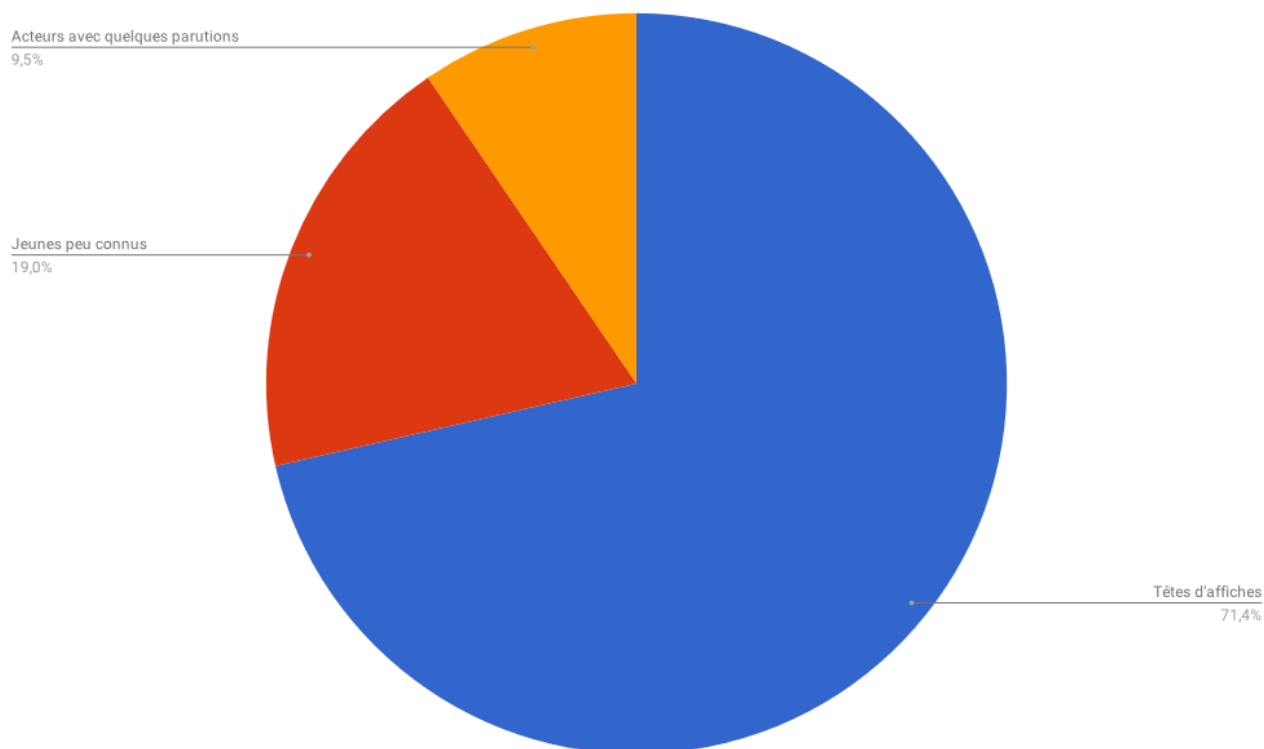


Graphique 35 : Nombre de films préachetés par la chaîne pour chaque genre.

Il est important de noter que la société nationale de radios et télévisions (SNRT) est partenaire avec le centre cinématographique national dans l'organisation du Festival international du film de Marrakech et dans l'Institut supérieur des métiers de l'art et du cinéma. Ces deux partenariats ont connu des hauts et des bas mettant à mal la relation entre ces deux institutions. Bien que le cahier des charges de la SNRT l'oblige à préacheter les films

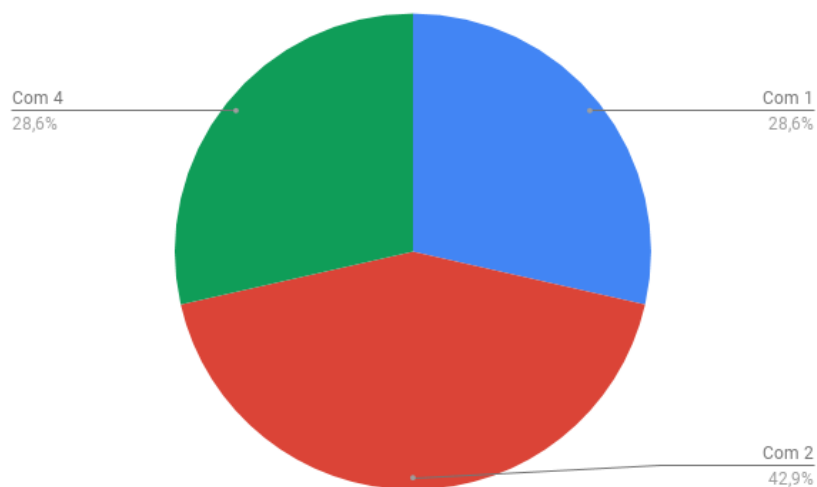
cinématographiques, le nombre de films préachetés variant d'une période à une autre ne serait-il pas affecté par d'autres facteurs, ne tenant pas réellement compte du cahier des charges de la télévision, ni de la qualité des films candidats ?

Concernant les films ayant obtenu l'avance sur recettes cette année-là, voici le pourcentage ayant eu des têtes d'affiche au casting.



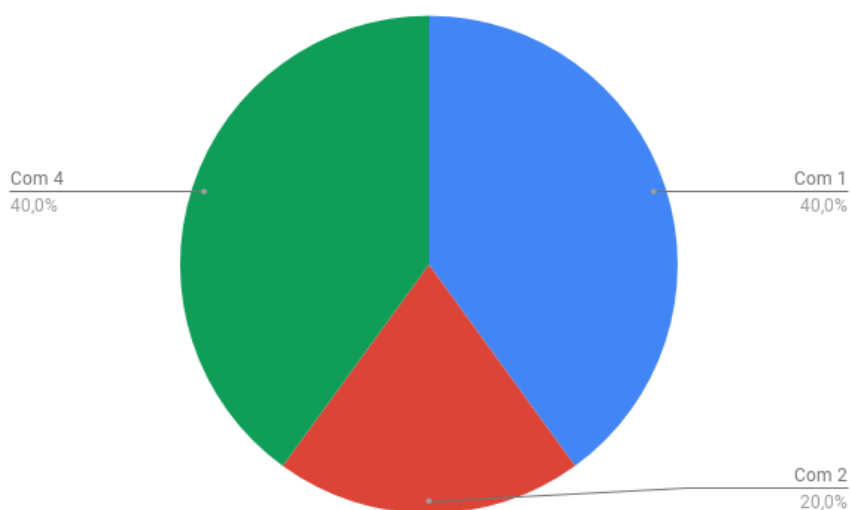
Graphique 36 : Pourcentage des films ayant eu des têtes d'affiche au casting.

On trouve par conséquent que 76 % des films ayant obtenu l'avance sur recettes cette année-là ont eu des Têtes d'affiche.



Graphique 37 : Pourcentage des films ayant bénéficié d'un préachat TV et d'une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.

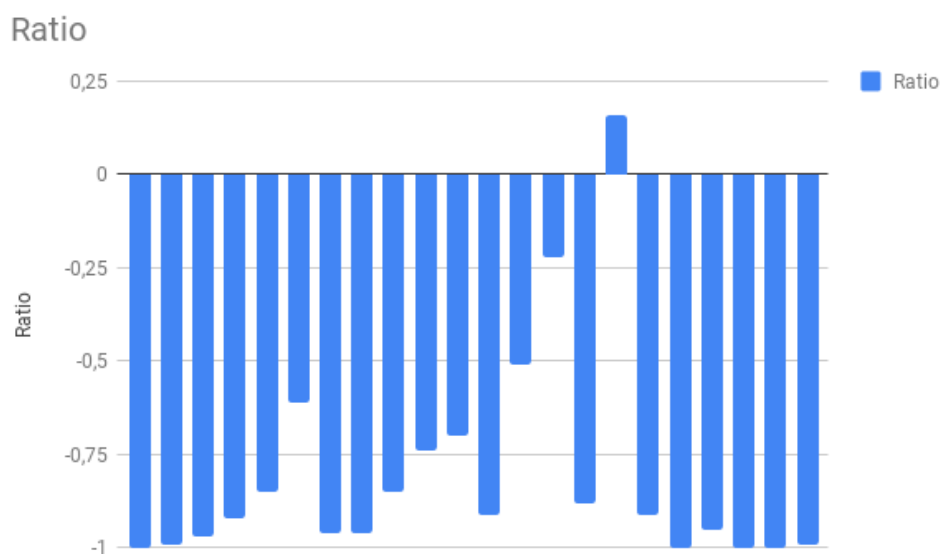
28,6 % des films ont eu des campagnes médiatiques évaluées à 1 et à 2 pour 42,9 % des cas.



Graphique 38 : Pourcentage des films ayant reçu d'autres fonds et une bonne communication.

Pour les films qui ont réussi à avoir d'autres fonds, 20 % ont eu une communication évaluée à 2. Plus de 40 % des films ont eu une communication évaluée à 1.

Quels sont les résultats financiers de ces films ayant eu l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique nationale. En effet afin de comprendre le retour financier de cet apport monétaire de l'État sur l'ensemble de la chaîne de cette industrie, voici les ratios des films ayant obtenu l'avance sur recettes durant cette période.



Graphique 39 : Les ratios des films sortis durant cette période.

Tous les films ont un ratio négatif à l'exception de *Derrière les portes fermées* (0,16).

Deux films ont un ratio de plus de $-0,5$, *Les Chevaux de Dieu*, et *Derrière les portes fermées*, et les deux sont du genre dramatique.

Le film *Les Chevaux de Dieu*, un film écrit selon les normes McKee, a eu une communication évaluée à 1, bien qu'il n'ait pas bénéficié de la présence de têtes d'affiche. Il est important de noter qu'il a bénéficié du déblocage de la quatrième tranche. Il a également reçu d'autres fonds complémentaires.

Le film *Derrière les portes fermées* a eu des têtes d'affiche, malgré l'histoire simple et le peu de communication dont le film a bénéficié. La quatrième tranche n'a pas été déblocquée à la sortie du film. Il est aussi important de préciser que ce film parle du harcèlement sexuel. Un thème d'actualité au Maroc durant cette période.

De cette synthèse du travail de cette commission, majoritairement constituée par des professionnels du cinéma (critiques, dramaturges, producteurs...) je retiens que 22,7 % des films ayant obtenu l'avance sur recettes ont reçu des fonds internationaux, 31,8 % ont été préachetés par la télévision nationale dont 71,5 % ont bénéficié d'efforts considérables lors de leur sortie permettant l'évaluation de leur campagne médiatique au niveau 1 ou 2. Aussi, 55 % des films ayant obtenu l'avance sur recettes ont eu des têtes d'affiche et 67 % des films ont eu

des campagnes médiatiques importantes, évaluées à 1 (pour 31 % des films) et à 2 (pour 36 % des cas). Les films ont toujours eu un ratio négatif (à l'exception de *Derrière les portes fermées*).

Il est important de regarder vers d'autres facteurs, comme la clôture des salles de cinéma, et l'absence d'alternatives pour commercialiser les films marocains. La vente à l'étranger reste restreinte à quelques productions. Le prix de production du film marocain ne s'accorde pas avec ses éventuelles recettes et retours financiers.

C. L'année 2012

1) Contexte politique

Les élections de 2007 ont donné suite à un gouvernement dirigé par le parti gagnant, et les Marocains sont, depuis, beaucoup plus confiants dans le processus électoral. Ayant été déçus par le parti Istiqlal qui fut longuement au pouvoir durant le règne de Hassan II et pendant le mandat de 2007-2012, et n'étant pas satisfaits par les USFPist, le parti de gauche au pouvoir entre 1998 et 2002, les Marocains choisiront cette fois-ci un nouveau parti se situant hors des deux idéologies et qui se présente comme un parti à référence religieuse : « Parti de justice et de développement ». Voici le classement des premiers partis politiques :

1. Parti de justice et développement.
2. Parti Istiqlal.
3. Rassemblement national des indépendants.
4. Parti authenticité et modernité.
5. Union sociale des forces populaires.
6. Mouvement populaire.
7. Union constitutionnelle.
8. Parti du progrès et du socialisme.
9. Parti travailliste.
10. Parti du renouveau et de l'équité.
11. Mouvement démocratique et social⁸⁰.

Ainsi, le nouveau gouvernement à références religieuses arrive au pouvoir dans un contexte où beaucoup de changements sont attendus, et il est loin d'avoir le cinéma comme priorité. Le

⁸⁰ Email du service de documentation de l'Agence Maghreb et Arabe Presse, l'agence officielle de l'information écrite au Maroc.

Premier ministre Abdelilah Benkirane nomme un grand militant du parti, Mustapha El Khalfi ministre de la Communication. Celui-ci avance à petits pas déterminés pour mettre en œuvre une nouvelle vision de ce domaine, notamment avec l'introduction de nouvelles aides pour le film documentaire, et de l'aide à l'écriture des scénarios, mais sans rajouter d'autres fonds monétaires. En effet, les deux nouvelles formes d'aide sont prises dans le même fonds initialement destiné à l'avance sur recettes à la production cinématographique nationale.

Ce ne sont pas les seuls changements, parce que des membres religieux et conservateurs prennent part aux commissions. Un bras de fer commence entre le philosophe, cinéphile et grand défenseur du libéralisme Nour-Eddine Sail (directeur du CCM), et le ministre du Parti PJD, Mustapha El Khalfi. Après deux ans de combat ne permettant pas d'évolution, en 2014, Nour-Eddine Sail ne peut plus rester directeur du centre cinématographique national.

2) Réglementation

Le décret n° 2.12.325 du 28 Ramadan 1433 (17 août 2012) fixe les conditions et les procédures d'aide à la production cinématographique, à la numérisation, la rénovation et la création de salles de cinéma et à l'organisation des festivals de cinéma. Ce texte de loi précise à nouveau les conditions d'octroi du fonds d'aide à la production cinématographique nationale, qui donne une avance sur recettes, avant et après production pour des films longs et courts, aussi bien que pour l'aide à la réécriture de scénarios, l'écriture de scénarios, et pour la production de films documentaires ou docufictions. La nouveauté de ce texte de loi concerne essentiellement l'intégration de docufictions et de films documentaires dans les possibilités de participation financière du fonds, ainsi que l'activation et la réglementation de l'aide à l'écriture ou la réécriture de scénarios. Ce texte précise également quelles sont les modalités et procédures du déroulement de ce processus⁸¹.

3) Les membres de la commission du fonds d'aide à la production cinématographique nationale

À l'exception du président qui est un homme politique et militant de politique économique, les autres membres viennent du monde du cinéma (artistes, dramaturges, producteurs, critiques, journalistes...). Voici leurs biographies :

⁸¹ B. O. 6086 du 27 septembre 2012.

-Driss Ben Ali : Né le 9 octobre 1942 à Rabat, Driss Ben Ali est professeur d'université en économie, politicien et écrivain dans le domaine sociopolitique, il est spécialisé dans le développement et la transition économique des pays arabes en général, et au Maroc plus précisément. Parmi ses livres les plus connus, citons l'ouvrage *Le Maroc précapitaliste, Formation économique et sociale*, Driss Ben Ali, Société marocaine des éditeurs réunis, Almounadil-a, http://www.almounadila.info/wp-content/uploads/2015/01/Driss_Ben_Ali⁸².

-Driss Tahri : Voir le chapitre A ci-dessus, les membres de la commission de La période 2008 – 2009

-Abdelkrim Berrchid : Un dramaturge hautement reconnu de la scène marocaine, scénariste et *script doctor*.

-Sabah Bendaoud : Née en 1960 à Salé, après avoir eu son baccalauréat, elle rejoint l'université Mohamed V à Rabat pour étudier l'histoire et la géographie. Elle fait sa première émission de radio à Rabat chaîne Inter le 1^{er} juillet 1987, et passe ensuite au direct avec son émission phare *Sabah El Khir* (bonjour). Elle assurera, à partir de 1988, son émission *Scènes cinématographiques*. Lauréate de l'Institut supérieur de journalisme en 1993, elle passe par plusieurs postes à responsabilité au sein de la radio, notamment comme chef du département de programmation de la chaîne radio de Rabat, de 2000 à 2003, ensuite comme première femme directrice d'une chaîne de radio à Tanger⁸³.

-Fatima Ifriqui : Journaliste et animatrice de télévision, elle est connue pour son intérêt pour la culture et le cinéma plus spécialement.

-Hicham Regragui : Réalisateur de cinéma.

-Thami Hejjaj : Directeur de production et conseiller auprès du ministre de la Communication.

-Mohammed Belfquih : Critique de cinéma, et professeur d'université en cinéma.

-Hicham Syabri : Représentant du ministère des Finances.

-Abdelhak Afandi : Poète par vocation, il est chef de service du livre et de l'édition au ministère de la Culture.

⁸² Driss Ben Ali, http://www.almounadila.info/wp-content/uploads/2015/01/Driss_Ben_Ali.pdf

⁸³ « Une battante sur les ondes, Sabah Bendaoud, la nouvelle directrice de la station tangéroise de la RTM », *MarocHebdo*, le 7 mai 2014.

-Tariq Khalami. : Lauréat de l'université de Rabat, il est représentant du centre cinématographique marocain dans lequel il travaille.

La commission de cette année est majoritairement composée d'artistes et de professionnels de cinéma et d'Art. Les films choisis touchent des thèmes diversifiés concernant la société marocaine entre l'historique, le social, le psychologique, et le politique.

4) Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2012

En 2012, le secrétariat du fonds d'aide a réceptionné 48 projets de longs-métrages. Parmi les 48 candidats, la commission du fonds a octroyé l'avance sur recettes à 13 films.

a) Les films produits en PPP durant cette période

Formatage (de Mourad El Khaoudi). Une belle histoire traitant d'un trouble psychologique et social, à la suite de l'amnésie du personnage principal, et de la manipulation sociale fréquente d'un cas amnésique.

Les Larmes de Satan (de Hicham El Jebbari). est un autre film qui évoque les détenus politiques.

L'Écharpe rouge (de Mohamed Lyounsi). Un film audacieux d'une centaine de minutes, touchant le point sensible qu'est la guerre des Sables de 1963 pour les sociétés marocaine et algérienne, mais que la société marocaine ne souhaite probablement pas se rappeler.

La Revenante/Aida (de Driss Mrini). Ce film retrace la période finale de la vie d'une femme atteinte d'un cancer.

Fidaa (de Driss Chouika). Un film qui parle de la période de l'exil du sultan Mohamed V par les autorités françaises.

Pari pimenté (de Mohamed Karrat). Cette comédie hilarante s'adresse surtout à un public jeune, voire très jeune. C'est l'histoire de deux amis qui font un pari : un d'eux devra réussir à convaincre une vedette de dîner avec lui...

A mile in my shoes (de Said khallaf). Ce film est d'une profondeur bouleversante, il s'agit d'une histoire dure, retraçant le vécu d'un orphelin au Maroc placé dans un centre de protection de l'enfance.

Cœur Noyé (de Farid Lakkimi). Un thriller qui raconte des histoires de vie et de mort de personnes au Maroc.

La Isla (d'Ahmed Boulane). Une comédie se moquant des frontières maroco-espagnoles.

Petits bonheurs (de Chrif Tribak). Une histoire qui parle des petits bonheurs des jeunes filles, et de la jalousie qui peut exister entre elles.

La Main de Fadma (Ahmed El Maânouni). Une merveilleuse comédie rendant hommage aux mères qui travaillent pour élever seules leurs enfants.

Achoura. Un film d'horreur remarquable réalisé par Talal Salhami, produit par la société de production Overlook Films, mais qui n'est pas sorti. Le synopsis est comme suit : « Trois amis d'enfance se retrouvent le jour où l'un de leurs amis, disparu depuis 25 ans, réapparaît soudainement. Ils vont alors devoir se replonger dans leur terrifiant passé, en affrontant une créature issue d'une terrible légende marocaine. »

Montant de l'avance sur recettes : 4 500 000 MAD

Film tourné mais pas encore sorti.

Le Pacte. Un film de Mohamed Quiss à la réalisation et produit par la société Video Média. La commission du fonds d'aide lui a octroyé une avance sur recettes de 4 millions de dirhams, dont 3 millions ont été débloqués, et 1 million reste en reliquat. Pas encore sorti.

Cool. Un film d'Hassan Dahani à la réalisation et produit par la société Image and Sound. Ce film a bénéficié d'un montant d'avance sur recettes de 3,5 millions de dirhams, dont 875 000 ont été débloqués et 2 625 000 dirhams sont encore restants. C'est un film qui n'a pas encore été réalisé.

D. La période 2013-2014

1) Le contexte politique

La relation entre le directeur cinématographique marocain et le ministre du parti islamiste de droite PJD devient de plus en plus tendue, accélérant le départ en retraite de Nour-Eddine Sail de la direction du centre au début 2014. Il avait augmenté la production nationale à une trentaine de films par an (entre les longs-métrages de fiction et les documentaires), avec plusieurs chantiers en cours comme la numérisation des salles, et en initiation comme la construction de complexes cinématographiques, comme nous le verrons ultérieurement dans la cinquième partie.

2) Les membres de la commission du fonds d'aide à la production cinématographique nationale

En 2013, la même commission poursuit un nouveau mandat, à l'exception du remplacement de l'ancien président décédé, l'économiste Driss Ben Ali, par Abdelkrim Berrchid. Hicham

Syabri quitte également la commission qui connaît l'intégration de deux autres membres : Mohamed Kadmiri, et le grand politicien Bachir Edkhil.

Abdelkrim Berrchid : (Président) Voir sa biographie dans le chapitre : L'année 2012

Driss Tahri : Voir sa biographie dans le chapitre : L'année 2012

Sabah Bendaoud : Voir sa biographie dans le chapitre : L'année 2012

Fatima Ifriqui : Voir sa biographie dans le chapitre : L'année 2012

Hicham Regragui : Voir sa biographie dans le chapitre : L'année 2012

Thami Hejjaj : Voir sa biographie dans le chapitre : L'année 2012

Mohamed Louali : Également connu par ses fans sous le nom d' Ali Hassan, il est journaliste cinéphile, et animateur de télévision. Il a présenté, pendant plusieurs années, l'émission cinématographique sur la première chaîne.

Mohammed Belfquih : Voir sa biographie dans le chapitre : L'année 2012

Mohammed El Kadmiri : Né le 9 juillet 1964, à Rabat, il est cadre au ministère de l'Intérieur.

Bachir Edkhil : Un ancien fondateur du Polisario « RASD », et qui après avoir avoué être manipulé, est revenu au pays en 1992 pour être un des plus grands défenseurs de l'intégrité territoriale du Maroc.

Abdelhak Afandi : Voir sa biographie dans le chapitre : L'année 2012

Tariq Khallami : Voir sa biographie dans le chapitre : L'année 2012

3) Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2013-2014

En 2013, le secrétariat du fonds d'aide a réceptionné 50 projets de longs-métrages. La commission a octroyé l'avance sur recettes à 14 films.

a) Les films produits en PPP durant cette période

Burn-out. Un film de Nour-Eddine Lakhmari, produit par Nel Films, ayant bénéficié de l'avance sur recettes d'un montant de 5 400 000 dirhams entièrement débloqués. Le film est sorti le 7 octobre 2017, mais les statistiques ne sont pas encore disponibles.

Vigile. Un film produit par Ali'n Production et réalisé par Faouzi Bensaidi ayant bénéficié d'une avance sur recettes d'un montant de 5 100 000 dirhams en 2013, entièrement débloqués. Le film n'est pas encore sorti.

Les Nains. Un film de Hicham Lasri, produit par Pan Productions qui a obtenu une avance sur recettes en 2013 d'un montant de 4 100 000,00 dirhams entièrement débloqués. Le film n'est pas encore sorti.

Mon oncle. Un film de Nassim Abbassi, produit par Moondust production ayant bénéficié d'un montant de l'avance sur recettes en 2013 de 3 300 000 dirhams dont 2 475 000 ne sont pas encore libérés. Ce film n'est pas encore fini.

Jusqu'au bout de l'espoir. Un film de Mohamed Ismail produit par Videorama, ayant bénéficié par l'avance sur recettes en 2013 d'un montant de 3 250 000 de dirhams pas encore débloqués. Ce film n'est pas encore fait.

Les Griffes du passé. Un film d'Abdelkrim Derkaoui produit par Ciné-scène international ayant bénéficié de l'avance sur recettes en 2013 d'un montant de trois millions de dirhams dont 750 000 dirhams débloqués. Le film n'est pas encore fini.

La Reine des sables. Un film d'Ismail Saidi produit par D3 films, ayant obtenu une avance sur recettes de trois millions de dirhams en 2013, dont 750 000 dirhams sont débloqués. Ce film n'est pas encore fini.

b) Analyse des films produits en PPP par cette commission

1. Facteurs intrinsèques

Le genre dominant durant cette période est le drame social avec six films. Il est suivi des comédies. En effet cinq comédies ont reçu l'avance sur recettes. Deux films psychologiques : *Viol en Scène* et *Formatage*. Deux thrillers : *Les Larmes de Satan*, et *Cœur Noyé*. Le film *Chaibia* est une biographie de l'artiste peintre Chaibia. Un seul film historique : *Fidaa*.

Un seul film parle d'un thème qui ne nourrit pas les débats sociaux et médiatiques de la société marocaine lors de sa sortie : *Petits Bonheurs*.

Les histoires des films sont toutes écrites selon le modèle classique. Quinze films respectent parfaitement les normes et les exigences du modèle classique. Deux sont moins respectueux des exigences normatives. Il s'agit des films *Karyan Bollywood* et *Petits Bonheurs*.

Onze films ont eu des têtes d'affiche au casting des rôles principaux. Cinq ont eu des acteurs avec quelques apparitions. Et un seul a eu des jeunes peu connus.

Quatre films ont bénéficié de hauts talents artistiques dans la prise de vues et la prise de son et le montage. Il s'agit des films *Agadir Express*, *A mile in my shoes*, *La revenante*, *Chaibia*.

Tableau 17 : synthèse des facteurs intrinsèques des films choisis bénéficiant de l'AVR en 2012, et 2013-2014

Fonds d'aide	Année	Titre	Genre	Thème	Histoire	Casting	Technique
2012	2012	<i>L'insoumise</i>	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec qq parutions	Réussi
2012		<i>Agadir express</i>	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2012	2015	<i>Fidaa</i>	HISTORIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2012		<i>L'écharpe rouge</i>	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2012	2013	<i>Chaibia</i>	BIOGRAPHIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2012	2015	<i>Les larmes de Satan</i>	THRILLER	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2013	2015	<i>Petits bonheurs</i>	DRAME	Négatif	Simple	Jeunes peu connus	Réussi
2013	2015	<i>La Isla</i>	COMÉDIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2012		« <i>La revenante</i> » / « <i>Aida</i> »	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec qq parutions	Hauts Talents
2013	2017	<i>A mile in my shoes</i>	DRAME	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Haut Talents
2012	2013	<i>Formatage</i>	PSYCHOLOGIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2012	2015	<i>Karyan Bollywood</i>	COMÉDIE	Positif	Simple	Acteurs avec qq parutions	Réussi
2012	2015	<i>L'orchestre de minuit</i>	COMÉDIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2013	2017	<i>La main de FADMA</i>	COMÉDIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2013	2013	<i>Pari Pimenté</i>	COMÉDIE	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2012	2014	<i>Viol en scène</i>	PSYCHOLOGIQUE	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec qq parutions	Réussi
2013		<i>Cœur Noyé</i>	THRILLER	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec qq parutions	Réussi
2012	Pas sorti	<i>le pacte</i>					
2012	Pas sorti	<i>Cool</i>					
2013	Pas sorti	<i>Achoura</i>	HORREUR				
2013	Stat indisponibles	<i>Burn Out</i>					
2013	Pas sorti	<i>Vigile</i>					
2013	Pas sorti	<i>Jusqu'au bout de l'espoir</i>					
2013	Pas sorti	<i>Les nains</i>					
2013	Pas sorti	<i>La reine des sables</i>					
2013	Pas sorti	<i>Les griffes du passé</i>					
2013	Pas sorti	<i>Mon oncle</i>					

2. *Les facteurs extrinsèques*

Aucun film n'a connu de litige handicapant sa sortie. Aucun film n'a été doublé.

Sept films ont bénéficié de l'attention de la presse. Il s'agit des films *la Main de Fadma*, *Viol en scène*, *Agadir Express*, *A mile in my shoes*, *Chaibia*, *L'Orchestre de minuit*. Un seul film a bénéficié du passage de spots publicitaire à la télévision : *L'Orchestre de minuit*.

Cinq films n'ont pas bénéficié d'affiches publicitaires sur les grandes avenues lors de la sortie. Il s'agit des films : *Viol en Scène*, *Agadir Express*, *Les Larmes de Satan*, *Formatage*, *Cœur noyé*.

Deux films ne courent pas le risque d'être piratés. Ce sont les films : *Cœur noyé* et *Viol en scène*.

Tableau 18 : synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2012, et 2013-2014

Année du fonds d'aide	Année	Titre	Litige	Doublage	Com. presse	Com. TV	Com. affiches	Com.	Piratage
2012	2012	<i>L'insoumise</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2012		<i>Agadir express</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	3	OUI
2012	2015	<i>Fidaa</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2012		<i>L'écharpe rouge</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2012	2013	<i>Chaibia</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2012	2015	<i>Les larmes de Satan</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2013	2015	<i>Petits bonheurs</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2013	2015	<i>La Isla</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2012		« <i>La revenante</i> » / « <i>Aida</i> »	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2013	2017	<i>A mile in my shoes</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2012	2013	<i>Formatage</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2012	2015	<i>Karyan Bollywood</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2012	2015	<i>L'orchestre de minuit</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2013	2017	<i>La main De FADMA</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	2	OUI
2013	2013	<i>Pari Pimenté</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2012	2014	<i>Viol en scène</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	4	NON
2013		<i>Cœur noyé</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	NON
2012	Pas sorti	<i>Le pacte</i>							
2012	Pas sorti	<i>Cool</i>							
2013	Pas sorti	<i>Achoura</i>							
2013	Stat indisponibles	<i>Burn out</i>							
2013	Pas sorti	<i>Vigile</i>							
2013	Pas sorti	<i>Jusqu'au bout de l'espoir</i>							
2013	Pas sorti	<i>Les nains</i>							
2013	Pas sorti	<i>La reine des sables</i>							
2013	Pas sorti	<i>Les griffes du passé</i>							
2013	Pas sorti	<i>Mon oncle</i>							

3. *Facteurs financiers de production*

Sur tous les films qui ont bénéficié de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique nationale, aucun n'a été préacheté par la télévision marocaine.

Trois ont reçu des fonds complémentaires de l'étranger. Ce sont les films : *L'insoumise*, *Viol en scène*, *L'orchestre de minuit*.

Cœur noyé est l'unique film qui n'a pas bénéficié de sortie nationale.

Un seul film a bénéficié d'une sortie à l'étranger : *L'orchestre de minuit*.

Aucun film n'a bénéficié de vente à un diffuseur international. Et aucun ne se vend en ligne.

Tableau 19 : synthèse des facteurs de production des films bénéficiant de l'AVR en 2012, et 2013-2014

Année du fonds d'aide	Année	Titre	Av. sur recettes CCM	Achat TV	Fonds inter.	Distri. nationale	Distri. étranger	Vente diffuseurs inter.	Vente en ligne
2012	2012	<i>L'insoumise</i>	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON	NON
2012		<i>Agadir express</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2012	2015	<i>Fidaa</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2012		<i>L'écharpe rouge</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2012	2013	<i>Chaibia</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2012	2015	<i>Les larmes de Satan</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2013	2015	<i>Petits bonheurs</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2013	2015	<i>La Isla</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2012		<i>La revenante/Aida</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2013	2017	<i>A mile in my shoes</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2012	2013	<i>Formatage</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2012	2015	<i>Karyan Bollywood</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2012	2015	<i>L'orchestre de minuit</i>	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2013	2017	<i>La main De FADMA</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2013	2013	<i>Pari Pimenté</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2012	2014	<i>Viol en scène</i>	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON	NON
2013		<i>Cœur noyé</i>	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON
2012	Pas sorti	<i>Le pacte</i>							
2012	Pas sorti	<i>Cool</i>							
2013	Pas sorti	<i>Achoura</i>							
2013	Stat indisponibles	<i>Burn out</i>							
2013	Pas sorti	<i>Vigile</i>							
2013	Pas sorti	<i>Jusqu'au bout de l'espoir</i>							
2013	Pas sorti	<i>Les nains</i>							
2013	Pas sorti	<i>La reine des sables</i>							
2013	Pas sorti	<i>Les griffes du passé</i>							
2013	Pas sorti	<i>Mon oncle</i>							

4. Les calculs financiers

Le montant de l'avance sur recettes a commencé à 2,5 millions de dirhams pour le film *L'insoumise*. Huit films ont bénéficié d'un montant allant de 3 millions de dirhams à 3,95 millions de dirhams. Douze films allant de 4 millions de dirhams à 4,5 millions. Trois films ont reçu au-delà de 5,1 millions de dirhams à 5,6 millions. Ce sont les films : *Karyan Bollywood*, *Burn-Out*, et *Vigile*. Un seul film a reçu 6 millions de dirhams. C'est *L'Orchestre de minuit*.

Les films de cette période ont eu des difficultés à débloquer la quatrième tranche à l'exception de cinq films. Les films ayant reçu la quatrième tranche sont : *L'insoumise*, *La Main de Fadma*, *Burn-Out*, *Vigile*, *Jusqu'au bout de l'espoir*, *Les Nains*. Le montant restant se monte à 1,5 million de dirhams pour *Orchestre de minuit*, et à 1,4 million pour *Karyan Bollywood*. Ce sont les montants maximaux pour des films finis et sortis. D'autres films, ayant des montants bloqués ne sont pas sortis, comme *Cœur Noyé*, *Viol en scène*, *La Reine des sables*, *Les Griffes du passé*, *Mon Oncle*, *Cool*. Le montant minimal restant pour un film sorti est 0,88 million de dirhams pour *Petits Bonheurs*.

Dix films n'ont eu aucune entrée enregistrée. Parmi ceux-là, deux films ne sont pas terminés, ce sont *Le Pacte* et *Cœur noyé*. Huit films ont été terminés mais ne sont pas sortis. Ce sont les films : *Cool*, *Viol en scène*, *Vigile*, *Jusqu'au bout de l'espoir*, *Les Nains*, *La Reine des sables*, *Les Griffes du passé*, *Mon Oncle*.

Un film a été annulé : *Achoura*.

Parmi les films sortis, cinq ont fait moins de 10 000 entrées, avec des recettes commençant à partir de 28 520 dirhams, et jusqu'à 183 892 dirhams. Ces films sont *L'Insoumise*, *Agadir Express*, *Fidaa*, *L'Écharpe rouge* et *Chaibia*.

Six films ont fait entre 10 000 et 20 000 entrées, avec des recettes allant de 459 317 dirhams pour *Petits Bonheurs* et jusqu'à 695 588 dirhams pour *Formatage*. *Karyan Bollywood* a fait 31 505 entrées générant une recette de 1 136 936 dirhams. *L'Orchestre de minuit* a fait 42 258 entrées avec une recette de 1 334 413 dirhams. *La Main de Fadma* dépasse légèrement *L'Orchestre de minuit* avec 44 315 entrées et une recette de 1 799 381 dirhams.

Finalement, *Pari Pimenté* est le film qui a eu le plus haut nombre d'entrées avec 50 728 et une recette de 1 527 759 dirhams.

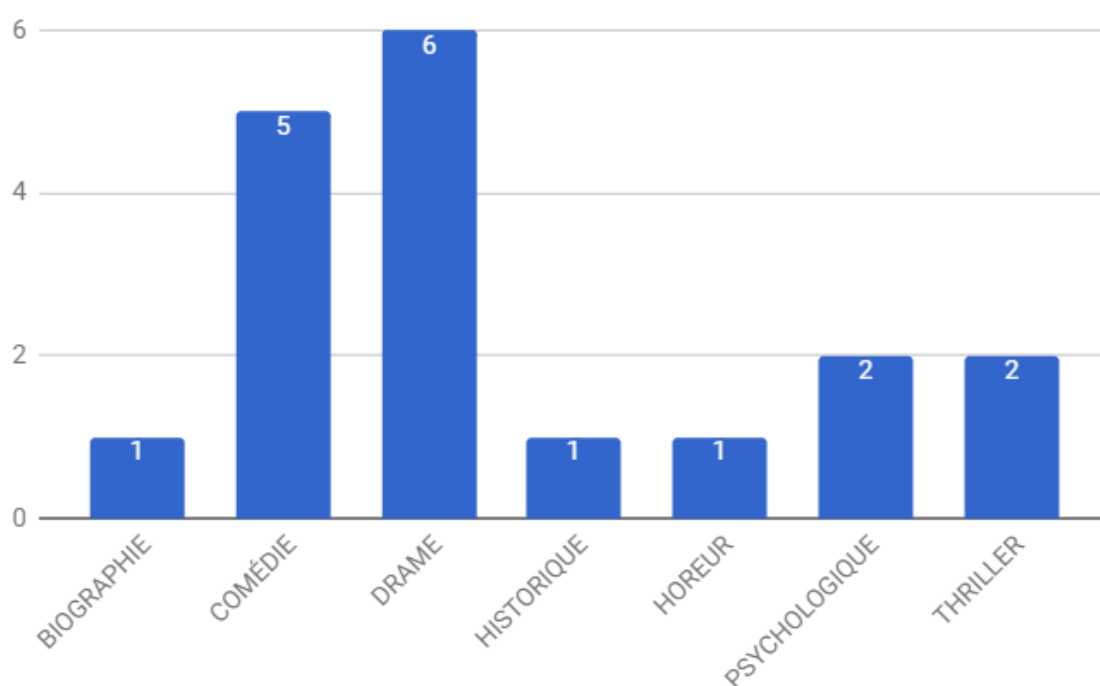
Tableau 20 : synthèse des calculs financiers des films bénéficiants de l'AVR en 2012, et 2013-2014

Année fonds d'aide	Année	Titre	AV R	Reliquat	Tranches débloquées	Entrées	Recettes	Ratio	Part prod. et ayants droit
2013	2013	Pari pimenté	4,3	1,08	3,23	50728	1527759,21	-0,53	305551,842
2013	2017	La main de FADMA	4,3	0	4,3	44315	1799381,25	-0,58	359876,25
2012	2015	L'orchestre de minuit	6	4,5	1,5	40258	1334413,5	-0,7	266882,7
2012	2015	Karyan Bollywood	5,6	1,4	4,2	31505	1136936,58	-0,73	227387,316
2013	2017	A mile in my shoes	4,1	1,02	3,08	19398	690192,1	-0,78	138038,42
2012	2013	Formatage	4,3	1,07	3,23	16183	695588,76	-0,78	139117,752
2013	2015	Petits bonheurs	3,5	0,88	2,63	13191	459317,66	-0,83	91863,532
2013	2015	La Isla	4,1	1,03	3,07	16437	515542	-0,83	103108,4
2012		La revenante / Aida	4,1	1,03	3,08	15399	510038,03	-0,83	102007,606
2012	2015	Les larmes de Satan	4,3	1,07	3,23	13719	482905,39	-0,85	96581,078
2012		Agadir express	3,95	0,98	2,96	5343	155241	-0,95	31048,2
2012	2015	Fidaa	4	1	3	4314	144376	-0,95	28875
2012		L'écharpe rouge	4,2	1,05	3,15	4819	170602	-0,95	34120,4
2012	2013	Chaibia	4,5	1,12	3,38	4886	183892,92	-0,95	36778,584
2012	2012	L'insoumise	2,5	0	2,5	1454	28520	-0,98	5704
2012	2014	Viol en scène	3,8	0,95	2,85	0	0		0
2013		Cœur Noyé	3,6	1,8	1,8	0	0		0
2012	Pas sorti	Le pacte	4	3	1				
2012	Pas sorti	Cool	3,5	0,875	2,625				
2013	Pas sorti	Achoura							
2013	Stat non disponibles	Burn Out	5,4	0	5,4				
2013	Pas sorti	Vigile	5,1	0	5,1				
2013	Pas sorti	Jusqu'au bout de l'espoir	3,25	0	3,25				
2013	Pas sorti	Les nains	4,1	0	4,1				
2013	Pas sorti	La reine des sables	3	0,75	2,25				

2013	Pas sorti	Les griffes du passé	3	0,75	2,25				
2013	Pas sorti	Mon oncle	3,3	0,825	2,475				

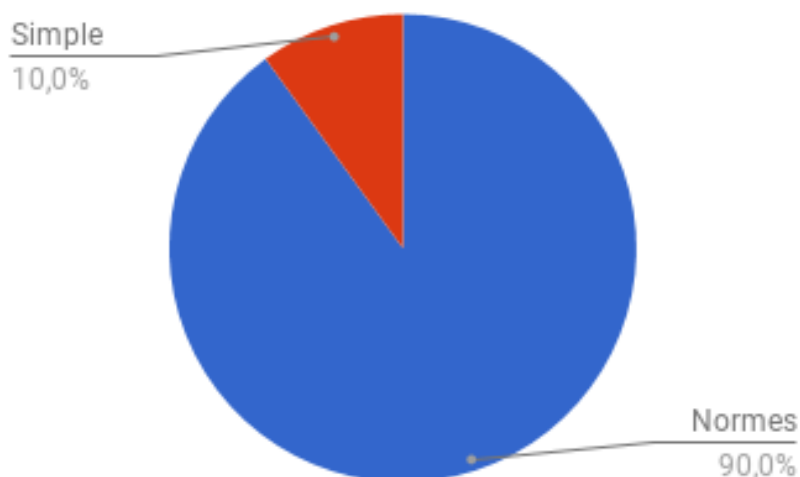
4) Bilan de la commission 2012-2013

Pour les deux années suivantes, la même commission poursuit son travail, pour nous sélectionner une majorité de films des genres drame ou comédie. Je partage la remarque qu'en analysant les choix des films préachetés par la télévision, je retrouve qu'elle tend vers l'achat des comédies et des drames plus que les autres genres de films.

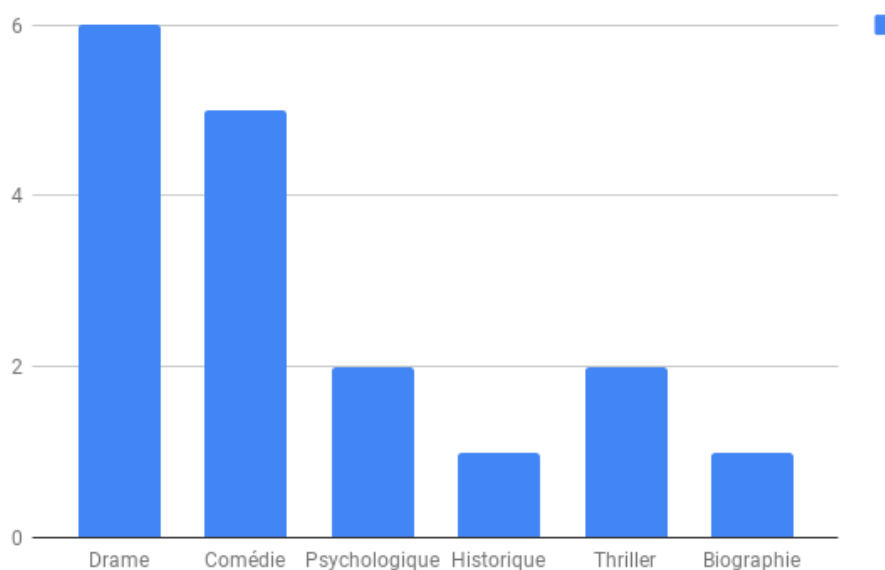


Graphique 40 : Pourcentage des films de chaque genre.

Les films présentés cette année-là sont tous écrits selon le modèle classique, et à 88,2 % sont écrits en suivant rigoureusement les règles de McKee.



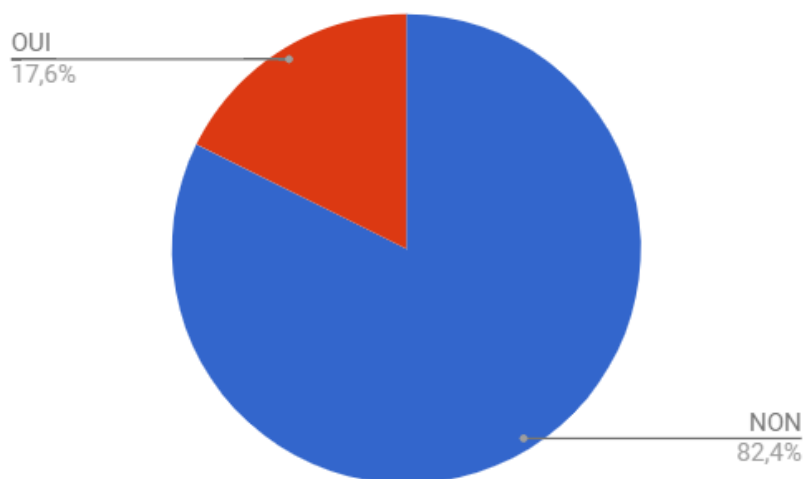
Graphique 41 : Pourcentage des films avec des histoires écrites selon les normes McKee de l'écriture du modèle classique.



Graphique 42 : Nombre de films par genre.

Six des films ayant obtenu l'avance sur recettes durant cette période sont du genre drame, suivi par le genre comédie. Deux films sont psychologiques et deux sont des thrillers. Finalement un est du genre psychologique et un biographique.

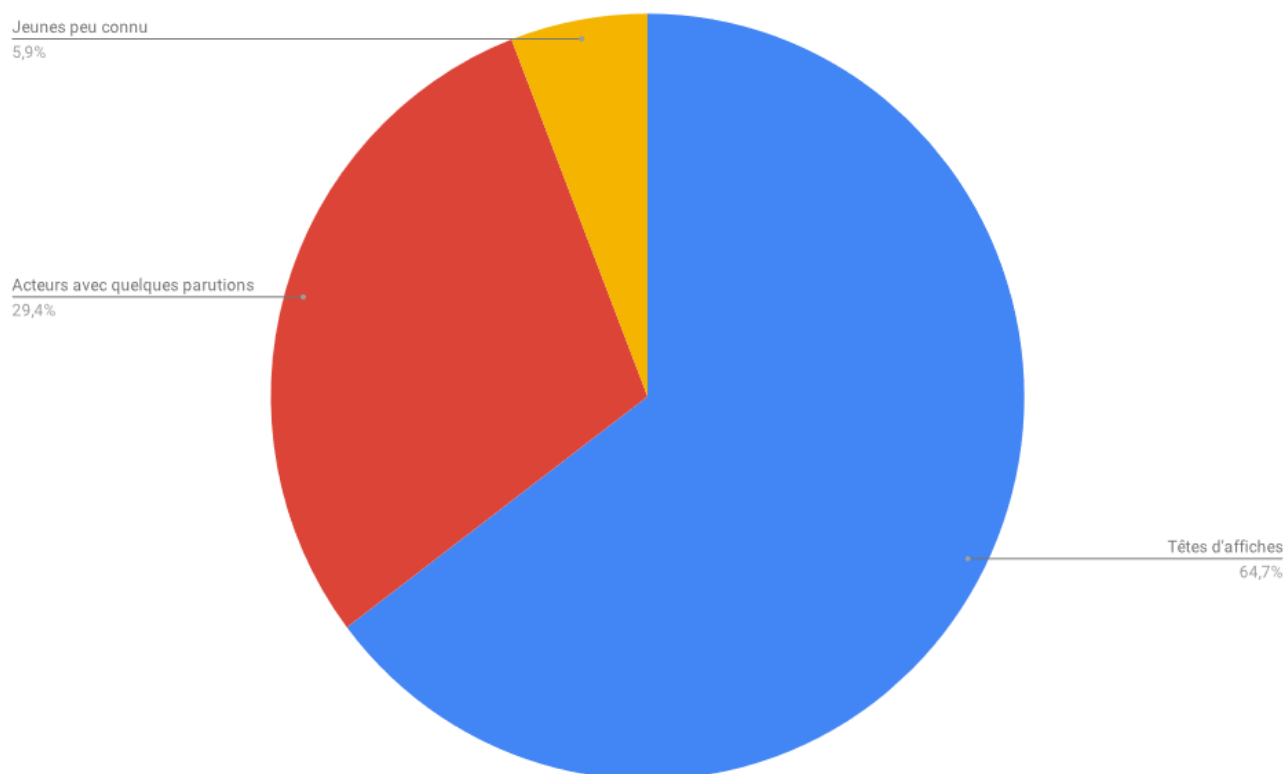
17,6 % des films ayant obtenu l'avance sur recettes ont pu avoir des fonds internationaux.



Graphique 43 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux.

Durant cette période aucun film n'a été préacheté par la télévision.

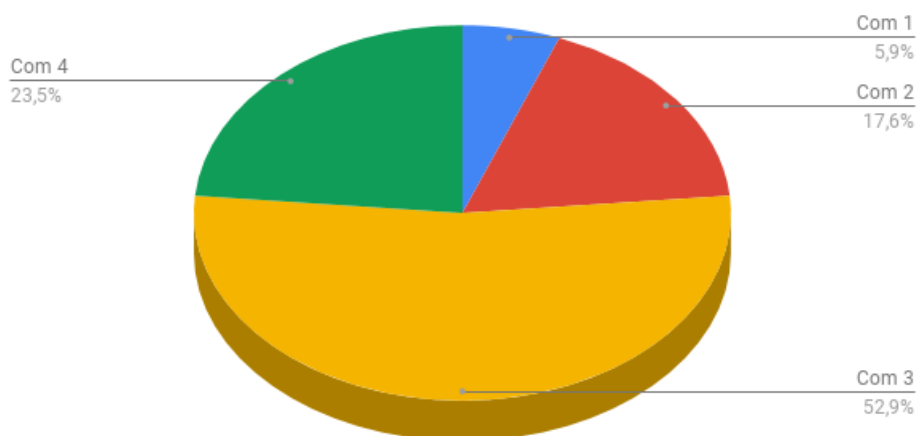
Et pourtant la majorité des films ont eu des têtes d'affiche au casting.



Graphique 44 : Nombre des films ayant obtenu des Têtes d'affiche au casting.

Il est important de mentionner que d'autres conflits personnels ont régné sur la relation entre le CCM et la SNRT (Société nationale de radio télévision), ce qui s'est reflété dans la décision de la SNRT de ne pas acheter de films cinématographiques durant cette période. La réticence de la SNRT aussi de coopérer avec le ministre de la Communication à la suite des appels d'offres des achats des produits audiovisuels qu'il a imposés aux chaînes télévisuelles. La SNRT, contrairement à ce que stipule son cahier des charges, n'a acheté aucun film cinématographique. Il est important aussi de parler de la contribution du CCM et de la SNRT à la création de l'ISMAC (Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma), et des négociations autour de son mode de gérance durant cette période-là. La corde étant tendue, les films cinématographiques marocains n'ont pas été préachetés par la télévision nationale. Il me paraît également important de noter que la HACA (Haute autorité du cinéma et de l'audiovisuel) n'est pas intervenue, et n'a manifesté aucun intérêt à ce fait.

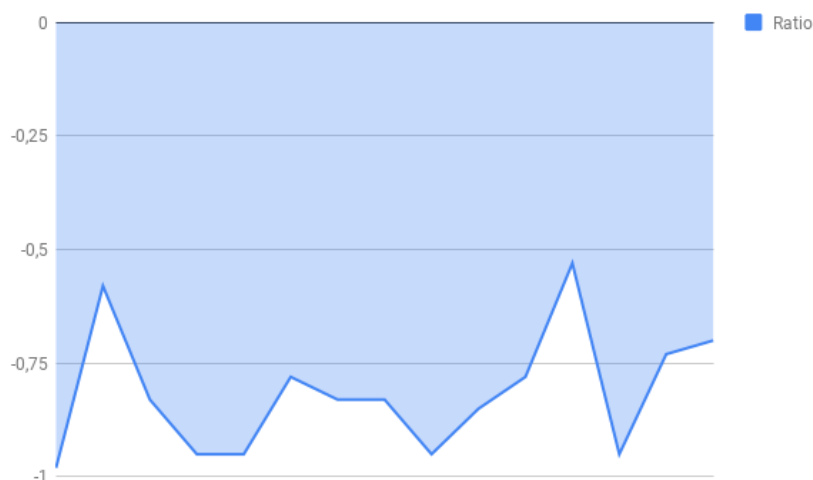
Sur l'ensemble des films ayant obtenu l'avance sur recettes à cette, parmi ceux qui sont sortis, combien ont eu des communications évaluées à 1, 2, 3 ou 4 ?



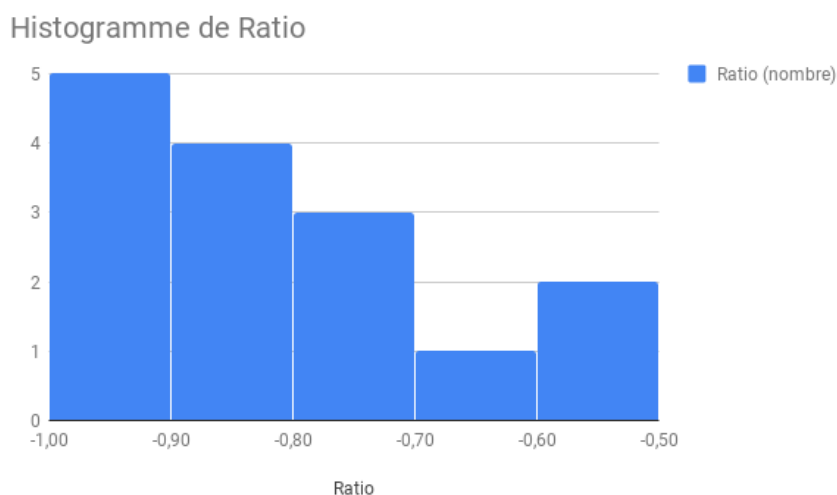
Graphique 45 : Pourcentage des films ayant eu une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.

Nous remarquons que 24,5 % des films ont fait des efforts en communication évalués au niveau 1 (5.9 %) ou au niveau 2 (17,6 %).

Par conséquent, les ratios obtenus par les films sortis sont comme suit :



Graphique 46 : Les ratios des films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2012-2013.
 Le nombre de films ayant eu un ratio -1, ou -0.9 ou -0.8, -0.7, -0.6 ou bien -0.5 :



Graphique 47 : Le nombre de films par ratio.

Aucun film n'a de ratio positif.

Conclusion : de moins en moins de recettes pour les films marocains. Il est important de noter qu'il y a de plus en plus de salles de cinéma qui ferment.

Aperçu des films ayant obtenu l'avance sur recettes courant 2014

En 2014, le secrétariat du fonds de soutien a reçu 68 projets de longs-métrages. La commission du fonds de soutien à la production cinématographique a octroyé l'avance sur recettes aux films suivants :

Jamal Afina. Un film de Yassine Marco Marroccu dont la production est assurée par N. S. Ciné. Il obtient l'avance sur recettes en 2014 avec un montant de 4,7 millions de dirhams. Aucune tranche n'est encore débloquée. Ce film n'est pas encore réalisé.

Mon père n'est pas mort. Un film d'Adil El Fadili, produit par Prodapart Films. Il a obtenu l'avance sur recettes en 2014 d'un montant de 4,67 millions de dirhams. Ce film est terminé. Il n'est pas encore sorti.

Un pas derrière le soleil. Un film de Narjis Nejjar produit par La Prod, ayant obtenu l'avance sur recettes en 2014 d'un montant de 4,6 millions de dirhams. Ce film n'est pas encore sorti.

Douar Lboum. Un film d'AZ Larabe Alaoui produit par Saiss Medit Production, ayant obtenu une avance sur recettes d'un montant de 4,1 millions de dirhams en 2014. Ce film n'est pas encore sorti.

Les Larmes du Sable. Un film d'Aziz Salmi, produit par Arts Films production, ayant obtenu une avance sur recettes de 4,1 millions de dirhams en 2014. Ce film est sorti, mais il n'a pas encore été projeté en salles de cinéma.

Les Hommes de la nuit. Un film d'Abdessalam Kelai, produit par Mouton Rouge, ayant eu une avance sur recettes de 3,6 millions de dirhams. Ce film n'est pas encore sorti.

Un Honneur debout. Un film d'Ahmed Baidou produit par Tram Production. Il a eu une avance sur recettes de 3,6 millions de dirhams. Ce Film n'est pas encore sorti.

Une Vie. Un film de Raouf Sebbahi, produit par New Generation. Il a eu une avance sur recettes de 3,4 millions de dirhams. Ce film est fini. Il fait sa tournée des festivals.

Petites Choses. Un film de Mohamed Nesrat produit par Multimedia Joining Service. Il a obtenu 3,4 millions de dirhams. Il n'est pas encore sorti.

Les films choisis durant cette période avec leurs diversifications de thèmes, et genres et de toutes les autres qualités intrinsèques et extrinsèques, ont eu différents résultats aux guichets tous marqués par un faible retour financier. Ces résultats laissent paraître d'autres facteurs affectant la réussite des films marocains : le faible nombre de salle de cinéma, l'éducation à la cinéphilie, et le développement des pratiques spectatoriennes du cinéma. Nous aborderons ces facteurs-là dans la dernière partie.

Partie IV : Analyse SWOT des films bénéficiant de l'avance sur recettes de 2004 à 2013

Cette partie, essentiellement descriptive, aurait pu figurer en annexe. Mais du fait de sa longueur, et comme elle apporte de nombreuses précisions concernant l'analyse de chacun des films produits en partenariat avec le CCM durant la période entre 2004 et 2013, nous avons choisi de la présenter ici. Il s'agit de détailler les critères de notre travail retenus pour chaque film, afin de permettre une meilleure compréhension de la synthèse générale de l'impact de l'Etat via le CCM et le Ministère de tutelle (Communication durant cette période) à travers la commission du fond d'aide, pour l'existence de productions marocaines. Une synthèse est présentée dans la partie V.

Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2004

J'ai vu tuer Ben Barka

Le film a été réalisé par Said Smihi et Serge Le Peron, produit par Casablanca Film Production : pour un coût de 2.5 M dhs. Il s'agit d'un drame politique mettant l'accent sur un point noir de l'histoire du Maroc qui est la disparition de Mehdi Ben Barka. Ce film est le résultat d'une coproduction internationale (Maroc-France), avec des acteurs marocains et français.

Son synopsis est indiqué sur l'affiche : « Janvier 1966. Dans un meublé parisien, la police découvre le cadavre de Georges Figon, l'homme qui a fait éclater le scandale de l'affaire Ben Barka et ébranlé le pouvoir gaulliste. Un an plus tôt, Figon, lassé des affaires douteuses et des escroqueries minables, est à la recherche d'un coup juteux. Proche du "milieu" depuis ses années de prison, il se voit confier une mission de grande envergure : produire un documentaire sur la décolonisation, écrit par Marguerite Duras et réalisé par Georges Franju, avec l'aide du célèbre opposant marocain Mehdi Ben Barka, engagé comme conseiller historique. »

Analyse SWOT du film :

Les points forts :

Artistique : le réalisateur artistiquement confirmé Said Smihi unit son art et son savoir à ceux des réalisateurs Serge le Peron et Frédérique Moreau.

Histoire : l'histoire de ce film est inspirée d'un des faits les plus populaires de l'histoire du Maroc. C'est un des plus importants points noirs qui touche énormément la curiosité des politiciens, des citoyens de plusieurs pays, et surtout du Maroc, parce qu'ils n'ont jamais

compris ce qui s'était exactement passé. En plus de la popularité de l'histoire et de la vive curiosité des gens, ce film a également bénéficié de la diversité des acteurs français et marocains.

Technique : le film bénéficie également d'apport de compétences techniques de haute qualité. A l'image, Christophe Pollock, à la prise de son Veran François Fayard, et au Montage, Janice Jones Brigitte Taillandier, et Jean Guy.

Production : la société de production Maia, en plus de l'apport des coproductions étrangères Mallerich Films, Paco Poche et Films INC, bénéficie de l'avance sur recettes avec un montant de 2.5 millions de dirhams.

Les points faibles :

Tête d'affiche : le film manque de tête d'affiche marocaine et étrangère. Il ne compte que la star marocaine Mouna Fettou.

Marketing : le film n'a bénéficié que de modestes efforts marketing, avec une absence de campagne en ligne et très peu d'affiches dans les grandes villes. Quelques articles viennent néanmoins reconnaître la qualité artistique et technique du film.

La distribution : assez modeste au Maroc, mais pas moins que sa modeste distribution en Europe qui fut assuré par REZO films.

Les dangers :

Le Film a fait face à des dangers importants, notamment ses deux nominations : « Gérard de la plus mauvaise tentative d'un comique dans un rôle dramatique », et « Gérard du plus mauvais membre du Splendide ». Il a aussi fait face à un déchirement d'identité entre les réalisateurs qui s'approprièrent le film chacun dans son pays.

Opportunités :

Les autres marchés internationaux sont restés inexplorés par ce film. Il n'y a pas été assez vendu aux diffuseurs. La vente sur internet aurait encore pu être possible, mais le film était déjà en ligne gratuitement, on ne peut donc plus envisager aucune vente ultérieure.

Calculs financiers du PPP sur ce film :

Le montant de l'avance sur recettes est de : 2 500 000 MAD (Morrocan Dirhams)

Nombre d'entrées (sur le territoire marocain) : 390

Recettes : 6434 MAD.

Dont part producteurs et ayant droits : 1286,8 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (6434 - 2\,500\,000) / 2\,500\,000 = -1 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 2,5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérateurs de cette industrie y ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayants-droits) est négatif. L'état a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce partenariat.

Ici et là

Un film d'une centaine de minutes, produit par Maya Films, et réalisé par Mohamed Ismael, suite à un scénario qu'il a co-écrit avec Mohamed Mouftakir et Ismail Saidi, raconte cette histoire : «Rahal», immigré en Europe depuis quarante ans, est scandalisé par le comportement de son fils aîné qui a participé à un hold-up, il décide de retourner définitivement au Maroc. Dans son pays natal, «Rahal» compte prendre les choses en main. Les événements prennent un autre détour.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Une histoire écrite selon les normes Mc Kee.

Casting : ce film a bénéficié d'un casting avec des artistes marocains reconnus, et dont nombreux parmi eux sont de renommée internationale : Hamidou Benmasoud, Mouna Fettou, Sanae Alaoui, Rachid El Ouali, Mohamed Miftah, ou Nezha Regragui.

Production : ce film a bénéficié de l'avance sur recettes, 3.6 millions de dirhams.

Techniques et artistiques : ce film a bénéficié des compétences technique d'Ivan Ous Blanco à la prise d'images, de Mano Jose Garcia au montage, et de Juan Carlos Carnes à la composition de la musique.

Les points faibles :

La durée : un film de 100 minutes.

Marketing : il n'a malheureusement pas bénéficié de communication sur télévision, et très peu sur radio. La presse a négligé le film sans lui donner l'attention qu'il mérite.

Distribution : le film a été limité à une faible distribution sur le territoire marocain.

Les dangers :

Le piratage est le principal danger pour ce film.

Les opportunités :

Diffuseurs : le film peut être vendu à des diffuseurs du monde arabe.

Vente en ligne.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 600 000 MAD

Nombre d'entrées : 672

Montant des recettes : 6434 MAD

Dont part producteurs et ayant-droits : 1286,8 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (6434 - 3\ 600\ 000) / 3\ 600\ 000 = -1 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3.6 Millions de Dirhams, son retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant droits) est négatif. L'état a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Tissé de Main et d'Etoffe

Réalisé par Omar Chraïbi, produit par « La cité en fête » : 3.5 M, et sorti en salles en 2007, ce film de 82 mn raconte l'histoire d'un choix, celui de l'art dramatique au Maroc. Ce film de a été produit par La cité en fête. Comme défini par son réalisateur dans son synopsis, le film évoque la situation suivante : « Une lettre officielle de la capitale atterrit dans le village oublié de Neverland. Elle porte le nom du jeune M'naouer, premier et seul diplômé du village et surtout virtuose de la marionnette. Cette lettre le mènera à des études d'art dramatique, un long chemin initiatique de la vie et de la ville l'attendent. »

Analyse SWOT :

Points forts :

Une histoire écrite par la plume de Hicham Lasri ne suivant pas le modèle classique.

Un excellent casting avec Tarik Boukhari, Rim Chemaou, Raouia, Zakaria Lahlou, Abdallah Didane, et Mostafa Salamat.

Réalisation artistique et technique : le film a bénéficié de la main de maître de Omar Chraïbi, et de la composition musicale de Ali et Hassan Souissi ; il a également bénéficié de la haute technicité nationale et internationale : image, David Golia ; montage, Njoud Jaddad ; son, Antoine Ouvrier.

Production : le film bénéficie de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production nationale : montant de 3.5 Millions de dirhams

Points faibles :

Préachat : malgré l'histoire, ce film n'a pas réussi à être préacheté ni acheté par des diffuseurs

Coproduction internationale : le film n'a bénéficié que de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production.

Distribution et exportation à l'étranger : le film n'a pas bénéficié de coproduction ou de distribution étrangère.

Danger :

Piratage : le principal danger que court ce film est de se faire pirater, ce qui va tuer tout avenir commercial pour lui.

Opportunité :

Le doublage et une distribution à l'étranger dans les cinémas art et essai pourrait donner une nouvelle vie au Film.

Calculs financiers de ce PPP sur ce film :

Montant de l'avance sur recettes : 3 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 275

Recettes : 8712 MAD

Dont part producteurs et ayant droits : 1742,4 MAD

Le ratio : (Recettes – Montant de AVR) / montant de l'avance sur recettes =

$(8712 - 3\,500\,000) / 3\,500\,000 = -1 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3,5 Millions de Dirhams dans ce film, son retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'état a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Kanyamakan

Réalisé par Said Naciri, et produite par « Corner films », le film obtient le fond d'avance sur recettes en 2007, et sort en 2013 en DCP. Il présente une histoire originale, entre thriller et comédie. Son réalisateur en parle ainsi dans son synopsis : « A la suite d'un braquage de banque qui tourne mal, Amir vole le butin à ses complices et s'enfuit dans un village en plein désert où il tente de se réfugier. Il y est accueilli par la tyrannique Sharkan qui sème la terreur autour de lui. Amir est aussitôt envoyé dans les geôles de la Kasbah de Sharkan »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Une histoire écrite selon les normes Mc Kee avec un scénario bien rythmé, et ne manquant pas de moments comiques, ce qui constitue le principal piment vendeur au Maroc.

Casting : ce film a bénéficié d'un casting fort vendeur non seulement en terme de compétence artistique d'interprétation dont ont fait preuve les comédiens, mais également en la présence de têtes d'affiche comme Affif Ben Badra, Sarah Kzemy, Mohamed El Achi, Anas El Baz, Younes Megri, Mehdi Ouzzani ou Mohamed Majd.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes de 3.5 millions de dirhams, mais également de plusieurs autres fonds et aides régionaux permettant une production au moindre coût. Le développement technologique permettant la numérisation de l'image a aussi nettement diminué les coûts de production.

Technique et artistique : le film a été écrit et réalisé par Said C Naciri, et a été réussi en raison des compétences de Vitor Rebelo à la prise d'images, et de Mickael Dumontier au montage.

Les points faibles :

L'histoire : durant l'année de sortie de ce film, plusieurs autres chefs-d'œuvre sont sortis, et ont proposé des histoires plus émouvantes et plus attirantes, mettant de l'ombre sur Kanyamakan.

Marketing : il n'a malheureusement pas bénéficié de communication sur télévision, et de très peu sur radio. Sa tournée des festivals a été assez modeste, ce qui ne lui a pas permis d'avoir assez d'articles de critiques de cinéma.

Distribution : le film a été limité à une distribution sur le territoire marocain, il n'a par conséquent pas été doublé.

Les dangers :

Le piratage est le principal danger pour ce film.

Les opportunités :

Diffuseurs : vu l'histoire de ce film et grâce à son casting, ce film peut se diffuser dans les chaînes marocaines, arabes ou même étrangères.

Distribution : le film peut encore se faire distribuer à l'étranger dans des circuits de distribution parallèles. Un doublage et des efforts marketing pourraient donner une deuxième vie au film, et même une plus longue que la première.

Vente en ligne.

Calculs financiers du PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 500 000 MAD.

Nombre d'entrées : 23643

Recettes : 931 650 MAD

Dont part producteurs et ayant-droits : 186 330 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (931\,650 - 3\,500\,000) / 3\,500\,000 = -1 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3,5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant droits) est négatif. L'état a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Deux femmes sur la route

Le film de Farida Bourquia, produit par Espace Production, est sorti en salles en 2007, à partir d'un scénario de Youssef Fadel. La réalisatrice évoque ainsi son film dans son synopsis : « Amina tente de rejoindre le Nord du Maroc où son mari est emprisonné pour une affaire de drogue. La panne mécanique de son véhicule lui a permis de rencontrer Lalla Rahma, une vieille dame qui doit également se rendre au Nord pour s'assurer que son fils n'est pas mort en franchissant le détroit... ».

Analyse SWOT :

Les points Fort :

L'histoire : une histoire ne manquant pas de moments de comédie, malgré le sérieux de sa finalité, et appuyant concernant un large public, familial.

Le Casting : il permet de vivre plus intensément les moments comiques, et conditionne une excellente interprétation des personnages. Il s'agit de stars : Mouna Fettou, Aicha Mahmah et Mohamed Khouyi.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique, et de préachat de la télévision marocaine.

Technique et artistique : les hautes compétences de Kamal Derkaoui à la prise d'image, de Marcela Figueroa au montage, et de Patrice Mendez à la prise de son. La musique a été composée par Youness Migri.

Les points faibles :

Distribution : la distribution a été faite au Maroc, mais malheureusement le film n'a été dans aucun autre pays.

Diffusion : le film n'a pas été vendu à d'autres chaînes internationales.

Dangers :

Le piratage est le principal danger qu'encourt ce film.

Opportunités :

Diffusion : la vente du film vers d'autres chaînes arabes est une opportunité à saisir.

Distribution : le film a le potentiel pour se faire distribuer dans les pays arabes.

Vente en ligne.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 2 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 37857

Recettes : 999012 MAD

Dont part producteurs et ayant droits : 199 802,4 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (999\ 012 - 2\ 500\ 000) / 2\ 500\ 000 = -1 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2,5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'état a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

La beauté éparpillée

Ce très beau film de Lahcen Zinoun, réalisé suite à un scénario co-écrit par Hicham Lasri et Lahcen Zinoun, a été produit par AIT Z Production, et est sorti en 2007. Parlant d'une réalité de la femme au début des années 1900, ce film est ainsi défini par son réalisateur dans son synopsis : « Maroc 1913. Enlevée puis vendue par des marchands d'esclaves, Oud Lward découvre la musique et intègre la riche demeure d'un maître de musique qui décide d'en faire son élève... ».

Analyse SWOT :

Les points forts :

Histoire : une histoire touchante selon les normes Mc Kee.

Casting : interprété par les grandes figures du cinéma marocain, dont notamment Mohamed Miftah, Sanaa Alaoui, Hanane Zouhdi, Chams Eddine Zinoun, Touria Jabrane, Mohamed Afifi, et Hassan Sqalli.

Technique et artistique : la beauté des décors et costumes dans ce film est hors norme. La musique est composée par Said Chraïbi. Un très haut niveau de compétences techniques, clairement visibles dans les images prises par Eric Biglietto, et le montage de Mohamed Bahili. Le son est pris par Faouzi Thabet.

Production : le film a obtenu l'avance sur recettes du fond de soutien à la production, et le préachat de la télévision marocaine

Distribué au Maroc dans les grandes salles.

Les points faibles :

L'histoire, malgré sa beauté, n'est pas vendable à la société marocaine parce qu'elle ne répond pas à leur goût, en raison du manque d'humour et d'action.

Distribution : le film n'a pas fait le circuit des petites salles.

Communication : il n'a pas eu la publicité qu'il mérite, ni assez d'articles de critiques autant que mérité pour la beauté de ses images.

Les dangers :

Le piratage est le principal danger pour ce film.

Les opportunités :

La vente aux chaînes arabes, parce que le dialecte marocain utilisé dans ce film est très proche de l'arabe classique, compréhensible dans les pays arabes.

La distribution à l'étranger.

La vente en ligne

Calculs financiers de ce PPP :

Le montant de l'avance sur recettes : 3 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 19549

Recettes : 445 408 MAD

Dont part producteurs et ayant-droits : 89 081,4 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (445\,408 - 3\,500\,000) / 3\,500\,000 = -1 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3,5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant

collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'état a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Wake up Morocco

Le titre français *Debout le Maroc* est celui du film réalisé par Narjiss, et produit par la société de production Jbila Méditerranéen Production. Il est sorti en 2006. Une longue histoire racontée en 110 mn par Narjiss Nejjar, pour l'écriture du scénario et la réalisation. L'histoire de ce film comme la présente sa réalisatrice dans son synopsis : « Sur un îlot au large de Casablanca, un vieux footballeur partage ses jours avec sa petite-fille et rêve de cette finale qu'il aurait pu gagner s'il n'avait pas passé la nuit avec une femme... ».

Analyse SWOT :

Points forts :

Artistiquement : une jolie histoire et un excellent casting avec feu Hassan Essakalli, Raouia, Fatima-zahra Ibrahim, Siham Assif et Qassem Benhayoun.

Un film réussi techniquement : le film a bénéficié d'abord de la force artistique de Narjiss Nejjar, et de la haute technicité de son staff technique, notamment Stéfano Paradiso à la prise de vue, Moez Cheikh M'hamed à la prise de son, et Christel Aubert au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production. Le film a bénéficié d'un préachat de la télévision marocaine

Marketing et communication : une campagne de communication riche en efforts a été organisée pour ce film. Des affiches publicitaires marquaient les grandes avenues des villes. La télévision offrait des passages publicitaires pour ce film lors de sa sortie en salle.

Distribution : le film est passé dans les salles de cinéma de toutes les villes, mais il n'a malheureusement pas pu rester longtemps en salles. Le film a bénéficié d'une sortie dans quelques salles en Europe.

Points faibles :

Un thème beaucoup moins engageant, en le comparant aux prises de positions sociales dans les œuvres précédentes de la réalisatrice. Il s'agit d'une histoire simple et jolie, écrite selon les normes Mc Kee.

Le film est assez long.

Le film n'a pas bénéficié d'une distribution internationale assez importante.

Les dangers :

Ce film pourrait être piraté ce qui tuerait toute possible carrière commerciale ultérieure.

Les opportunités :

Ce film pourrait encore être encore vendu aux chaînes internationales.

Ce film pourrait encore être distribué à l'internationale.

Ce film pourrait encore être vendu en ligne.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 200 000 MAD

Nombre d'entrées : 15780

Recettes : 373 972 MAD

Dont part producteurs et ayant-droits : 74 794, 4 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (373\,972 - 3\,200\,000) / 3\,200\,000 = -1 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3,2 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'état a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

What a wonderful world

Quel monde merveilleux, un chef-d'œuvre de Faouzi Bensaidi, produit par AGORA, et sorti en 2006, dure une heure quarante et ne manque pas d'action, de sensualité, et d'images fortes et accablantes. Le film a fait parler de lui. Son auteur réalisateur le présente dans son synopsis comme suit : « Kamel est un tueur à gages qui officie à Casablanca et reçoit ses contrats par internet. Il a coutume d'appeler Souad, une prostituée occasionnelle avec qui il a des relations sexuelles après la réalisation de ses contrats, C'est souvent Kenza qui décroche, Il tombe amoureux de cette voix et part à sa recherche... »

Analyse SWOT :

Points forts :

Un thème fort, une histoire bouleversante, écrite par Faouzi Bensaidi selon les normes Mc Kee, mêlant le sensuel à l'action dans la ville mouvementée et contrastée de Casablanca.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique. Il a été coproduit par Gloria Film, donnant au film son aspect international, et a été préacheté par la chaîne de télévision marocaine. Le film a encore bénéficié d'autres fonds de subvention arabes et internationaux (fond francophone, fond du festival d'Abu Dhabi, et d'autres).

Fort Artistiquement : un excellent casting, avec la présence de l'artiste Faouzi Bensaidi, qui a également joué dans ce film, est un argument fortement vendeur dans la société marocaine. Il a été entouré par des professionnels de haute qualité technique et artistique : Nezha Rahil, Fatima Atiff, El Mehdi Elaâroubi, Hajar El Masdouki. Une musique de film composée par Jean Jacques Hertz et François Roy.

Techniquement : le film a bénéficié de la haute technicité de Gordon Spooner en prise de vue, de Véronique Lange (avec Faouzi Bensaidi) en montage, et de Patrice Mendez pour la prise de son.

Presse : un film bouleversant qui a pas mal fait parler la presse nationale au Maroc.

Distribution : le film a été distribué en Europe également

Les points faibles :

Media : le Film n'a pas fait assez de tapage médiatique, il n'a pas fait tous les circuits de distribution en salles. Il est passé dans les grandes salles, mais sans passer par les petites salles de quartiers, ni les autres circuits parallèles. Ce film n'a pas été distribué en DVD, CD ou Blu-ray.

Les dangers :

Comme tous les autres films, il fait face au danger de piratage.

Les opportunités :

Ce film peut encore être distribué en salle (petites salles et circuits parallèles). Il pourrait également être rediffusé en chaînes, vendu en ligne ou en DVD et VCD ou Blu-ray.

Calcul du retour sur Investissement du PPP sur ce film :

Le montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 9822 (box-office des films marocains, Bilan cinématographique 2011)

Recettes : 165 622

Dont part producteurs et ayant-droits : 33 124.4 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (165\,622 - 4\,000\,000) / 4\,000\,000 = -1 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'état a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Elle est diabétique et hypertendue et elle refuse toujours de crever 2

Le film est sorti en 2005, produit par Prod Action et réalisé par Hakim Noury, c'est une comédie culte de l'époque, qui fait suite à la première partie qui était déjà une grande réussite de Hakim Noury, parvenant à s'introduire dans la culture marocaine par ces films. Dans cette deuxième partie, Hakim Noury parle du développement de l'histoire d'un gendre avec sa belle-mère d'un côté, et avec sa maîtresse de l'autre. Le film prit rapidement sa place au top du box-office, aussi bien que dans la culture marocaine comme slogan traitant les belles-mères collantes et terrorisant leurs gendres. Son réalisateur annonce ainsi cette comédie dans son synopsis : « Hajja Fakhita entre dans une colère noire lorsqu'elle apprend que son gendre Najib a eu un enfant avec une autre femme, elle veut le divorce de sa fille mais les pleurs de cette dernière l'obligeant à refréner ses ardeurs elle se contente de le punir en lui enlevant tous les avantages... »

Analyse SWOT du Film :

Points Forts :

Histoire : originale, parlant d'une expérience vécue commune aux hommes mariés (la belle-mère), avec un scénario qui contient beaucoup de climax et de pics d'humour offrant un maximum de plaisir lors du visionnage de cette comédie.

Artistiquement : une excellente comédie, bien drôle, écrite par Hakim Noury selon les normes Mc Kee. Une excellente réalisation (artistique et technique) par Hakim Noury

Casting : composé par les plus grandes stars marocaines, Amina Rachid, Mohamed Said Afifi, Rachid EL Ouali, Zhor Slimani, Mohamed Benbrahim, et Alia Rekkab.

Marketing : en plus des têtes d'affiches vendeuses, le film fut coproduit par la deuxième chaîne, et a bénéficié de la publicité et des passages des bandes d'annonces à la télévision 2M et radio.

Réalisation artistique et technique : le film bénéficie de la qualification artistique confirmée de son réalisateur Hakim Noury, mais également des hautes compétences techniques de son équipe en image Poula Ares ; au montage : Njoud Jaddad ; au son : Faouzi Thabet ; et en musique : Moncef Adyl.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production, et du préachat de 2M.

Points Faibles :

Production : le film fut produit par la boîte de production Prod'apart de Hakim Noury. Le film n'est malheureusement pas commercialisé en dehors du Maroc, et n'a pas eu de

coproductions internationales lui permettant d'être exporté en dehors des frontières, malgré les hautes qualités intrinsèques artistiques et techniques du film. Le film n'a été doublé dans aucune langue étrangère.

Communication : absence de forte campagne médiatique au moment de sa sortie. Le film était plus connu après son passage à la télévision.

Dangers :

Piratage : par son passage à la télévision, le film court le risque d'être piraté et vendu sur le territoire marocain.

Opportunités :

Le film pourrait toujours être vendu sur le net ou à d'autres chaînes. Vu la qualité de l'histoire et du film, il pourrait encore se vendre à d'autres chaînes arabes.

Calculs financiers du PPP sur ce film :

Montant de l'avance sur recettes : 2 500 000 MAD (les films soutenus de 1988 à 2016, site web C.C.M.)

Nombre d'entrées enregistrées : 852 (p23, « Box-office des films Marocains », Bilan 2011).

Montant des recettes : 11 679 MAD (p23, « Box-office des films Marocains, Bilan 2011).

Dont part producteurs et ayant droits : 2335.8 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (11\,279 - 2\,500\,000) / 2\,500\,000 = -1 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2,5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2005

Abdou chez les Almohades

Une comédie du grand humoriste et réalisateur Said Naciri, produit par sa société de production HI-COM en coproduction avec MMS. Sorti en 2006, ce film de 125 mn est présenté par son auteur réalisateur Said Naciri, dans son synopsis, comme suit : « Abdou, jeune délinquant, passe son temps à harceler les touristes de la ville de Marrakech en leur vendant tout ce qui lui passe par la main. Un jour, la police décide de l'arrêter. Lors d'une poursuite frénétique, Abdou croise un site de chercheurs américains en train de tester une nouvelle machine. Abdou transperce les longueurs d'onde des rayons et se trouve soudainement propulsé dans une civilisation lointaine. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : le thème : une comédie ; excellent casting avec Said Naciri (auteur réalisateur et comédien sur ce film), Loubna Khairi, Sanaa Akroud, Driss Roukhe, Abdellah Lamrani, Salaheddine Benmoussa. Une Musique appropriée composée par Nouri.

Techniquement : un film réussi techniquement, ayant bénéficié du savoir-faire d'Eric Biglietto à l'image, de Karim Ronda à la prise de son, et de Abderrahim Mejd au montage.

Les points faibles :

Un peu trop long : 125 minutes

Le film n'a pas bénéficié de d'autres fonds, n'a pas bénéficié de d'autres coproductions, n'a pas été distribué à l'étranger, et n'a pas été diffusé ailleurs qu'au Maroc (chaines marocaines)

Les dangers :

Le même danger que tous les autres films : celui du piratage.

Les opportunités :

Vente en ligne.

La vente dans d'autres pays arabes, distribution, diffuseur et en ligne.

Calculs financiers du PPP sur ce film :

Montant de l'avance sur recettes : 3 200 000 MAD.

Nombre d'entrées : 148 262

Recettes : 3 533 792 MAD

Dont part producteurs : 706 758,4 MAD

Ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = 3\,533\,792 - 3\,200\,000 / 3200\,000 = 0.10431$

Ce ratio nous permet de voir que pour la première fois, le choix de la commission du fond d'aide à entrer en partenariat avec Hi Com et Said Naciri dans ce film a été bénéfique financièrement. Il a eu un retour positif sur les collaborateurs et partenaires du film. En plus des gains exploitant et diffuseurs, les producteurs et ayants droit ont eu un retour de 706 758,4 de Dirhams, en plus de la vente diffuseurs (2M et SNRT).

Ou vas-tu Moshé ?

Sorti en 2007, un grand film d'Hassan Benjelloune qui a beaucoup fait parler de sa problématique dans différents milieux politiques, religieux et sociaux au Maroc. Un film traitant de l'exode des juifs marocains vers Israël, Amenant la question au cœur du débat : quel effort

a fait l'état Marocain et la société marocaine pour garder les concitoyens marocains dans le pays. L'histoire du film paraît simple ne manquant pas de piment de sensualité et d'émotions. Un film produit par la société Bentaqerla.

Analyse SWOT

Les points forts :

Une thématique d'actualité, très touchante. Une histoire bouleversante.

Un casting très vendeur avec des têtes d'affiches comme Feu Hassan Essakali, Abdelkader Lotfi, Simon Elbaz.

Techniquement : ce film a bénéficié de la technicité de son maître Hassan Benjelloune et de son preneur d'image Ali Benjelloune. La qualité de la prise d'image et des décors choisis est impressionnante.

Production : ce film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production nationale. Ce film a bénéficié de fonds étrangers (francophone)

Distribution : ce film a été distribué à l'intérieur du Maroc avec de fortes tentatives de distribution à l'étranger.

Media et communication : le film a eu une forte présence dans les festivals nationaux et internationaux, il a fait parler la presse nationale. Il a bénéficié d'une communication sur affiches et internet.

Points faibles :

Un thème sensible handicapant la vente du film pour les chaînes télévisées nationales.

Un très beau film non doublé, ni en anglais ni en espagnol, ce qui handicape sa distribution internationale.

La distribution de ce film à l'international manque de professionnels (avocats, marketers, distributeurs) dans l'exportation de films.

Dangers :

Piratage

La sensibilité politique pourrait provoquer un boycott du film en Israël, au moyen orient, et dans le monde arabe.

Opportunités :

Même si ce film parle d'un problème survenu au Maroc durant les années 60, il touche effectivement un phénomène qu'a connu tout le monde arabe, et le monde en général, avec l'exode des enfants juifs de différents pays vers Israël. Il s'agit d'un film exportable à l'international.

Malgré sa sortie depuis 2007, le film peut encore faire les petites salles de quartier et des circuits parallèles, il pourrait encore être vendu aux chaînes et vendu en ligne ou en DVD.

Calculs financiers du PPP sur ce film :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 15 909

Recettes : 360 701 MAD

Dont parts producteurs : 72 140,2 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = 360\,701 - 3\,000\,000 / 3\,000\,000 = -1 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant droits) est négatif. L'état a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Jardins de Samira

Produit par CinéTéléma, et sorti en 2007, le film a choqué une grande partie de la population marocaine, encore conservatrice, parce qu'il traite de plusieurs tabous de la société marocaine, notamment la masturbation féminine et l'adultère. Un film trouble les mœurs et ouvre une discussion sur le non-dit d'une réalité de plusieurs jeunes femmes mariées à des hommes qui sont beaucoup plus âgés qu'elles. Un long film de 106 mn dans lequel le réalisateur Latif Lahlou invite le spectateur à explorer les jardins secrets de la vie intime de Samira, son personnage principal. Latif Lahlou, scénariste et réalisateur, présente ainsi son film dans son synopsis : « Le père de Samira réussit à trouver un mari à sa fille, un exploitant agricole. Très vite Samira découvre que son mari est incapable, mais le manque d'affection et d'intérêt sexuel de son mari deviennent insupportables pour elle, ce qui la pousse à combler ses vides par des fantasmes avec Farouk le neveu de son mari... Le mari, devinant la nature de cette relation chasse Farouk, et Samira se livre aux affres de l'esseulement, écartée entre ses besoins d'affection et l'indifférence d'un mari qui se mue en geôlier. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Un Film sensuel parlant d'un tabou dans la société marocaine.

Un film correctement réalisé, techniquement réussi, qui a bénéficié de la haute technicité de Nicholas Massart à la prise de l'image, de Njoud Jaddad au montage, et de Mohamed Simou dans la prise de son.

Casting : professionnel et vendeur, avec Mohamed Khouyi, Youssef Britel. L'actrice principale est Sanaa Mouziane. Une musique composée par Emmanuel Binet.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien.

Distribué : le film a été distribué au Maroc.

Média : le film a bénéficié de quelques articles de presse, et la présence d'affiches sur des boulevards de villes.

Les points faibles :

Un film assez long.

Artistiquement : moyen

Un thème un peu poussé et parlant de l'adultère (pas bien accepté par les mœurs marocaines).

Ce film n'a pas été préacheté par les chaînes marocaines, n'a pas eu d'autres coproducteurs, et n'a bénéficié d'aucun autre fond. Il n'a pas été distribué à l'étranger.

Le danger :

Ce film a déjà été piraté et il est présent sur le marché marocain.

Les opportunités : None

Calcul du retour sur investissement de ce PPP :

Le montant de l'avance sur recettes : 2 200 000 MAD

Le nombre d'entrées : 37 721

Recettes : 956 280 MAD

Dont part producteurs et ayant-droits : 191 256 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (956\,280 - 2\,200\,000) / 2\,200\,000 = -0.97 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2,2 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Anges de Satan

Sorti en 2007, ce film d'Ahmed Boulane, dans une production Boulane O'byrne et cinédima, a suscité une grande polémique au Maroc entre les conservateurs et les libéraux. Il parle d'un mouvement appelé « satanique », dans lequel plusieurs jeunes se sont aventurés. En effet, plusieurs adolescents et très jeunes durant le début des années 2000 s'aventuraient dans ce mouvement en faisant des pratiques irrationnelles et incompréhensibles dans des lieux publics, comme arracher des membres et des têtes d'animaux en bord de plage ou dans des cimetières, et autres. Plusieurs de ces groupes se rassemblent pour fumer ou consommer des drogues en écoutant de la musique hard rock. L'arrestation de 14 jeunes a été l'une des actions prises par les autorités publiques contre ce mouvement. Ces jeunes ont été condamnés. Le réalisateur de ce film vient parler de cette période-là au Maroc, il présente ainsi son film dans son synopsis : « 14 jeunes musiciens de hard rock sont arrêtés et condamnés pour « ébranlement de la foi musulmane ». La justice, va donner une dimension kafkaïenne à ce drôle de procès. Les médias et la société civile se mobilisent... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : une histoire touchante qui parle d'une bande de jeune en prison. Elle est écrite par Ahmed Boulane.

Un long métrage assez court, et qui est rythmé. Il dure 85 minutes.

Une musique créée par Joël Pellegrini.

Un casting : têtes d'affiches vendeuses : Mansour Badri, Amal Chabli, Younes Megri, Driss Roukhe, Amal Ayouch, Rafik Boubker, et Amina Rachid

Techniquement : réussi. Le film a bénéficié de la technicité de son réalisateur Ahmed Boulane et de son équipe technique, notamment Mr. Serge Hannecart à l'image, et Mr. Arbi Ben Ali au montage, et Monsieur Mohamed Bounouar à la prise de son.

Production : le film a bénéficié du fond d'aide à la production cinématographique.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Communication et Media : des affiches de ce film étaient présentes sur la majorité des grandes artères des villes principales où le film est sorti.

Les points faibles :

L'histoire : le thème et l'histoire originale de ces jeunes sataniques dont parle ce film n'est pas toléré par la société marocaine.

Ce film n'est pas doublé en anglais.

La distribution : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication : le film n'a pas bénéficié de communication télévisée.

Les dangers :

Le piratage est le principal danger faisant face à ce film.

Ce film aurait pu faire face à un boycott par les sectes religieuses.

Les opportunités :

Ce film pourrait être vendu à l'international : à des circuits de distribution, à des chaînes de télévision et en vente en ligne.

Calculs financiers :

Montant de l'avance sur recettes : 2 000 000 MAD

Montant débloqué : 2 000 000 MAD

Entrées : 1957

Recettes : 21 967 MAD

Dont part producteurs et ayant-droits : 4393,4 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (21\,967 - 2\,000\,000) / 2\,000\,000 = -0.99 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2 Millions de Dirhams dans ce film, son retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Number one

Sorti en 2008, cette production de « Made in Morocco films » est une comédie mettant l'accent sur le mouvement d'une société qui reste déchirée entre des pensées traditionnelles concernant la place de la femme et un mode de vie moderne. Une comédie qui vient suivre ces hommes qui n'adhère pas vraiment au nouveau code de la famille respectant les droits de la femme, appelé « Moudouwana », mais auquel leur mode de vie moderne les contraint de faire semblant. Son auteure et réalisatrice présente ainsi l'histoire de son film : « A l'aube de la « Moudawana », Aziz est ébranlé. Il bascule de sa position d'homme, de « Number 1 », pour l'amour de Soraya, sa femme pudique et généreuse, qui découvre que son Aziz peut-être un « prince charmant », le temps d'une soirée seulement. Aziz doit faire figure d'homme modeste et attentionné face à Madame Cadieux, une cliente canadienne. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : histoire légère, comédie drôle, un film familial.

Casting : un casting vendeur mais surtout très professionnel avec un excellent jeu surtout en comédie avec Nezha Rahil, Saadallah Aziz, Chantal Ladesou, Khadija Assad, Abderahim Bargach

Techniquement : le film a bénéficié de la technicité de son preneur d'image Pascal Granel et de sa monteuse Sarah Turoche.

Production : le film a bénéficié du fond d'aide à la production cinématographique de 2.5 millions de dirhams, a bénéficié de plusieurs autres fonds de l'extérieur du Maroc, et a été préacheté par la deuxième chaîne marocaine 2M.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain, et a fait la tournée de quelques salles à l'étranger.

Media et Communication : le film a bénéficié de passages publicitaires à la deuxième chaîne marocaine au moment de sa sortie en salle. Des affiches de ce film étaient présentes dans les différentes villes de sa sortie.

Points faibles :

Une histoire plutôt légère.

Pas de distribution dans les pays arabes.

Dangers :

Ce film est déjà piraté.

Opportunité : None.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 2 500 000 MAD

Montant débloqué : 2.5 millions de Dirhams.

Nombre d'entrées : 31428

Recettes : 727 423 MAD

Dont part producteurs et ayant-droits : 145 484,6 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (727\,423 - 2\,500\,000) / 2\,500\,000 = -0,71 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2,5 millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérateurs de cette industrie ayant

collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. Presque les trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat ont été perdus.

Kherboucha

Sorti en 2008, *Kherboucha* est un film d'histoire, une fiction écrite par Abdelbasset et Khaled El Khodari ; et produit par Hamid Zoughi, AZ production. Il s'agit d'une histoire se produisant dans la fin du XIX^{ème} siècle. Son Réalisateur la présente ainsi dans son synopsis : « A la fin du 19ème siècle, dans une tribu, qui connaissait la sérénité et la quiétude, appelée « Oulad Zayd », dans la région de Abda, naquit une grande et belle chanteuse et poétesse prénommée Kherboucha, réputée par son inégalable voix sépulcrale et ses chansons engagées. De l'autre côté de la région, une autre tribu appelée « Tamra » connaît une vie insipide sous le joug et l'oppression du Caïd Aissa Tamri. Ce dernier s'empare de Kherboucha qui ne lui cède pas, ce qui entraînera sa mort. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

L'histoire : traditionnelle, historique, écrite selon les normes Mc Kee.

Artistiquement :

Casting : jeunes artistes qui ont eu plusieurs apparitions avant : Houda Sedki, Abbas Kamil, Hanane Boumeeza, Abdeltif Khemmouli

Réalisation : Réalisé avec des richesses sur tous les plans : décors, jeu d'acteurs, prises de vues, lumières, histoires...

Techniquement : le film a bénéficié de la haute technicité de son équipe : Fadel Chouika à l'image, Tawfik Mekraz à la prise de son et Njoud Jeddad au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique Nationale.

Ce film a été préacheté par 2M.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire Marocain.

Communication et Média : des affiches du film étaient présentes dans quelques boulevards dans les villes où le film est distribué. Ce film a bénéficié de passages publicitaires à la télévision lors de sa sortie.

Les points faibles :

L'histoire : c'est un film un peu long : il est de 105 minutes.

Distribution : le film n'a pas bénéficié d'une distribution internationale

Doublage : le film n'a pas été doublé à d'autres langues étrangères

Les dangers :

Ce film risque d'être piraté.

Les opportunités :

La distribution dans les pays arabe.

Le doublage du film en d'autres langues permettrait l'exportation du film à l'étranger.

La vente à d'autres diffuseurs surtout dans les pays arabes pourrait avoir un retour financier.

La vente en ligne.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 9191

Recettes : 261 566 MAD

Dont part producteurs : 57481 MAD

Le ratio de ce PPP= (Recettes – Montant de AVR)/ Montant de l'avance sur recettes =
(21 967 - 2 000 000) / 2000000= - 0.92 < 0

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Amours voilés

Produit par Arts Films production, ce film d'Aziz Salmi est une histoire d'amour entre une femme médecin « voilée » et un homme mûre. Le film touche le côté rebelle d'une femme dite « de bonne famille », intellectuelle et pieuse, et qui malgré son affirmation sociale va s'incliner devant ses propres désirs et succomber au péché de l'amour. Son auteur et réalisateur, Aziz Salmi, présente son film dans son synopsis comme suit : « Tout semble réussir à Batoul. Elle mène une vie de famille et de médecin. Jusqu'au jour où elle rencontre un certain Hamza dans un restaurant à la mode, lors d'une soirée entre filles...».

Analyse SWOT :

Les points forts :

L'histoire : une histoire où l'amour supprime tous les interdits. Cette histoire est tellement jolie qu'elle a eu sa place dans le cœur des Marocains durant sa sortie.

Casting : un casting très réussi avec les plus grandes têtes d'affiche de l'écran marocain, Hayat Bel Hallofi, Younes Megri, Saadia Ladib, Aziz Hattab, Nora Skalli.

Techniquement : réussi grâce à son équipe, Denis Gravoreil à la prise d'image, Piene goupillon au montage, et P.-F. Mendez aux mixages et traitements du son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale, et a été préacheté par la deuxième chaîne marocaine 2M.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain, et a fait quelques salles à l'extérieur du Maroc.

Les points faibles :

Un film un peu long de 109 minutes.

Ce film n'est pas doublé en d'autres langues étrangère notamment l'anglais ou l'espagnol.

La distribution à l'étranger a été assez modeste.

Le danger :

Le film est déjà piraté.

Les opportunités : NONE

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 2 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 6856

Recettes : 142845.51 MAD

Dont part producteurs et ayant-droits : 28 569 MAD

Le ratio : $(\text{Recettes} - \text{Montant de AVR}) / \text{montant de l'avance sur recettes} = (142\ 845 - 2\ 000\ 000) / 2\ 000\ 000 = -0.928 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Casanegra

Un film qui a explosé le Box-office marocain en 2008, et pris une grande place dans le débat social, dans la presse et s'est même introduit dans la culture marocaine en l'ouvrant vers un visage noir de la ville de Casablanca. Il s'agit d'un film de 130 minutes écrit et réalisé par Nour-Eddine Lakhmari, et produit par Sigma Technologies, qui reflète la réalité d'une jeunesse

perdue. Lakhmari présente ainsi son film dans son synopsis : « Dans le Casablanca d'aujourd'hui, Adil et Karim vivent d'expédients et de petites combines d'emploi des enfants vendeurs de cigarettes au détail. L'un décide de mettre sa vie sur le droit chemin et d'aider sa famille. L'autre a trouvé la solution miracle de tous ses problèmes : acheter un visa et un contrat de travail pour émigrer à l'étranger. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : thème bouleversant parlant d'une dure réalité de la ville de Casablanca du point de vue de deux jeunes adolescents. Une réalité de vie parlant de la pauvreté, de l'emploi des enfants, des problèmes sociaux reliés à cette situation, qui rendent le vécu des jeunes dans ce milieu excessivement dure. Des thèmes qui ont gagné l'empathie de la société marocaine, ce qui expliquerait le nombre d'entrées en salle et la popularité gagnée par ce film.

Histoire : écrite selon les normes Mc Kee par Nour-Eddine Lakhmari, bien mouvementée. Durant les deux heures du film, l'histoire ne manque pas d'émotion allant de l'amitié, l'amour, la sensualité, la dureté de la vie, l'action, la peur, et la tristesse et la déception conjointement avec l'espoir. Une histoire très riche.

Scénario : bien rythmé, des dialogues durs, un registre linguistique de la rue mais qui fut dans le cas de ce film bien vendeur.

Casting : une mixture entre des visages jeunes : Anas El Baz ou Omar Lotfi, et des têtes d'affiches les plus vendeuses et les plus marquantes, comme Mohamed Benbrahim, Ghita Tazi, ou Fatiha El Ouassili.

Musique : créée, étudiée, pour raconter de manière détaillée le développement de l'histoire.

Réalisation : un style de « cinéma noir ».

Techniquement : il a bénéficié de la technicité de Luca Coassin à l'image, de Sarah Mouta au montage, et des techniciens du laboratoire de Augustus Color à l'étalonnage et au mixage son.

Production : il a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale, a été préacheté par la deuxième chaîne marocaine (2M), et a bénéficié de plusieurs fonds internationaux (SANAD, Francophonie...).

Distribution : le film a été fortement distribué au Maroc, et distribué à l'étranger.

Média et Communication : le film a bénéficié d'une forte communication, à tous les niveaux :

De grands débats dans la presse écrite, radio et télévision ont animé le paysage au Maroc durant cette période. Des affiches étaient présentes dans la majorité des artères principales des

villes du royaume. Des annonces publicitaires passaient régulièrement à la radio. Des passages publicitaires de la bande annonce passaient à la télévision lors de la sortie du film.

Points faibles :

Histoire et dialogue : un dialogue d'un registre de rue, décrit comme étant vulgaire.

Distribution : le film méritait une meilleure distribution à l'internationale.

Doublage : le film n'a pas été doublé en anglais, ou en espagnole.

Dangers :

Ce film est déjà en ligne gratuitement.

Opportunités :

None.

Calcul financier de ce PPP sur le territoire marocain :

Montant de l'avance sur recettes : 2 400 000 MAD

Nombre d'entrées : 214 473

Recettes : 5 630 504 MAD

Part producteurs et ayants droits : 1 261 100 MAD

Ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR = $(5\,630\,504 - 2\,400\,000) / 2\,400\,000 = 1,346$

Il s'agit des rares films réussis au Maroc. Une recette en salle importante a permis une part producteurs et ayant-droits de 1 126 100,8 hors vente diffuseurs. Cette recette positive permet au CCM d'avoir droit à jusqu'à 50% des parts producteurs, équivalant à 563 050 MAD.

Islamour

Produit par 3 dis films, réalisé par Saad Chraïbi, suite à un scénario coécrit avec Fatéma Loukili. Ce film est présenté par son réalisateur dans son synopsis comme suit : « Une famille maroco-américaine, ayant vécu 25 ans aux États-Unis, est obligée de les quitter après les attentats du 11 septembre 2001. Le retour au pays pose le problème du regard de l'Occident sur la culture arabo-musulmane et d'un conflit familial qui oppose modernité et traditions, à partir des positions de deux générations qui oscillent entre solidarité et éclatement. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : genre social, histoire écrite selon les normes Mc Kee.

Le casting : une mixture entre des stars et des nouveaux visages ; Hakim Noury, Anne Macina, Souad Amidou, Iman Reghay, Hassan Skalli, Éric Cuvelier.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale

Les points faibles :

Communication et média : le film n'a pas eu la compagne médiatique qu'il mérite.

Les dangers : le film court le risque d'être piraté.

Les opportunités : le film peut encore être vendu à des diffuseurs arabes ou en ligne.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 2 130 000 MAD

Nombre d'entrées : 12 693

Recettes : 302 234 MAD

Part producteurs : 60 446,8 MAD

Ratio de ce PPP : $(302\,234 - 2\,130\,000) / 2\,130\,000 = -0.85 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2,5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Le Temps des camarades

Le film, sorti en 2008, produit par Clipper Films, et réalisé par Mohamed Chrif Tribak, illustre le vécu de jeunes étudiants à la faculté durant les années 90, face aux mouvements islamistes qui s'introduisaient de plus en plus parmi les étudiants. Le film est ainsi présenté par son réalisateur comme suit : « Nord du Maroc. Début des années 90. Son Bac entre les mains, Rahil décide, contre l'avis de sa famille d'aller continuer ses études à la Faculté. Elle y découvre l'influence croissante des islamistes. Une poignée de militants de l'UNEM tentent de résister. Said, un étudiant brillant, jusqu'alors en marge du mouvement, décide pour la conquérir de se lancer de toutes ses forces dans le combat... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Techniquement : le film a bénéficié de la technicité de Cringuta Pinzaru à la prise d'image, de Taoufik Mekraz et Jocelyn Robert à la prise de son, et de Aurélien Manya au montage.

Artistiquement : une jolie histoire légère, écrite par Mohamed Chrif Tribek, et Hicham Falah. Un film de 97 minutes.

Casting : un casting jeune et dynamique, et surtout qui commence à être connu, avec Farah El Fassi, Mohamed Assou, Manal Essediki, Yassin Ferjani.

La production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production nationale, et a été préacheté par la chaîne marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Le thème est de moins en moins populaire auprès de la population, qui ne se sent pas concernée par ce phénomène qui a déjà été traité dans la presse et dans les medias. Le film est une fiction mettant en exergue un phénomène qui n'a pas duré dans le temps, et n'a donc pas eu d'importantes retombées sur le vécu quotidien des Marocains, ce qui expliquerait le manque d'intérêt envers cette thématique.

L'histoire : simple, qui manque de piment et d'émotions en le comparant avec d'autres films qui sont sortis sur le marché en même temps.

Media et communication : une très faible présence d'affiches publicitaires. Une quasi absence de spots publicitaires et les autres moyens de communication audiovisuelles.

Les dangers :

Ce film risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film pourrait être vendu en ligne.

Ce film pourrait être vendu à des chaînes arabes.

Calculs financiers :

Le montant de l'avance sur recettes : 2 100 000 MAD

Montant débloqué : 2 100 000 MAD

Le nombre d'entrées : 12 488

Recettes : 259 718 MAD

Dont part producteurs et ayant-droits : 51 943,6 MAD

Ratio des : recettes – le montant de l'avance sur recettes/ le montant de l'AVR = $(259\,718 - 2\,100\,000) / 2\,100\,000 = -0.87 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

En attendant Pasolini

Sorti en 2007, ce film est une production de Les films du Sud, réalisé par Daoud Aoulad Syad, et écrit par Youssef Fadel. C'est une histoire très touchante sur le cinéma vécu par un figurant qui attend de voir son idole Pasolini, qui en réalité est déjà mort depuis longtemps. Le réalisateur de ce film parle de son histoire dans son synopsis comme suit : « Thami travaille comme figurant dans les films étrangers tournés dans son village non loin de Ouarzazate. Il est devenu ami de Pasolini lors du tournage du film *Œdipe Roi* en 1966. Quarante ans après, une équipe d'italiens, arrive à Ouarzazate pour préparer le tournage d'un film sur la *Bible*. Thami croit que son ami Pasolini est de retour, mais Daoudi, ancien figurant et ami de Thami, qui travaille avec cette équipe, apprend à Thami que Pasolini est mort depuis longtemps. Mais pour Thami, Pasolini est toujours vivant... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : un thème très touchant parlant d'émotions humaines partagées internationalement, malgré la spécificité régionale de l'histoire.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee et très touchante avec beaucoup d'émotion.

Casting : un casting avec des têtes d'affiches : Mohamed Majd, Mohamed Bastaoui, Mustapha Tahtah.

Techniquement : le film a bénéficié d'une très haute technicité de l'équipe, Thierry Lebigre à la prise d'image, Gérôme Ayasse à la prise de son, et Natalie Perey au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale, et a été préacheté par la chaîne marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire national.

Les points faibles :

La durée du film : 114 minutes.

Distribution : le film n'a pas été distribué à l'extérieur du Maroc.

Communication et Media : le film n'a pas bénéficié d'un tapage médiatique et de campagne de communication lors de sa sortie.

Doublage : le film n'a été doublé en aucune langue étrangère. Il n'a pas été doublé en français non plus.

Les dangers :

Le film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Un film dont la thématique et l'histoire lui permettent d'être fortement exportable. Les opportunités offertes sont alors la distribution à l'étranger (après doublage).

La vente à des chaînes internationales.

La vente en ligne.

Calculs financiers :

Montant de l'avance sur recettes : 3 700 000 MAD

Nombre d'entrées : 7322

Recettes : 168 057 MAD

Part Producteurs : 33 611,4 MAD

Ratio : (recettes – montant de l'AVR)/ montant de l'AVR=

$$= (168\ 057 - 3\ 700\ 000) / 3\ 700\ 000$$

$$= - 0.95 < 0$$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3.7 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Tu te souviens d'Adil

Sorti en 2008, *Tu te souviens d'Adil* est une production de Ouarzazate Films Production, qui a été écrite et réalisée par Mohamed Zineddaine. Une histoire autour de l'amitié.

Analyse SWOT :

Les points Forts :

Techniquement : une équipe technique compétente offrant un excellent travail à la prise d'image par Benoit Chamaillard, à la prise de son par Patrice Mendez et Enrico Medi, et au montage Vera Memmi.

Artistiquement :

La durée du film : 85 minutes

Réalisation : un film réalisé par Mohamed Zineddaine.

Casting : le film a bénéficié d'un casting vendeur et hautement professionnel : Salma Agoumi, Omar Lotfi, Souad Khouyi, Amine Ennaji.

Production : le film a bénéficié d'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été Préacheté par les chaînes marocaines.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

L'histoire : une histoire simple et légère.

Distribution : le film n'a pas été distribué à l'extérieur

Media et communication : la communication autour de ce film était assez faible.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Le film pourrait être distribué dans les pays arabes.

Ce film pourrait être vendu en ligne.

Ce film peut être vendu aux chaînes

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 16 374

Recettes : 390 155 MAD

Part producteurs et ayant droits : 78 031 MAD

Ratio : $(\text{Recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{Montant de l'AVR} = (390\,155 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000 = -0.8699 < 0$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la grande majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

TAMAZIGHTE OUFELLA

TAMAZIGHTE OUFELLA est un village isolé sur le haut de la montagne où les habitants vivent à l'écart du monde. Des contestations pour la construction d'une route sont faites auprès des autorités locales, d'AMRARE, le caïd, mais sans résultat. AMRARE propose aux villageois de descendre en bas pour qu'ils y construisent leurs maisons. Mais cette proposition bute à un refus catégorique. Le retour de France de Alili, après huit ans d'absence va faire renaître l'espoir...

Analyse SWOT :

Points forts :

Une histoire en langue amazigh, qui traite du vécu dans quelques villages situés loin de la capitale.

Points faibles :

Langue amazigh pas assez répandue au Maroc.

Pas de têtes d'affiches.

Techniquement correct, mais les prises sont trop simples pour une fiction cinéma.

Très faible sortie en salle.

Dangers :

None

Opportunités :

None.

Calculs financiers de ce PPP:

Montant de l'avance sur recettes : 1 900 000 MAD

Montant débloqué : 1 900 000 MAD

Nombre d'entrées : 506

Recettes : 6768 MAD

Part producteurs : 1353 MAD

Ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR=

$$= (6768 - 1\,900\,000) / 1\,900\,000$$

$$= - 1 < 0$$

Ce ratio nous permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 1.75 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Le Vélo

Un film avec une histoire très légère, écrit et réalisé par Hamid Faridi et produit par Diapason Communication. Ce long métrage de 77 minutes de durée, parle de la peur que pourrait avoir un père par rapport à ses filles après sa mort, et de la vision des filles d'un héritage à conquérir. Le réalisateur de ce film parle de son histoire dans son synopsis en tant que : « C'est l'histoire

d'un père malade qui s'inquiète pour l'avenir de ses deux filles : Aicha et Nada. L'une des deux filles lorgne sur l'héritage. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Un film correct, ne contenant pas d'erreurs ou de défauts techniques. Ce fut grâce à la technicité de son équipe : Fred Vallet à la prise d'image, Karim Ronda à la prise de son, et Saadia Nacif au Montage.

La durée du film : la durée du film est de 77 minutes.

Une musique composée par Karim Saloui.

Production :

Ce film a bénéficié d'une avance sur recettes du fond de soutien à la production nationale.

Les points faibles :

L'histoire : très légère

Le casting : pas assez vendeur, il s'agit de jeunes artistes : Naoual Widad, Siham Assif, Hamid Nidder, Jallal Talal.

Production : la quatrième tranche de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique n'a pas été débloquée à la société de production.

Distribution : le film n'a pas été assez distribué.

Les dangers :

Ce film, comme les autres films marocains, court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Peut être vendu à des chaînes arabes.

Peut être vendu en ligne.

Calcul financier de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 2 300 000 MAD

Montant débloqué : 1 750 000 MAD

Nombre d'entrées : 320

Recettes : 6400 MAD

Part producteurs : 1280 MAD

Ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR=

$$= (6400 - 1\,750\,000) / 1\,750\,000$$

$$= -1 < 0$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 1.75 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré

(exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Kandisha

Sorti en 2008, cette production de SALAMAN Films, réalisé par Jérôme Cohen-Olivar correspond à un genre très spécial, situé entre le film d'horreur et le drame social. L'histoire de ce film utilise le mythe très populaire d'une créature de l'au-delà qui s'appelle Kandisha, pour parler de violence et de répression conjugale. C'est un film très touchant parlant du vécu de la femme réprimée, et effrayant concernant les créatures de l'au-delà, et surtout Kandisha, et son intervention pour tuer le mari et sauver cette femme de ses griffes. Jérôme Cohen-Olivar présente ainsi son film dans son synopsis : « Temps présent. Une femme est séquestrée par un mari sans pitié. Il meurt. Elle est accusée de meurtre. Elle clame son innocence. Elle dit simplement qu'elle a été vengée... vengée par Kandisha. Mais qui l'écouterà ? Qui la croira ? Encore moins la défendra. Peut-être quelqu'un de vulnérable... quelqu'un comme Nyla Jayde, brisée par la mort de son enfant... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : une histoire, écrite par Jérôme Cohen-Olivar selon les normes Mc Kee.

Le casting : un excellent casting avec les têtes d'affiches les plus vendeurs internationalement comme Amira Casar, Hiam Abbass, Saïd Taghmaoui, Michael Cohen, Assaad Bouab, David Carradine.

La réalisation : richement réalisé à tous les niveaux, les plans pris, les décors, les lumières, le jeu d'acteurs...

Techniquement : le film a bénéficié de la haute technicité de Dominique Gentil à la prise d'image, et de Julien Faure au Montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles

Le genre : les films d'horreur ne sont pas les films favoris des marocains (M. Ait Belhoucine et C. Forest, « Pratiques spectatorielles du cinéma au Maroc »).

Distribution : le film n'a pas été distribué à l'étranger malgré les têtes d'affiches internationales qu'il a et l'histoire fictive qui touche une réalité internationale.

Media et communication : le film n'a pas bénéficié de la communication médiatique que mérite un film aussi réussi en réalisation et au jeu d'acteur.

La durée : ce film dure 100 minutes.

Les dangers :

Ce film risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film est fortement exportable : il pourrait être distribué à l'étranger, que ce soit dans les pays arabes ou autres.

Ce film peut être vendu aux chaînes internationales.

Ce film pourrait être vendu en ligne.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 6279

Recettes : 184 884 MAD

Part Producteurs : 36976.8 MAD

Ratio : (recettes – montant de l'AVR)/ montant de l'AVR=

$$= (184\ 884 - 4\ 000\ 000) / 4\ 000\ 000 = -0.95 < 0$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Ahmed Gassiaux

Sorti en 2009, ce film nationaliste met en scène la relation entre les Marocains et le Protectorat français au Maroc durant les années 40. L'histoire d'un orphelin recueilli et élevé par un Lieutenant, et qui sent surgir en lui un sentiment nationaliste. Un film de 80 minutes écrit et réalisé par Ismaël Saidi, et produit par 3 D Films, est présenté dans son synopsis comme suit : « Ahmed Guessous perd ses parents lors de la guerre de Taza en 1924. Il sera recueilli par le Lieutenant Bourget qui le gardera sous sa protection jusqu'à sa mort. L'ami intime de Bourget, Gassiaux, le prendra sous son aile et l'éduquera sans lui donner l'amour d'un père. Les événements se succèdent dans la vie d'Ahmed et feront surgir au sein de lui un sentiment nationaliste ... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : une histoire nationaliste

Techniquement : il est techniquement réussi grâce à la haute technicité de Raul Fernandez à la prise d'image, de Noureddine Zerrad au Montage et Karym Ronda à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Les points faibles :

Le thème : il n'intéresse plus la jeune population.

Casting : les artistes, à cette période-là, ne sont pas très vendeurs : Sanae Akroud, Rabie Kati, Aziz Dheouir, Marc Duret, Hélène Couvert, Clémence Thioly, Yvan Bruyère Jarnal Laababsi.

Distribution : le film a fait un léger passage dans les salles de cinéma. Il n'est pas resté longtemps en salle.

Media et communication : le film n'a pas eu de campagne médiatique à sa sortie.

Les dangers :

Le thème n'est pas très intéressant pour la population jeune. Par conséquent, ce film ne court pas le risque d'être vendu.

Les opportunités :

None.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 504

Recettes : 16 698 MAD

Part Producteurs et ayant droits : 3339.6 MAD

Ratio : (Recettes – montant de l'AVR) / Montant de L'AVR=

$$= (16\,698 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000$$

$$= -0.99 < 0$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Adieu mères

Sorti en 2007, il s'agit d'un film très touchant, illustrant le déchirement vécu dans la société marocaine suite à l'exode des juifs marocains vers Israël. Un film très riche en émotion avec beaucoup d'amour, de larmes, de déchirement... Produit par Maya Films, coécrit par Reime Danan et Mohamed Ismail, et réalisé par ce dernier, ce film est présenté dans son synopsis comme suit : « En pleine vague d'immigration des juifs influencée par les services d'immigration israéliens, nous retrouvons deux familles, l'une juive, l'autre musulmane que le destin a cruellement séparées, laissant une noble mission à l'une d'entre elles. Une histoire d'amour entre deux jeunes de confession différente se voit brisée par des parents trop traditionalistes. Un homme prêt à liquider ses affaires pour rejoindre les siens. Un rabbin qui refuse d'être déraciné, et enfin, une histoire déchirante et époustouflante de familles embarquées dans une aventure aléatoire ».

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le thème : un thème très touchant pour les Marocains des deux religions musulmane et juive.

L'histoire : une histoire bouleversante, profonde, riche en émotions et surtout bien rythmée.

Le casting : un casting avec les têtes d'affiches les plus vendeuses sur le territoire marocain, Marc Samuel, Rachid El Ouali, Souad Hamidou, Hafida Kassoui, Nouzha Regragui, Christian Drillaud, Ahmed Alaoui

La musique : méticuleusement composée par l'artiste et réalisateur Kamal Kamal

Techniquement : un film réussi techniquement, de beaux plans et des images très artistiques grâce à Ivan Oms Blanco, un montage bien rythmé, et méticuleusement fini par Meriem Amrioui. Le son est pris avec une haute précision par Najib Chlih.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond d'aide à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la Chaîne marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire Marocain.

Points faibles :

Media et communication : le film n'a pas eu la campagne médiatique qu'il mérite. Très peu d'affiches étaient présentes lors de la sortie de ce film.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les dangers :

Ce film risque d'être piraté.

Les opportunités :

Il s'agit d'une histoire écrite selon les normes Mc Kee, jouée par les acteurs reconnus et réussie en réalisation. Ce film peut bénéficier d'une distribution à l'étranger.

Vente aux diffuseurs internationaux.

Vente en ligne.

Calculs financiers ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 700 000 MAD

Montant débloqué : 3 238 000 MAD

Nombre d'entrées : 26 001

Recettes : 593 672 MAD

Part producteurs et ayants droits : 118 734 MAD

Le ratio : (des recettes - montant de l'AVR) / montant de l'AVR=

$$= (593 672 - 3 238 000) / 3 238 000$$

$$= - 0,81 < 0$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3,238 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la grande majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Itto Titrit

Sorti en 2008, ce film de 120 minutes, écrit et réalisé par Mohamed Abbazi et produit par Thagmat Films, illustre une période du Maroc entre 1953 et 1956, au tout début de l'émancipation féminine. Mohamed Abbazi présente son film dans son synopsis comme suit : « Maroc, 1953-1956, les habitants d'une petite bourgade du Moyen Atlas s'agitent dans ses rêves : qui d'un poste dans l'administration, qui d'un passeport pour aller en Europe en quête du bien être... Quant à la petite Itto Titrit, elle rêve de briser les tabous qui l'empêchent d'accéder à l'école, au savoir et à sa liberté... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le thème : l'éducation des petites filles est un thème considérable dans une société qui se construit, comme la société marocaine.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee.

Techniquement : la prise de vue est réussie techniquement par Abdelkrim Derkaoui, monté par Mehdi Boudkhili. Une prise de son réussie par Tawfiq Mekraz.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien de la production cinématographique national.

Les points faibles :

Casting : les artistes sont jeunes, Nisrine Fouad Ichou, Amine Jebbour, Hadda Ou Abbou, Sidi Mou Chakri

La durée du film : 120 minutes.

Distribution : le film est sorti en salle, mais peu de temps.

Media et communication : le film n'a pas eu droit à une campagne médiatique pour sa sortie.

Les dangers :

Le piratage.

Les opportunités :

None

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 300 000 MAD

Nombre d'entrées : 137

Recettes : 3820 MAD

Part producteurs et ayant droits : 764 MAD

Le ratio des (recettes – montant de l'AVR)/ montant de l'AVR < 0

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3,3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Cris de jeunes filles hirondelles

Sorti en 2008, le film de Moumen Smihi illustre le vécu de la ville de Tanger en 1955, dans l'histoire d'un jeune homme en quête d'amour. Cette production d'Imago Film International, sensuelle et riche en images d'une ville marocaine avec une population internationale très importante, et une ouverture humaine extraordinaire. Ce film de 90 minutes est présenté par son réalisateur dans son synopsis comme suit : « Tanger 1955, dernière année du protectorat. Le Maroc se mobilise en faveur de l'Indépendance. Dans ce climat de tension, Larbi Sai Mi, 15

ans, est consumé par un désir tragique de connaître la femme. Sa mère lui présente Rabea, une belle jeune fille de 17 ans fascinée par les histoires d'amour... »

Analyse SWOT :

Les points Forts :

Artistiquement :

L'histoire : une douce histoire riche en amour et en sensualité.

La durée : 90 minutes

Techniquement : un film correctement fait techniquement.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Les points faibles :

Casting : les artistes qui ont joué dans ce film ne sont pas très connus au moment de la sortie du film, Najwa Azizi, Oussama Ouahani, Saïd Amel, Khouloud, Bahija Hachami

Distribution : le film est sorti en salle sur le territoire marocain. Il n'est pas resté beaucoup en salle.

Communication et Media : le film n'a pas bénéficié d'une forte campagne de communication.

Les dangers :

None.

Les opportunités :

La vente à des chaînes arabes.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 2 100 000

Nombre d'entrées : None

Recettes : None

Le ratio (recettes_ montant de l'AVR)/ montant de l'AVR <0

Pas de retours enregistrés.

Les Productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2007

Histoire D'un Lutteur Mchaouchi

Sorti en 2009, ce film historique de 100 minutes parle d'un lutteur Mchaouchi qui s'aventure pour conquérir l'amour de sa bien-aimée Saadia. Produit par Les films 7-2M, co-écrit par Hamdane Mohamed Elhabib et Mohammed Ahed Bensouda, et réalisé par ce dernier, le film

est présenté dans son synopsis comme suit : « Animé par un sport de combat très ancien «Lamchaoucha», et d'une histoire d'amour inattendue Slimane mettra tout en œuvre pour que sa relation avec la radieuse Saadia, fille unique de l'Haj Lamfadel, grand marchand de viande séchée (khaliae), aboutisse au mariage. Décidé à s'emparer de Saadia à tout prix, grand lutteur de «Mchaoucha» et marchand de bétail, usera de tous les stratagèmes pour l'épouser. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

L'histoire : une histoire très simple, et très agréable à voir.

Casting : il s'agit des têtes d'affiches très vendeuses au Maroc comme : Hicham Bahloul, Abdellah Ferkous, Rafik Boubker ; et d'autres artistes professionnels très talentueux comme Rim Chmaou, Othmane Belhouji et Amidou...

Techniquement : le film est réussi techniquement grâce au talent de Youssef Laalioui à la prise d'image, de Rachid Elhachimi et de Mohamed El Ouazzani au Montage, et de Najib Chlih à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire national.

Communication et Média : des affiches de ce film étaient présentes sur les boulevards des villes où le film est sorti. Les bandes d'annonces passaient à la télévision lors de la sortie du film. Des articles de presses parlaient du film lors de la sortie de ce film.

Les points faibles :

Le genre : les films historiques ne sont pas les favoris de la population marocaine, selon l'étude faite sur les « pratiques spectatoriennes du cinéma » par Claude Forest et Mariam Ait Belhoucine.

La durée : le film dure 100 minutes.

Distribution : le film n'est pas distribué à l'étranger surtout dans les pays arabes où il aurait pu avoir un public intéressé.

Les dangers :

Piratage.

Les opportunités :

L'histoire de ce film et son casting connu dans le monde arabe (notamment Hicham Bahloul) lui permettent d'être exportable dans les pays arabes : distribution dans le monde arabe.

Ce film peut également être vendu aux chaînes arabes.

Ce film peut être vendu en ligne.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 21 343

Recettes : 560 316 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 112 063.2 MAD

Le ratio des (recettes – montant de l'AVR)/ montant de l'AVR = $(560\,316 - 3\,500\,000) / 3\,500\,000 = -0.84 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Majid

Sorti en 2010, ce film produit par Moondust Productions et écrit et réalisé par Nassim Abassi parle spécifiquement pendant 116 minutes de la situation de l'enfance dans la ville de Mohammedia et de Casablanca. Nassim Abassi présente son film dans le synopsis comme suit : « Majid, un enfant orphelin âgé de dix ans qui travaille comme vendeur de livres et cireur de chaussures dans les rues de Mohammedia alors que son grand frère Driss rêve de partir en Europe et en attendant part à Casablanca dans un voyage...

Analyse SWOT :

Les points forts :

L'histoire : une histoire qui parle de la situation de l'enfance au Maroc, en gagnant par conséquent en popularité et en sympathie.

La technicité de l'équipe : il s'agit d'un film correctement fait techniquement par Nassim Abassi au montage, Jonny Semeco à la prise de vue, et Patrice Mendez à la prise de son.

La production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision nationale.

La distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Media et communication : quelques affiches étaient présentes sur quelques boulevards lors de la sortie de ce film, quelques spots publicitaires passaient à la télévision lors de la sortie de ce film.

Les points faibles :

La durée de l'histoire : 116 minutes

Le casting : de jeunes artistes peu connus au moment de la sortie du film, Brahim Al Bakali, Lotfi Saber, Wassim Zaidi, Abdellah Lamrani, Abderrahim Tounsi,

La distribution : le film est resté très peu de temps en salle, et n'a pas été distribué à l'étranger.

Les dangers :

Le piratage.

Les opportunités :

None.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 39 377

Recettes : 1 101 857 MAD

Part Producteurs : 220 371 MAD

Le retour sur investissement de ce PPP : $(1\ 101\ 857 - 3\ 000\ 000) / 3\ 000\ 000 = -0.63 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque la moitié du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Agadir Bombay

Sorti en 2010, ce film de 80 minutes raconte l'histoire d'une passionnée de comédies musicales, et surtout indiennes, qui s'aventure dans la ville balnéaire d'Agadir. Produit par Baba Lee Production, ce film est présenté par son auteure et réalisatrice dans le synopsis comme suit : « Passionnée de comédies musicales indiennes, habite Taroudant, petite ville berbère du Sud du Maroc où elle se morfond. Se sentant incomprise et mal aimée de tous, elle rêve de vivre à Agadir, ville balnéaire touristique située non loin de sa ville natale... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : une histoire simple.

Le casting : une mixture entre des têtes d'affiches vendeurs, et des nouveaux talents, Siham Touzy, Noufissa Benchehida, Driss Roukh, Fatima Tihihit, Abdelatif Chaouki, Abdelatif Aatif, Rachida Agourame.

Techniquement : le film a bénéficié de la technicité et du talent de Julien Fourré au montage, de Christophe Debraiza Bois à la prise d'image, et de Faouzi Thabet.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la cinématographique nationale. Ce film a bénéficié du préachat de la chaîne marocaine 2M.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Distribution : le film n'est pas resté beaucoup en salles au Maroc. L'histoire de ce film est exportable, ce film n'est pas sorti en dehors des frontières nationales pour une carrière commerciale.

Communication et Media : le film n'a pas eu la campagne médiatique qu'il mérite.

Doublage : le film n'a pas été doublé.

Les dangers :

Le piratage : ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film pourrait être vendu aux chaînes arabes et internationales.

Ce film peut être vendu en ligne.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 2 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 9 458

Recettes : 60 289 MAD

Part producteurs : 12 057.8 MAD

Le ratio (les recettes – le montant de l'AVR) / montant de l'AVR = $(60\,289 - 2\,500\,000) / 2\,500\,000 = -0.9758 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Française

Sorti en 2008, le film de Souad El Bouhati décrit le déchirement d'une petite fille entre le Maroc, le pays de ses parents, et la France, son pays. Il s'agit d'une coproduction internationale entre Irene Production, Jem Production, pour un film qui dure 84 minutes, et touchant le problème de l'immigration dans l'autre sens, de la France vers le Maroc. Souad El Bouhati présente son film dans son synopsis comme suit : « Dans la banlieue d'une petite ville française, Sofia grandit dans l'insouciance de ses dix ans. Une nuit, son père décide soudainement d'emmener toute sa famille vivre au Maroc, de retourner vers ses racines. Perdue dans ce pays qui n'est pas le sien, Sofia n'aura de cesse de renouer le lien avec cette France qui l'a vue naître. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : une histoire parlant d'une souffrance d'une petite fille loin de son pays immigré au Maroc, et raconté par la sensibilité et le talent de Souad El Bouhati.

Le jeu d'acteurs : avec beaucoup de talent, les artistes ont interprété leurs rôles.

Techniquement : la prise d'image est réussie par Florian Bouchet. Un montage rythmé et méticuleusement fait par Josiane Zardoya. Une ambiance sonore adaptée et une prise de son correcte ont été assurées par Eric Rophé.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Les points faibles :

Le casting n'est pas très connu au Maroc : Frédéric Bobilier Kingsley Kumasang, Anne Lise Hesne, Audrey Marney

La distribution : le film n'est pas passé en salle. Il n'est malheureusement pas distribué à l'étranger même si l'histoire intéresserait la population maghrébine en France.

La média et communication : le film n'a pas eu une campagne médiatique.

Les dangers :

Le piratage : Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

L'histoire d'un vécu d'une française expatrié, est plus proche des Français que d'autres citoyens du monde. La distribution et la vente en France est par conséquent fortement considérable.

La vente en ligne est une opportunité pour ce film.

Calculs financiers de ce PPP :

Le montant de l'avance sur recettes : 2 500 000 MAD

Le nombre d'entrées : non enregistré.

Recettes : non enregistré.

Le ratio (recettes – montant de l'AVR)/ montant de l'AVR < 0

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Tamazirte Oufella

Sorti en 2008, cette réalisation de Mohamed Mernich à partir d'un scénario écrit par Ahmed Amal, produite par M'zouda Vision, raconte en une centaine de minutes et de manière très simpliste le combat d'un village exclu pour la construction d'une route le reliant à la ville.

« TAMAZIGHTE OUFELLA », un village isolé sur le haut de la montagne où les habitants vivent à l'écart du monde. Des contestations, pour la construction d'une route, sont faites auprès des autorités locales, d'AMRARE .le caïd, mais sans résultat. AMRARE propose aux villageois de descendre en bas pour qu'ils y construisent leurs maisons. Mais cette proposition bute à un refus catégorique. Le retour de France de Alili, après huit ans d'absence va faire renaître l'espoir ... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Le thème : un thème qui suscite la solidarité des Marocains.

Techniquement : le film est correct techniquement, grâce à Mohamed Bougrain à la prise d'image, au talent artistique de Toufik Cheikh au montage, et la haute technicité de Mohamed Timoums.

La production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle sur le territoire marocain.

Les points faibles :

L'histoire : une histoire trop simpliste.

Le casting : les artistes, talentueux, sont peu connus, Fatima Soussi, Brahim Ibn Hamad, Zahia Ezahri, Bardoiz El Houssine.

La distribution : le film est resté peu de temps dans les salles au Maroc.

La communication et Media : le film n'a bénéficié de campagne médiatique.

Les dangers :

None.

Les opportunités :

None.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 1 900 000 MAD

Nombre d'entrées : 506

Recettes : 6768 MAD

Part Producteurs et ayant droits : 1353 MAD

Le ratio (recettes – Montant de l'AVR)/ Montant de l'AVR < 0

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 1.9 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

L'enfant Cheikh

Une histoire tournée par le talentueux Kamal Derkaoui. Ce film n'a pas été tourné en globalité. Clairement, au niveau du montage, le film a été rattrapé et refait en se basant sur les plans et les images prises. Pour un regard de cinéaste, ce film est incomplet.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Techniquement : l'image est réussie.

Artistiquement : des acteurs connus. Un casting vendeur. Une histoire sensuelle.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien

Distribution : le film est sorti en salle.

Les points faibles :

Un film incomplet.

Distribution : le film n'a pas été assez distribué.

Les opportunités :

Malgré la beauté de l'image et l'extrême sensualité des parties de l'histoire, comme le film est incomplet, aucune opportunité ne paraît envisageable.

Calculs financiers :

Montant de l'avance sur recettes : 5 500 000 MAD

Montant débloqué : 4 125 000 MAD

Nombre d'entrées : 7309

Recettes : 193 395 MAD

Ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR=
= (193 395 – 4 125 000) / 4 125 000= - 0.95 < 0

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4,125 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Pégase

Un film très original, invitant le spectateur à vivre le traumatisme d'une jeune femme victime de l'inceste et sa relation avec sa fille / sœur. Un film parlant de la perturbation interne dans la tête de cette victime de l'inceste. Un film de Mohamed Mouftakir, et produit par Dreamaker Productions.

Analyse SWOT :

Les points Forts :

Le casting : des têtes d'affiches très vendeurs : Saadia Ladib, Majdouline Idrissi et Nadia Niazi. Driss Roukh, Anas EL Baz.

La technicité de son équipe : de Taoufik Mekraz à la prise de son, et du talent remarquable de Julien Fourré au montage, et de Xavier Castro à la prise d'image.

La production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a bénéficié du préachat de la deuxième chaîne nationale.

Les points faibles :

Le thème : une vue dans l'intérieur de l'imaginaire d'une victime de l'inceste, et le déséquilibre psychologique interne de cette victime dans un contexte mystique traditionnel marocain symbolisé par le cheval.

Le genre : psychologiquement très intime.

L'histoire : compliquée, difficilement compréhensible.

Le décor : très peu de décors, pas assez diversifiés.

Le style de réalisation : les idées ne sont pas clairement compréhensibles dans cette histoire, et elle n'est pas assez rythmée.

Les dangers :

None. Ce film est déjà piraté.

Les opportunités :

None.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 200 000 MAD

Nombre d'entrées : 2241

Recettes : 55 730 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 11 146 MAD

Le ratio (recettes – montant AVR)/ Montant de l'AVR = $(55\,730 - 3\,200\,000) / 3\,200\,000$
= - 0.98 < 0

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3,2 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Destins croisés

Un film de Driss Chouika, coécrit avec Mohamed Aarious, et parlant pendant 99 minutes de quatre jeunes garçons et quatre jeunes filles, tous étudiants durant les années 80, et tous camarades et complices dans des mouvements politiques. Ils se sont séparés, et 20 ans plus tard, ils se retrouvent ensemble dans une seule maison suite à des invitations qu'ils ont reçues d'un inconnu. Ils partagent leurs souvenirs, et se racontent ce qu'ils ont vécu durant les années où ils ne se sont pas vus. Ce film a été produit par Kinochoc production.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Techniquement : un film correctement fait techniquement, une prise d'image faite par Fadil Chouika, un montage fait par Ghizlaine Assif.

Production : ce film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Les points faibles :

Le thème : un thème largement dépassé par les marocains et donc il est loin des préoccupations réelles des marocains.

L'histoire : une histoire superficielle, pas assez développée en écriture ; ne respectant pas les normes Mc Kee.

Les acteurs : les artistes au moment de la sortie du film n'étaient pas très connus.

Les décors : les décors sont peu nombreux et pas assez diversifiés.

La distribution : le film a fait quelques salles au Maroc pendant peu de temps.

La communication : le film n'a pas eu d'efforts considérables en campagne médiatique.

Les dangers :

Piratage : le film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

None.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 2 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 2 241

Recettes : 20 247 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 20 247 MAD

Le ratio (recettes – montant de l'AVR)/ montant de l'AVR=

$$= (20\,247 - 2\,000\,000) / 2\,000\,000$$

$$= -0.99 < 0$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Larbi Ben M'Barek

Il s'agit d'une histoire, une biographie du Grand Larbi Ben M'Barek, le joueur de football légendaire, réalisée par Driss Mrini, et produite par Intaj-Com.

Analyse SWOT:

Les points forts :

Le thème : la biographie du grand Larbi Ben M'Barek.

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee et bien rythmée.

La production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond d'aide à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision marocaine 2M. Ce film a bénéficié d'autres fonds internationaux.

La distribution : le film est distribué sur le territoire marocain. Ce film a fait quelques salles en France.

Communication et Média : des affiches étaient présentes sur les grands boulevards des villes où ce film est sorti. Des spots publicitaires passaient à la télévision 2M. Des passages publicitaires à la radio passaient régulièrement. Des articles de presse ont été écrits lors de la sortie de ce film.

Les points faibles :

La distribution : ce film mérite une meilleure distribution internationale.

Le doublage : ce film n'a pas été doublé en anglais, ni espagnol ni à d'autres langues étrangères à l'exception du français.

Communication et Média : le film mérite une meilleure communication à l'internationale.

Les dangers :

Piratage : ce beau film court le risque d'être pirate surtout vu l'intérêt que portent les fans de football à la biographie de Larbi.

Les opportunités :

La vente en ligne

La distribution à l'étranger

La vente aux chaînes de télévision Internationales.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 600 000 MAD

Nombre d'entrées : 8280

Recettes : 259 170

Part producteurs et ayant droits : 51 834 MAD

Le ratio : (recettes- montant de l'AVR)/ montant de l'AVR=

$$= (259 170 - 4 600 000) / 4 600 000$$

$$= -0.95 < 0$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4.6 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Mighiss

Le mot « Mighiss » en rifain, dialecte amazigh du nord du Maroc, veut dire intelligent et audacieux. Ce film de Jamal Belmajdoub raconte une histoire du Rif durant l'occupation espagnole, plus précisément en 1921 après la défaite des Espagnols lors de la célèbre bataille « Dhar Ubaran », et le combat entre l'armée espagnole et les villageois, qui s'est terminée par la victoire des villageois. Un film sorti en 2009.

Analyse SWOT :

Les points forts :

L'histoire : développée et très riches en émotion : action, guerre, histoire, amour, humour, combat...

Décors : bien diversifiés.

Casting : des artistes marocains pour qui c'est la première expérience cinématographique, et des artistes espagnols confirmés.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la télévision nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

La langue : le film a été tourné en Rifain qui est une variation de l'amazigh. Ce dialecte est parlé par une minorité de gens dans le nord du Maroc.

Doublage : le film n'a pas été doublé.

Distribution : le film n'est pas resté longtemps en salle. Ce film n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication et Media : le film n'a pas eu de campagne médiatique autre qu'un nombre considérable d'articles de presse écrite.

Les dangers :

Le piratage : ce film est très beau, l'histoire est riche en émotion, il court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente en ligne.

Avec le doublage, ce film pourrait être exportable.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 692 000 MAD

Nombre d'entrées : 105

Recettes : 2100 MAD

Part producteurs et ayant droits : 520 MAD

Le ratio (recettes-montant de l'AVR) / montant de l'AVR = $(2100 - 4\,000\,000) / 4\,000\,000$
= - 1 < 0

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Enfants terribles de Casablanca

Un film d'Abdelkrim Derkaoui, produit par la société de production Ciné-scène internationale Derkaoui. Abdelkrim présente son film comme suit : « Jeune diplômé en marketing et management, Abdallah qui rentre au pays pour s'occuper de la société de son père se heurte à la mentalité affairiste qui prévaut aussi bien à l'intérieur de l'entreprise que dans son entourage. Afin de rester fidèle à ses idéaux, il se voue au « culturel » et à « l'artistique » pour véhiculer des idées novatrices, dans un monde dominé par la corruption, le business et l'intrigue. C'est ainsi qu'il parvient à mettre Saïd, jeune musicien en herbe, sur les rails de la célébrité. Il fera de même pour Tayeb, jeune artiste peintre exposant ses œuvres sur les trottoirs, ainsi que pour Rachid, jeune revendeur de cigarettes en détail en qui il devine l'oiseau rare que cherche une grande société de production cinématographique. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement et techniquement : le film a bénéficié du talent, et de la haute technicité de son réalisateur et preneur d'image : Mr Abdelkrim Derkaoui.

La production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique

La distribution : le film est sorti en salle sur le territoire national.

Les points faibles :

L'histoire : simple, et dont le thème est fortement consommé.

La distribution : le film n'a pas fait assez de semaines en salles

La communication et Media : le film n'a pas bénéficié de campagnes médiatiques.

Les dangers :

Le piratage.

Les opportunités :

Ce film peut encore être distribué.

Ce film peut encore se vendre aux chaînes.

La vente en ligne est aussi à envisager

Calcul du retour sur investissement :

Le montant de l'avance sur recettes : 3 700 000,00

Nombre d'entrées : 4232

Recettes : 55 069 .04 MAD

Part Producteurs et ayant droits : 11 013,8 MAD

Ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (55\ 069 - 3\ 700\ 000) / 3\ 700\ 000$
 $= - 0.99 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3,7 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2008

Un Marocain à Paris

Sorti en 2011, *Un Marocain à Paris* est un film de 110 minutes de comédie hilarante, écrite, réalisée et interprétée par Said Naciri, et produite par Dunes Films et Europa illusion. Le film, avec beaucoup d'humour, met l'accent sur le vécu d'un immigré en France qui arrive illégalement, et essaye de s'intégrer. Le réalisateur présente son film comme suit : « Najib, un jeune Marocain qui rêve d'une nouvelle vie en Europe, quitte le Maroc clandestinement pour rejoindre son frère, marié depuis 20 ans à une française... ».

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : la comédie est le genre le plus vendu au Maroc.

L'histoire : l'histoire, en plus du côté divertissant, parle d'une différence entre deux sociétés très proches et distantes.

Casting : des têtes d'affiches talentueux, Saïd Naciri, Jean pierre Castaldi, Francis Lalane, Julien Couyrbey, Jean Marie Bigard, Danielle Evenou, Mohamed Qissi...

Techniquement : un film réussi techniquement grâce au professionnalisme de Cringuta Pinzaru à la prise d'image, de Emmanuel Le Gal à la prise de son et de Brahim Barahamou au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique. Ce film a été préacheté par la télévision marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain. Ce film a fait quelques salles à l'étranger.

Communication et Media : des affiches de ce film étaient présent dans les grands boulevards des villes où le film est sorti. Des spots publicitaires passaient à la télévision lors de sa sortie.

Les points faibles :

Doublage : le film n'est pas doublé à des langues internationales comme l'anglais ou l'espagnol.

Distribution : le film n'a pas eu la distribution internationale qu'il méritait.

Les dangers :

Le piratage : Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente en ligne.

La vente à des chaînes arabes.

La distribution à l'étranger.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 500 000 MAD

Montant débloqué : 3 500 000 MAD

Nombre d'entrées : Non enregistré

Recettes : Non enregistrés

Part producteurs et ayant-droits : nombre d'entrées non enregistré

Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR =

$$= < 0$$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

The End

Sorti en 2010, il s'agit d'un film très atypique que ce soit en écriture ou en réalisation, reflétant l'analyse et la vision atypique de son auteur réalisateur Hicham Lasri envers la société marocaine. Une vision soutenue et produite par la société de production LAPROD ; ce film de 105 minutes tourné en noir et blanc pour des parties et en couleurs pour d'autres, est présenté par son réalisateur dans le synopsis comme suit : « Casablanca Juin 1999, C'est une fable sur Mikhi, un poseur de sabot qui tombe amoureux de Rita, la sœur psychologiquement fragile d'une fratrie de voleurs de voitures et comment il va tout essayer pour que leur histoire d'amour aboutisse... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Un nouveau Style de réalisation. Une audace remarquable dans le traitement de la situation socio-politique que vit le Maroc. Une histoire remplie d'analogies entre l'histoire et la fragilité psychologique de l'actrice principale, et le déchirement social d'un milieu délinquant, et l'histoire que vit le Maroc durant cette période des années 1999. Un film très dur et très bruyant. Un traitement audacieux de l'histoire politique et sociale du Maroc.

Le casting : Casting connu : Ismail Aboulkanater, Salah Ben Salah, Hanane Zouhdi, Nadia Niazi, Malek Akhmiss, Mourad Zaoui.

Techniquement : un film riche avec des variations de prises de vues et de montages attirantes et intrigant l'intelligence du spectateur. Le montage est fait par Julien Fourre, la prise d'image par Maxime Alexandre-Aie, et la prise de son par Patrice Mendez.

La production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain

Les points faibles :

Une histoire difficilement appréciable par la masse de la population. Le traitement filmique de l'histoire s'adresse à une cible plutôt intellectuelle.

Les dangers :

Le piratage.

Les opportunités :

La vente en ligne

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 5 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 4453

Recettes : 86 939 .45 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 17 387 .89 MAD

Le ratio : (recettes – montant de l'avance sur recettes) / montant de l'AVR =
= (86 939 – 5 500 000) / 5 500 000
= - 0.98 < 0

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 5.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Ailes de l'amour

Un film très sensuel, une histoire très douce et des images illustrant un amour charnel très érotiques. Un film d'Abdelhay Laraki, produit par la société A2L Films Production Laraki.

Analyse SWOT :

Les points forts :

L'histoire : une très histoire.

Casting : De jeunes acteurs talentueux et assez connus surtout Omar Lotfi

La réalisation : réalisée par Abdelhay Laraki.

La production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a bénéficié d'un préachat de la chaîne marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain

Les points faibles :

Ce film est trop charnel.

Distribution : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Les dangers :

Le piratage.

Le fait que des images plus poussées qui pourraient être prises lors du tournage soient volées et montées avec le film : cela nuirait fortement à la réputation du film.

Les opportunités :

La distribution à l'étranger.

La vente en ligne

La vente à des chaînes intéressées par l'érotisme.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 500 000 MAD

Montant débloqué : 4 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 8 265

Recettes : 165 166.5 MAD

Part producteurs et ayant droits : 33 033 MAD

$$\begin{aligned}\text{Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR} &= \\ &= (165\ 166 - 4\ 500\ 000) / 4\ 500\ 000 \\ &= - 0.96 < 0\end{aligned}$$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Mort à vendre / Death for sale

Un film culte, une illustration d'un Maroc profond, inconnu mais tellement réel. Un regard sur la vie d'une grande partie de la population marocaine, dans un Maroc caché loin des caméras, mais mis sous les projecteurs par Faouzi Bensaidi. Un film produit par La société de Production AGORA.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Une histoire forte, mettant l'accent sur une réalité cachée de la société marocaine, et que beaucoup de Marocains veulent connaître. Le film a bénéficié du talent exceptionnel de son réalisateur Faouzi Bensaidi.

Un casting très talentueux en plus de la renommée internationale de quelques-uns comme Faouzi Bensaidi lui-même.

Technique : le film est réussi techniquement.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne marocaine, a bénéficié du fond Sanad, et a bénéficié de plusieurs autres fonds internationaux (ex : fond francophone...)

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain

Les points faibles :

Un film un peu trop choquant.

Ce film n'a pas été suffisamment distribué ni sur le territoire marocain ni à l'étranger, il n'a pas eu la campagne marketing qu'il mérite, et n'a pas été vendu aux chaînes, ni en ligne.

Les dangers :

Le piratage

Les opportunités :

Ce film peut encore être distribué à l'étranger et au Maroc.

Ce film peut être vendu aux chaînes de télévision.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 5 000 000 MAD

Montant débloqué : 5 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 10 537

Recettes : 275 126 MAD

Part producteurs et ayant droits : 55 025,22 MAD

Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR =

$$= (275\ 126 - 5\ 000\ 000) / 5\ 000\ 000$$

$$= -0.94 < 0$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Oubliés de l'Histoire

Le film, exceptionnellement beau, bouleversant et parlant d'une nouvelle forme d'esclavage existant en Europe, retrace le vécu d'un certain nombre de femmes faisant partie d'un réseau de prostitution, et qui restent kidnappées par leurs maquerelles dans des bordels fermés. Le film contient beaucoup d'images sensuelles et dont différentes émotions comme la colère, l'empathie la désolation et un choc de constater qu'une existence si connue et inconnue puissent exister. Un film audacieux écrit par Hassan Benjelloun, David El Khoun et Toufiq Taha et produit par Bentaqerla. L'auteur et réalisateur du film le présente dans son synopsis comme suit : « Azouz décide d'immigrer vers la Belgique, à la recherche d'un quotidien meilleur. Yamna, obligée de fuir, décide de rejoindre Azouz, son amoureux. A Bruxelles, ils croiseront

Nawal, Said, Ben Tatiana ou Amal, tous piégés par des réseaux d'exploitations des clandestins. »

Analyse SWOT :

Les points Forts :

Artistiquement :

L'histoire : elle traite d'un thème très dur, l'histoire est écrite selon les normes Mc Kee. Un film rempli d'émotions diversifiées. Des images avec beaucoup de filles, à moitié nues. Des images avec des jeux sensuels de filles à la barre et autres. Des images fortement vendables aux spectateurs.

Casting : un casting avec une mixture entre des têtes d'affiches vendeurs comme Asmae El Khamlichi, Amine Naji et Abderrahim Maniari et des jeunes artistes avec quelques parutions : Meryem Ajadou, Amal Setta.

Techniquement : le film a bénéficié de la haute compétence technique de son personnel notamment Xavier Castro et Ali Benjelloun à la prise d'image, Julien Fourré au Montage, et Faouzi Thabet à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a bénéficié du préachat de la chaîne marocaine, et a bénéficié d'autres chaînes internationales (ex : Fond Francophone).

Distribution : le film a bénéficié d'une distribution sur le territoire marocain et à l'étranger.

Média : des affiches étaient présentes sur les grands boulevards des villes marocaines. Des spots publicitaires passaient à la télévision marocaine lors de la sortie officielle du film.

Les points faibles :

Absence de cabinet de suivi des ventes à l'étranger et d'assistance juridique permettant de comptabiliser les ventes à l'étranger et recevoir les parts producteurs de l'étranger.

Les dangers :

Le piratage.

La vente du film par des distributeurs à l'étranger sans remettre la part producteur.

Les opportunités :

La vente en ligne

La vente à des chaînes arabes.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4.5 MAD

Montant débloqué : 4 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 36 937

Recettes : 1 120 708 MAD

Part producteurs et ayant droits : 224 141 MAD

$$\begin{aligned}\text{Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR} &= \\ &= (1\ 120\ 708 - 4\ 500\ 000) / 4\ 500\ 000 \\ &= -0.75 < 0\end{aligned}$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu les trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

The man who sold the world

Un beau film de 108 minutes, sorti en 2008, produit par Prod 'Action, et réalisé par Swel et Imad Noury. Les deux frères prouvant leurs talents et leur complicité dans une histoire écrite par Swel, filmée et dirigée par les frères Noury. L'auteur de ce film, Swel Noury présente ainsi *The Man Who Sold The World* dans son synopsis : « Une ville inconnue dans un pays inconnu marqué par une guerre qui ne finit pas. X et Ney, deux jeunes collègues de bureau, partagent un même logement. Ils ont pour tâche de copier des documents administratifs dans un ministère. A quelques jours de nouvel An, X annonce à Ney qu'il est tombé fou amoureux d'une jeune fille, Milli qui l'aime aussi... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : un film fait par les deux frères Noury. Une histoire, écrite par Swel Noury selon les normes Mc Kee. Un casting fort vendeur avec Said Bey Fahd Benchemsi, Audrey Marnay, Latifa Ahrare, Hassan Midiaf, Hakim Noury, Majdouline, Samia Berrada

Techniquement : ce film a bénéficié de la haute technicité de son équipe, notamment Paulo Ares à la prise d'image, Faouzi Thabet à la prise de son, et Goyo Villasevil et Eloy Gonzalez au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique. Ce film a été préacheté par la chaîne marocaine. Ce film a été bénéficié d'autres fonds (fond francophone).

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Ce film qui n'a pas été doublé en anglais ou en espagnol.

Ce film n'a pas été assez distribué à l'international.

Les dangers :

Le piratage.

Les opportunités :

Ce film peut être distribué dans d'autres régions à l'international.

Ce film peut être vendu en ligne.

Ce film peut être vendu à d'autres chaînes internationales.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 500 000 MAD

Montant débloqué : 3 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 3135

Recettes : 59 947 MAD

Part producteurs et ayant droits : 11 989.4 MAD

$$\begin{aligned}\text{Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR} &= \\ &= (59\,947 - 3\,500\,000) / 3\,500\,000 \\ &= -0.98 < 0\end{aligned}$$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Le Veau d'Or

Le Veau d'Or est un film de 87 minutes, sorti en 2013, produit par Sahara Productions, écrit et réalisé par Hassan Legzoul. Le film retrace la vision d'un jeune maroco-français que son père a obligé à rester au Maroc. La différence de visions, de réaction et le processus d'intégration de ce jeune dans la société marocaine en milieu rural qu'il ignore. Hassan présente son film comme suit : « Sami 17 ans, vient de France, parce qu'il a fait des "conneries", son père lui a confisqué ses papiers et laissé dans ce village loin de tout. Azdade 25 ans diplômé, chômeur, son cousin possède une bétailière. C'est le seul moyen de transport dans la région... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement : une histoire simple.

La durée du film est de 87 minutes.

Techniquement : le film a bénéficié de la technicité de son équipe, à la prise d'image Marc Andre Batigne, au montage Jean Thome, et à la prise de son Samuel Cohen.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Une histoire simple ne touche pas le vécu du citoyen marocain.

Casting : une absence de têtes d'affiches professionnelles, le casting : Mohamed Majd, Abdou El Mesnaoui, Morad Sail, Nader Bousendal.

Distribution : le film a bénéficié d'une modeste distribution sur le territoire marocain. Ce film n'a pas été distribué à l'international.

Media et communication : une absence de campagne médiatique audiovisuelle ou visuelle pour ce film.

Les dangers :

Piratage.

Les opportunités :

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 5 000 000 MAD

Montant débloqué : 5 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 2 985

Recettes : 78 154 MAD

Part producteurs et ayant droits : 15 630,8 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} =$

$$= (78\,154 - 5\,000\,000) / 5\,000\,000$$

$$= -0,98 < 0$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

La Mosquée

Une comédie de Daoud Aoulad Syad de 86 minutes, sorti en 2010, coproduit par Les Films du Sud et Chinguitty. Cette fiction écrite par Hassan Fouta et Daoud Aoulad Syad a été inspiré par l'histoire vraie dont a témoigné Daoud Aoulad Syad après son dernier tournage avec un élément de décors construits qui se trouvent être « une Mosquée ». Daoud présente son film dans son synopsis comme suit : « Pour le tournage du dernier film de Daoud Aoulad-Syad *En attendant Pasolini*, des décors ont été construits sur des terrains loués à des villageois. Parmi les décors, une mosquée a été construite sur le terrain de Moha... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Une histoire écrite selon les normes Mc Kee et réalisée par Daoud Aoulad Syad.

Casting : un casting vendeur, avec Abdelhadi Touhrache, Bouchra Hraich, Mustapha Tahta, Salem Dabella

Techniquement : le film a bénéficié du talent de son équipe technique, avec Thierry Lebigre à la prise d'image, Jérôme Ayasse à la prise de son, et Nathalie Perrey au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond d'aide à la production cinématographique. Ce film a été préacheté par la Deuxième chaîne nationale 2M. Ce film a bénéficié d'autres fonds internationales (ex : Fond francophone).

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Production : le film n'a pas bénéficié de la dernière tranche de l'avance sur recettes du fond d'aide à la production cinématographique nationale.

Doublage : le film n'a pas été doublé en anglais ou en espagnol ou en d'autres langues vivantes.

Distribution : le film n'a pas eu la distribution internationale qu'il mérite.

Communication et Media : le film n'a pas bénéficié de campagne médiatique.

Les dangers :

Ce film risque d'être piraté.

Les opportunités :

La distribution internationale

La vente aux chaînes arabes.

La vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 400 000 MAD

Montant débloqué : 3 704 325 MAD

Nombre d'entrées : 463

Recettes : 5 642 ,55 MAD

Part producteurs et ayant droits : 1128.5 MAD

$$\begin{aligned} \text{Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR} &= \\ &= (5\,642 - 3\,704\,325) / 3\,704\,325 \\ &= -1 < 0 \end{aligned}$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

La 5ème Corde

Le premier long métrage de Selma Bergach dure 98 minutes, il est sorti en 2010, a été produit par Jana production, et écrit et réalisé par Selma. Le film reflète la douceur et le raffinement de son auteure et réalisatrice, parle de musique et de relation familiale où l'amitié prime sur les différents autres sentiments, et où la sensibilité artistique des musiciens prime sur toute autre audace ou curiosité. La réalisatrice présente son film comme suit : « Fin des années 90, Malek, passionné de luth, décide de partir chez son oncle, maître de musique. Pour lui apprendre les subtilités du luth, Amir lui promet de lui révéler le secret de la 5ème corde. Amir se rend très vite compte de l'audace de son neveu et change de conduite ».

Analyse SWOT :

Les points forts :

Une histoire suivant le modèle classique, selon les normes Mc Kee.

Un film réussi en réalisation, dégagant des émotions de douceur tout le long du film. Ce film a clairement bénéficié de la sensibilité et du talent de sa réalisatrice Selma Bargach.

Techniquement : un film réussi grâce à la technicité de Yohan Charrin à la prise d'image, de Faouzi Thabet à la prise de son et de Marie Pierre Renaud au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Communication et Média : des affiches de ce film étaient présent lors de la sortie du film sur les grands boulevards des villes où le film est sorti. Les spots publicitaires de ce film passaient à la télévision lors de la sortie de ce film.

Les points faibles :

Un casting peu connu : Ali Esmili, Hicham Rostom, Khouloud Betioui, Claire Helene Cahen, Mohamed Elkhalfi, Driss Alaoui Mdaghri, Abdellah Chakiri...

Production : le film n'a pas bénéficié de la dernière tranche de l'avance sur recettes qui lui a été octroyée.

Distribution : le film n'a pas bénéficié de la distribution internationale qu'il mérite.

Communication et Média : le film n'a pas bénéficié de la campagne médiatique qu'il mérite.

Les dangers :

Ce film risque d'être piraté.

Les opportunités :

La distribution dans le monde arabe.

La vente aux chaînes arabes.

La vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 350 000 MAD

Montant débloqué : 3 322 989 MAD

Nombre d'entrées : 526

Recettes : 9252 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 1 850 ,4

Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR =

$$= (9252 - 3\,322\,989) / 3\,322\,989$$

$$= -1 < 0$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3,322 989 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

La Grande Villa

Un film traitant des problèmes que vit un jeune couple franco-marocain qui revient vivre au Maroc. Le film de Latif Lahlou produit par Cinééléma est sorti en fin 2009.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Une histoire simple, et un excellent casting avec Naima Lemcherqui, Mourad Zaoui, Jilali Ferhati...

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Communication et Média : des affiches de ce film étaient présents lors de la sortie du film sur les grands boulevards des villes où le film est sorti.

Les points faibles :

Une histoire simple.

Les dangers :

Ce film risque d'être piraté.

Les opportunités :

La distribution dans le monde arabe.

La vente aux chaînes arabes.

La vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 300 000 MAD

Montant débloqué : 4 300 000 MAD

Nombre d'entrées : 2 900

Recettes : 22 809,23 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 4 561,85 MAD

Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR =

$$= (22\,809 - 4\,300\,000) / 4\,300\,000$$

$$= -0,99 < 0$$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4.3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Chiens du Village

Un long métrage de 90 minutes sorti en 2010, produit par Espace cinématographique Chakib Films, et réalisé par Khayat Mustapha. Ce film met l'accent sur les difficultés que vivent les jeunes maîtresses lors de l'exercice de leur métier dans des petits villages. Mustapha présente son film dans son synopsis comme suit : « Naïma, enseignante, arrive dans le village où elle est mutée. Aussitôt, elle se trouve déjà confrontée à beaucoup de problèmes ; le harcèlement de Khalled, le play-boy du village, qui n'arrête pas de la draguer ».

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : une histoire qui touche un sujet intéressant beaucoup de marocains durant les années 2010 ; celui des conditions de l'enseignement primaire public, surtout dans les milieux ruraux et les milieux défavorisés.

Casting : des artistes professionnels comme Loubna Choklat, Rachid Laroussi, Abbas Kamel, Abdelkader Mouta, avec des têtes d'affiches vendeurs comme Najat El Wafy et Abdellah Didane.

Techniquement : ce film a bénéficié de la haute technicité de Fabrice Maurice, Yassine Boudierba à la prise d'image, de Issam Khayat à la prise de son et de Hanane Safouh, Adil Mimdal au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire national.

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé.

Communication : le film n'a pas bénéficié d'une campagne de communication médiatique.

Distribution : le film n'a pas été assez distribué au Maroc et à l'étranger.

Les dangers :

Piratage : le film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 600 000 MAD

Montant débloqué : 2 866 624

Nombre d'entrées : 13 563

Recettes : 407 433, 66 MAD

Part producteurs et ayant droits : 81 486, 732 MAD

$$\begin{aligned}\text{Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR} &= \\ &= (407\,433,66 - 2\,866\,624) / 2\,866\,624 \\ &= -0,86 < 0\end{aligned}$$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 2.866 624 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2009

Dès l'Aube

Sorti en 2009, ce film très authentique de Jilali Ferhati, pour l'écriture et la réalisation, et produit par la société de production Héraclès Production. Pendant 94 minutes, le film raconte l'histoire très touchante d'un vécu très dur et très émouvant d'un couple d'artistes qui se battent d'abord pour vivre, pour leur amour et pour leur passion commune qu'est le théâtre. Le réalisateur présente son film comme suit : « KELTOUM et OMAR, mari et femme, des comédiens pas très sollicités, vivent dans un village à la montagne. Ils ont un rêve des plus tenaces, monter un spectacle qui leur tient à cœur depuis fort longtemps... Deux raisons les obligent à descendre en ville de temps à l'autre. Keltoum, malade, y suit des séances de dialyse et Omar, entre temps, doit chercher un théâtre pour leur spectacle et rendre visite à sa fille... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee et remplie d'émotion.

Le casting : un casting avec des jeunes artistes ayant eu quelques apparitions, et d'autres têtes d'affiches, notamment : Asmaa El Hadrami, Jilali Ferhati, Joudia Belkibir, Khalid Benchegra, Houda Rihani, Mohamed Bastaoui

Techniquement : le film est réussi techniquement. Des images réussies ont été prises par Kamal Derkaoui. La prise de son a été assurée par Timothée Alazraki, et le montage par Philippe Perrot avec Jilali Ferhati.

La production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne marocaine.

La distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles

Doublage : le film n'a pas été doublé à d'autres langues vivantes.

La distribution : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication et Media : le film n'a pas la campagne de communication qu'il mérite.

Les dangers :

Piratage : Ce film risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente en ligne.

La vente à des chaînes arabes.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 800 000 MAD

Montant débloqué : 4 800 000 MAD

Nombre d'entrées : 642

Recettes : 9960 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 1992 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (9960 - 4\,800\,000) / 4\,800\,000 = -1 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4.8 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérateurs de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

L'Amante du Rif

Un film féminin par excellence de Narjiss Nejjar parlant du rêve d'une femme du rif sur ses amours, ses fantasmes et son insouciance dans un milieu fort machiste comme celui du "Rif" (Nord du Maroc). Sorti en 2011, ce film de 97 minutes écrit et réalisé par Narjiss est une coproduction entre Jbila Méditerranée Productions, Tarantula Films et Urban Factory, ce qui confère à ce film son caractère international. Son Auteure et réalisatrice le présente dans son synopsis comme suit : « Aya a vingt ans. Elle est belle, parfois ingénue, souvent rebelle. Elle n'a de rêve que l'amour, sublimé et fantasmé à souhait. Elle traîne son insouciance au milieu

des volutes de kif, ses deux frères travaillant pour un gros trafiquant de haschich surnommé « le Baron »... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : une histoire très sensuelle, très touchante, et surtout très vendeuse.

Le casting : un casting jeune, avec quelques parutions comme Nadia Kounda, Mourade Zeguendi, Nadia Niazi... et des têtes d'affiches vendeurs comme Ouidad Elma, Fehd Benchemsi, Omar Lotfi, Siham Assif, Raouia...

Techniquement : le film est réussi techniquement grâce à Maxime Alexandre à la prise d'image, à Taoufik Mekraz à la prise de son et Julien Fouré et Jacques Comets au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique. Ce film a bénéficié d'un préachat de la chaîne marocaine 2M.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire Marocain. Ce film a fait la tournée de quelques salles à l'étranger.

Media et communication : des affiches du film étaient très présents lors de la sortie du film. Des spots publicitaires passaient à la télévision lors de la sortie du film. Un débat autour de ce film a été très important lors de sa sortie sur les antennes radios, et les journaux de presse imprimée et électronique.

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé à des langues étrangères.

Distribution : le film n'a pas été assez distribué à l'étranger.

Communication et Media : le film n'a pas eu le relais médiatique international qu'il mérite.

Les dangers :

Piratage : Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film pourrait faire encore des salles à l'étranger dans des circuits parallèles.

Ce film pourrait être vendu à des chaînes internationales.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 300 000 MAD

Montant débloqué : 4 300 000 MAD

Nombre d'entrées : 28 321

Recettes : 755 576 MAD

Part producteurs et ayant droits : 151 115

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (755\,576 - 4\,300\,000) / 4\,300\,000 = -0,82 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4.3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Andalousie, Mon Amour !

Une comédie hilarante de Mohamed Nadir, sortie en 2011 et produite par Awman Production. Ce long métrage met l'accent pendant 86 minutes sur l'immigration clandestine, dans une histoire et un contexte très drôle. Un scénario est écrit par Omar Saghi, et Mohamed Nadif présente son film comme suit : « Saïd et Amine, deux jeunes étudiants de Casablanca, rêvent d'Europe. Ils se retrouvent dans un petit village au Nord du Maroc. Avec l'aide de l'instituteur, ils prennent une barque pour la côte européenne. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : une douce comédie, très drôle et très raffinée. Selon l'étude faite par M. Ait Belhoucine et C. Forest sur les pratiques spectatorielles du cinéma, il s'agit du genre de film préféré des Marocains.

Le thème : l'immigration clandestine est un fardeau que portent de plus en plus les Marocains.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee, bien rythmé, un sens de l'humour bien développé, et surtout très riche grâce aux multiples vannes qui le composent.

Le casting : un casting composé de têtes d'affiches fort vendeurs comme Mohamed Nadif, Mehdi Ouazzani, Asmaa El Hadrami, Mohamed Choubi, Youssef Britel, Ali Esmili, et d'autres jeunes artistes très professionnels comme : Yasmina Bennani, Kholoud Betioui.

Techniquement : la réussite technique est loin d'être une description pour ce film. La haute technicité et le talent remarquable de Kamal Derkaoui à la prise d'image, un montage très réactif par Marie-Pierre Renaud et une prise de son très précise par Faouzi Thabet.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne marocaine. Ce film a bénéficié de d'autres fonds (Fond francophone, aides régionaux...).

Distribution : le film a bénéficié d'une distribution sur le territoire marocain. Il a été dans les différentes salles de cinéma, de toutes les villes et des différents tarifs d'entrée.

Communication et Media : des spots publicitaires passaient à la télévision lors de la sortie de ce film. Des articles autour de ce film étaient présents dans plusieurs journaux nationaux.

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé à des langues étrangères vivantes.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas bénéficié de la sortie internationale qu'il mérite.

Communication et Media : le film n'a pas bénéficié d'une campagne médiatique internationale.

Les dangers :

Ce film pourrait être piraté.

Les opportunités :

Ce film mérite une sortie internationale : une distribution internationale après son doublage et sa vente à des chaînes internationales et sa vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Montant débloqué : 4 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 23322

Recettes : 547 206 MAD

Part producteurs et ayant droits : 109 441 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (547\,206 - 4\,000\,000) / 4\,000\,000 = -0,86 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Gars du Bled

Sorti en 2009, ce film de 113 minutes produit par Maya Film et réalisé par Mohamed Ismail porte sur les fléaux sociaux comme le chômage, l'extrémisme religieux comme refuge contre

l'exclusion sociale et la difficulté de la situation économique et financière, et l'amour dans un milieu rural négligé, et dont la comparaison avec le milieu urbain est bien mise en valeur. Ecrit par Mohamed Ismail, Abdelilah Benhaddar et Reine Danan, ce film retrace la vie de trois copains après leurs études et les différents choix qu'ils ont faits pour s'intégrer professionnellement et faire leurs vies. Le réalisateur présente ainsi son film dans son synopsis : « Trois amis diplômés veulent à tout prix conquérir le marché du travail mais n'y parviennent pas... Abdel-Hamid choisit d'être le musulman fervent, Abdeslam obtient difficilement un crédit pour se procurer un minibus destiné au transport en commun. M'faddal retourne à ville natale Oued Laou... Il renoue avec son ancien amour Saadia qui vient de perdre son mari. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : un scénario écrit selon les normes Mc Kee.

Le casting : un casting composé par les têtes d'affiches les plus vendeurs en cette période : Rachid El Ouali, Mouna Fetou, Hanane Ibrahim, Mohamed Khouyi, Saad T'souli, Saïd Bey, Nezha Regragui

Techniquement : le film est techniquement réussi. Des plans et des images prises par : Ivan Oms Blanco, le son pris par Najib Chlih et un montage réussi par Meryem Amrioui.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique. Ce film a été coproduit par la chaîne de télévision marocaine.

Distribution : le film a été distribué au Maroc

Les points faibles :

Communication et Media : la communication audiovisuelle, radio et presse écrite était très faible autour de ce film.

Doublage : le film n'a pas été doublé à d'autres langues étrangères

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Les dangers :

Le piratage est un danger qui guette ce film comme c'est le cas pour toutes les productions marocaines.

Les opportunités :

Ce film peut encore se vendre en ligne ou à des chaînes arabes.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 700 000 MAD

Montant débloqué : 3 237 500 MAD

Nombre d'entrées : 38636

Recettes : 968 177 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 193 635,5 MAD

Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR = $(968\ 177 - 3\ 237\ 500) / 3\ 537\ 500 = -0,7 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.3275 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la grande partie du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Androman... de sang et de Charbon

Sorti en 2012, ce film d'une beauté exceptionnelle, écrit par Az Larabe Alaoui selon les normes Mc Kee, et joué par Mohamed Khouyi. Ce drame de 96 minutes, produit par Saiss Medit et réalisé par Az Larabe Alaoui retrace la vie d'un charbonnier dans un village reculé au pied de l'atlas. L'auteur et réalisateur présente ainsi ce film dans son synopsis : « Sous le ciel morne d'Akechmir une province reculée au pied de l'Atlas, vit une famille modeste de charbonniers. Le père Ouchen, arrogant et rustre, exerçant le métier de charbonnier qu'il a hérité de ses ancêtres... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : une histoire passionnante entre l'historique, un peu de mystique et la vie actuelle. Un attachement local à la terre et à la nature est très présent dans cette histoire. Elle est écrite par Az Larabe Alaoui selon les normes Mc Kee.

Le casting : casting composé du grand Mohamed Khouyi qui a joué le premier rôle, et par d'autres artistes très compétents, Jalila Tlemsi, Lina Hanafi, Hassan Badida.

Techniquement : un film très réussi techniquement, où un grand talent se manifeste, que ce soit dans la prise d'image par Fadel Chouika, ou dans le montage fait par Ghizlaine Assif, ou dans la prise de son par Najib Chlih.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production nationale. Ce film a bénéficié du préachat de la chaîne marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain

Communication et Media : le film a bénéficié d'un soutien important de la part de la presse nationale d'abord pour le talent artistique remarquable présent dans ce film et ensuite pour l'originalité de son histoire. Ce film a bénéficié de quelques passages publicitaires à la télévision. Quelques affiches de ce film étaient présentes sur les avenues des villes lors de sa sortie.

Les points faibles :

Le genre : le drame est de moins en moins vendeur dans la société marocaine. En plus du caractère très local de cette histoire et les circonstances où elle se déroule.

Le thème : la vie d'un charbonnier qui vit dans un village reculé au pied de l'atlas est un thème qui n'est pas très partagé par la population marocaine de plus en plus modernisée.

Doublage : le film n'est pas doublé à d'autres langues étrangères.

Distribution à l'étranger : le film, malgré la beauté de l'histoire et l'excellente technicité et talent duquel ce film est fait, n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication et Media : le film n'a pas bénéficié d'une importante campagne médiatique que ce soit sur le territoire marocain ou à l'étranger.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente en ligne est une opportunité encore ouverte pour ce film.

Vu la splendeur de son histoire, et de sa langue, ce film intéresserait vivement les chaînes arabes.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 9528

Recettes : 60 289 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 31 905,58 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (60\,289 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000 = -0.98 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Sur la planche

Un film très touchant qui parle de la situation des jeunes femmes et les dures situations de travail qu'elles vivent. Un film sur les femmes filmé par une femme très talentueuse, Leila Kilani. Sorti en 2011, ce film de 105 minutes, écrit et réalisé par Leila Kilani, et coproduit par Aurora Films et Socco chicco Films, est présenté dans son synopsis comme suit : « A Tanger, deux jeunes filles de 20 ans, Badia et Imane, emboitent le pas de l'armée des travailleuses qui inondent la ville de leurs allées et venues. Les deux sont employées dans une usine à éplucher des crevettes : un travail difficile... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le thème : une histoire qui intéresse beaucoup de la population marocaine parce qu'on parle de jeunes femmes marocaines qui se battent pour leurs survies financières et sociales.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee, parlant du vécu d'une grande partie de la population des grandes villes.

Techniquement : c'est un film réussi techniquement, avec une prise d'image par Eric Devin et un montage soigneusement fini par Tina Baz, et une prise de son précise par Philippe Lecoeur et Laurent Malan.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire national.

Communication et Media : quelques affiches étaient présentes sur les grandes avenues des villes où le film est sorti. Des interviews radio et des articles de presse écrite étaient très présents lors de la sortie du film.

Les points faibles :

Le genre : le drame est de moins en moins vendeur au Maroc.

La durée : 105 minutes est trop long pour ce drame.

Doublage : le film n'a pas été doublé à d'autres langues étrangères.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas bénéficié d'une distribution à l'étranger.

Communication et Media : la campagne de communication faite pour ce film n'était pas au niveau de la haute qualité artistique de ce film.

Casting : les artistes sont jeunes, et peu connus à ce moment-là, Safia Issami, Mouna Bahmad, Nouzha Akel, Sara Betioui.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut encore être vendu aux chaînes arabes.

Ce film peut encore être vendu en ligne.

Ce film peut encore être distribué dans les pays arabes.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 11 531

Recettes : 353 985 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 70 797 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (353\,985 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000 = -0.88 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Mémoire d'argile

Le drame très touchant d'un jeune qui essaye de se reconstruire à sa sortie de prison, et dans sa quête de réintégration, continue de se battre pour retrouver son ancien amour Atika. Sorti en 2010, un film de 100 minutes, produit par Princart, réalisé par Abdelmajid R'chich qui l'a coécrit avec Brahim Hani, est présenté dans son synopsis comme suit : « A sa sortie de prison, Ahmed essaie de refaire surface tant bien que mal. Il retrouve Lhoussine, un ancien compagnon de cellule, avec qui il va exploiter une modeste pépinière à la sortie de la ville mais son but reste de retrouver Atika, sa femme disparue ... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le thème : un thème touchant. L'intégration sociale des détenus est un sujet longuement discuté par tous les acteurs sociaux et dans beaucoup de débats médiatiques. Le vécu du protagoniste et sa quête pour retrouver son vieil amour.

L'histoire : une histoire touchante parlant de sentiments humains partagés par tous, ceux de la quête de l'amour et de la reconnaissance ou intégration sociale.

Le casting : un casting composé de jeunes talents et d'autres plus confirmés. Parmi ces artistes, Ismail Kanater, Souad Hamidou, Mohamed Bastaoui, Nazha Rahil, Abdellah Didane, Houda Rihani, Hanane Ibrahim

Techniquement : très haute prestation technique surtout au niveau de la prise d'image par Fadil Chouika, et au niveau du montage par Salma Loukmas. Une ambiance sonore et une prise de son précise grâce à la haute technicité Najib Chlih

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire national.

Les points faibles :

Le genre : le drame qui est de moins en moins vendeur au Maroc.

La durée : un peu trop long, il s'agit de 105 minutes de film.

Doublage : le film n'a pas été doublé à d'autres langues étrangères.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication et Media : quelques affiches étaient présentes lors de la sortie de ce film.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut être vendu à des chaînes arabes.

Ce film peut être distribué dans le monde arabe.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 931 846 MAD

Nombre d'entrées : 1 650

Recettes : 46 055 MAD

Part producteurs et ayant droits : 9 211 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (46\,055 - 3\,931\,846) / 3\,931\,846 = -0,99 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.931846 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Le Voyage de minuit / La Nuit entr'ouverte

Sorti en 2015, il s'agit d'un film audacieux de son auteure et réalisatrice Tala Hadid. Il propose une ouverture vers un monde peu connu, à travers un voyage que font les protagonistes de l'histoire en allant du Maroc à Istanbul puis au Kurdistan et au-delà. Un film d'1 heure 26 minutes, produit par K films et ASAP Films et Autonomous, en association avec Louverture Films. Tala Hadid présente son film dans son synopsis comme suit : « Une jeune orpheline, Aicha, erre seule à travers les plaines du centre du Maroc. On découvre qu'elle a une histoire personnelle qui révèle une tentative courageuse d'acquiescer son indépendance. Enlevée des collines du Maroc rural, où elle a grandi, puis vendue, Aicha se retrouve à la merci d'Abbas, petit délinquant, et de sa copine Nadia. Ils se croisent avec Zakaria, écrivain marocain/irakien désabusé, qui a tout laissé derrière lui, y compris une relation passionnée avec une enseignante, Judith, pour se lancer dans une quête spirituelle, en cherchant son frère disparu. Le groupe s'embarque sur un voyage qui les mène à travers le Maroc, à Istanbul, les plaines de Kurdistan et au-delà. »

Analyse SWOT :

Points forts :

Le genre : drame

Le thème : peut susciter la curiosité des spectateurs marocains, vu l'intérêt que porte la presse aux thèmes de cette histoire.

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee, développée, une histoire riche en émotions, et qui permet de découvrir plusieurs pays et sociétés.

Casting : une mixture entre des acteurs connus comme Majdouline El Idrissi et d'autres moins connus comme Khalid Abdallah, Fadwa Boujouane, Zahra Hindi, et Marie- Josée Croze.

Techniquement : c'est un film réussi grâce au talent de Alexandre Burov à l'image et de la haute technicité de Simou Mohamed à la prise de son et de Joëlle Hache au Montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a bénéficié de plusieurs fonds arabes et internationaux (fond francophone, fond du Qatar ...)

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc. Ce film a fait une sortie dans d'autres pays du monde.

Les points faibles :

Communication et Média : le film a souffert d'une faible communication lors de sa sortie : absence d'affiches, de publicités à la télévision ou à la radio...

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut être vendu aux diffuseurs et aux chaînes arabes.

Ce film peut être vendu en ligne.

Le calcul du retour sur investissement :

Montant de l'avance sur recettes : 4 500 000 MAD

Montant débloqué : 4 500 000 MAD

Nombre d'entrées : non enregistré

Recettes : non enregistré

Part producteurs et ayant-droits : none

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = \text{none}$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Zéro

Sorti en 2012, il s'agit d'un film qui avait troublé la société marocaine. Malgré les chocs multiples et les tabous violemment traités par Nour-Eddine Lakhmari dans ce film, la sensualité, la douceur et l'amour tout aussi présents font de cette histoire de 111 minutes une richesse d'émotions et de sensations. Nour-eddine Lakhmari, auteur et réalisateur de ce film, parle de ce film produit par Timlif Production comme suit : « Amine Bertale, Alias "Zero" est un simple flic qui passé la majorité de son temps à recevoir les dispositions de plaigneurs ou à arpenter les rues de Casablanca avec Mimi, une jeune prostituée de 22 ans... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : un drame avec beaucoup de sensualité et un langage très familier, dans un registre de rue ; des pointes d'humour en plein milieu de l'histoire allègent le ton.

Le thème : touchant les tabous les plus troublants de la société marocaine, notamment la prostitution, l'implication de la police et les combines entre policiers et prostituées.

L'histoire : une histoire très sensible avec beaucoup d'amour, de bravoure, de rédemption, et de courage. Une histoire parlant du courage d'un jeune policier qui prend des risques pour sauver une prostituée avec qui il faisait des combines au début.

Le casting : un excellent casting avec de jeunes artistes mais déjà très vendeurs comme Younes Bouab, Mohamed Majd, Zineb Samara, Sonia Okacha, Said Bey, Malika Hamadou, Ouidad Elma...

Techniquement : le film a bénéficié de la haute technicité et du talent exceptionnel de Luca Coassin à la prise d'image, et de Youssef Mernissi au montage. Une excellente ambiance sonore, et une parfaite prise de son a été assurée grâce à la technicité de Emanuel Legal.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne nationale marocaine, a bénéficié de plusieurs autres fonds dont le fond francophone, et a été préacheté par Netflix.

Distribution : le film a bénéficié d'une distribution sur le territoire marocain. Il a fait quelques salles à l'étranger.

Communication et Media : le film a bénéficié d'une bonne campagne médiatique sur web et réseaux sociaux. Des spots publicitaires passaient à la télévision lors de la sortie du film. La presse écrite a beaucoup parlé de ce film.

Les points faibles :

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été assez distribué à l'étranger.

Communication et Media : le film n'a pas eu une campagne médiatique internationale.

Les dangers :

Ce film est déjà en ligne gratuitement.

Les opportunités :

None.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 500 000 MAD

Montant débloqué : 4 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 42 080

Recettes : 1 253 292 MAD

Part producteurs et ayant droits : 250 658, 4 MAD

Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR = (1 253 292 – 4 500 000) / 4 500 000 = - 0,72 < 0

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu plus du quart du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Sotto voce

Il s'agit d'un film d'une beauté exceptionnelle, extrêmement riche en émotions, et dont la profondeur de l'histoire et la sensibilité sont éblouissants. La composition musicale est d'un raffinement, d'une profondeur et d'une méticulosité remarquables. Le jeu d'acteur est à un niveau d'excellence impressionnant. Un film réussi artistiquement au plus haut niveau des attentes d'un spectateur. Sorti en 2013, ce film de 90 minutes, écrit et réalisé par Kamal Kamal, et produit par sa société de production JFK, est présenté dans son synopsis comme suit : « Moussa est un passeur marocain chargé de faire passer des groupes de clandestins à travers les montagnes de l'Algérie vers le Maroc, sauf que cette route qui se trouve sur la ligne frontalière, une ceinture longue de sept cents kilomètres qui s'étend le long de la frontière marocco-algérienne, est une route truffée de mines . »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Le genre : un film historique avec beaucoup de Music et très riche en émotion.

Le thème : la situation des frontières entre le Maroc et l'Algérie intéresse la population des deux côtés.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee, riche en émotions, bien rythmés...

Le casting : une mixture entre les grandes têtes d'affiches vendeuses et des jeunes artistes très talentueux comme Jihane Kamal, Ahmed Benaïssa, Amal Ayouch, Mohamed Khouyi, Mohamed Bastaoui, Mohamed Choubi, Rafik Boubker, Amal Seta, Khaled Benaïssa, Youness Migri...

Techniquement : le film a bénéficié du talent exceptionnel de Rodolphe Soukaret, et de Catherine Schwartz au montage. Une très précise prise de son a été assurée par Samir Benabid.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond d'aide à la production cinématographique nationale. Ce film a bénéficié du préachat de la chaîne de télévision

marocaine. Ce film a bénéficié d'autres fonds, notamment le fond SANAD (pour la postproduction).

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé à d'autres langues étrangères.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication et Media : le film n'a pas eu la campagne médiatique qu'il mérite. Elle fut trop faible pour toute la qualité technique et artistique intrinsèque du film.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film devrait être distribué dans le monde arabe.

Ce film peut être vendu aux chaînes arabes.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 200 000 MAD

Montant débloqué : 3 150 000 MAD

Nombre d'entrées : 2932

Recettes : 93 851

Part producteurs et ayant-droits : 18 770

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (93\,851 - 3\,150\,000) / 3\,150\,000 = -0,97 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3.15 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Le Retour du Fils

Sorti en 2011, il s'agit d'un drame social écrit et réalisé par Ahmed Boulane traitant encore une fois d'un des désavantages du mariage mixte. Un film d'une centaine de minutes produit par Boulane O'byrne production, est présenté par son réalisateur comme suit : « Mehdi, 20 ans, né au Maroc, a été enlevé il y a quinze ans par sa mère française. Il décide de retourner dans son pays natal pour voir son père Aziz. Au cours de son séjour, il rencontre une jeune femme

marocaine. Son père voit d'un mauvais œil cette relation, ce qui entraîne de fréquentes disputes. Un jour, après une discussion orageuse, Mehdi décide de partir. C'est le début d'un cauchemar pour son père Aziz. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Techniquement : un film réussi techniquement.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a bénéficié d'autres fonds internationaux (fond francophone) et du préachat de la société nationale de la radiotélévision.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Les points faibles :

Le genre : un drame léger.

Le thème : déjà traité plusieurs fois auparavant.

L'histoire : simple.

Le casting : des artistes peu connus

Communication et Media : quelques affiches étaient présentes lors de la sortie de ce film.

Les dangers :

Le piratage.

Les opportunités :

La vente à des diffuseurs dans le monde arabe.

La vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 800 000 MAD

Montant débloqué : 3 800 000 MAD

Nombre d'entrées : 16 730

Recettes : 533 650 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 106 730 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (533\,650 - 3\,800\,000) / 3\,800\,000 = -0.86 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.8 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré

(exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Femmes en Miroirs

Sorti en 2010, une œuvre sur les femmes filmée par un grand artiste et intellectuel et un amoureux des femmes, Saad Chraïbi. Produit par 3 dis film, il s'agit d'un film de 108 minutes qu'il a co-écrit avec Jihane EL Bahhar, et qu'il présente dans son synopsis : « Une jeune photographe marocaine de notoriété internationale, vit à Paris. Elle sillonne le monde et organise des expositions de ses photos dans plusieurs galeries. Elle reçoit un appel du pays qu'elle avait quitté depuis dix ans à la mort de son père, pour l'informer... ».

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame, parlant de femmes.

Le thème : la situation des femmes et les droits des femmes bénéficient d'une grande place médiatique que partagent tous les projets artistiques qui en parlent. L'intérêt que porte la population marocaine à ce sujet est grand, il en est de même de l'attention et l'affection envers le genre féminin qui grandit tout autant que l'éveil vis-à-vis de l'importance de la femme dans la société.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee par Saad Chraïbi, et Jihane El Bahhar qui est experte en suspens.

Le casting : un casting avec les plus grosses têtes d'affiches nationales : Noufissa Benchehida, Meryem Zaimi, Said Bey, Latifa Ahrare, Amal Ayouch, Farid Regragui.

Techniquement : le film est réussi techniquement. Il a bénéficié du grand talent du maître de la prise de vue Kamal Derkaoui, de l'excellente expression artistique du montage par Njoud Leddad, et une ambiance sonore réussie grâce à la prise de son de Selma Thabet.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la Chaîne de télévision marocaine, et a bénéficié du fond francophone.

Distribution : le film a été distribué sur le sol marocain.

Communication et Media : des affiches étaient présentes dans des boulevards des villes où ce film est sorti.

Les points faibles :

Doublage : le film n'est pas doublé à aucune langue étrangère.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication et Media : la campagne médiatique était relativement faible. Les articles de presse n'étaient pas aussi nombreux que mérite ce film.

Les dangers :

Le piratage est un danger pour ce film.

Les opportunités :

La distribution à l'étranger surtout en Europe.

La vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 450 000 MAD

Montant débloqué : 3 450 000 MAD

Nombre d'entrées : 161

Recettes : 2181,5 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 420 MAD

$$\begin{aligned}\text{Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR} &= \\ &= (2\,181,5 - 3\,450\,000) / 3\,450\,000 \\ &= -1 < 0\end{aligned}$$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3.45 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2010

Boulanoir

Sorti en 2013, produit par AZ Production, ce film de 150 minutes parle des débuts des mouvements syndicalistes chez les mineurs marocains en contact avec les mineurs français durant les débuts du XX^{ème} siècle. Un scénario écrit par Belaid Akridiss et réalisé par Hamid Zoughi. Il est présenté dans son synopsis comme suit : « Au début du 20^{ème} siècle, les mineurs marocains sont au contact de mineurs et de syndicalistes français. L'apprentissage du syndicalisme et des droits de l'homme commence... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee.

Techniquement : un film réussi techniquement grâce à Rachid Allal au montage, à Paul Antomé Mille à la prise d'image et à Taoufik Mekraz à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production nationale.

Distribution : le film est sorti en salle sur le territoire nationale.

Les points faibles :

Le genre : drame historique

Le thème : le mouvement syndicaliste des mineurs intéresse de moins en moins les jeunes marocains.

Casting : les artistes ne sont pas très connus lors de la sortie du film, Fatema Aguellaz, Younes Lahri, Siham, Charrat, Mohamed Aouragh, Belaid Akridis, Noureddine Achiri

Distribution : le film n'est pas resté longtemps en salle au Maroc. Ce film n'a pas fait de carrière commerciale à l'extérieur du Maroc.

Communication et Media : le film n'a pas bénéficié de campagne médiatique.

Les dangers :

None.

Les opportunités :

None

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 500 000 MAD

Montant débloqué : 3 375 000 MAD

Nombre d'entrées : 588

Recettes : 20 742 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 4 148 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (20\,742 - 3\,375\,000) / 3\,375\,000 = -0,99 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.37 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Chevaux de Dieu

Un chef-d'œuvre reliant l'exceptionnel talent artistique de Nabil Ayouch avec l'excellente plume de Jamal Belmahi. Une œuvre authentique qui décrit avec excellence la situation menant au terrorisme au Maroc : les facteurs de risques, la situation permettant la création de terroristes et le milieu de prolifération. Il s'agit d'une coproduction internationale entre Les Films du nouveau monde, Ali'n Production, Stone Angels YC Aligator Film et Artemis Production. Sorti en 2012, l'histoire de ce film, en 115 minutes, écrite selon les normes Mc Kee, est présentée par son réalisateur dans son synopsis comme suit : « Casablanca, le bidonville de Sidi Moumen. Yassine est âgé de 10 ans, sa mère, Ymma, dirige comme elle peut toute sa famille. Le père dépressif, un des frères à l'armée, un autre presque autiste et un troisième, Hamid petit Caïd local de 13 ans et protecteur de Yassine... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : un drame social issu d'une histoire vraie ayant bouleversé le Maroc.

Le thème : l'histoire vraie des personnages ayant effectué les actes terroristes de mai 2002 à Casablanca est très vendeuse.

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee malgré la longue durée du film, l'histoire est très rythmée, riche en émotions, avec une panoplie d'états entre l'amour, la tristesse, la joie, la peur, le dégoût...

Le casting : Vu leur jeunesse, les artistes n'ont pas été connus. Il s'agit d'Abdelhakim Rachid, Abdelilah Rachid, Hamza Souidek, Ahmed El Idrissi Amrani

Techniquement : un film réussi techniquement. Des plans expressifs et étudiés, et les images ont été prises par Hicham Alaouie. Une prise de son a été assurée par Eric Lesachet, et un montage méticuleusement fini a été fait par Damien Keyeux.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision, et a bénéficié de plusieurs fond internationaux (Francophone, Dubai)

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain. Ce film a été distribué à l'étranger notamment en France.

Communication et Media : des affiches de ce film étaient présentes dans les grands boulevards des villes. Des spots publicitaires passaient à la télévision et à la radio. Plusieurs articles de presses ont été écrits lors de la sortie de ce film.

Les dangers :

Ce film est déjà piraté.

Les opportunités :

None.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Montant débloqué : 4 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 93 718

Recettes : 3 087 022 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 617 404 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (3\,087\,022 - 4\,000\,000) / 4\,000\,000 = -0.22 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu moins du quart du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Malak

Sorti en 2012, ce film, produit par Mouton rouge Films, rejoint la vague des films défendant la situation de la femme en général, et plus précisément pour celui-là, la situation des jeunes filles célibataires. En 97 minutes de film, Abdeslam Kelai, réalisateur et auteur conjointement avec Mohamed El Mouncif El Kadiri, retrace la vie d'une jeune mère célibataire juste après le départ de son copain, comme décrit dans son synopsis : « Malak, une jeune fille de dix-sept ans, découvre qu'elle est enceinte. Délaissée par le père de son enfant, elle se retrouve seule à affronter un entourage qui maltraite et marginalise les personnes qui sont dans sa condition, celle de mère célibataire... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame de la société moderne.

Le thème : les jeunes mères célibataires.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee, très touchante.

Le casting : composé majoritairement par des têtes d'affiches fort vendeuses et quelques jeunes talents, Chaimae Ben Acha, Saadia Ladib, Omar Lotfi, Mohamed Majd, Mohamed Majd, Mohamed Choubi, Fatiha Ouatili, Najat El Wafi ...

Techniquement : le film est réussi techniquement grâce à Ivans Oms Blanco à la prise d'image, de Roman Sotola au montage et à Patrice Mendez à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond d'aide à la production cinématographique. Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision.

Distribution : le film a été distribué au Maroc.

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé à aucune langue étrangère

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication et Media : quelques affiches médiatiques étaient présentes lors de la sortie de ce film, et quelques articles de presse.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente aux chaînes arabes.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 700 000 MAD

Montant débloqué : 3 700 000 MAD

Nombre d'entrées : 41 462

Recettes : 1 094 504 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 218 900 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (1\,094\,504 - 3\,700\,000) / 3\,700\,000 = -0.7 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3.7 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque les trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Femme Ecrite

Sorti en 2012, il s'agit d'un très beau film de 87 minutes produit par Ait Z Productions et réalisé par Lahcen Zinoun d'après un scénario coécrit par Mohamed Soukri et Lahcen Zinoun. Le film parle de la femme dans l'imaginaire d'un anthropologue, qui ondule entre le réel et le mystique. Un très beau film mettant en valeur le corps de la femme comme étant une fenêtre vers son âme. Lahcen Zinoun présente son film dans son synopsis comme suit : « Naim K, anthropologue est de retour d'un voyage. Il se voit réaliser la vie d'une femme qu'il admire. Durant ce long trajet, ses idées élaborent un imaginaire délirant de grandeur et de mysticisme à la fois. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame, entre la sensualité et le mystique.

Le thème : la femme dans l'imaginaire d'un anthropologue.

L'histoire : très écrite selon les normes Mc Kee, riche en sensualité, en mysticisme...

Le casting : un casting composé des plus grandes têtes d'affiches au Maroc comme Raouia, Abdellatif Chawki, et des artistes jeunes très vendeurs également, Fatym Layachi, Ismael Kanater, Jihane Kamal, Abdelkbir Chadati.

Techniquement : réussi grâce aux images prises par Lilia Sellami, au montage soigneux de Julien Fourré et la parfaite prise de son de Najib Chlih.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique. Ce film a bénéficié du préachat de la deuxième chaîne marocaine.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Les points faibles :

Communication : le film n'a pas eu la campagne médiatique qu'il mérite.

Doublage : le film n'a pas été doublé à d'autres langues.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger malgré la beauté du film et de son histoire fort exportable.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être vendu

Les opportunités :

La vente en ligne.

La vente à des chaînes internationales.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 500 000 MAD

Montant débloqué : 3 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 17 000

Recettes : 509 695 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 101 939 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (509\,695 - 3\,500\,000) / 3\,500\,000 = -0.85 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3,5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Wak Wak Atairi

Sorti en 2011, un film de 90 minutes qui parle d'une histoire fictive dans l'histoire passée. Une histoire fictive très simpliste dans laquelle un chef de tribu désire marier son fils avec la fille de la tribu voisine pour instaurer la paix. Une production de Mzouda Film, réalisée par Mohamed Mernich d'après un scénario de Khalid EL Khoudari. Le synopsis de ce film est comme suit : « Lhaj Hamou, le chef de la tribu Iznaguen décide de marier son fils Fatih avec la fille du Haj Said chef de la tribu Ait Benyagoub dans le but d'instaurer la paix entre les deux tribus ... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : correctement écrite.

Techniquement : un film correctement fait, grâce à Abdellatif El Ansari à la prise d'image, à Khadija Labchir au Montage et à Ahmed Faiq à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Le thème : loin des intérêts de la population marocaine.

Le casting : les artistes ne sont pas connus au moment de la sortie du film : My Brahim OubAhmed, Fatima Azouagh, Abla Tajir, Ahmed Baddouj

Distribution : le film est resté peu de temps en salle.

Communication et Media : le film n'a pas eu de campagne médiatique.

Les dangers :

None.

Les opportunités :

None

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 1041

Recettes : 21 303

Part producteurs et ayant-droits : 4 260

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (21\,303 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000 = -0.99 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Adios Carmen

Sortie en 2013, cette première œuvre de Mohamed Amin Benamraou, pour la réalisation et son écriture, a bénéficié d'une coproduction internationale entre TAZIRI production, Thank you & Good Night production et Aziz Production. Ce film de 103 minutes retrace la vie d'un orphelin de père qui se réfugie dans la cinéphilie durant les années 75 dans la région du rif. Mohamed Amin Benamraoui présente son film dans son synopsis comme suit : « Le rif 1977, Omar, 10 ans vit seul avec son oncle violent et buveur, depuis que sa mère, veuve est partie se remarier en Belgique. Avec Carmen réfugiée espagnole fuyant le franquisme, il découvre le cinéma. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame vu par les yeux d'un petit garçon dans le nord du pays.

Le thème : un film d'amour et de cinéma.

L'histoire : écrite par Amin selon les normes Mc Kee, bien rythmée, une sensibilité artistique ressentie le long du film malgré la profondeur de l'histoire et sa richesse en émotion variées.

Techniquement : un film réussi. Les plans sont étudiés avec une lumière offrant par la suite des images démontrant le talent de Ivan Oms Blanco, un montage fini grâce à France Duez et une ambiance sonore et une prise de son précise grâce à Patrice Mendez.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Le casting : le casting choisi n'est pas très connu lors de la sortie du film, Amanallah Benjilali, Paulina Galves, Said Marssi, Juan Estelrich, Noumida Lahmidi, Farouk Aznabet, Abdellah Anas.

Media et Communication : le film n'a pas eu la compagne médiatique qu'il mérite.

Doublage : le film n'a pas été doublé à une langue étrangère.

Distribution à l'étranger : l'histoire de ce film et sa beauté font de lui un film fortement exportable, mais il n'a malheureusement pas été distribué à l'étranger.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut être distribué à l'étranger.

Ce film peut être vendu à des chaînes internationales.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 600 000 MAD

Montant débloqué : 3 450 000 MAD

Nombre d'entrées : non enregistré

Recettes : non enregistré

Part producteurs et ayant-droits :

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré

(exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Colère

Une histoire d'amour d'un jeune journaliste, issu d'une famille pauvre, envers une fille riche promise à un autre homme. Un film sorti en 2012, produit par Ouarzazate Films Production, écrit par Matilde Bonnes et Mohamed Zineddaine, parle pendant 90 minutes du combat d'un jeune intellectuelle, via l'amour pour dépasser les obstacles et différences sociaux au Maroc. Le réalisateur Mohamed Zineddaine présente son film dans son synopsis : « Omar, le fils du meunier, aime depuis l'enfance Laila, la fille du propriétaire terrien local. A l'âge adulte, Omar est devenu journaliste-écrivain prometteur. Il aime toujours, mais celle-ci s'est promise à un autre pour sauver sa fille de la famille... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : un film social.

Le thème : le combat d'un jeune intellectuel pour la survie de son amour au-delà des traditions et des obstacles entre les classes sociales.

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee.

Le casting : des artistes jeunes, quelques-uns assez connus, et d'autres moins connus : Omar Lotfi, Hajar Graigaa Aniss Elkohen, Fatima Zahra Bennacer, Cristina Sfrani, Souhail Sabri, Salma Abdesslam

Techniquement : un film réussi techniquement grâce à Benoit Chamaillard à la prise de vues, à Naima Bachiri et Siham El Idrissi au Montage et à Errico Medri à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle sur le sol marocain.

Les points faibles :

Communication et Media : quelques affiches étaient présentes sur des avenues dans les villes où ce film est sorti.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente à des chaînes arabes.

La vente en ligne.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 500 000 MAD

Montant débloqué : 4 408 191 MAD

Nombre d'entrées : 24557

Recettes : 548 306 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 109 661.2 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (548\,306 - 4\,500\,000) / 4\,500\,000 = -0,88 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

La Veille Jeune Fille

« Al Bayra » est un mot arabe qui veut dire la femme mûre qui a dépassé l'âge du mariage et qui ne trouve pas de mari. Ce film, une comédie, écrite par Bahia Soussi Abdellah et coréalisée par Naoufel Berraoui avec Mohamed Abderrahmane Tazi est produit par Arts et techniques audiovisuels qui l'a présentée pour la deuxième fois à la commission du fond de soutien à la production cinématographique nationale pour obtenir cette fois-ci 3,3 millions de dirhams comme avance sur recettes. Un montant plus important que la première fois présenté en 2008 quand le film avait obtenu l'accord de la commission pour l'octroi de 1,8 millions de dirhams à son réalisateur producteur Mohamed Abderrahmane Tazi. Ce film de 87 minutes, sorti en 2012 est présenté par Mr Tazi dans son synopsis : « Afin d'honorer le testament de son frère décédé et de faire valoir ses droits de tutelle, Mokhtar- un «Aadel » (notaire en langage traditionnel) sexagénaire, célibataire misogyne et héritier comme plusieurs autres proches- est déterminé à exaucer les dernières volontés du défunt... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : comédie

Le thème : la situation sociale des femmes à partir d'un certain âge, non mariées.

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee, bien rythmée, riche en émotion.

Le casting : un casting diversifié avec des visages reconnus et riches de talents : Salah Eddine Benmoussa, Malika Omari, Naima Ilyas, Farida Bouazzaoui, Zineb Samara, Sakina Lafdaili.

Techniquement : le film a bénéficié du talent de Fadil Chouika à la prise de vue, de la haute technicité de Simou Mohammed à la prise de son et des hautes performances de Kahena Attia.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique. Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision nationale.

Distribution : le film a été distribué au Maroc.

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé à d'autres langues étrangères.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas eu de carrière commerciale à l'étranger

Communication et Media : le film n'a pas eu de campagne médiatique.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente à l'étranger.

La vente en ligne.

La vente aux diffuseurs.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 300 000 MAD

Montant débloqué : 3 300 000 MAD

Nombre d'entrées : 8176

Recettes : 144 180,4

Part producteurs et ayant-droits : 28 836

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (144\,180 - 3\,300\,000) / 3\,300\,000 = -0.96 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3.3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Ymma

Une comédie de Rachid EL Ouali qu'il a écrite lui-même avec Hicham Lasri. Sorti en 2013, ce film d'une centaine de minutes produit par Clap Film parle d'un conflit de génération, et d'une rupture de civilisation entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, ce film parle d'un jeune quarantenaire, travaillant à Casablanca et que son père l'oblige à rentrer au village pour assister au mariage de sa petite sœur, quand il constate que c'est son père qui se marie. Rachid El Ouali présente son film dans son synopsis : « Boujemaa, 40 ans travaille dans l'univers de la publicité à Casablanca. Il converse par l'internet avec une femme mystérieuse qui habite en Corse. Sous la pression de son père, il retourne à son village natal pour assister au mariage de sa petite sœur, mais sera surpris par le mariage de son père. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : comédie

Le thème : conflit de générations et entre le milieu rural et le milieu urbain.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee, bien rythmée, riche en émotion.

Le casting : casting avec les têtes d'affiches les plus vendeuses au Maroc comme Rachid EL Ouali et Hassan Foulan, et de jeunes très talentueux comme Marc Samuel, Yasmine Myriam Guerlach, Jamal Eddine Dkhissi, Afida Tahri, Meriem Zehari, Souad Amidou.

Techniquement : le film a bénéficié du talent de Fadil Chouika à la prise d'image, des hautes performances de Kahena Attia au montage et de la technicité de Mohamed Timoumes à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a été préacheté par la chaîne de télévision nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire national

Communication et Media : plusieurs affiches étaient présentes lors de la sortie de ce film. Plusieurs articles de presse étaient écrits lors de la sortie du film.

Les points faibles :

Doublage : Ce film n'a pas été distribué à l'étranger.

Distribution à l'étranger :

Ce film n'a fait aucune salle commerciale à l'étranger.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut être vendu aux chaînes arabes.

Ce film peut encore être distribué dans le monde arabe.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Montant débloqué : 4 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 29 086

Recettes : 1 021 141 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 204 228

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (1\,021\,141 - 4\,000\,000) / 4\,000\,000 = -0,74 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu les trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Le Bout du monde

Dans ce très beau film de Hakim Noury, sorti en 2012, il s'agit d'une histoire d'un quinquagénaire qui vit mal sa vie conjugale, tombe amoureux d'une jeune fille qui a l'âge de son fils. Ce drame d'une heure et demie est produit par Prod'action.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : un drame social d'un vécu très répandu dans la société marocaine.

Le thème : l'amour, et les difficultés de la vie conjugale sont des thèmes vendeurs au Maroc.

L'histoire : une histoire du modèle classique écrite selon les normes Mc Kee, bien rythmée, et développée, emmenant le spectateur profondément dans le vécu de cet homme, et ressentant son point de vue.

Le casting : très vendeur avec Hakim Noury, Hanane El Ibrahimy, Youness Migri et Fatima Atif

Techniquement : réussi techniquement grâce à Njoud Jeddad au montage, à Orlundo Alegria à la prise d'image, et à Mohamed Timoumes à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond d'aide à la production cinématographique. Ce film a bénéficié du préachat de la télévision marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Doublage :

Ce film n'a pas été doublé dans aucune autre langue étrangère.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication et Media : le film n'a pas eu la campagne médiatique qu'il mérite, à l'exception de quelques articles de presse écrite.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film a tous les atouts intrinsèques pour être distribué internationalement.

Une fois doublé, ce film peut être vendu aux chaînes internationales.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 150 000 MAD

Montant débloqué : 3 150 000 MAD

Nombre d'entrées : 4616

Recettes : 80131 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 16 026 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (16\,026 - 3\,150\,000) / 3\,150\,000 = -0,97 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.15 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu les trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Le Sac de Farine

Sorti en 2014, ce drame de 1 h 32 mn de Khadija Saidi Leclere, produit par Sahara Production, parle de la condition féminine, et surtout des très jeunes filles au Maroc. Il s'agit d'une jeune fille d'origine marocaine qui est rentrée avec son père biologique au Maroc. Elle mène un dur combat pour revenir chez elle en France.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame social.

Le thème : un thème parlant de la situation de la femme au Maroc.

L'histoire : l'histoire très touchante du combat d'une jeune fille qui ouvre ses yeux et se retrouve dans le pays de ses parents biologique : « le Maroc ».

Techniquement : le Film est réussi techniquement grâce à la technicité de Gilles Porte et Philippe Guilbert à la prise d'image, de Virginie Messiaen et Ludo Troch au montage et de Dirk Bombey à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique. Ce film est une coproduction internationale : maroco-française-belge, avec Gaetan David, Samy Layani, André Logie, et Peter Bouckaert.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc. Ce film est sorti en salle en France et en Belgique.

Les points faibles :

Le casting : Un casting pas très connu au Maroc : Hafsia Herzi, Hiam Abbass, Mehdi Dehbi, Rania Mellouli

Communication et Média : non remarquable.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 500 000 MAD

Montant débloqué : 4 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 11 211

Recettes : 413 538 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 82707 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (413\,538 - 4\,500\,000) / 4\,500\,000 = -0,91 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré

(exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la grande majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

La Lune rouge

Un autre chef-d'œuvre dû à l'audace remarquable d'Hassan Benjelloun, suite à un scénario de Bachir Quermane. Ce film retrace la biographie de feu Abdesslam Aamir et sa souffrance de l'exclusion suite à l'obligation des séparatistes lors du coup d'état en 1971 à annoncer leur réussite à la radio nationale. Ce film de 117 minutes, sorti en 2012, produit par Jana Production et Bentaquerla, est une discussion ouverte sur le classement qui est encore pratiqué suite aux erreurs que la personne aurait pu faire dans le passé, et la ségrégation dans laquelle elle aura à vivre par la suite. Hassan Benjelloun présente son film comme suit : « Biographie romancée d'un homme d'exception qui a su surmonter l'acharnement de l'adversité (infirmité maladies, dénuement matériel, intrigues) par une foi inébranlable et le défi permanent de la création artistique, puisant son inspiration des sources intarissables d'un amour inassouvi. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame, politique, historique.

Le thème : critique à la politique de ségrégation suite à des erreurs du passé.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee, bien rythmée.

Le casting : casting, bien diversifié entre des têtes d'affiches connus et des acteurs avec quelques parutions : Fatah Ngadi, Fatine Hilal Bik, Wassila Sobhi, Fatima Zahra Benacer, Abdeltif Chaouki, Abderahim El Meniari, Mehdi Malakane, Khadija Jamal.

Techniquement : le film a bénéficié du talent de Ali Benjelloun à la prise d'image, de Kahena Attia au montage, et de la haute technicité de Mohamed Timoumes à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond d'aide à la production cinématographique nationale. Ce film a été vendu à la deuxième chaîne nationale.

Distribution : le film a été distribué en salle.

Communication et Media : des affiches étaient présentes dans les boulevards des grandes villes où le film est sorti.

Les points faibles :

Doublage : ce film n'a pas été doublé dans d'autres langues.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger

Communication et Media : ce film n'a pas la compagne médiatique qu'il mérite que ce soit à l'intérieur du Maroc ou à l'extérieur.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut être vendu à des chaînes arabes.

Ce film peut être distribué dans le monde arabe.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Montant débloqué : 4 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 7085

Recettes : 146 587,9

Part producteurs et ayant-droits : 29317,5

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (146\,587,9 - 4\,000\,000) / 4\,000\,000 = -0,96 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Tanjaoui

Sorti en 2012, cet autre film écrivant l'histoire du Maroc, cette fois-ci des années 60, pendant le post-colonialisme, dans le cadre de l'une histoire d'un jeune lycéen passionné de théâtre et de littérature. Produit par Imago Film International, ce film de 99 minutes écrit et réalisé par Moumen Smihi illustre la société marocaine durant cette période-là. Moumen présente ainsi son film dans son synopsis : « Les années soixante. Dans un Maroc récemment indépendant, fortement secoué par les tensions politiques Larbi Salmi est le fils d'un Fquih (pasteur musulman) promu juge. Le lycéen est passionné de théâtre et de littérature. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : une histoire écrite par Moumen Smihi selon les normes Mc Kee, bien développée.

Techniquement : c'est un film réussi, qui a bénéficié de la technicité de Thierry Lebigre à la prise d'image, de Ody Roos et Mattéo Boso au montage, et de Stéphane Gessat et Alix Breinl et Achraf El Guedgad à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Le genre : un film sociétal historique.

Le thème : l'histoire d'un passionné de littérature et de théâtre durant les années 60. Un thème qui n'est pas assez motivant pour les jeunes pour se déplacer en salle.

Le casting : les artistes étaient peu connus lors de la sortie du film, Mohamed Alami, Younes Chakkour, Helene Morguen, Hamza Elbardai, Othman Sellami, Astrid Roos, Najoua Kalyé, Said Amel, Azzelarab Kaghat...

Communication et Media : le film n'a pas eu de campagne médiatique.

Les dangers :

None.

Les opportunités :

La vente à des chaînes arabes.

La vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 96

Recettes : 1630 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 326 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (1630 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000 = -1 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la totalité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Une journée et une nuit / Youmoulila

Sorti en 2012, ce film de 95 minutes, produit par Jana Produit, écrit et réalisé par Jana production parle de l'aventure entreprise par une dame de la campagne pour aller chercher les médicaments de sa fille en ville. Ce film est ainsi décrit dans son synopsis : « Hussein adresse tous les mois un colis à sa famille où il met les médicaments de sa fille gravement malade, ce qu'il oublie de faire lors du dernier envoi, Ne pouvant tolérer cet oubli qui risque de mettre en péril la vie de son enfant, sa femme Yzza qui n'a jamais quitté sa campagne natale décide d'entreprendre le grand voyage. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le thème : la situation de la femme, la situation du monde rural, et la différence entre le milieu rural et le milieu urbain.

L'histoire : une histoire assez rythmée.

Le casting : composé de quelques artistes connus lors de la sortie du film et d'autres moins populaires : Touria Alaoui, Majdouline Drissi, Omar Lotfi, Machmoum, Abdelghani Snak, Youssef Ouzellal

Techniquement : c'est un film réussi techniquement grâce au talent de Fadel Chouika à la prise d'image, aux compétences élevées de Njoud Jeddad au montage, et de Simou Mohamed à la prise d'image.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Les points faibles :

Le genre : drame social.

Communication et Media :

Ce film n'a pas bénéficié de campagne médiatique.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente à des chaînes arabes.

Calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 2 990 410 MAD

Nombre d'entrées : 11 989

Recettes : 241 884 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 48 376 MAD

Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR = (241 884 - 2 990 410) / 2 990 410 = - 0,92 < 0

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 2.990 410 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque la totalité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2011

La Moitié du ciel / Au-delà des murs

Sorti en 2014, ce film d'une heure 45 mn retrace le dur combat qu'a vécu Abdeltif Laâbi, Joceline sa femme, et Abraham Serfaty lors des années 1970 suite au lancement du mouvement communiste révolutionnaire Ila Al Amam qu'ils ont fondé en 1968, et les revues *Souffles* qu'ils distribuaient. Ce film d'Abdelkader Lagtaa produit par Ecrans du Maroc est présenté dans son synopsis comme suit : « À Rabat, Jocelyne, enseignante française de 28 ans, est mariée à Abdellatif Laâbi, poète marocain de 29 ans avec qui elle a deux enfants. Le 27 janvier 1972, Abdellatif est arrêté en raison de ses activités politiques : il publie la revue contestataire *Souffles* et a adhéré, avec son ami Abraham Serfaty à l'ex-Parti communiste. Mais leurs divergences avec ce parti les ont amenés à créer le mouvement révolutionnaire Ilal-Amam (En avant). Un mois après leur arrestation, Abraham Serfaty et Abdellatif Laâbi sont libérés, alors que Jocelyne vient d'accoucher d'une fille. Mais le 14 mars 1972, Abdellatif est de nouveau arrêté. Abraham, lui, échappe à la police et plonge dans la clandestinité. Évelyne, la sœur d'Abraham, est arrêtée et sauvagement torturée »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : la biographie d'Abdeltif Laâbi, le leader du mouvement communiste au Maroc.

Le casting : une mixture entre des têtes d'affiches connus comme Anas El Baz, et d'autres moins connus comme Sonia Okacha

Techniquement : un film réussi techniquement.

Production : le film a bénéficié du fond d'aide à la production cinématographique nationale. Ce film a bénéficié d'autres fonds comme le fond francophone.

Les points faibles :

Le genre : historique.

Le thème : un sujet déjà traité par le cinéma marocain. Ce sujet n'intéresse plus la population jeune de la société marocaine.

Communication et Media : une quasi absence d'affiches ou d'autres moyens de communication autour du film lors de sa sortie.

Distribution : le film n'est pas sorti en salle.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

None.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 300 000 MAD

Montant débloqué : 3 225 000 MAD

Nombre d'entrées : none

Recettes : none

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.225 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu tout le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Elle est diabétique 3

Le chef-d'œuvre ancestral de la Famille Noury repris par Swel et Imad Noury pour sa troisième partie. Sorti en 2012, cette comédie culte de 98 minutes, écrite selon les normes Mc Kee et réalisé par Swel et Imad Noury, produit par Prod'action, est présenté dans son synopsis comme suit : « Après l'annulation de ses fiançailles, Hajar Fakhita décide de prendre ses vacances bien méritées. Son chauffeur Brahim la conduit dans un club de vacances à Marrakech, ou elle être rejointe par Leila... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : comédie

Le thème : la libération de la belle-mère qui veut refaire sa vie et laisser vivre les enfants.

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee et développée.

Le casting : un casting fort vendeur avec Amina Rachid, Hakim Noury, Asmaa Khamlichi, Mohamed Bastaoui, Khadija Adli

Techniquement : un film réussi grâce à Imad Noury à la prise d'image, à Julien Fourré au montage et à Mohamed Simo et Ignacio Roman à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le sol marocain.

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué.

Communication et Media : le film n'a pas bénéficié d'une campagne de communication.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Si ce film est doublé, il peut être vendu à des chaînes internationales.

Ce film peut être vendu en ligne.

Ce film a toutes les qualités intrinsèques pour être distribué à l'international.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : none

Recettes : none

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu les trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Zaynab, la rose d'Aghmat

Sorti en 2013, ce très beau film de Farida Bourquia retrace la vie de la femme historique Zaynab Ennafzaouia, une femme qui a fait le Maroc et écrit l'histoire du Maroc. Ce film de 89 minutes du scénario original de Mohamed Mouncef El Kadiri, produit par Bourquia Pro, est présenté dans son synopsis comme suit : « Une épopée grandiose de l'histoire du Maroc, que devient sur les conseils avisés de Zaynab Ennafzaouia, légendaire femme de génie, un immense empire sous le Règne de l'Emir Almoravide Youssef Ibn Tachfine, son quatrième époux, l'homme de son cœur et de ses ambitions. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : historique

Le thème : la grande femme de l'histoire du Maroc « Zaynab, la rose d'Aghmat ».

L'histoire : une biographie développée et écrite sous forme de fiction en suivant les normes Mc Kee du modèle classique.

Le casting : un casting diversifié et composé de grandes figures comme Amina Rachid, Mohamed Khouyi, Farid Regragui, et de jeunes artistes très connus et très talentueux comme Fatym EL Ayachi, Mohamed Majd, Abdessalam Bouhssini, Benissa El Jirari, Jamila Charik

Techniquement : le film est réussi techniquement. Un talent remarquable à la prise de vue par Ivan oms blanco, une finition méticuleuse au montage par Adil Mimdal, et une parfaite prise de son par Karim Ronda.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique marocaine.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Communication et Media : le film n'a pas bénéficié de campagne médiatique comme le mérite sa qualité.

Doublage : le film n'a pas été doublé dans une autre langue étrangère.

Distribution à l'étranger : le film a toutes les qualités pour être un film international. Il n'a pas été distribué à l'étranger.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Si le film est doublé, il peut être distribué internationalement, et vendu à des chaînes internationales. Sans doublage, ce film peut être distribué dans le monde arabe, vendu à des chaînes arabes et vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 800 000 MAD

Montant débloqué : 3 800 000 MAD

Nombre d'entrées : 8630

Recettes : 287405 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 57 481 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (287\,405 - 3\,800\,000) / 3\,800\,000 = -0.92 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.8 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu les trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Derrière Les Portes Fermées

Le film fait sortir de l'ombre les non-dits sur les harcèlements sexuels que vivent les femmes dans leurs milieux de travail. Sorti en 2013, ce film de 100 minutes, produit par les 7 films, écrit par Abdelilah Hamdouchi, et réalisé par Mohamed Ahed Bensouda est présenté dans son synopsis comme suit : « Samira est une jeune femme mariée qui mène une vie paisible avec son mari et sa fille jusqu'au jour où un nouveau directeur va être nommé à la tête de la société où elle travaille. Ce dernier la harcèle. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le thème : harcèlement sexuel des femmes dans le milieu du travail.

Le casting : une mixture entre des têtes d'affiches vendeuses comme Abdellah Ferkous, Zoubida Akkif et Amal Ayouch, et des jeunes pas autant connus mais très talentueux, Karim Doukali, Zineb Odeil, Ahmed Saguia

Techniquement : un film réussi. Une technique correcte à la prise de vue par Youssef Laalioui, un montage méticuleux par Rachid Hachimi & Mohamed Elouazani et une prise de son précise par Najib Chlih.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Les points faibles :

Le genre : Drame

L'histoire : pas assez profonde.

Doublage : le film n'a pas été doublé à une langue étrangère.

Distribution à l'étranger : bien que le thème soit international, ce film n'a pas été distribué à l'étranger.

Communication et Media : quelques affiches étaient présentes lors de la sortie du film.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut encore être distribué à l'étranger.

Ce film peut être vendu à des chaînes internationales.

Ce film peut être vendu en ligne.

Le calcul du retour sur investissement de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 150 000 MAD

Montant débloqué : 3 100 913 MAD

Nombre d'entrées : 99 196

Recettes : 3 581 293 MAD

Part producteurs et ayant droits : 716 258 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (3\,581\,293 - 3\,100\,913) / 3\,100\,913 = 0.15$

Ce film est parmi les rares films ayant réussis au guichet au Maroc. La recette salle importante a permis une part producteurs et ayants-droit de 716 258 MAD hors vente diffuseurs. Cette recette positive permet au CCM d'avoir droit à jusqu'à 50% des parts producteurs, équivalent à 281 525 MAD.

L'Anniversaire

Sorti en 2013, il s'agit d'une histoire douce, un thème moins engagée que les films qui sont sortis durant la même période. Deux heures de film pour une histoire de règlements internes entre une famille bourgeoise. Produit par CinéTéléma et réalisé par Latif Lahlou, suite à un scénario coécrit par Géraldine Bueken et Mohamed Laroussi, conjointement avec le réalisateur. L'histoire du film est présentée dans son synopsis comme suit : « Au cours d'une réception organisée à l'occasion de l'anniversaire des 44 ans de Ghita, amis et membres de la famille de Saïd et Ghita seront confrontés à des événements inattendus et suffisamment graves pour provoquer des réactions troublantes, points de départ de remise en question des petits comforts matériels et affectifs... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le casting : des visages connus comme Younes Migri, Amal Ayouch, Nadia Kounda, Othman Alaoui, Abdellatif Chawki, Fatima Zahra Jaouhari

Techniquement : un film réussi techniquement grâce à : Béatrice Mezrahi à la prise d'image, à Allal Sahbi et Houda Saikaki au montage et à Mohamed Simou à la prise de son.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Communication et Media : quelques affiches étaient présentes lors de la sortie de ce film.

Les points faibles :

Le genre : social.

Le thème : les règlements internes dans les familles bourgeoises au Maroc.

L'histoire : douce, pas assez profonde, superficielle.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente en ligne.

Ce film peut surtout être vendu aux diffuseurs dans le monde arabe.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 500 000 MAD

Montant débloqué : 3 500 000 MAD

Nombre d'entrées : 15 841

Recettes : 535 126 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 107 025 MAD

Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR = (535 126 – 3 500 000) / 3 500 000 = - 0.85 < 0

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Rock the Kasbah

Une révolution d'une jeune réalisatrice opérée envers les traditions de la société marocaine est fortement exprimée dans ce film. Pendant une centaine de minutes, ce film sorti en 2013, écrit et réalisé par Laila Marrakchi parle des jeunes d'une famille qui sont rassemblés pour les funérailles du père. Ce film est coproduit par Agora films, Estrella production et Pathé distribution, ce qui lui confère un caractère international. Un film qui a attiré l'attention des jeunes marocains. Laila Marrakchi le présente dans son synopsis : « Tanger, une famille se réunit pendant trois jours dans la maison familiale suite au décès du père, pour se remémorer les souvenirs, et partager sa perte, comme le veut la tradition. C'est l'été, il faut quitter les plages, les maillots de bain pour se vêtir de Djellabas, réunir tout le monde et donner à la maison des allures d'enterrement. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : comédie sociale

Le thème : les traditions marocaines vues par les jeunes.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee, bien rythmée.

Le casting : un casting composé des têtes d'affiches internationalement reconnues, Morjana Alaoui, Nadine Labaki, Loubna Azbal, Hiam Abbas, Adel Bencherif, Fatima Harrandi(Raouia) Omar Cherif.

Techniquement : réussi techniquement grâce au talent de la réalisatrice, à la technicité de Pierric Gantelmi D'Ille, aux hautes performances de Jennifer Augé, et à la parfaite prise de son d'Alexis Place.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale. Ce film a bénéficié de plusieurs autres fonds internationaux (fond francophone ...).

Distribution : le film a été distribué au Maroc. Ce film a bénéficié de l'implication de Pathé Distribution pour se faire distribué à l'étranger.

Communication et Media : plusieurs affiches étaient présentes dans la majorité des grands boulevards au Maroc. Des spots radio passaient régulièrement. Plusieurs articles de presse écrite ont été faits durant la période de la sortie du film. Un débat riche et impliquant les jeunes de différents milieux est née dans les réseaux sociaux lors de la sortie de ce film.

Les points faibles :

Un film moins engagé que les autres films ayant des thèmes politiques et sociaux beaucoup plus profond, et qui sont sorti durant la même période.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut être vendu aux diffuseurs au Maroc, et au Monde arabe.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 33 833

Recettes : 1 484 157 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 215 509,7 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (1\,484\,157 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000 = -0.51 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la moitié du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Orchestre des aveugles / Le Silence du père

Orchestre des aveugles (ancien titre *Le Silence du père*) est un film de 113 minutes écrit et réalisé par Mohamed Mouftakir, illustrant encore une période postcoloniale au Maroc vue par

l'enfant d'un musicien. Cette autobiographie est réalisée par Mohamed Mouftakir lui-même. Sortie en 2015, cette coproduction maroco-française avec Avalanche productions et Chama films présente une nouvelle vision sur la société marocaine lors des années soixante. C'est l'histoire de l'enfant d'un chef d'orchestre qui fait semblant d'être aveugle pour travailler à animer toutes les fêtes chez les hommes, les fêtes mixtes et même les fêtes des femmes. L'enfant vit une agréable romance avec la bonne des voisins, et assiste à l'adultère de son père avec sa collègue.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame romance

L'histoire : une autobiographie écrite selon les normes Mc Kee, malgré la déformation explicite de faits historiques clairement pour faire plaisir au producteur français.

Le casting : des têtes d'affiches vendeuses comme Youness Migri, Majdouline El Idrissi, Mouna Fettou...

Techniquement : l'art de Xavier Castro dans la prise de vues est remarquable dans ce film. Un montage fait par Sophie Fourdrinoy et Leila Dynar.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique marocaine. Ce film a bénéficié de plusieurs autres fonds en France et ailleurs.

Distribution : le film a été distribué au Maroc. Ce film a fait quelques salles en France.

Communication et Media : des affiches présentant ce film étaient présentes lors de la sortie de ce film.

Les points faibles :

Le thème : un thème qui pas profond, et ne reflétant pas les intérêts de la population marocaine. En plus, des faits de l'histoire et du vécu de la société marocaine sont déformés.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être vendu.

Les opportunités :

None.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 800 000 MAD

Montant débloqué : 2 850 000 MAD

Nombre d'entrées : non enregistré

Recettes : non enregistré

Le ratio : (recettes – montant de l'AVR) / montant de l'AVR < 0

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 2.85 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu le montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Secrets d'Oreiller

Un autre chef-d'œuvre de Jilali Ferhati, produit par Heracles Production est sorti en 2013. Pendant 87 minutes, Jilali Ferhati nous fait découvrir son sens de suspense et ses mémoires diverses dans des personnages évoluant autour d'une femme active socialement responsable d'un orphelinat. Comme l'indique le synopsis : « Une jeune femme, responsable d'un orphelinat, est convoquée un jour par la police pour l'identification d'un corps. Ce jour-là sera une douloureuse confrontation avec une petite ville, son passé et tous les personnages qui l'ont hantée... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame à suspense.

L'histoire : écrite par Jilali Ferhati selon les normes Mc Kee, développée et bien rythmée.

Le casting : un casting bien diversifié avec une majorité de têtes d'affiches fort vendeuses comme Fatima Zahra Banacer, Majdouline Idrissi, Rawya, Rhita Belkhadir, Hasnae Tantoui, Nirmine Jebli, Driss Zitan, Mustapha Houchine, Jilali Ferhati

Techniquement : des prises de vues révélant encore une fois l'excellence du talent de Kamal Derkaoui, un montage par Brahim Barahamou et une parfaite prise de son par Karym Ronda.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Communication et Media : plusieurs articles de presse et de critiques positives sur le film ont été présents lors de sa sortie. Il y avait des affiches du film sur les grandes avenues des villes où le film est sorti.

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé.

Distribution à l'étranger : le film est d'un très haut niveau, il n'est malheureusement pas distribué à l'étranger.

Communication et Media : le film n'a pas eu la campagne médiatique qu'il mérite.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Si doublé, ce film pourrait être distribué à l'étranger ou vendu à des diffuseurs internationaux.

Non doublé, ce film peut être distribué dans le monde arabe, vendu à des diffuseurs, ou en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 2 850 000 MAD

Montant débloqué : 2 850 000 MAD

Nombre d'entrées : 3463

Recettes : 85 695 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 17 139 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (85\,695 - 2\,850\,000) / 2\,850\,000 = -0.97 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 2.85 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la totalité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Oubliés de Dieu

L'histoire d'une cellule terroriste constituée à l'extérieur du Maroc, et qui vise des sites marocains. Un film d'action dans lequel Hicham s'aventure avec beaucoup de talent.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : action

Le thème : terrorisme, une attaque contre des sites au Maroc.

L'histoire : une histoire écrite selon les normes Mc Kee, et bien rythmée.

Le casting : des têtes d'affiches fort vendeuses comme Fatima Khair, Mohamed Khouyi, Rafiq Boubker...

Techniquement : un film réussi techniquement.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Les points faibles :

Communication et Media :

Ce film n'a pas eu de campagne médiatique à l'exception de quelques articles de presse.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente aux diffuseurs au Maroc.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 53 95

Recettes : 94 510 MAD

Part producteurs et ayant droits : 18 902

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (94\,510 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000 = -0.97 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant droits) est négatif. L'Etat a perdu la totalité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Graine de Grenade

Sorti en 2013, ce film d'une durée de 110 minutes, écrit par Youssef Karami, produit par Nasscom, et réalisé par Abdellah Ferkouss Toukouna, est un drame social parlant de l'histoire d'une jeune prostituée de trente ans qui tombe amoureuse, qui essaie de sortir du milieu de la prostitution, et de chasser son passé noir pour vivre une nouvelle vie, mais la dureté de la société ne lui permet pas de le faire.

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame

Le thème : la prostitution

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee, bien rythmé avec une variation d'émotions.

Le casting : casting fort vendeur avec Abdellah Ferkouss Toukouna, Abdellatif Chaouqi, Abderrazak Zitouni, Fatima Tihihit, Tariq El Boukhari, Zineb Smaiki...

Techniquement : film correctement fait techniquement, avec une prise de vue assurée par Youssef Laalioui, un montage fait par Rachid Allal et Mohammed El Azzouzi, et une prise de son par Ahmed Faik.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique.

Distribution : le film a été distribué sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Communication et Media :

Ce film a bénéficié de quelques articles de critiques positives lors de sa sortie.

Quelques affiches étaient également présentes.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

La vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 27 625

Recettes : 1 174 030 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 234 806 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (1\,174\,030 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000 = -0.61 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque la moitié du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2012

Formatage

Une histoire traitant d'un trouble psychologique et social, suite à l'amnésie du personnage principal. La manipulation sociale d'un cas amnésique est fréquente. Mourad El Khaoudi la traite dans un film de 110 minutes, sorti en 2013, et produit par Av Media. Mourad El Khaoudi, auteur et réalisateur de ce film, le présente ainsi dans son synopsis : « Rihana se confronte aux pressentiments obsessionnels de l'amnésie de Ramzi, et essaie de le remémorer en lui. Fadel apparaît dans un moment opportun pour mettre tout en branle en informant Ramzi que Rihana n'est qu'une criminelle en voie de préparation d'un plan. Ramzi se retrouve entre deux versions... qui dit la vérité ? »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame social, film intimiste (psychologique)

Le thème : traitant de la maladie mentale d'un point de vue social.

L'histoire : écrite par Mourad El Khaoudi selon le modèle classique selon les normes Mc Kee.

Le casting : un casting vendeur composé des interprètes Fatima Zahra Bennacer, Fahd Benchemsi, Younes Bouab, Fatima Harrandi (Raouia).

Techniquement : réussi techniquement, les images ont été assurées par le talent artistique de Ali Benjelloune, une parfaite prise de son a été réussie grâce à la technicité de Karym Roda. Un montage a été fait par Youssef Himi.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Les points faibles :

Communication et Media : une quasi absence de campagne médiatique à la sortie du film.

Doublage : le film n'a pas été doublé.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Les dangers :

Ce film court le danger d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut être vendu aux diffuseurs dans le monde arabe.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 300 000 MAD

Montant débloqué : 3 225 000 MAD

Nombre d'entrées : 16 183

Recettes : 695 588 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 139 117 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (695\,588 - 3\,225\,000) / 3\,225\,000 = -0,78 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.225 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu plus des trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les Larmes de Satan

Les Larmes de Satan est un autre film qui évoque les détenus politiques. Cette œuvre de 1 h 47 mn, sortie en 2015, et produite par Ounssa Media, est un thriller que Hicham El Jebbari, son auteur et réalisateur, présente dans son synopsis comme suit : « Après de longues années d'emprisonnement, un détenu politique quitte les geôles avec l'idée de se venger de son tortionnaire : un ancien militaire, qui s'apprête à voyager avec sa famille vers le sud du Maroc. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame historique.

Le thème : les détenus politiques.

L'histoire : entre thriller et social, bien mouvementé.

Le casting : constitué des têtes d'affiches les plus vendeuses au Maroc, Rachid El Ouali, Ismail Abou Kanater, Amal Ayouch, Younes Megris, Fatim Zahra Bennacer, Fatim Zahra Lahrech, Ayman El Jebbari, Hassan Guenouni.

Techniquement : le film est réussi techniquement grâce à Ali Reggab à la prise d'image, à Mohamed Timoumes à la prise de son, et à Ghizlane Assif au montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salles au Maroc.

Les points faibles :

Communication et Media :

Ce film n'a pas eu de campagne de communication à sa sortie.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté

Les opportunités :

La vente à des chaînes arabes.

La vente en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 300 000 MAD

Montant débloqué : 3 225 000 MAD

Nombre d'entrées : 13 719

Recettes : 482 905 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 96 581 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (482\,905 - 3\,225\,000) / 3\,225\,000 = -0.85 < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 3.225 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la grande majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

L'Echarpe rouge

Un film audacieux d'une centaine de minutes, touchant le point sensible qu'est la guerre des sables de 1963 pour les sociétés marocaine et algérienne, mais dont la société marocaine ne souhaite probablement pas se rappeler. Cette histoire très touchante de Mohamed Lyounsi, qu'il a écrite avec Jilali Ferhati, a été produite par Medina Production. Mohamed Lyounsi parle ainsi de son film dans son synopsis : « Lahbib, un marocain résidant en Algérie, attend avec sa femme algérienne Louisa, leur premier bébé. A l'heure de l'accouchement dans un dispensaire du village avoisinant, l'infirmière demande au futur papa d'aller chercher une layette pour le futur bébé. Ce jour-là, la guerre des sables éclate. Lahbib, préoccupé par l'état de sa femme, ne prête aucune attention à l'agitation inhabituelle du village. Sur le chemin du retour, des soldats l'interceptent, découvrent qu'il est marocain, et le jettent au-delà des frontières. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

L'histoire : touchante, triste.

Le casting : un casting fort vendeur avec des têtes d'affiches : Mohamed Bastaoui, Karim Saidi, Yousra Tarik, Noura Quraichi, Jamal eddine Dkhissi, Said Ait Bajja, Mohamed Choubi...

Techniquement : un film réussi grâce à Jean-Marc Selva à la prise d'image, Mohamed Simou à la prise de son, et à Mohammed Lyounsi au montage.

Musique : une musique de film composée par Kamal Kamal

Production : le film a bénéficié du fond d'aide à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Les points faibles :

Le genre : drame politique / historique

Le thème : sensible, mais peu aimé par la société.

Communication et Media : la communication autour de ce film était minime.

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'étranger.

Les dangers :

None.

Les opportunités :

Distribution dans les pays arabes.

Vente en ligne.

Le calcul du retour sur investissement de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 200 000 MAD

Montant débloqué : 3 150 000 MAD

Nombre d'entrées : 4819

Recettes : 170 602 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 34 120 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (170\,602 - 3\,150\,000) / 3\,150\,000 = -0,95 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.15 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu les trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

La Revenante / Aida

Il s'agit d'une histoire écrite par Abdelilah Hamdouchi selon les normes Mc Kee, et filmée par Driss Mrini. Ce film de 94 minutes, produit par « Fann Prod » retrace la période finale de la vie d'une femme atteinte d'un cancer. Driss Mrini présente son film comme suit : « Aïda, le corps dévoré par une tumeur maligne, effectue un retour aux sources à la recherche des souvenirs de son enfance et de nouvelles raisons d'espérer. Ses retrouvailles avec son ami d'enfance, Youssef, lui-même souffrant d'un mal de vivre qui le plonge dans la mélancolie, déjoueront complètement les sorts qui leur étaient voués. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : un drame intimiste.

Le thème : original, et pas assez traité au Maroc

L'histoire : originale, douce, et écrite par Abdelilah Hamdouchi selon les normes Mc Kee.

Le casting : un excellent casting avec les têtes d'affiches les plus connues, Noufissa Benchehida, Amina Rachid, Abdellatif Chaouqi, Houda Rihani, Mohammed Choubi, Majida Benkirane, Latefa Ahrrare, Driss Roukhe, Omar Azzouzi, Abdelhak Belmjahed, Mustapha Mounir, Boubker Harakat, Majdouline Idrissi...

Techniquement : ce film a bénéficié du talent artistique de chef opérateur Xavier Castro, de la haute technicité de Mohamed Simou à la prise de son, et de Meryem Chadli au montage.
Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salles au Maroc.

Communication et Media : quelques affiches étaient présentes dans les boulevards des grandes villes.

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé dans d'autres langues étrangères.

Distribution à l'étranger : ce film n'est pas sorti du territoire marocain.

Les dangers :

Piratage.

Les opportunités :

La vente en ligne.

La vente aux distributeurs dans le monde arabe.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 100 000 MAD

Montant débloqué : 3 075 000 MAD

Nombre d'entrées : 15 399

Recettes : 510 038 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 102 007 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (510\,038 - 3\,075\,000) / 3\,075\,000 = -0.83 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.075 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Fidaa

Sorti en 2015, ce long métrage de 109 minutes retrace l'exil du roi Mohamed V. Ecrit par Aziz Satouri, réalisé par Driss Chouika, et produit par Kinochoc Productions, le film est présenté dans son synopsis comme suit : « 1953, à contre-courant de ce qu'espérait la résidence française, l'exil du Roi Mohamed V allait attiser le mécontentement et la colère populaires, et par conséquent celles d'Abderrahmane qui va rejoindre l'Organisation Secrète de la résistance armée, mise sur pied et menée de main de fer par Mohamed Zerktouni... Mais, en cours de route, il va se trouver face à un choix difficile lorsqu'il découvre que son propre beau-père est à la tête d'un réseau de collaborateurs, responsable de l'emprisonnement, voire de la mort, de beaucoup de résistants... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : historique.

Le thème : parlant d'un moment émouvant de l'histoire du Maroc.

L'histoire : écrite par Aziz Satoury selon les normes Mc Kee.

Le casting : une mixture entre têtes d'affiche et d'autres acteurs moins vendeurs, composée de Abdelilah Rachid, Rabia Rafia, Mohamed Khouyi, Ahmed Amrani, Fadila Benmoussa, Khadija Adli, Aksel Ustun, Hakim Rachid

Techniquement : le film est réussi techniquement grâce à Fadil Chouika à la prise d'image, à Hicham Amedras à la prise de son, et à Njoud Jaddad au Montage

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond d'aide à la production cinématographique.

Distribution : le film a fait une sortie en salle sur le territoire marocain.

Les points faibles :

Distribution à l'étranger : le film n'a pas été distribué à l'extérieur du Maroc.

Communication et Media : le film a souffert d'une quasi absence de communication à son sujet.

Les dangers :

Le piratage.

Les opportunités :

La distribution à l'étranger, surtout dans les pays arabes.

La vente aux diffuseurs.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 000 000 MAD

Montant débloqué : 3 000 000 MAD

Nombre d'entrées : 4314

Recettes : 144 376 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 28 875 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (144\,376 - 3\,000\,000) / 3\,000\,000 = -0,95 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu presque la totalité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2013

Pari Pimenté

Sortie en 2013, cette comédie hilarante de Mohamed Karrat, produite par Claproduction, présente une histoire simple, drôle, et s'adressant surtout à un public jeune voire très jeune. Ce film est présenté par son réalisateur comme suit : « Marouane et Fouad, deux amis trentenaires

qui partagent un même appartement, tiennent une pâtisserie bien connue pour l'une de ses spécialités. Marouane est un type malin et bon vivant, qui croque la vie à pleines dents et passe bêtement ses jours à ne rien faire. À la différence de Fouad qui est, en fait, tout son contraire. Un jour, alors qu'ils surfent ensemble sur le net, ils tombent sur la page d'une célébrité, Yasmine Rizki. Les deux amis font alors un pari : Marouane devra réussir à convaincre la star de dîner avec lui... »

Analyse SWOT

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : comédie sociale

Le thème : deux jeunes amis qui font le pari d'inviter une star à diner, un thème léger, faisant rêver.

L'histoire : développée selon les normes Mc Kee, pleine d'humour.

Le casting : un casting composé de têtes d'affiches : Asmaa Khamlichi, Mourad Zaoui, Imane el Menchrafi, Rabie El Kati.

Techniquement : réussi techniquement.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes.

Distribution : le film a fait une tournée en salles au Maroc.

Communication et Media : plusieurs affiches étaient dans les villes où le film est sorti.

Les points faibles :

Doublage : ce film n'a pas été doublé.

Distribution à l'étranger : ce film n'a pas été distribué à l'extérieur du Maroc.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut encore être vendu aux diffuseurs nationaux et internationaux.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 300 000 MAD

Montant débloqué : 3 225 000 MAD

Nombre d'entrées : 50 728

Recettes : 1 527 759 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 305 551 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (1\,527\,759 - 3\,225\,000) / 3\,225\,000 = -0,52 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.225 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la moitié du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

A mile in my shoes

Ce film est d'une profondeur bouleversante, il s'agit d'une histoire très dure, retraçant le vécu d'un orphelin au Maroc placé dans un centre de protection de l'enfance. Ce long métrage de 110 minutes a été écrit et réalisé par Said Khallaf, et produit par OMA Prod. Said Khallaf présente son film comme suit : « L'histoire d'un jeune de la rue, grandissant sans abri, dans le chaos et la misère d'une ville impitoyable. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : drame social

Le thème : il est d'actualité, la société marocaine est dans une phase où on attache de l'attention à la situation de l'enfance, avec des réclamations de plus en plus importantes.

L'histoire : profonde, bouleversante, avec des intrigues bien développées.

Le casting : excellent casting avec Amine Ennaji, Noufissa Benchehida, Abdelilah Ajil, Rawya, Zohra Noujoum, Mohamed Ayad, Meryam Bakouche, Sanaa Bahaj

Techniquement : le film est réussi techniquement grâce au talent de Ali Benjelloun, aux hautes compétences de Mohamed Timoumes à la prise de son et Said Khallaf au Montage.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Communication et Media : plusieurs articles ont parlé de ce film lors de sa sortie, plusieurs affiches étaient présentes lors de sa sortie.

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé.

Distribution à l'étranger : à l'exception des festivals, ce film n'a pas fait de carrière commerciale à l'étranger.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Si le film est doublé, il peut être distribué à l'étranger.

Ce film peut être vendu aux diffuseurs internationaux.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 100 000 MAD

Montant débloqué : 3 075 000 MAD

Nombre d'entrées : 19 398

Recettes : 690 192 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 138 038 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (690\,192 - 3\,075\,000) / 3\,075\,000 = -0,78 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.075 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu plus des trois quarts du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Cœur Noyé

Un film de Farid Lakimi, produit par Sadden Production, et présenté dans son synopsis comme suit : « Pour boucler son enquête, l'inspecteur Mehdi se rend chez Souad, ancienne assistante du peintre Kamal et recueille son témoignage sur les différents événements du passé. Souad raconte en détails et avec beaucoup d'émotion le destin tragique des personnes qu'elle a connues. Les êtres humains sont parfois les instruments de leur propre mort. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : thriller

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee et ne manquant pas de suspens.

Le casting : des acteurs jeunes, connus et surtout talentueux comme Farah El Fassi, Farid Regragui, Malek Akhmiss.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale

Les points faibles :

Distribution : le film n'est pas sorti en salle.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté.

Les opportunités :

Ce film peut encore sortir en salle à l'intérieur du Maroc et à l'extérieur.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 3 600 000 MAD

Montant débloqué : 1 800 000 MAD

Aucun retour financier pour l'instant.

La Isla

Une comédie de 85 minutes d'Ahmed Boulane, produite par Boulane O'byrne Productions, et se moquant des frontières maroco-espagnoles. Ahmed Boulane présente son film comme suit : « Ibrahim, un soldat des Forces auxiliaires marocaines, est envoyé sur un îlot désert en Méditerranée. Sa mission est de surveiller le passage des contrebandiers et des immigrants clandestins. Mais la souveraineté de cet îlot reste un objet de dispute entre le Maroc et l'Espagne. Un jour, Ibrahim découvre Mamadou, un clandestin que la mer a rejeté sur la plage. Tandis que les deux hommes tentent de mettre en place leurs moyens de survie, les deux pays entrent dans un conflit diplomatique, tournant rapidement à la crise militaire. »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : comédie.

Le thème : les frontières maroco-espagnoles sont un thème vendeurs.

L'histoire : originale, et écrite selon les normes Mc Kee.

Le casting : excellent casting avec le grand humoriste Abdellah Ferkouss et Aissa Ndiaye.

Techniquement : réussi techniquement.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc.

Communication et Media : plusieurs affiches sont présentes lors de la sortie du film.

Les points faibles :

Distribution à l'étranger : le film n'est pas sorti en salle à l'étranger.

Les dangers :

Ce film court le risque d'être piraté

Les opportunités :

Ce film peut être vendu aux diffuseurs.

Ce film peut être vendu en ligne.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 100 000 MAD

Montant débloqué : 3 075 000 MAD

Nombre d'entrées : 16 437

Recettes : 515 542 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 103 108 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (515\,542 - 3\,075\,000) / 3\,075\,000 = -0,83 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 3.075 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Achoura

Un film d'horreur remarquable réalisé par Talal Salhami, produit par la société de production Overlook Films, mais qui n'est pas sorti. Le synopsis est comme suit : « Trois amis d'enfance se retrouvent le jour où l'un de leurs amis, disparu depuis 25 ans, réapparaît soudainement. Ils vont alors devoir se replonger dans leur terrifiant passé, en affrontant une créature issue d'une terrible légende marocaine. »

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 500 000 MAD

Film non fini.

Petits bonheurs

Une histoire légère, selon les normes Mc Kee, filmée par Mohamed Chrif Tribak, et produite par Clipper Films. Sorti en 2015, ce film d'1 h 26 mn parle des petits bonheurs des jeunes filles,

et de la jalousie qui peut exister entre elles. Mohamed Chrif Tribak présente son film comme suit : « Après la mort de son père, Noufissa (17 ans) est obligée d'accompagner sa mère s'installer chez Lalla Amina, femme d'un grand dignitaire de la médina de Tétouan. Une fois dans la grande maison, une amitié très forte la liera instantanément à la petite fille de Lalla Amina, Fetouma. Les deux jeunes filles se promettent de ne plus jamais se quitter. Mais quand Fetouma découvre que Noufissa lui cache ses fiançailles... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Techniquement : le film est réussi techniquement.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du soutien à la production cinématographique nationale.

Communication et Media : quelques affiches étaient présentes lors de la sortie du film.

Les points faibles :

Le genre : drame léger

Le thème : trop léger, ne touche pas la grande population

L'histoire : simple, légère.

Le casting : un casting jeune composé par Anissa Lanaya, Farah El Fassi, Maha Daoud, Fatma Farah, Sanae Regeeragui, Fatna Khammari, Soumaya Amghar

Distribution : le film n'est pas sorti en salle au Maroc.

Les dangers :

Le piratage.

Les opportunités :

Sortie en salles

La vente aux diffuseurs.

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 500 000 MAD

Montant débloqué : 4 500 000 MAD

Nombre d'entrées : non enregistré

Recettes : non enregistré

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} < 0$

Ce ratio permet de voir que, malgré l'investissement étatique de 4.5 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu la majorité du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

La Main De Fadma

Une comédie rendant hommage aux mères qui travaillent pour élever seules leurs enfants. Ce film de 97 minutes, écrit et réalisé par Ahmed El Maanouni, produit par Amalif Productions, et sorti en 2017, est présenté dans son synopsis comme suit : « «Un homme et demi», c'est ainsi que Fadma, la guide touristique, est connue et appréciée par tous à Jamaa El Fna à Marrakech. Elle a élevé seule ses deux fils après la mort de son mari il y a 25 ans. Pressentant un danger imminent autour de son fils aîné Ahmed, elle décide de lui rendre visite en France, bien qu'elle ne soit pas rassurée de laisser derrière elle son cadet, Karim, un farfelu qui vit à ses crochets. En France, elle découvre sa petite-fille de 14 ans, Julie-Aïcha, qu'elle n'a pas vue depuis 6 ans, une adolescente dont le double prénom et la double identité s'affrontent... »

Analyse SWOT :

Les points forts :

Artistiquement :

Le genre : comédie hilarante

Le thème : les mères seules, situation touchante et gagnant la sympathie et l'estime du public.

L'histoire : écrite selon les normes Mc Kee.

Le casting : excellent casting avec les humoristes les plus connus et les plus talentueux comme Fadela Benmoussa, Eko, Iness Arroum.

Techniquement : un film réussi techniquement.

Production : le film a bénéficié de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique nationale.

Distribution : le film est sorti en salle au Maroc

Les points faibles :

Doublage : le film n'a pas été doublé

Distribution à l'étranger : le film n'est pas distribué à l'étranger

Communication et Media : quelques affiches étaient présentes dans les plus grands boulevards des villes où le film est sorti.

Les dangers :

Le piratage

Les opportunités :

Ce film peut être vendu aux chaînes

Ce film peut être vendu en ligne

Les calculs financiers de ce PPP :

Montant de l'avance sur recettes : 4 300 000 MAD

Montant débloqué : 4 300 000 MAD

Nombre d'entrées : 44 315

Recettes : 1 799 381 MAD

Part producteurs et ayant-droits : 359 876 MAD

Le ratio : $(\text{recettes} - \text{montant de l'AVR}) / \text{montant de l'AVR} = (1\,799\,381 - 4\,300\,000) / 4\,300\,000 = -0,58 < 0$

Ce ratio permet de voir que malgré l'investissement étatique de 4.3 Millions de Dirhams dans ce film, le retour financier pour l'ensemble des opérants de cette industrie ayant collaboré (exploitants, distributeurs, producteurs et tous les autres ayant-droits) est négatif. L'Etat a perdu au-delà de la moitié du montant de l'avance sur recettes dans ce Partenariat.

Partie V : Synthèse des dix ans de l'action de l'Etat

2013 était la dernière année du mandat de Nour-Eddine Sail. En 2014, il est parti en retraite. Ayant installé ce système de PPP en cinéma, il a également suivi son application durant ces dix ans. Il est important de faire une synthèse de cette analyse afin d'avoir une vision globale de ces résultats. Il est également intéressant de voir les propositions faites par le CCM durant cette période pour améliorer ces résultats. Il est aussi important de voir les actions concrètement prise par le CCM pour l'évolution du cinéma et voir une étude faite sur le territoire marocain pour connaitre quel impact ces actions ont eu sur le spectateur marocain.

A/ Synthèse des dix ans

Depuis le début de l'année 2004 (l'année de l'entrée en vigueur de ce régime), le secrétariat du fonds d'aide a reçu 451 projets de longs-métrages. Parmi ces 451 projets, les commissions qui se sont succédé ont accordé l'avance sur recettes comme suit :

Tableau 21 : le nombre de films ayant bénéficié de l'avance sur recettes du CCM

Type d'AVR	Nombre
Longs métrages (AVR avant production)	144
Courts métrages (AVR avant production)	47
Longs métrage (AVR post production)	20
Courts métrage (AVR post production)	28

Les montants octroyés pour ce faire sont comme suit :

Tableau 22 : les montants octroyés par l'Etat à la production cinématographique.

Année	Montant en MAD
2004	32 000 000
2005	33 130 000
2006	29 000 000
2007	42 800 000
2008	48 450 000
2009	51 100 000
2010	55 880 000

2011	58 500 000
2012	55 950 000
2013	58 550 000
2014	38 150 000 (pour LM et 18 840 000 pour doc)
Total :	536 640 000

Durant ces dix ans, sept longs-métrages ont été annulés :

- *Distances* de Mohamed Ulad Mohand ;
- *La Légende d'Arhaz* de Nabil Ayouch ;
- *Retour à Fès* de feu Driss Karim ;
- *Al Bayra* de Mohamed Abderrahmane Tazi ;
- *Perte d'équilibre* d'Abdelkader Lagtaa ;
- *Tu es à moi, cousine* de Driss Chouika ;
- *Once up on a father* de Mohamed Achaouar, repris par Narjiss Nejjar.

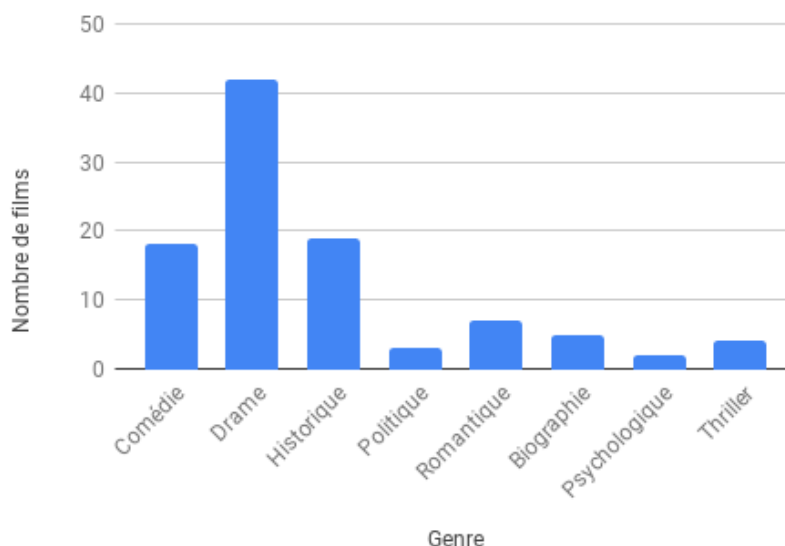
Certains films ne sont pas encore terminés :

- *Flocons de sable* de Mohamed Minkhar ;
- *Les Oubliés de Dieu* de Hicham Aayne Al Hayat ;
- *Cœur noyé* de Farid Lakkim ;
- *La Reine des sables* d'Ismail Saidi.

D'autres films sont en préparation ou en postproduction et ne sont toujours pas terminés :

- *Achoura* de Tallal Selhami ;
- *Mon père n'est pas mort* d'Adil Fadili.

Pour les films qui ont obtenu l'avance sur recettes, et qui ont été finalisés, voici la synthèse de l'évaluation des dix ans.

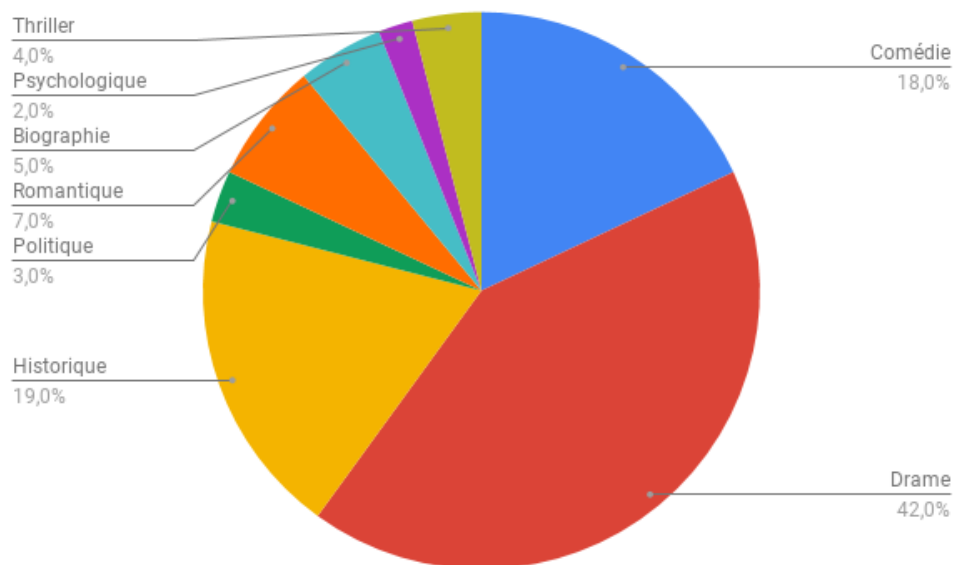


Graphique 48 : Le nombre de films de chaque genre.

Le genre le plus présent est le genre dramatique, suivi par l'historique puis la comédie. Quelques films sont de genre romantique, politique, psychologique, biographique, et finalement psychologique.

En effet, bien que la comédie soit le genre le plus apprécié par le marocain, vu que les films comédie ont eu le plus de succès aux guichets, les films ayant eu l'avance sur recettes sont plutôt Drame et historique. Il serait important de rappeler les compositions de commissions passées durant ces dix ans majoritairement militants de gauche pour les deux premières commissions, et artistes ou personnalités médiatiques hautement impliqué dans le militantisme pour l'émancipation de la société. Ces personnalités militantes et intellectuelles ont favorisés le vote pour des films du genre Drame, historique et romantique plutôt que la comédie.

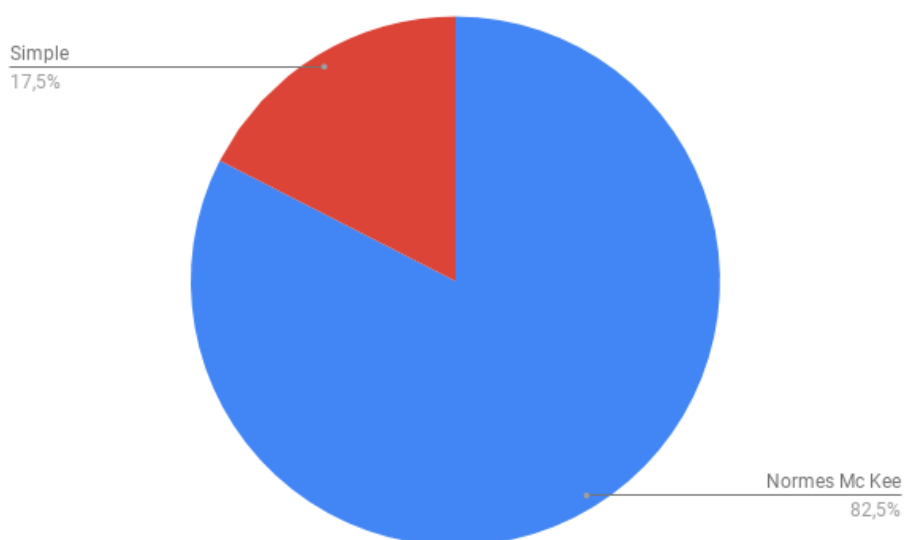
En pourcentage, voici le graphique représentatif des différents genres présents dans les productions cinématographiques marocaines bénéficiant de l'avance sur recettes entre 2004 et 2013.



Graphique 49 : Pourcentage des films par genre.

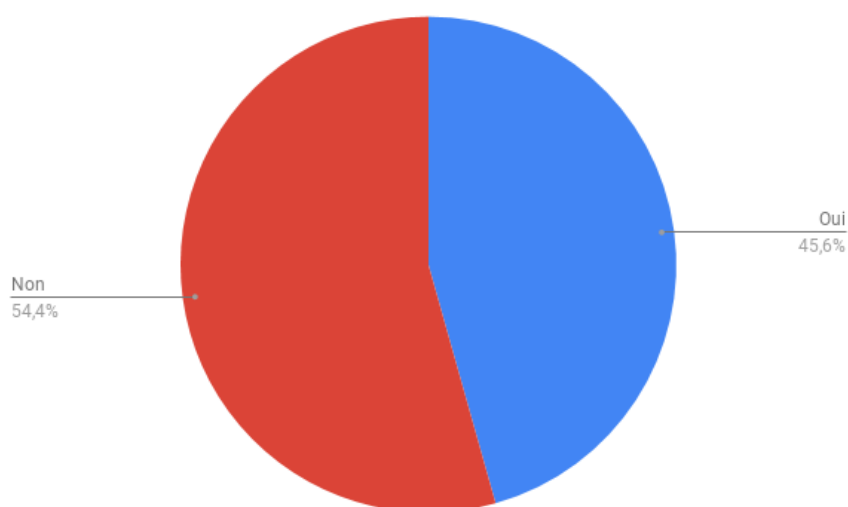
Nous pouvons voir clairement dans ce graphique que le drame et l'historique représentent plus de 60% des genres de films produits par ce PPP durant cette période pour 18% de comédie.

Le psychologique et le biographique représentent un très petit pourcentage. Ils ont existé grâce à l'arrivée d'artistes et personnalités intéressés par la psychologie dans les commissions. Le romantique est également fort vendeur au Maroc. Nous remarquons la forte réussite d'*Amours Voilés* ainsi que tous les films ayant des scènes romantiques ou surtout sensuelles (*Les ailes de l'amours...*). Le romantique représente 7% des productions durant ces dix ans.



Graphique 50 : Les films selon leurs histoires : normes McKee/simple.

82,5 % des films qui ont bénéficié de l'avance sur recettes sur ces dix ans sont écrits selon le modèle classique suivant les normes McKee. Il est important de noter que plusieurs projets de films ont candidaté pour l'avance sur recettes qui suivent d'autres modèles d'écriture autres que le modèle classique. Il s'agit de plusieurs projets de films de Hicham El Asri comme il m'a rapporté, et d'autres projets de films d'Amine Naqrachi. Le modèle classique est le modèle le plus répandu et le plus commun. Ceci a aussi une relation avec l'âge mature des membres des commissions, qui préfèrent voter pour une histoire écrite selon le modèle classique plutôt que de s'aventurer et miser sur des histoires écrites de manière peu commune, ou nouvelle.

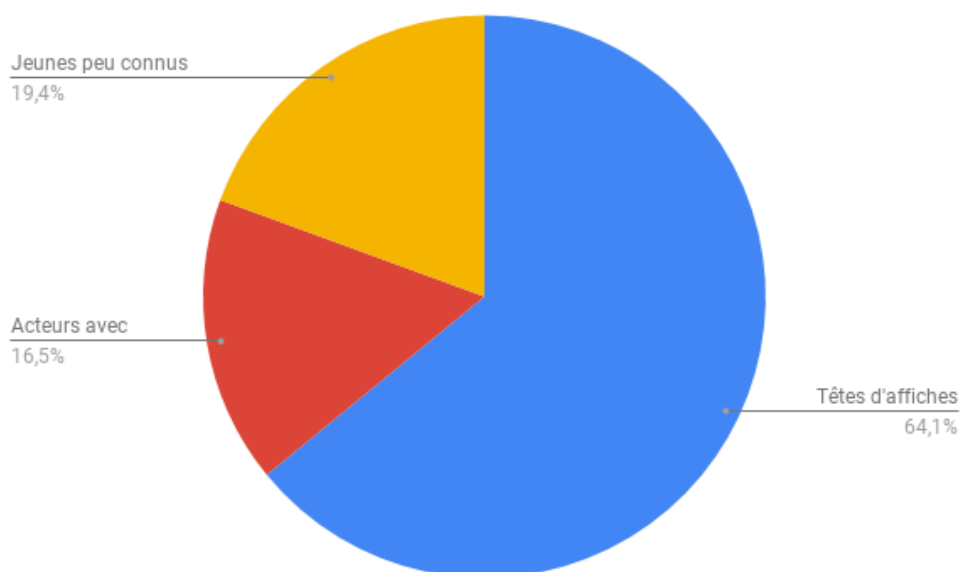


Graphique 51 : Pourcentage des films ayant obtenu un préachat par la télévision.

54,4 % des films ayant eu l'avance sur recettes ont également obtenu un préachat par la télévision nationale marocaine.

La télévision marocaine a l'obligation dans son cahier de charge de préacheter les films cinématographiques. Durant les premières commissions, la société nationale de radio-télévisions achetait les films ayant obtenus l'avance sur recettes quand ils ne touchent pas à la religion, ni à la patrie, ni au roi. Les films érotiques ne peuvent pas non plus passer à la télévision. Durant les dernières commissions, nous remarquons que les chaînes ne prennent que rarement des films cinématographiques ayant bénéficié de l'avance sur recettes. Durant cette même période, plusieurs conflits ont survenu entre la direction du CCM et la direction de la société nationale de radiotélévision. Il s'agit de désaccords dans la gestion du festival international du film de Marrakech, mais surtout de conflits plus importants concernant la gestion de l'Institut Supérieur des Métiers de Audiovisuels et du Cinéma. Ceci a fait que la chaîne n'achetait plus beaucoup de films ayant bénéficié de l'avance sur recettes.

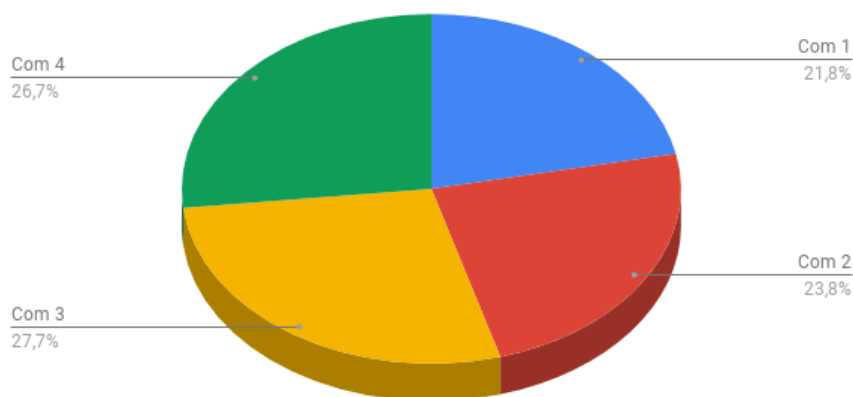
Et pourtant nous remarquons que la majorité des films ont réussi à avoir des têtes d'affiches au casting, augmentant ainsi leurs chances d'avoir des recettes élevés au guichet.



Graphique 52 : Pourcentage des films ayant eu des têtes d'affiche au casting.

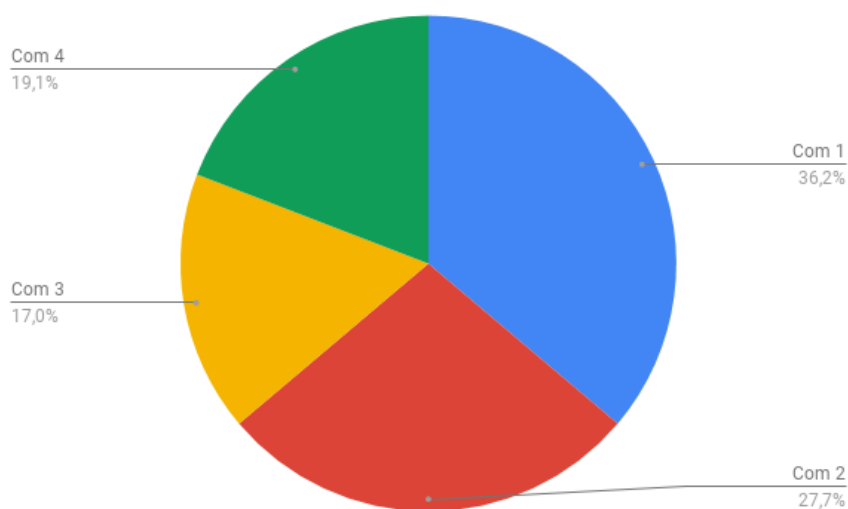
64 % des films ont eu des têtes d'affiche, 16,5 % ont eu des acteurs avec quelques apparitions.

Il est important de noter que l'avance sur recettes ne couvre qu'une partie du financement du film (entre 30 à 60% du budget estimatif). Les frais financiers, avec les frais du bureau et le paiement du producteur ne peuvent dépasser 25% du budget du film. Sans l'apport financier de la chaîne, ni d'autres fonds complémentaires, le film manquerait d'au moins 15% de son budget. Le producteur est alors tenu à diminuer les frais. Vu les relations personnelles que beaucoup de réalisateurs ont avec les acteurs, ces derniers diminuent leurs paiements afin de permettre au producteur de faire le film. Ceci retentit visiblement sur la qualité de vie des acteurs.



Graphique 53 : Pourcentage des films avec des communications évaluées à 1, 2, 3 ou 4.

45,6 % des films ont bénéficié d'efforts de communications considérables lors de leur sortie. Pour 21,8 %, les efforts de communication ont été évalués à 1, alors que pour 23,8 %, ces efforts ont été évalués à 2. En effet, pour les films préachetés par la télévision, le film bénéficie forcément de passages des spots publicitaires à la télévision. Dans de rares cas, les passages des spots publicitaires se produisent tard dans la nuit ou bien tôt le matin. Ce qui leur permet une faible visibilité. Les films préachetés représentent 54%. Il faut aussi mentionner que grâce aux efforts du bureau de promotion du CCM à partir de 2007, les films marocains produits bénéficient d'un passage au festival national du film de Tanger, avec une séance de débat avec les journalistes et critiques de cinéma, afin d'augmenter leur chance d'avoir une présence au niveau de la presse écrite.



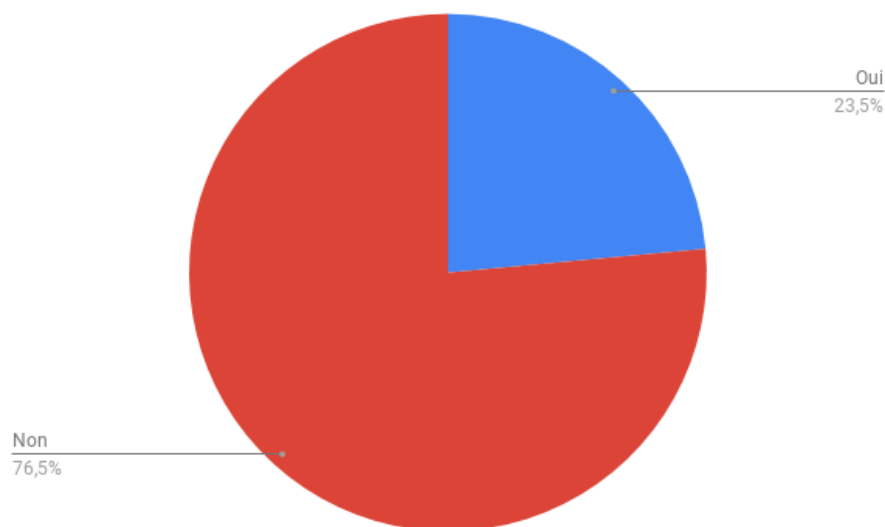
Graphique 54 : Nombre de films qui ont été préachetés et qui ont eu une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.

Pour les films qui ont réussi à être préachetés par la télévision nationale, 36,2 % ont eu des efforts de communication évalués à 1, et 27,7 % ont eu des efforts de communication évalués à 2.

Il est important de préciser que les passages publicitaires sont une option supplémentaire que la chaîne offre aux films préachetés. L'antenne passe d'abord en priorité, dans les créneaux publicitaires, les spots des sociétés qui ont payés leurs redevances, et puis les spots éducatifs s'il y a lieu, avant les spots publicitaires des films préachetés.

Par conséquent, pour les films qui ont une sortie durant des périodes où la grille d'antenne est surbookée, les spots publicitaires des films passent dans la nuit, ou en début de matinée, ce qui leur donne une très faible visibilité. Ils seront alors considérés comme absents.

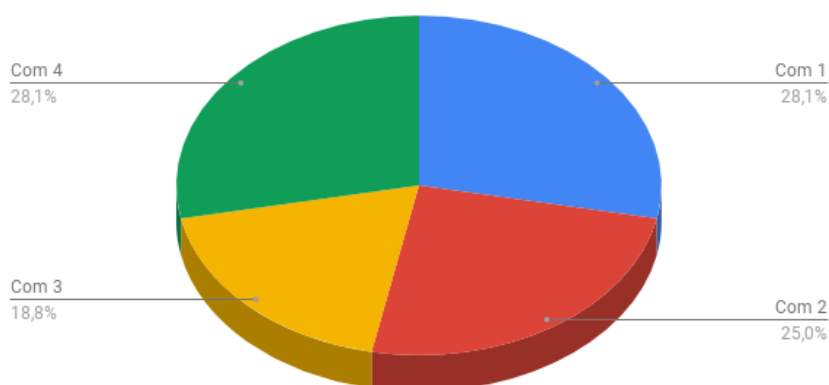
Le fait de contracter avec la chaîne poussent quelques producteurs à faire moins d'efforts de publicité lors de la sortie du film (payement pour le placement des affiches publicitaires, inviter les journalistes pour des avant-premières....). Ce qui explique une communication évalué à 2 ou à 1 pour une partie des films ayant obtenu le préachat télévisé.



Graphique 55 : Pourcentage des films ayant reçu des fonds complémentaires.

Les films qui ont reçu d'autres fonds complémentaires (internationaux) représentent moins du quart, soit 23,5 %.

Il est important de noter que le bureau de promotion du CCM ne s'occupe que de la promotion des films lors du festival national du film de Tanger. La présentation des projets de films aux fonds internationaux ne dépend que des producteurs. Ces derniers ne reçoivent aucune formation les initiant à comment présenter leurs projets aux fonds internationaux qui existent.

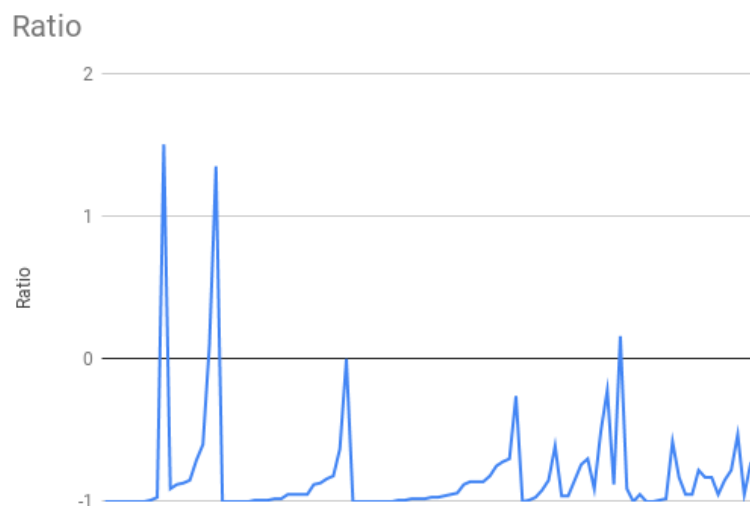


Graphique 56 : Pourcentage des films ayant reçu des fonds complémentaires et une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.

Pour les films qui ont reçu des fonds complémentaires, 28,1 % ont eu une communication évaluée à 1, et 25 % ont eu une communication évaluée à 2.

Presque 47% des films qui ont eu des fonds internationaux ont eu une communication évaluée à 3 ou à 4. Ceci pourrait être expliqué par deux raisons : D'abord, les fonds internationaux vont surtout compléter la production du film. Et aussi, beaucoup de producteurs ne sont pas encore conscients de l'importance des efforts de communication pour réussir une meilleure sortie du film.

Suite à tous ces variables-là, bien que l'Etat entre en partenariat avec le privé pour l'encourager à investir dans des films cinématographiques via des avances sur recettes, le montant investit par l'Etat a un très faible retour sur l'ensemble des acteurs dans le domaine cinématographique. En effet, en calculant le ratio : $(\text{recettes} - \text{AVR})/\text{AVR}$, nous retrouvons le graphique suivant pour les films produits durant les dix ans passés.

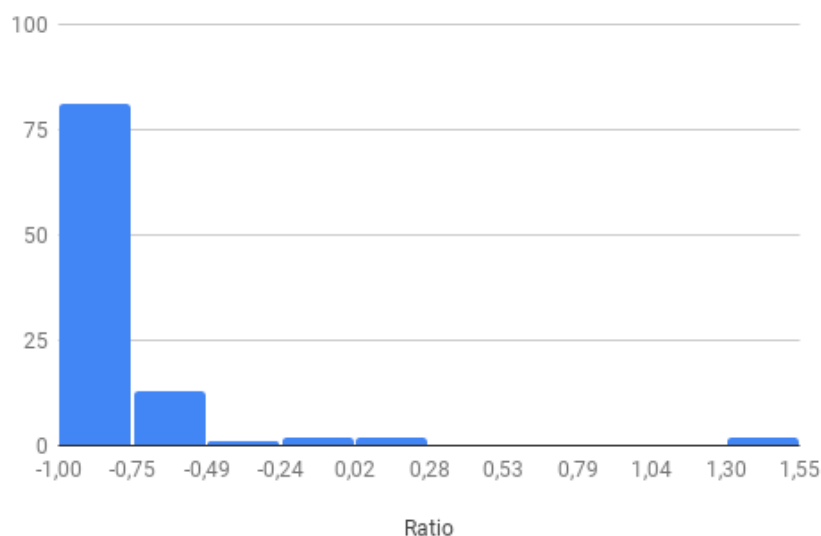


Graphique 57 : Variation du ratio durant ces dix ans.

Nous remarquons que le ratio est souvent négatif à quelques pics exceptionnels où il dépasse le zéro.

Il s'agit de peu de films qui ont un ratio positif :

- *Casanegra*
- *Abdou chez les Almohades*
- *Amours Voilés*
- *Derrière les portes fermées*



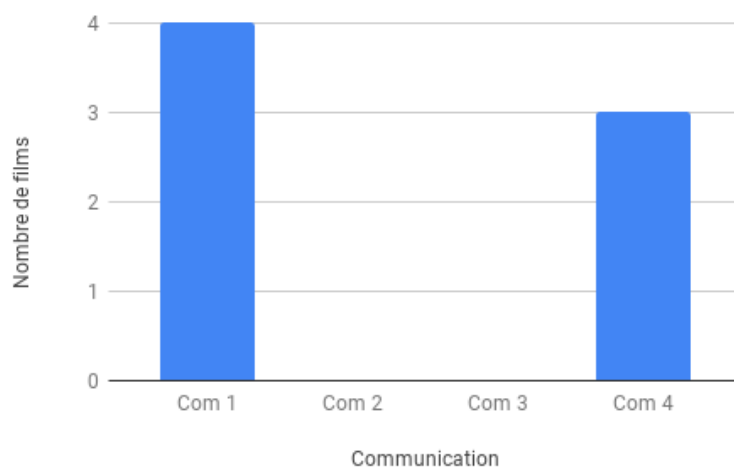
Graphique 58 : Nombre de films par ratio.

Presque 80 films ont un ratio entre -1 et $-0,75$. Une quinzaine varie entre $-0,75$ et $-0,5$.

Sept films dépassent $-0,5$.

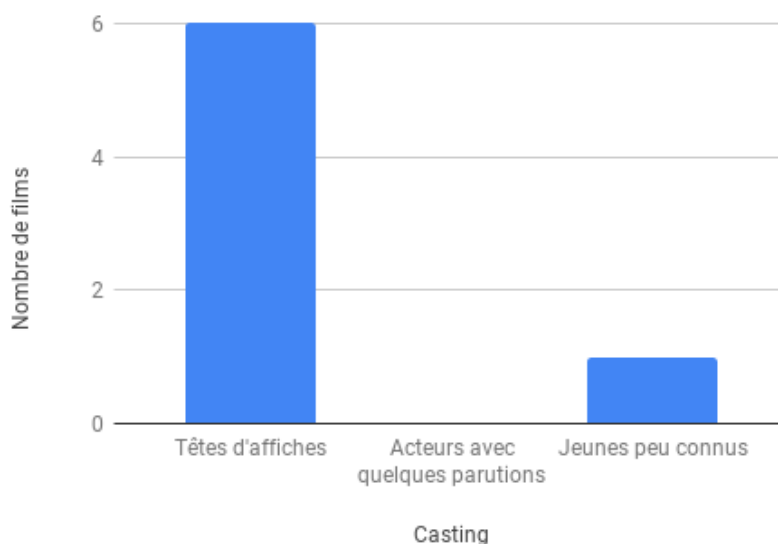
Pour les films qui ont eu des ratios positifs, ils ont des communications évalués à 1 et des têtes d'affiches fort vendeurs, en plus de leurs genres vendeurs : comédie historique pour *Abdou chez les Almohades*, romantiques pour *Amours voilés*, et cinéma noire pour *Casanegra*. Et le film social : *Derrière les portes fermées*.

Parmi les autres films ayant eu un ratio entre $-0,5$ et 0 , nous retrouvons *Rock the Kasbah* et *Les chevaux de Dieu* et *Un Marocain à Paris*. Tous varient entre le Drame qui touche implicitement la politique comme *Les chevaux de Dieu*. Ce film-là a la particularité de toucher un point très sensible chez la population marocaine qu'est le terrorisme, en parlant des causes des attentats de Casablanca en Mai 2001 ; ce qui expliquerait l'important flux de spectateurs. Les deux autres films sont des comédies en plus de la présence de têtes d'affiches. Il est également important de mentionner que les films qui parlent de religion ou de problèmes politiques importants ont moins de chance d'être préacheté par la télé, ce qui pourrait également expliquer que les spectateurs payent pour aller les voir au cinéma.



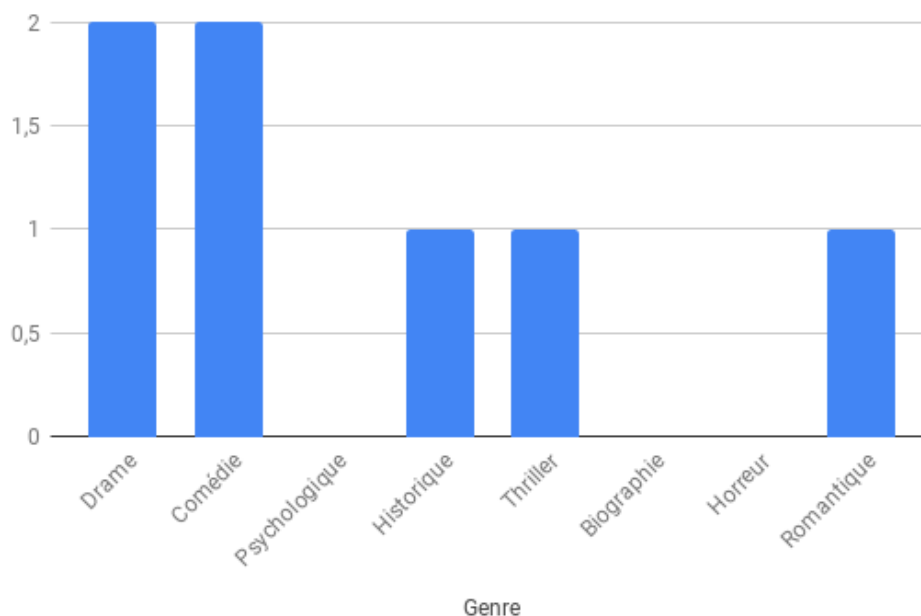
Graphique 59 : Les films ayant un ratio supérieur à $-0,5$, et ayant une communication évaluée à 1, 2, 3, ou 4.

Quatre films ont eu une communication évaluée à 1, et trois ont eu une communication évaluée à 4. Les genres et la composition de l’histoire (présence de comédie, sensualité, romantisme et registre linguistique proche de la masse population) sont des facteurs autant aussi importants pour la réussite des films. La question se pose concernant le niveau de réussite de ces films là si plus d’efforts de communication s’y seraient rajoutés.



Graphique 60 : Les films ayant un ratio supérieur à $-0,5$ et ayant des têtes d’affiche.

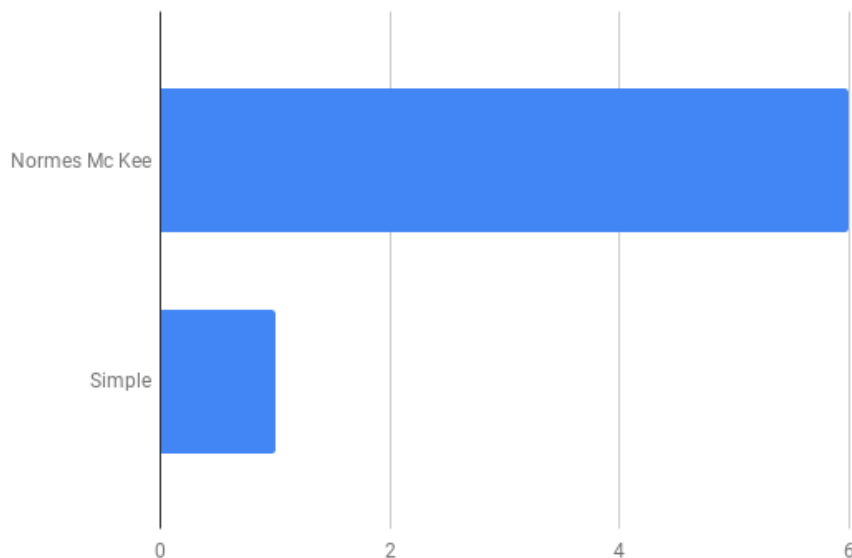
La majorité des films ont eu des têtes d’affiche au casting (6 sur 7).



Graphique 61 : Nombre de films sortis ayant un ratio supérieur à $-0,5$, de chaque genre.

Deux de ces films sont du genre drame, deux comédies, un romantique, un historique et un thriller. Le thriller est le film *Casanegra* qui a un ratio de 1.35. Ce film a des têtes d'affiches vendeurs et un registre linguistique familier. Les autres films sont :

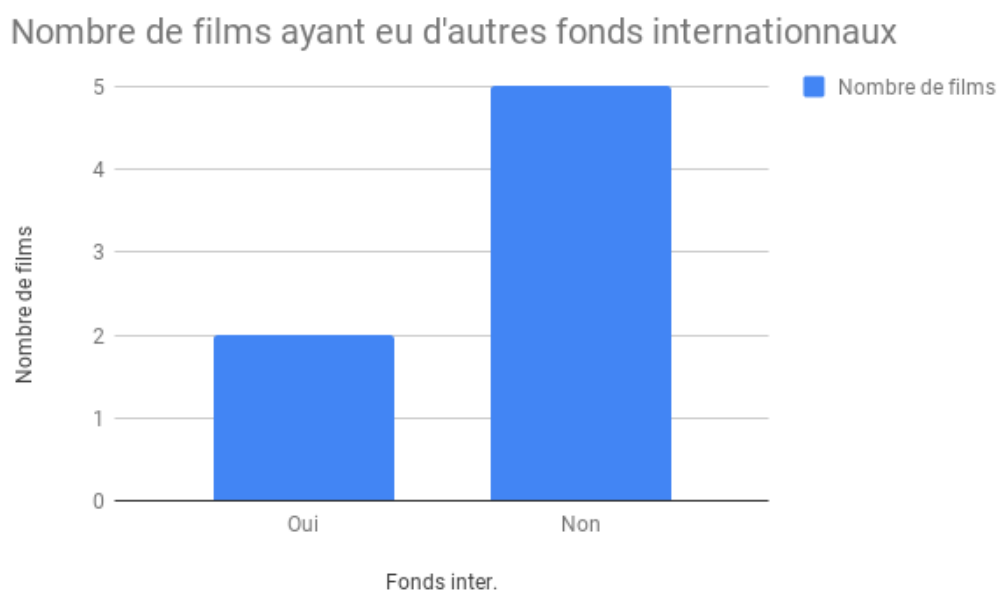
- *Abdou chez les Almohades* (ratio 0.1), historique
- *Amours voilés* (ratio 1.5), romantique
- *Derrière les portes fermées* (ratio 0.16), drame
- *Les chevaux de Dieu* (ratio -0.22), drame
- *Un marocain à Paris* (ratio -0.26), comédie
- *Rock the kasbah* (ratio -0.5), comédie



Graphique 62 : Nombre de films sortis ayant un ratio entre $-0,5$ et 0 , selon la qualité du développement dramatique de l'histoire.

Six de ces films sont écrits selon le modèle classique et suivant rigoureusement les normes McKee.

Il se trouve que la majorité de tous les films qui arrivent à avoir l'avance sur recettes sont écrit de manière très rigoureuse, en suivant méticuleusement les exigences les plus haute notamment celle décrites par Mc Kee dans son livre « The Story », considéré une référence pour l'écriture de scénario.

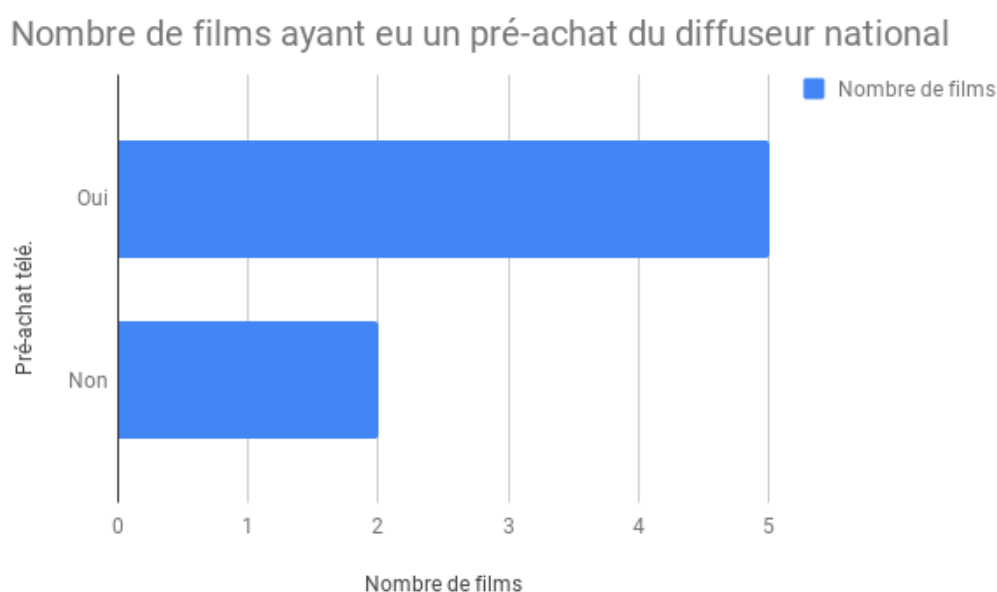


Graphique 63 : Nombre de films sortis ayant un ratio entre $-0,5$ et 0 , et ayant reçu d'autres fonds.

Uniquement deux de ces films ont reçu des fonds internationaux. Il s'agit de *Casanegra* et *Chevaux de Dieu*. Les autres films n'ont pas eu de fonds internationaux.

Pour *Amours voilés*, le film ayant eu un ratio de 1.5, il a eu une avance sur recettes de 2 millions de dirhams (parmi les montants les plus faibles de l'avance sur recettes).

Ceci nous amène au point que la réussite aux guichets dépend surtout du genre du film et de ses facteurs intrinsèques. Aussi, les films qui intéressent le spectateur marocain ne rentrent pas forcément dans les critères de sélection des fonds internationaux.



Graphique 64 : Pourcentage des films ayant un ratio supérieur à -0.5 et un préachat TV.

Alors que cinq de ces films ont eu un préachat de la télévision nationale marocaine. La chaîne de télévision a intérêt à acheter les films qui ont eu un succès auprès des Marocains sauf quand il s'agit de films qui touchent la religion ou la politique ; la chaîne s'abstient.

En conclusion, la caractéristique financière principale des films qui ont réussi à avoir un ratio positif ou au moins au-delà de -0.5 est d'avoir un préachat de la télévision nationale. Il est par conséquent évident que les fonds internationaux supplémentaires représentent un apport favorisant une meilleure qualité. La majorité de ces films ont des têtes d'affiche au casting. Et quatre sur ces sept films ont eu des campagnes médiatiques avec des efforts considérablement diversifiés permettant de les évaluer à 1.

Le ratio est $(\text{Recettes} - \text{AVR})/\text{AVR}$.

Amours voilés et *Casanegra* ont le ratio le plus élevé.

Amours Voilés est sorti en 2008. Le film qui était du box-office en 2008 est le film égyptien *Marjane Ahmed Marjane*. Un film de comédie avec la grande star internationale d'origine égyptienne Adel Imam. La particularité de cette Star c'est qu'il est fort vendeur. Il se trouve aussi que la sortie d'*Amours Voilés* a été en fin 2008, et il n'était réellement dans les différentes salles de cinéma qu'en 2009. En 2009, il était au top du box-office, n'étant dépassé que par *Casanegra*.⁸⁴

Tableau 23 : les films à la tête au box-office marocain en 2009.

Le film	Pays d'Origine	Entrées	Recettes en MAD
CASANEGRA	MAROC	214 473	5 630 504
AMOIRS VOILEES	MAROC	179 341	5 009 223

Amours voilés a un montant d'Avance sur recettes moindre. En effet en ayant 5 009 223 MAD de recettes des entrées en salle, il a eu 2 millions MAD d'AVR. Donc le ratio est de 1.5.

Casanegra a eu 5 630 504 MAD de recettes en salle. Il a eu également une avance sur recettes de 2.4 millions MAD d'Avance sur recettes.

Ces deux films marocains ont été au top du box-office. Leur réussite repose autant sur leurs qualités intrinsèques que leurs qualités extrinsèques détaillés en Partie V, les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2004.

B/ Les efforts de l'État (CCM) pour remédier à la situation du cinéma au Maroc

1/ Les axes stratégiques

Quelques années après l'application de ce système de partenariat public-privé dans la production cinématographique marocaine, avec pour objectif principal d'augmenter les productions, le CCM s'est rendu compte du très bas taux de rentabilité des films, ce qui a également causé la fermeture des salles de cinéma à la suite du déclin des recettes. Depuis, les conseils d'administration du CCM discutent de cette problématique, et développent des axes stratégiques d'action en vue de rétablir la rentabilité des films à un niveau permettant de pérenniser la production cinématographique. En consultant les rapports du conseil d'administration du CCM de la session de juin 2008, de novembre 2009, de novembre et juin 2010 et de novembre 2015, voici le retour et les axes stratégiques proposés.

⁸⁴ « Exploitation », *Bilan cinématographique 2008*, CCM, 2009.

En 2009, les principaux enjeux du CCM sont les suivants : multiplier le nombre de multiplexes, soutenir la filière distribution/exploitation, et lutter contre le piratage.

Moyens mis œuvre pour multiplier le nombre de multiplexes :

- appuyer l'intégration des multiplexes dans les projets urbanistiques, immobiliers touristiques, commerciaux et de loisirs ; et ce, en signant des conventions avec les autorités locales, les départements concernés et les promoteurs ;
- garder dans les schémas directeurs des villes au niveau des plans d'aménagement la réservation de terrains pour la construction de multiplexes ;
- faciliter l'accès des investisseurs au foncier public pour la création de multiplexes ;
- aider à la construction de multiplexes par la prise en charge d'un pourcentage du taux d'intérêt ;
- soutenir, sous forme de prêt, le financement des multiplexes à hauteur de 20 % du coût global de la construction du multiplexe ;
- inciter à l'équipement des multiplexes en matériel numérique.

Soutenir la filière distribution/exploitation

Exploitation

Il s'agit de contribuer à la transformation des salles de cinéma, en prenant en charge les taux d'intérêt, l'informatisation de la billetterie, et en mobilisant les collectivités locales pour qu'elles participent financièrement ou prennent complètement en charge le coût de la réhabilitation des salles de quartier ; et finalement obtenir une harmonisation fiscale à 7 % (toutes les taxes confondues : TVA, IS, Taxes communales...).

Distribution

Il s'agit de soutenir les sociétés de distribution de films par le biais du programme Euromed-Cinemas, avec un budget de 40 millions de dirhams étalé sur trois années, et confié au CCM par la Commission européenne, lequel agit en partenariat avec Europa-Cinemas (France), et entrant dans le cadre du programme Euromed Audiovisuel II.

Moyens de lutte contre le piratage

Parmi les moyens proposés, il faudrait multiplier les opérations de contrôle des sites de distribution illégale des VOD, signer des conventions avec les opérateurs téléphoniques pour le

contrôle des téléchargements illicites, et soutenir les associations et organismes impliqués dans la lutte contre le piratage, conformément à la réglementation en vigueur⁸⁵.

Pour 2010, c'est durant le conseil d'administration de novembre 2009 discutant les orientations stratégiques du CCM qu'il a été convenu des axes d'actions suivants :

Encourager la construction des multiplexes

La proposition du conseil d'administration était de lancer la construction, jusqu'en 2012, de nouveaux multiplexes, à raison de trois par an, les villes prioritaires étaient Rabat, Mohamédia, Agadir, Fès, Kénitra, Tanger, Meknès, Béni Mellal, Oujda.

Sachant que la construction d'un multiplexe de 8 à 12 salles nécessite un investissement de 60 millions de dirhams (hors foncier), l'État, par le biais du CCM, s'engage à réserver 60 millions de dirhams par an, à raison d'une moyenne de 15 millions de dirhams par multiplexe, équivalent à une dotation financière globale de 180 millions de dirhams entre 2010 et 2012.

Il s'agit également d'inciter à la réhabilitation et modernisation du parc existant et à la création de salles de proximité. L'objectif était d'atteindre 235 écrans opérationnels en 2012. Et comme la création d'un multiplexe de 3 à 4 salles de capacité de 300 à 400 places nécessite un investissement compris entre 12 et 20 millions de dirhams, il faudra contribuer au financement de nouvelles salles de proximité, à leur réhabilitation, ou à la transformation de salles existantes en plusieurs salles, sous forme de crédits sans intérêts remboursable sur les recettes de leur exploitation, et ce dans la limite de 30 % du coût global du projet, ne dépassant pas 900 000 dirhams par salle. Le CCM s'engage à réserver une dotation financière de 18 millions de dirhams par an soit un total de 54 millions de dirhams entre 2010 et 2012.

Il était également nécessaire d'obtenir une harmonisation fiscale à 7 % (TVA culturelle et suppression des anciennes taxes).

Soutenir les manifestations cinématographiques

Il s'agit de soutenir les manifestations cinématographiques organisées au Maroc pour arriver à une cinquantaine d'ici à 2012. Pour cela, le CCM s'engage à contribuer financièrement à hauteur de 73,5 millions de dirhams pour les trois années 2010 à 2012, soit une moyenne de 24,5 millions de dirhams par année.

⁸⁵ Nour-Eddine Sail, et le conseil d'administration, « Plan pluriannuel 2009-2011 », conseil d'administration du CCM de novembre 2008.

Aider financièrement à la distribution

Le conseil d'administration avait proposé d'aider financièrement à la distribution de 36 films marocains, à raison d'un par mois, en contribuant au financement de la promotion à hauteur de 50 % du montant investi par le producteur, sans que ce montant ne dépasse 10 % du montant de l'avance sur recettes.

Il avait également proposé de prendre en charge 50 % des frais de promotion des sorties à l'étranger pour les dix premières entreprises de production, avec un plafond de 300 000 MAD.

Encourager la culture cinématographique

L'encouragement proposé de la culture cinématographique a pris forme en soutenant les associations professionnelles, à hauteur de 2 millions de dirhams par an, en appuyant les créations de cinémathèques régionales pour un montant de 10 millions par an, et les ciné-clubs et associations de critiques de cinéma à raison de 1 million de dirhams par an.

Il s'agit également d'appuyer la création de filmothèques jusqu'à 1 million de dirhams par filmothèque, pour arriver à l'implantation d'une filmothèque dans chaque grande ville, d'encourager l'édition des magazines ou livres, la production d'émissions de télévision, et le lancement des sites Internet sur le cinéma à raison de 1 million de dirhams par an.

Lutter contre le piratage

Pour lutter contre le piratage, le conseil d'administration a proposé de signer des conventions avec les opérateurs téléphoniques pour le contrôle *a priori* des téléchargements illicites, de mettre en place des campagnes de sensibilisation, des structures d'importation, et commercialisation des films sur supports d'enregistrement. Et finalement, le conseil d'administration a mis le point sur l'importance de former les agents d'autorité, procureurs et juges, aux outils utilisés pour le piratage⁸⁶.

Parmi tous ces axes stratégiques et plans d'actions établis lors des conseils d'administrations, voici les efforts mis en place de manière régulière et structurée.

⁸⁶ Nour-Eddine Sail et les conseils d'administration, Rapports du conseil d'administration en juin 2008, novembre 2008, juin 2009, novembre 2009, juin 2010, novembre 2010, et novembre 2015.

2/ Les actions entreprises concrétisées

a/ Éducation à l'image

1. Festival

La force culturelle et l'impact social des ciné-clubs furent très forts durant les années quatre-vingt. Malgré leur pouvoir social important, et l'influence politique qu'ils auraient pu avoir, les ciné-clubs étaient largement éloignés d'une implication explicite dans la vie politique du Maroc. Les pouvoirs politiques, ayant remarqué leur impact, étaient concernés par la maîtrise de l'élan des ciné-clubs. Devant le grand déclin du nombre de salles de cinéma, à la suite de la baisse des recettes, le centre cinématographique marocain ouvre un fonds de soutien aux manifestations cinématographiques ayant pour but de rapprocher le cinéma du citoyen. Ce soutien vient avec de hautes exigences artistiques, en ne laissant plus les ciné-clubs se centrer sur le contact avec le citoyen. De l'autre côté, outre les faibles montants financiers octroyés aux festivals qui n'adhèrent pas à ces exigences, nous assistons à une prolifération de festivals cinématographiques sur tout le territoire marocain, des grandes villes jusqu'aux très petits villages.

Quelles sont les réglementations et les mesures entreprises pour ce faire ? Et qu'en est le résultat six ans après ?

i/ Règlementation et mesures entreprises :

Réglementation :

Le fonds de soutien aux manifestations cinématographiques organise deux sessions par an, dont la date limite du dépôt de la première session est le 5 mars, et la deuxième le 5 juillet. Une commission composée de représentant du CCM, du ministère des Finances, du ministère de la Communication, et de personnalités publiques étudie les dossiers. L'objectif de ce fond est de :

- consolider le professionnalisme des festivals cinématographiques soutenus, améliorer leur niveau d'organisation et garantir leur pérennité et leur indépendance ;
- soutenir la complémentarité des festivals au niveau de la thématique et de la répartition géographique ;
- développer l'attractivité des festivals cinématographiques et leur rayonnement à l'échelle nationale et internationale⁸⁷.

⁸⁷ Soutien aux manifestations cinématographiques, www.ccm.ma/soutienaucinema/festivalsetmanifestationscinematographiques.

Le CCM a mis en place un certain nombre de critères assez exigeants qui permettent d'abord la sélection des manifestations qui vont bénéficier du fonds, mais aussi de les classer en trois catégories : A, B et C.

Les montants octroyés dépendent alors de la catégorie de la manifestation :

- festivals de catégorie A : de deux millions et demi de dirhams (2 500 000 MAD) à douze millions (12 000 000 MAD).
- festivals de catégorie B : le montant du soutien est plafonné à deux millions de dirhams (2 000 000 MAD).
- festivals de catégorie C : le montant du soutien est plafonné à un million de dirhams (1 000 000 MAD) ;
- pour les manifestations cinématographiques autres que A, B et C, le montant du soutien est plafonné à cent mille dirhams (100 000 MAD) si elles sont organisées au Maroc et deux cent cinquante mille dirhams (250 000 MAD), si elles sont organisées à l'étranger⁸⁸.

Le festival doit être organisé de manière régulière, avoir une structure permanente d'accueil et un comité d'organisation adéquat.

Les festivals de catégorie C doivent avoir un directeur du festival, un directeur artistique, un responsable financier, un attaché de presse ; et respecter les critères suivants :

- choisir les films selon des critères professionnels ;
- posséder une identité spécifique, thématique, géographique ou qualitative ;
- désigner un jury national ou international ;
- inviter des personnalités marocaines ou étrangères, ou les deux ;
- permettre une couverture médiatique ;
- disposer d'un site web dédié au festival ;
- décerner des prix dont la valeur totale dépasse cent cinquante mille dirhams (150 000 MAD) pour chaque édition ;
- mettre en compétition des films produits dans les deux années suivant la dernière édition, et qui n'ont jamais participé à aucune compétition au Maroc, en dehors du festival national du film, tout en respectant l'identité du festival et les critères professionnels demandés ;

⁸⁸ Cahier des charges pour le soutien aux festivals et manifestations cinématographiques.

- programmer éventuellement d'autres activités parallèles respectant les critères professionnels ;
- s'appuyer, pour la programmation, sur des bases professionnelles claires, aussi bien au niveau de la production que de la diffusion.

Les festivals de catégorie B, en plus des précédents critères, doivent avoir un directeur de production parmi leur comité d'organisation, et décerner des prix dont la valeur totale dépasse 250 000 MAD, avoir un jury obligatoirement international, et également avoir une couverture médiatique importante à l'échelle internationale.

Les festivals de catégorie A doivent avoir en plus un directeur de communication et un secrétariat permanent. Ils doivent donner des prix dont la valeur dépasse 300 000 MAD, et avoir un jury avec une reconnaissance internationale de son professionnalisme, et ayant une expérience dans des festivals similaires. Il doit avoir comme objectif la promotion de l'image du Maroc, sa culture et sa civilisation⁸⁹.

ii/ Bilan :

Les festivals existants en 2013 :

Les manifestations cinématographiques organisées au Maroc sont (selon le site <http://www.ccm.ma/docs/festivals-manifestations-cinematographiques-soutenus-depuis-2013.pdf>) :

Tableau 24 : les manifestations cinématographiques au Maroc en 2013.

I- Festivals de catégorie A
« Festival international du film de Marrakech » (hors classement)
1 « Festival national du film Tanger »
II- Festivals de catégorie B
2 « Festival du court-métrage méditerranéen de Tétouan » Tétouan
3 « Festival du cinéma africain » Khouribga
4 « Festival international du film de femmes » Salé
III- Festivals de catégorie C
5 « Festival international du cinéma » Dakhla
6 « Festival international du cinéma marocain et ibéro-américain »

⁸⁹ Ministre de la Communication porte-parole du Gouvernement et du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances chargé du budget, arrêté conjoint n° 2492.12 du 19 septembre 2012.

7 « Festival maghrébin du court-métrage » Oujda
8 « Festival international de cinéma d’animation » (Ficam)
9 « Festival international de documentaire » (Fidadoc)
10 « Festival “cinéma et migrations” »
11 « Festival international du film transsaharien » Zagora
12 « Festival international de cinéma et mémoire commune » Nador
13 « Centre de mémoire commune pour la démocratie et la paix »
14 « Festival Europe-Orient du film documentaire » Asilah
15 « Festival du court-métrage marocain » Rabat
16 « Festival national du film d’amateurs » Settat
17 « Festival de Sebou du court-métrage » Kénitra
IV- Manifestations cinématographiques
18 « Rencontre du cinéma marocain » Sidi Kacem
19 « Festival international du film pour l’enfance et la jeunesse » Chefchaouen
20 « Festival cinématographique » El Jadida
21 « Festival international du film de l’étudiant » Casablanca
22 « Festival international du cinéma des jeunes » Meknès
23 « Rencontre cinématographique » Mechraa Belkssiri
24 « Festival international du film documentaire » Khouribga
25 « Festival cèdre universel du court-métrage » Azrou/Ifrane
26 « Festival du cinéma des peuples » Imouzzer Kandar
27 « Festival international de Douss du court-métrage » Aït Melloul
28 « Festival international du Film » Tanger
29 « Rencontre nationale du cinéma de la marge » Guercif
30 « Festival Handifilm » Rabat
31 « Rencontre du film marocain » Fès
32 « Université d’été du cinéma et de l’audiovisuel Mohammedia 7 »
33 « Festival national du film de l’élève » Salé
34 « Rencontre Cap Spartel du cinéma Nord-Sud » Tanger
35 « Khayma cinématographique » Al Aounate Sidi Bennour
36 « Festival du film marocain “Étoile de cristal” » Liège, Belgique
37 « Rencontre nationale du court-métrage amateur » Chefchaouen
38 « Festival du cinéma » Saidia
39 « Rencontre du cinéma marocain Sidi Othmane » Casablanca

40 « Festival national d'Assa du cinéma du Sahara » Assa Zag
41 « Festival Tasmit du cinéma et de la critique » Beni Mellal
42 « Festival de la Casbah du court-métrage » Ouarzazate
43 « Festival international du film documentaire » Zagora
44 « Festival national du cinéma de l'Oasis » Tata
45 « Rencontre internationale du film » Guelmim
46 « Rencontre du cinéma et la jeunesse » Had Kourt
47 « Festival méditerranéen "Cinéma et immigration" » Oujda
48 « Festival national du film documentaire éducatif » Khouribga
49 « Festival cinéma et éducation » Sidi Slimane
50 « Rencontre nationale des journées de Fès pour la communication cinématographique »
51 « Rencontre cinématographique » Meknès
52 « Festival Benguerir du cinéma » Benguerir
53 « Festival Cinébassamat » Rabat

Montant total du fonds de soutien aux manifestations cinématographiques :
27 440 000 MAD⁹⁰.

b/ Exploitation

1. Numérisation des salles et leur réaménagement

i/ Règlementation et mesures entreprises :

Le changement des outils de projection vers le numérique est devenu une nécessité pour pouvoir suivre le mouvement international. Comme les moyens de la majorité des salles sont limités, le centre cinématographique a créé un fonds de soutien pour la numérisation des salles, et leur réaménagement.

Les objectifs consistent à :

- consolider la transparence de l'exploitation cinématographique au Maroc et généraliser le système de la billetterie informatisée ;
- renforcer les possibilités de distribution avec une diversification de l'offre et une limitation du monopole ;

⁹⁰ Les manifestations cinématographiques au Maroc, <http://www.ccm.ma/docs/festivals-manifestations-cinematographiques-soutenus-depuis-2013.pdf>

- créer et étendre le parc des salles de projection dans le cadre d’une répartition équilibrée des infrastructures culturelles à l’échelle régionale et nationale⁹¹.

Une ouverture du texte vers la création de salles de cinéma laisse la possibilité d’une aide financière qui reste minime, un million de dirhams. Le texte se base sur le principe de la participation des différents bénéficiaires ultérieurs de la salle, notamment l’implication de la mairie ou du conseil régional pour l’octroi du terrain, l’implication du secteur privé et des banques pour la création, et finalement du CCM pour finaliser la structure. Vu le coût important de la création de salles de cinéma, ce fonds a été utilisé pour la numérisation des salles, mais il n’y a pas eu de dossier de création de salles qui ait bénéficié de ce fonds.

ii/ Bilan

Les résultats de ces mesures entreprises pour la numérisation des salles, plusieurs cinémas ont bénéficié du fond de la numérisation des salles. Nous retrouvons les données suivant dans les chapitres exploitations des bilans cinématographiques.

En 2013 :

Huit salles ont bénéficié du fonds pour la numérisation des salles.

Tableau 25 : Les salles de cinéma ayant bénéficié du fonds pour la numérisation en 2013.

Salle de cinéma	Ville	Montant
Lynx	Casablanca	837 000,00
Avénida	Tétouan	756 000,00
Colisé	Marrakech	756 000,00
Rif	Casablanca	693 000,00
Ritz	Casablanca	540 000,00
Espagnole	Tétouan	504 000,00
ABC	Casablanca	459 000,00
Dawliz	Meknes	395 000,00
	TOTAL	4 940 000,00

⁹¹ Ministre de la Communication, porte parole du Gouvernement et ministère délégué auprès du ministre de l’Économie et des Finances chargé du budget, arrêté conjoint n° 2491.12 du 19 septembre 2012.

En 2015 :

Huit salles ont bénéficié du fonds pour leur numérisation. Il s'agit :

Tableau 26 : salles bénéficiant du fonds de numérisation en 2014

	Salle	Ville	Nombre d'écrans	Nombre de projecteurs numériques	Montant en dhs de l'aide à la numérisation octroyée en 2014
1	Megarama (Empire/ Lux)	Fès	3	3	1 737 000
2	Roxy	Tanger	1	1	946 000
3	Lutetia	Casablanca	1	1*	715 000
4	Eden CLub	Casablanca	3	3*	1 908 000
5	Mabrouka	Marrakech	1	1	666 000
6	Rif	Tanger	2	1	636 000
7	Hollywood	Salé	1	1	693 000
8	Dawliz (ex Cinéfar et Dawliz Habous)	Casablanca	2	2*	1 441 000
Total			14	13	8 742 000

Activ
Accéd

En 2015

En 2015, la commission a octroyé à une seule salle de bénéficié du fonds de numérisation des salles de cinéma, avec un fonds de 784 000 MAD.

Tableau 27 : la salle bénéficiant du fonds pour la numérisation en 2015

	Salle	Ville	Nombre d'écrans	Nombre de projecteurs numériques	Montant en DH de l'aide à la numérisation octroyé en 2015
1	Al Massira	Marrakech	1	1	784 000
Total			1	1	784 000

En 2016, les salles qui ont bénéficié du fonds pour la numérisation des salles :

Tableau 28 : Les salles bénéficiant du fonds pour la numérisation en 2016

	Salle	Ville	Nombre d'écrans	Nombre de projecteurs numériques	Montant de l'Aide
1	Colisée	Rabat	4	0	1.600.000
2	Mégarama salle 8	Casablanca	1	1	600.000
3	Mégarama salle 2	Marrakech	1	1	600.000
4	Paradise	Rabat	1	0	600.000
	Total		7	2	3.400.000

Par conséquent, le résultat de cet effort de numérisation et réhabilitation des salles est comme suit :

Tableau 29 : Parc des salles de cinéma au Maroc en 2016

	Salle	Ville	Nombre d'écrans	Nombre de projecteurs numériques	Nombre d'entrées	Recettes guichet en DH	Prix moyen ticket	Billetterie informatisée
1	Megarama	Casablanca	14	14	708.914	35.317.275,00	53	X
2	Megarama	Marrakech	9	9	179.119	9.305.540,50	52	X
3	Imax	Casablanca	1	1	105.945	6.441.721,00	65	X
4	Megarama	Tanger	8	8	115.954	5.968.706,00	45	X
5	Megarama	Fès	3	3	77.088	2.968.399,00	38	X
6	Renaissance	Rabat	1	1	69.459	2.728.090,00	39	X
7	Le Colisée	Marrakech	1	1	40.181	1.219.070,00	31	X
8	Lutetia	Casablanca	1	1	42.062	1.172.280,00	21	X
9	Lynx	Casablanca	1	1	25.791	896.240,00	36	X
10	Royal	Rabat	1	0	27.757	799.681,00	32	
11	Mabrouka	Marrakech	1	1	30.344	647.375,51	21	X
12	Eden CLub	Casablanca	3	3	22.881	634.760,00	26	X
13	Avénida	Tétouan	1	1	16.270	566.188,36	30	
14	7ème art	Rabat	1	1	25.843	517.070,00	18	X
15	Rialto	Casablanca	1	1	14.619	516.050,00	34	
16	ABC	Casablanca	1	1	11.687	381.125,00	35	X
17	Rif	Casablanca	1	1	10.512	334.060,00	33	X
18	Ritz	Casablanca	1	1	10.133	327.610,00	35	X
19	Al Massira	Marrakech	1	1	14.481	311.285,00	21	X
20	Roxy	Tanger	1	1	6.678	276.635,00	37	X
21	Caméra	Meknès	1	0	10.230	243.255,00	21	
22	Paradise	Rabat	1	0	8.127	236.879,00	28	
23	Espagnol	Tétouan	1	1	5.559	156.405,53	28	
24	ABC	Meknès	1	0	6.974	148.274,00	19	
25	Rif	Tanger	2	1	3.135	66.000,00	17	X
26	Royal	Oujda	1	0	1.782	22.759,00	8	
27	Hollywood	Salé	1	1	0	0,00	20	
28	Dawliz	Meknès	1	1	0	0,00	13	
	Total		61	55	1.591.525	72.202.733,90		

2. Création de multiplexes

i/ Règlementation et mesures entreprises :

Projet de création d'un ensemble de multiplexes : montage financier proposé par le CCM préparé par Nour-Eddine Sail. À la suite de l'interview de Nour-Eddine Sail, le 9 mai 2017 à Cannes, et avec Kamal Mouline le 12 novembre 2017 à Rabat, le CCM a néanmoins proposé un projet plus avantageux pour le cinéma marocain, il consiste à favoriser la création en masse de grands multiplexes sur tout le territoire marocain. Il s'agit d'un partenariat entre les communes, le CCM, et le secteur privé. Les communes offriraient les terrains sur lesquels les salles de cinéma seraient construites. Le centre cinématographique participe en tant que garant auprès des banques qui financeraient le reste du projet. La salle de cinéma construite ne payerait aucune taxe pendant les cinq années suivant son ouverture⁹². Devant la réticence des banques marocaines, l'ouverture aux investisseurs étrangers et aux chaînes d'exploitation étrangères s'impose⁹³.

ii/ Bilan

Le résultat de ces efforts a été l'implantation de la chaîne de multiplexes cinématographiques : le Mégarama dans les grandes villes du royaume, notamment Casablanca, Marrakech, Fez et ouverture prochaine dans les autres grandes villes (Agadir, Tanger...).

3. Combattre le piratage

Le piratage constitue un danger majeur pour la totalité des films au Maroc. Il est un des principaux facteurs expliquant le déclin des recettes en salles. Les actions prises par le CCM pour combattre le piratage sont essentiellement des descentes dans les lieux de vente des DVD, dans plusieurs villes du royaume, en collaboration avec le parquet de la ville, et plus précisément le procureur du roi et la police judiciaire, et en présence des représentants de la Chambre marocaine des distributeurs, et du Bureau marocain des droits d'auteur.

13 janvier 2015 à Meknès : « Saisie de 15 200 DVD piratés et l'arrestation de cinq fournisseurs, lesquels feront objet de poursuites judiciaires auprès du tribunal de la première instance de Meknès conformément aux dispositions de la loi 17-94⁹⁴. »

⁹² Interview avec Nouredine Sail, le 9 mai 2017.

⁹³ Interview avec Kamal Mouline, le 12 novembre 2017.

⁹⁴ CCM, <http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1110>, le 28 décembre 2017.

26 janvier 2015 à El Jadida : « Saisie de 6 525 DVD piratés et procédé à l'arrestation d'un individu⁹⁵. »

Mars 2016 à Khouribga : saisie de 6 100 DVD⁹⁶.

Avril 2016 à Casablanca : saisie de 8 000 DVD⁹⁷.

Mai 2016 à Rabat : saisie de 69 720 DVD et du matériel de duplication⁹⁸.

c/ Bureau de promotion du cinéma marocain

Présence dans les festivals internationaux

Dans le cadre de la promotion du cinéma marocain, le centre cinématographique assure une présence au niveau de quelques festivals internationaux, dont Cannes, Berlinade et Fespaco.

Cannes : à la suite de l'interview avec Kamal Mouline, le centre cinématographique national a commencé à mettre en place un stand à disposition des cinéastes et producteurs marocains sur le village international au marché du film de Cannes depuis 2009. Ce stand contient un dispositif d'accueil, un endroit pour les réunions avec d'autres producteurs, un salon VIP, et une ouverture sur la plage meublée de tables et chaises pour d'éventuelles réunions. En outre, plusieurs publicités sont faites sur les brochures et les sites du festival de Cannes.

Berlinade : une délégation est présente au festival de Berlin « Berlinade ».

Fespaco : une délégation est présente pour accompagner les cinéastes marocains au Fespaco.

D'autres délégations sont occasionnellement présentes dans d'autres festivals⁹⁹.

Avec tous ces efforts du CCM, le cinéma a-t-il acquis davantage de place sur le marché marocain ? Selon le bilan cinématographique marocain, le nombre des recettes en salles est en déclin continu.

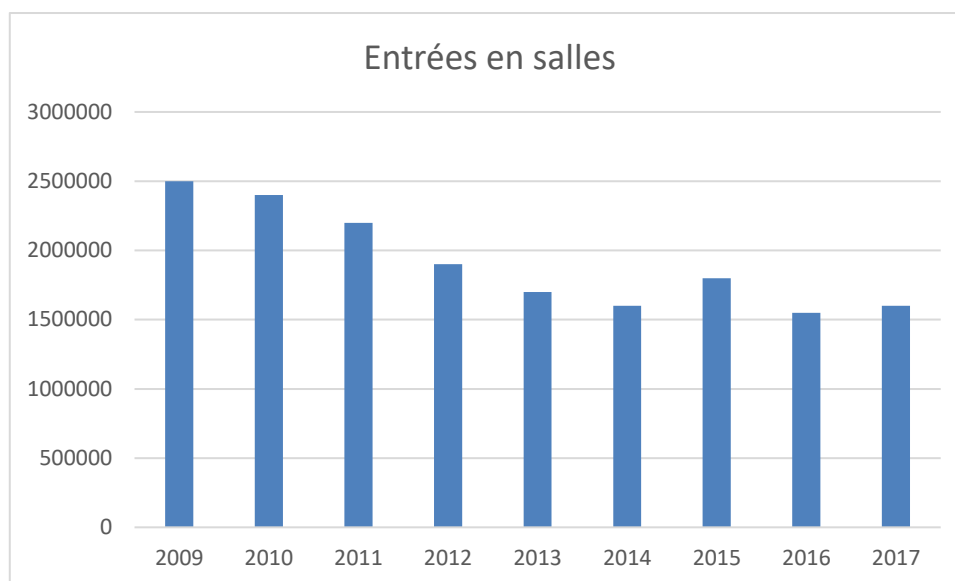
⁹⁵ CCM, <http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1115>, le 28 décembre 2017.

⁹⁶ CCM, <http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1281>, le 28 décembre 2017.

⁹⁷ CCM, <http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1280>, le 28 décembre 2017.

⁹⁸ CCM, <http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1286>, le 28 décembre 2017.

⁹⁹ Interview avec Tarik Khallami, chef du département promotion du CCM, le 17 novembre 2017.

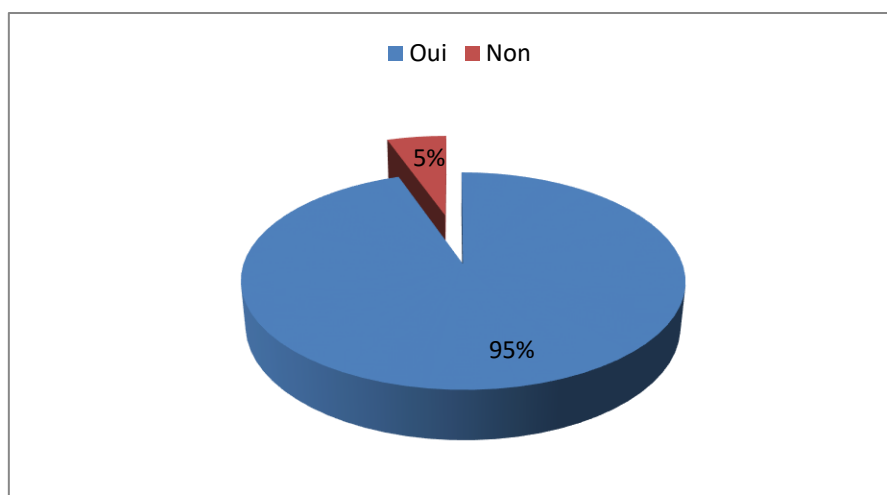


Graphique 65 : Évolution des entrées en salles entre 2009 et 2017.

Bien que le CCM a fait des efforts considérables dans l'éducation à l'image à travers les festivals, dans la numérisation pour offrir une meilleure qualité de projection en salles, et pour combattre le piratage, les statistiques des graphiques 71 et 72 pris du Bilan cinématographiques 2015 et 2018 prouve que les entrées en salles depuis 2012 ne dépassent pas les 2 millions. Ce qui reste très peu. L'étude ici-bas dans le chapitre 3 de la partie V éclaire plus concernant cette situation du spectateur par-rapport au cinéma.

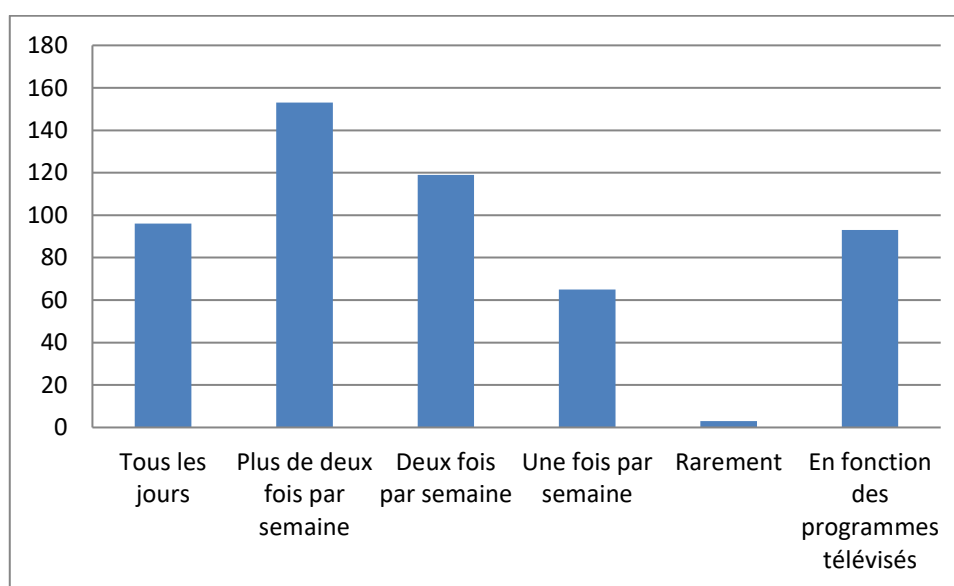
3/ Situation des pratiques spectatoriennes du Cinéma au Maroc

En 2016, Claude Forest, sa doctorante Mariam Ait Belhoucine et Abdelfettah Benchenna ont effectué une étude afin d'analyser les pratiques spectatoriennes du cinéma au Maroc. Les retours de cette étude montrent une réticence vis-à-vis du visionnage des films en salles de cinéma. Selon cette étude effectuée sur 600 personnes d'âges et de milieux socio-économiques différents, 95 % des interviewés regardent les films à la télévision.



Graphique 66 : Pourcentage des personnes interviewées qui regardent les films à la télévision.

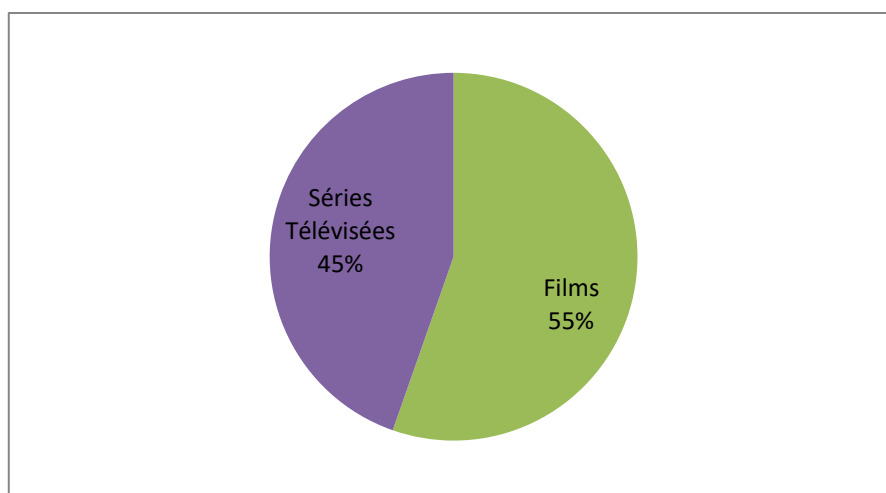
De plus, la fréquence de visionnage des films à la télévision est assez élevée, comme le montre le graphique suivant :



Graphique 67 : Fréquence de visionnage de films à la télévision par les personnes interviewées.

En effet, la majorité des personnes interviewées (plus de 360) affirment regarder les films à la télévision fréquemment (tous les jours, plus de deux fois par semaines, ou deux fois par semaines). Alors que 160 personnes affirment regarder une fois par semaine la télévision ou en fonction des programmes disponibles.

La même étude montre que 45 % des interviewés préfèrent regarder les produits audiovisuels sous forme de séries télévisées plutôt que de films :



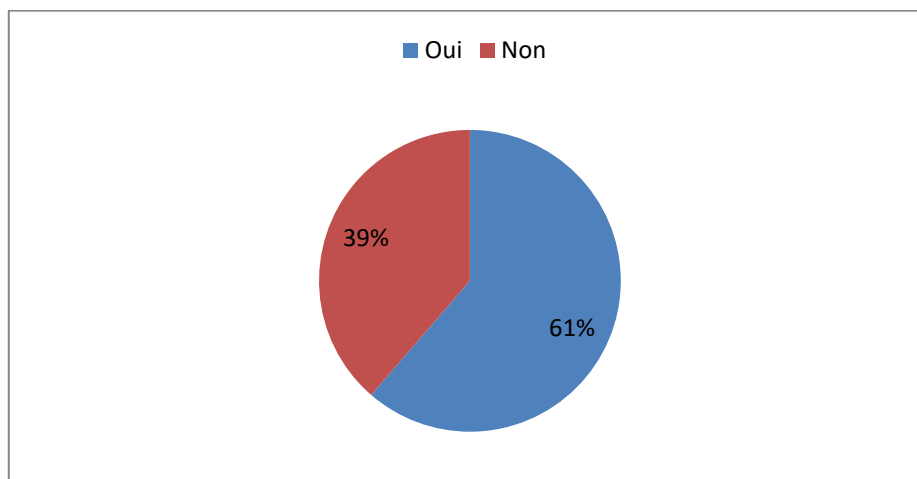
Graphique 68 : Pourcentage des préférences entre les films et les séries télévisées par les personnes interviewées.

Il serait important de mentionner que les séries télévisées au Maroc varient d'un format très court de 5 à 8 minutes, à un format moyen de 26 minutes, à un format long entre 45 minutes à 52 minutes par épisode.

Les films à la télévision ont un format de 75 minutes à 120 minutes.

Aussi, les séries télévisées nécessitent un engagement régulier pour suivre l'histoire de la fiction. Ce qui n'est pas le cas du film dont l'histoire fini à la fin du film.

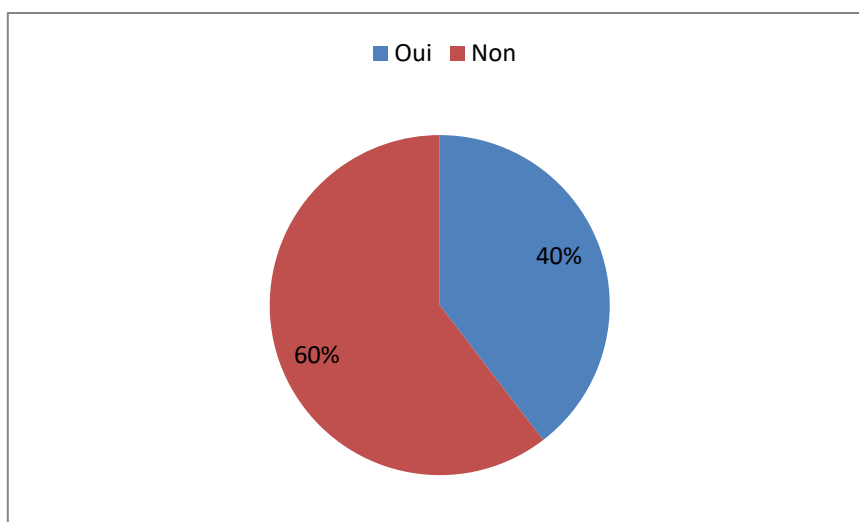
L'étude montre encore que 61 % des interviewés regardent les films en DVD ou VCD.



Graphique 69 : Pourcentage des personnes interviewées regardant les films en DVDs.

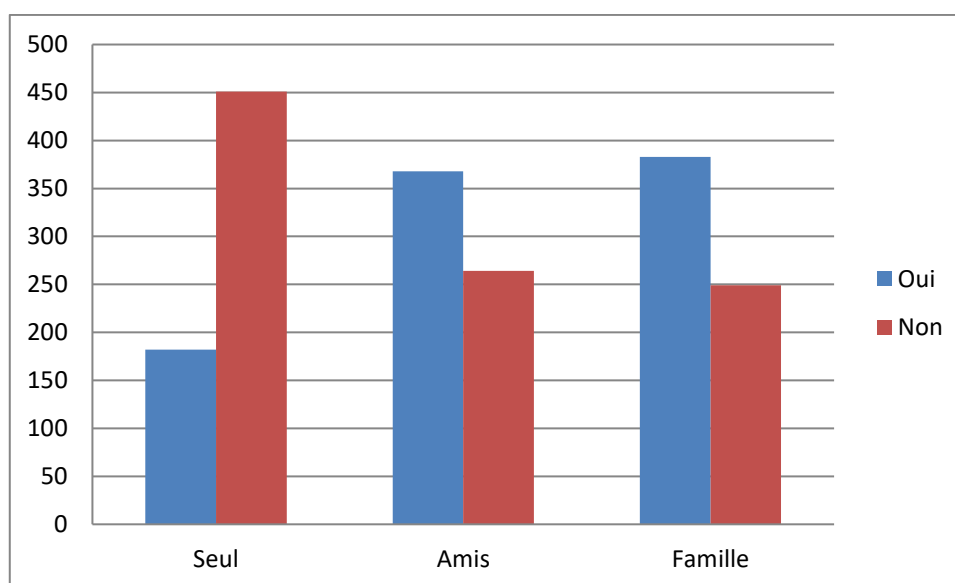
La disponibilité de ces films chez des vendeurs de films piraté mais aussi la possibilité de les avoir sur internet grâce à des sites de piratage des films, favorise que les spectateurs regardent les films en dehors de la salle de cinéma.

Parmi ces spectateurs, 40 % pratiquent eux-mêmes le téléchargement des films.



Graphique 70 : Pourcentage des personnes interviewées qui pratiquent le téléchargement.

Ces pratiques n'empêchent en rien le partage parce que beaucoup d'entre eux regardent ces produits audiovisuels en famille ou avec des amis à la maison, même ailleurs qu'en salles de cinéma comme le montre le graphique suivant :



Graphique 71 : Nombre des personnes interviewées qui partagent l'expérience du visionnage des films.

En effet, 380 personnes affirment voir les films en famille, 360 les regardent avec des amis. Alors qu'uniquement 180 personnes parmi les interviewées disent voir des films seuls.

Le partage de l'expérience de visionnage de films existent toujours quel que soit le lieu où le support du film.

L'intégralité de cette étude est contenu dans la publication de Claude Forest et Mariam Ait Belhoucine : « Les pratiques spectatoriennes au Maroc ».

4/Synthèse des résultats des actions du CCM

Après plusieurs années que les représentants des chambres professionnels conjointement avec le Directeur du CCM et le ministère de tutelle discutent des résultats aux guichets des Film ayant bénéficié de l'avance sur recettes, plusieurs actions ont été prises (voire chapitre 2 de Partie V). Quelques années plutard, quelle est la situation du cinéma au Maroc en terme de Production, et exploitation ?

a/ Production :

En 2017, 39 films et 75 documentaires ont obtenu leurs autorisations de tournage en 2017. Ce nombre est le triple du nombre de production en début des années 2000¹⁰⁰.

Tableau 30 : Nombre d'autorisations de tournage accordés en 2017

	Catégorie	Marocaine	Etrangère
1	Long métrage	39	27
2	Téléfilm	16	0
3	Série télévisée	36	9
4	Court métrage	96	5
5	Sit com	4	0
6	Spot	135	29
7	Film institutionnel	30	11
8	Clip	34	11
9	Variété musicale	26	0
10	Emission télévisée	12	111
11	Reportage	109	313
12	Sketch	5	0
13	Pièce théâtrale	2	0
14	Capsule reportage	17	0
15	Documentaire	75	58
16	Moyen métrage	1	0
17	Télé-feuilleton	1	0
	Total	638	574

¹⁰⁰ Bilan Cinématographique 2017.

Bien que le nombre des productions soit beaucoup plus important, les statistiques d'exploitation ne suivent pas la montée de ce nombre de production.

b/ Etat de la filière du Cinéma :

En effet, la fréquentation des salles varie de 61000 durant le mois de juin à 211 331 entrées en décembre. Le nombre total des entrées dans toute l'année ne dépasse pas 1 591 527 entrées.

Tableau 31 : Fréquentation des salles par mois en 2017

Mois	Nombre d'entrées
Janvier	117 062
Février	139 435
Mars	167 649
Avril	189 131
Mai	105 598
Juin	61 008
Juillet	134 390
Août	124 178
Septembre	91 642
Octobre	112 610
Novembre	137 493
Décembre	211 331
Total	1 591 527

L'Etat via le CCM et les différentes commissions qui y sont, déploie des fonds monétaires et des ressources humaines afin de prendre les mesures nécessaires pour améliorer la situation du cinéma au Maroc. Plusieurs festivals ont été soutenus financièrement pour favoriser l'éducation à l'image avec un montant global de 27 440 000 MAD¹⁰¹. Une grande partie des salles existantes ont bénéficié du fonds pour la numérisation des salles (voire Chapitre 2 Partie V). Plusieurs efforts pour combattre le piratage ont été déployés. Les pratiques de téléchargement restent assez fréquentes : 40% des personnes interviewées lors de l'étude faite par Claude Forest et Mariam Ait Belhoucine pratiquent le téléchargement, et 60% achètent des films en DVD. Les entrées en salles restent faibles comme vu dans le tableau ci-haut en figure 80. Finalement, Il serait important de rappeler qu'aucun film n'a eu un nombre total de parts producteurs supérieur au montant de l'avance sur recettes, de 2004 à 2013.

¹⁰¹« Les festivals cinématographique soutenus par le CCM », Bilan Cinématographique 2015.

Beaucoup d'autres pays ont élaboré des politiques économiques pour améliorer la situation du cinéma sur leurs territoires. En faisant le tour du modèle français comme présenté par Claude Forest dans son livre *L'argent du cinéma. Introduction à l'économie du 7^e art*¹⁰², il s'agit d'un modèle industriel qui structure et encadre les différents maillots de la chaîne industrielle cinématographique. Pour chacune de ces différents maillots : Production, distribution et exploitation, plusieurs différents fonds de soutien ont été élaborés pour s'adapter aux variations des besoins des opérants. L'institution étatique de tutelle est le centre National de la Cinématographie (CNC)¹⁰³. Ce dernier propose plusieurs fonds afin de répondre aux différents besoins des opérants dans le domaine cinématographique :

- Pour le Cinéma, il propose des aides : A l'écriture de scénario, la distribution, l'exploitation, l'exportation, la diffusion, le court-métrage, le livre édition.
- Pour les séries télévisées, il propose des aides à l'écriture et le développement, à l'innovation, la production, la promotion, la diffusion
- Pour le jeu vidéo : Fonds d'aide au jeu vidéo ; Fonds d'images de la diversité
- Pour la création numérique : Création Numérique ; Création Vidéo sur Internet (CNC Talent) ; Création artistique multimédia et numérique (DICRÉAM), et fonds images de la diversité.

Dans d'autres modèles, les investisseurs sont beaucoup plus nombreux dans ce domaine, vu le nombre de salles de cinéma et des importantes recettes en salles, tel le modèle américain et le modèle égyptien.

En regardant ce qui a été fait dans d'autres pays, qui ont mieux réussi le développement de leur industrie cinématographique en termes d'entrées en salle et de production, et leur politique économique culturelle ; voici quelques propositions qui pourraient être adaptées pour l'industrie cinématographique marocaine.

5/ Les actions proposées pour surmonter les obstacles et saisir les opportunités pour de meilleurs résultats commerciaux

Le cinéma marocain souffre d'une réticence du public pour aller au cinéma, et par conséquent de la fermeture des salles de cinéma. Le nombre de films produits reste faible par rapport à d'autres pays, mais surtout non satisfaisant par rapport aux exigences du public marocain vu les faibles recettes des films. Devant ce constat, en revenant à d'autres modèles de

¹⁰² Forest, *L'argent du cinéma. Introduction à l'économie du 7^e art*, 2002

¹⁰³ <https://www.cnc.fr/>

politique culturelle essentiellement le modèle français comme présenté par Laurent Creton dans son article « Retour sur les origines du système d'aide à la production cinématographique en France »¹⁰⁴, d'autres propositions que les actions entreprises par le CCM comme vu dans la partie V, B/ 2, peuvent être adaptés pour le Maroc. Après l'étude du livre du professeur Claude Forest *L'argent du cinéma*¹⁰⁵, ces propositions adaptées au system marocain émergent :

a/ Variation des fonds

Depuis les années 2000, plusieurs formations en cinéma et audiovisuelle ont été créé dans divers institutions de formation dans le pays. Plusieurs centaines de techniciens (ingénieurs son, chef opérateurs) et réalisateurs et producteurs sont formés annuellement. A leur sortie, les exigences pour être intégré dans la filière cinématographique sont multiples comme expliqués en Partie I, B, 2) le CCM en 2004. Les obstacles pour intégrer le domaine cinématographique font perdre à l'économie marocaine beaucoup de ressources humaines qualifiées et qui pourraient mieux construire le paysage audiovisuel marocain. Il est nécessaire de développer des solutions de financement adaptés aux besoins de cette catégorie des opérants afin de leur permettre de mieux se développer et surtout de mieux servir l'industrie cinématographique, comme un Fonds pour une première et deuxième œuvre.

Aussi, les réalisateurs confirmés sont de plus en plus nombreux. Le nombre de films produits par an par ces réalisateurs-là reste très faible. Il est également nécessaire à créer d'autres fonds afin de permettre à plus de films d'exister comme un fonds pour les investisseurs financiers dans la production de films gérés par le CCM.

Enfin, beaucoup de films souffrent d'un manque d'effort de communication. Il est nécessaire de mieux développer la distribution au Maroc. Le besoin d'un soutien financier pour la communication des films via un fonds de distribution permettrait de mieux développer ce maillot de la chaine cinématographique.

1. Fonds pour une première et deuxième œuvre

Il s'agit d'un fonds pour films à petit budget destiné aux nouveaux réalisateurs, afin qu'ils puissent faire leurs preuves. Ce fonds est constitué d'une partie financière allant de 600 000 MAD à 1 200 000 MAD, et du matériel neuf du département de production du CCM

¹⁰⁴ Creton Laurent, « Retour sur les origines du système d'aide à la production cinématographique en France », *Cinéma français et État : un modèle en question*, Jean-Marc Vernier (dir.), *Quaderni*, no 54, éditions Sapientia, 2004.

¹⁰⁵ Forest, *L'argent du cinéma. Introduction à l'économie du 7e art*, Belin, coll. Belin-SUP, 2002.

mis à la disposition des premières et deuxièmes œuvres marocaines. Les travaux de postproduction proposés en laboratoire font aussi partie de l'aide gratuite offerte aux premières et deuxièmes œuvres ; aussi bien qu'un accompagnement par le bureau de promotion du CCM pour la promotion des films afin de favoriser les accords avec des distributeurs nationaux.

Une implication de la télévision serait également nécessaire pour compléter le plan financier de production de ces films.

À 1 000 000 MAD, une douzaine de films correspondant à des premières et deuxièmes œuvres seraient produits en utilisant moins du quart du budget annuel pour le soutien à la production cinématographique.

2. Créer un fonds pour les investisseurs financiers dans la production de films gérés par le CCM

Un bureau étatique, qui agirait de manière similaire aux Sofica, permettrait de rassembler les investisseurs privés autour d'un projet de film tout en bénéficiant des structures du CCM pour garantir la sélection de scénarios de qualité, et pour garantir le suivi de la comptabilité des productions ainsi que la promotion et l'accompagnement vers la distribution du film avec un distributeur privé.

3. Un fond de distribution

Une grande partie des films sortis durant cette période ne bénéficie pas d'une campagne médiatique à la hauteur de leur qualité. Le manque de communication autour du film constitue un handicap majeur pour sa carrière commerciale. Un fonds de distribution encourageant les distributeurs à faire une bonne campagne médiatique pour les films marocains semble indispensable. Le montant du soutien dépendrait de la campagne de communication du film détaillée par le distributeur, présentée au centre cinématographique, et étudiée par une commission indépendante. Ce fonds varierait de 200 000 MAD à 320 000 MAD.

b/ Maintien du fonds actuel

Le fonds actuel est très sélectif. Les films populistes y ont moins de chance d'être sélectionnés vu les qualités intellectuelles des membres des commissions. Il donne la chance d'exister aux films d'auteurs. Ces derniers auront plus de mal à se faire financer par des investisseurs indépendants.

c/ Une meilleure organisation stratégique du bureau de promotion des films marocains élaborée conjointement avec les professionnels

La promotion des films marocains est souvent assurée par le producteur lui-même en envoyant son film à quelques festivals. L'absence de stratégie de promotion des films marocains à l'étranger est un point commun chez la majorité des productions marocaines. Le bureau de promotion des films marocains pourrait intervenir dans ce sens.

En classant les films produits au Maroc selon les caractéristiques de chacun, le bureau de promotion enverrait chaque film aux festivals les plus adaptés et donc là où il aurait le plus de chance d'être retenu. Des séances de visionnage des films marocains au profit des distributeurs et diffuseurs lors des grands festivals et marchés du film seraient un outil important de promotion et de vente du cinéma marocain. Ceci devrait être pris en charge par le centre Cinématographique national.

d/ Un bureau d'accompagnement juridique pour les films à l'étranger (contrat de distribution, vente aux diffuseurs étrangers...)

La formation des réalisateurs marocains et des producteurs marocains ne leur permet pas d'avoir l'expertise nécessaire pour étudier et élaborer des contrats avec des partenaires internationaux pour la vente, distribution et diffusion. Le manque de maîtrise de lois internationales qui régissent le domaine audiovisuel dans chaque pays, nécessite l'intervention d'un bureau d'expert pour l'étude de ces contrats.

Il permettrait d'apporter un accompagnement juridique aux productions marocaines, pour pouvoir élaborer des contrats équitables avec les distributeurs étrangers, et des diffuseurs en dehors du territoire marocain. Cet accompagnement peut aller de l'écriture des contrats jusqu'à la désignation d'un bureau d'arbitrage, et l'élaboration d'un réseau de juristes internationaux pour un support ou assistance juridique en cas de besoin.

L'implication de l'organisme mondial pour la propriété intellectuelle dans l'arbitrage entre un producteur marocain et un distributeur international est nécessaire dans ce processus, vu l'impact et l'expérience de l'OMPI.

e/ Des textes juridiques intégrant les aléas qui peuvent toucher un film (mort du réalisateur, maladie...)

Le texte règlementaire ne permet pas à la société de production de changer de réalisateur. Dans des cas où le réalisateur ne peut plus faire le film pour des raisons de santé, d'indisponibilité familiale ou simplement de mort, la société de production n'a pas le droit de faire le film.

Une modification claire des textes de loi permettrait un champ d'action plus large en faveur de la société de production pour qu'elle puisse avoir la possibilité de sauver le film quelles que soient les circonstances qui pourraient survenir : mort d'un réalisateur, maladie handicapante... Dans ces cas-là, la société de production, en accord avec le réalisateur (si encore en vie), pourrait engager un autre réalisateur pour finir le travail, et réussir le film.

f/ Un bureau d'arbitrage spécialisé sous la tutelle du CCM

Plusieurs films ont été annulés suite à des conflits entre le réalisateur et le producteur. Un bureau d'arbitrage pour résoudre des conflits entre les différents opérateurs permettrait de sauver plusieurs productions marocaines.

Il serait composé du directeur du centre cinématographique national, d'un représentant du ministère de tutelle, d'un représentant de la Chambre des producteurs, d'un représentant de l'Union des auteurs réalisateurs marocains, d'un représentant du Syndicat des techniciens, et d'un médiateur ou juriste de l'institution marocaine « Le Médiateur » ou bien de la HACA.

g/ Des salles de cinéma de quartier

Les salles de cinéma sont de moins en moins nombreuses. Celles qui existent ne sont pas proches dans les zones résidentielles.

L'adoption de la proposition du CCM pour la création de salles de cinéma devient une urgence. Sans salle de cinéma, tous les efforts des ciné-clubs et les efforts de l'éducation à la cinéphilie ne peuvent aboutir. Pour pouvoir commercialiser un film en salles, il faudrait avoir des salles. Le modèle économique tel que proposé par le CCM, et mentionné plus haut dans la rubrique « efforts du CCM », est un modèle réaliste qui permettrait une multiplication rapide des salles de cinéma à travers le Maroc.

h/ Des salles multiplexes

Attirer les investisseurs étrangers pour investir dans le domaine culturel en général, et plus précisément l'exploitation cinématographique, permettrait une augmentation considérable du nombre des salles de cinéma et surtout des grands écrans disponibles. Malgré le manque de contrôle que ceci pourrait entraîner, les investisseurs étrangers en multiplexes pourraient constituer un grand apport pour l'infrastructure économique culturelle du pays. Cela engendrerait un impact économique sur différentes autres industries et sur d'autres métiers et services créés tout autour.

i/ Un accompagnement pour une meilleure distribution en ligne après les salles

La distribution en salle reste limitée dans le temps. Aussi avec les changements du comportement du spectateur vers une consommation de l'image en dehors de la salle de cinéma traditionnelle, la nécessité de créer un lieu électronique pour le partage du visionnage des films cinéma s'impose.

Il s'agirait de créer une plateforme électronique pour la vente en ligne des films marocains qui ne sont plus en salles. La plateforme serait gérée par le centre cinématographique marocain, et le Bureau marocain des droits d'auteur.

j/ Combattre le piratage en organisant juridiquement et logistiquement les vendeurs VOD

Bien que le centre cinématographique fasse beaucoup d'effort pour combattre le piratage, le visionnage des films sur Dvds achetés reste parmi les pratiques spectatoriennes les plus fréquentes (voir Partie V, B/3.). En effet, vu le positionnement stratégique de ces vendeurs-là dans les habitudes de consommation de l'image du citoyen, il serait intéressant de s'appuyer sur eux pour favoriser la vente des films marocains sur Dvds.

Il s'agit de l'intégration des vendeurs, qui auparavant étaient illégaux, dans un réseau de vente organisé par secteurs géographiques, en informatisant le système des ventes, en offrant des avantages sociaux aux vendeurs, en les intégrant dans le système fiscal, et en les sensibilisant au respect du droit des producteurs et des auteurs d'œuvres.

Conclusion

L'historique des images marocaines remonte aux débuts du cinéma international avec les envoyés des "frères Lumière" qui filmaient des images de Casablanca. Autres professionnels partageaient le même intérêt artistique pour cette ville. Depuis sa création, le centre cinématographique marocain a évolué vers une institution de réglementation, d'accompagnement et de promotion du cinéma national. Il participe également, par le biais des commissions indépendantes, à la production de films cinématographiques.

Le Maroc depuis son indépendance a été partagé entre un socialisme populaire avec des mouvements de gauche (avec Abdellatif Laâbi, et Abraham Serfati, etc), et un libéralisme financier mené par des gouvernements qui désiraient le promouvoir auprès de la population marocaine, ayant de faibles ressources financiers. Dans la perspective de bénéficier de l'expertise managériale du privé, le Maroc a instauré, comme c'est le cas de beaucoup d'autres pays, des Partenariats Public Privé (PPP) dans plusieurs domaines industriels notamment le cinéma.

En effet, comme expliqué par G. Hafsi, le PPP

... occupe un espace situé entre les projets exécutés de façon traditionnelle par l'Etat et la privatisation intégrale. Le PPP occupe donc une place intermédiaire interprétée par les Etats souvent selon le besoin et l'intérêt de leur utilisation qui est propre à chacun. L'utilisation du terme « partenariat public-privé » mobilise la littérature entre les défenseurs et les détracteurs du phénomène « de faire-ensemble ».

A partir de 2004 (date d'entrée en vigueur de la loi réglementant les PPP en production cinématographique), l'Etat rentre en partenariat avec des sociétés pour la production de films cinématographiques. L'Etat est représenté par le centre cinématographique marocain. Le privé est constitué par toute société de production cinématographique autorisée par le CCM à produire des films. Le CCM dispose de commissions indépendantes pour évaluer les projets candidats à bénéficier d'une avance sur les recettes du film. Ces commissions sont constituées par des représentants du ministère de Communication (ou de la Culture), du ministère des Finances, du centre cinématographique et de huit autres membres des notoriétés de la société civile, politique ou culturelle du Maroc. Ces commissions sont constituées par le ministre de tutelle en concertation avec le directeur du centre cinématographique marocain. Le ministère de tutelle choisit une commission dont le background idéologique ou politique affectera le choix

des projets de films qui bénéficieront de l'avance sur recettes du fond de soutien à la production cinématographique.

Notre objet de recherche s'articule autour de : « L'évaluation des Partenariats Publics-Privés appliqués à la production cinématographique au Maroc entre 2004 et 2013. » Notre travail de recherche s'inscrit dans un premier lieu dans une approche de collecte de data primaire, faite pour la première fois au Maroc, afin de comprendre l'état (SWOT) des films produits via ce dispositif depuis sa création, tout le long d'une décennie. Ensuite, Nous avons procédé à une synthèse des SWOTs des films, et par la suite à une analyse des résultats de cette synthèse pour les films choisis à chacune des commissions indépendamment, et ensuite de toute la décennie. Une recherche a été ensuite effectuée pour investiguer les efforts de l'Etat pour remédier aux obstacles dont souffre la production cinématographique marocaine. Après, une recherche sur le terrain auprès du spectateur nous a permis de comprendre la place du cinéma chez les marocains, et comment se développent les pratiques de consommations des fictions. A la fin, nous avons procédé à une étude bibliographique d'autres modèles de politiques culturelles et politiques économiques cinématographiques pour élaborer des propositions pouvant améliorer la production cinématographique au Maroc.

Dans notre démarche d'élaboration de cette thèse, une recherche sur terrain auprès des réalisateurs et producteurs qui ont réalisé ces films entre 2004 et 2013 a été effectuée, mais aussi auprès de tous les responsables de services ou de départements ayant contribué ou, suivi la production ou la sortie des films. L'objectif étant non seulement de rassembler et de vérifier les données sur les films, mais aussi de comprendre les différentes positions des opérants dans cette industrie.

En effet, une analyse SWOT appliquée pour chacun des films a été présentée dans la partie IV. Il est important de mettre en évidence que ces données ont fait l'objet d'une confirmation par les autorités compétentes. Le département de production a confirmé les données relatives à la production, alors que le bureau de promotion a validé les données associées à la promotion et à la distribution. Pour sa part, le département des statistiques et de l'exploitation a statué sur les données financières. Des responsables de préachat des films cinématographiques dans les deux grandes chaînes nationales ont validé les films ayant bénéficié d'un préachat du diffuseur national.

La deuxième approche de cette étude porte, en premier lieu, sur une synthèse de ces analyses SWOT. Ensuite, nous avons procédé à l'analyse des résultats des choix de chaque commission séparément pour aboutir finalement à une synthèse générale.

L'analyse des résultats émanant de chaque commission vient après l'introduction du contexte politique, des réglementations en cours et d'une biographie des membres dans l'optique de comprendre leur background idéologique. L'étude des textes règlementaires, des structures administratives mises en place et des fonds établis pour améliorer la situation du cinéma ont été nécessaires pour évaluer la pertinence des démarches entreprises par l'Etat pour le développement du cinéma marocain. Cette analyse nous a permis d'appréhender avec plus de lucidité l'état général de la production cinématographique marocaine durant ces dix ans (2004-2013).

D'après les analyses SWOTs des films qui ont bénéficié de l'avance sur recettes depuis 2004, leurs synthèses montrent une absence de rentabilité pour des causes relevant des qualités intrinsèques et extrinsèques des films, y ajoutant, la réticence des spectateurs d'aller à la salle de cinéma. Des salles qui se font par conséquent de plus en plus rares. Les films marocains ayant bénéficié de l'avance sur recettes des différentes commissions ne satisfont pas les spectateurs marocains qui sont de moins en moins nombreux à aller au cinéma.

En effet, durant 2004 à 2007, le Maroc vivait une période « post-alternance », marquée par l'arrivée du roi Mohamed VI au trône¹⁰⁶, et surtout d'une volonté politique d'instaurer une justice politique, une réconciliation avec un passé compliqué, un désir d'émancipation féminine. Elle était également caractérisée par une détermination d'établir des bases de libertés, de respect des droits de l'Homme et du respect de la dignité humaine. Les deux gouvernements se succédant durant cette période-là viennent de partis politiques plutôt libéraux qui ont fait des choix de commissions d'Avance sur recettes majoritairement constitués par des personnalités politiques ou militants sociaux libéraux. Les films ayant obtenu l'avance sur recettes durant ces deux commissions sont des films écrits selon le modèle classique majoritairement du genre drame ou historique. A l'exception de trois films¹⁰⁷, les films ayant obtenu l'avance sur recettes durant cette période ont eu un faible nombre d'entrées en salle, et par conséquent des recettes

¹⁰⁶ L'arrivée du Roi Mohamed VI au trône a été en Juillet 1999.

¹⁰⁷ Les trois films ayant eu un ratio positif durant cette période : *Abdou chez les Almohades*, *Casanegra*, *Amours Voilés*.

faibles et un ratio négatif montrant un faible retour financier du montant investi par l'Etat sur l'ensemble des opérants dans la chaîne cinématographique.

Durant la période entre 2008 à 2013, le Maroc a connu la montée du Parti Justice et Développement. Ce parti est à référence islamique, dont provient également le ministre de tutelle. Ce dernier a choisi des commissions intégrant des intellectuels mais également des personnalités médiatiques, artistiques et des producteurs. Durant cette période, un seul film a eu un ratio positif. Tous les autres films ont eu des recettes faibles. Nous assistons toujours à la même réticence à l'égard des histoires écrites selon d'autres modèles que le modèle classique. En effet, tous les films suivent le modèle classique et sont toujours majoritairement du genre drame. Nous remarquons moins de films politiques portant sur les années de plomb ou des périodes noires de l'histoire politique marocaine. Des films traitant des problèmes psychologiques ont également obtenu l'avance sur recettes durant cette période.

Parmi les caractéristiques extrinsèques communes à tous les films choisis par les quatre commissions sont ceux relatifs aux efforts de communication. Ces efforts dépendent principalement du préachat par la télévision marocaine, et des conférences de presse organisées par le bureau de promotion du CCM. La réticence de la chaîne de télévision à préacheter les films affecte par conséquent la qualité de communication autour de sa sortie et donc les recettes en salles. Cette réticence a été remarquée plus précisément suite au conflit entre la SNRT et le CCM sur le mode de gérance de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Art et du Cinéma. Ce conflit a fortement affecté la qualité de communication faite pour les films sortis et donc leurs recettes en salles. Cette réticence est également survenue au moment où le ministre de tutelle voulait imposer un nouveau mode de préachat des produits télévisés. La chaîne, durant cette période de négociation, ne préachetait pas de films cinématographiques.

Aussi, très peu de films arrivent à avoir d'autres fonds internationaux, des préachats de diffuseurs étrangers, ou des distributions internationales. Il y a une absence des sociétés spécialisées des ventes à l'étranger. Le bureau de promotion du CCM ne s'occupe pas de l'accompagnement des productions marocaines pour la distribution ou la vente aux diffuseurs à l'étranger.

Le CCM, dans sa tentative de remédier à ces problèmes a entrepris plusieurs actions pour ramener le spectateur à la salle de cinéma dans l'espoir d'améliorer la vie commerciale des films marocains. Il s'agit notamment de la création d'un fonds pour la numérisation et réhabilitation des salles. L'objectif de ce fonds est d'offrir une meilleure expérience de

visionnage du film dans la salle. Plusieurs efforts sont également entrepris pour arrêter le piratage des films en condamnant la vente illégale sur Dvds.

Le spectateur a démissionné du paysage cinématographique dont les produits sont loin de ses centres d'intérêts en termes de genre et d'histoire comme décrit dans l'étude faite par M. Ait Belhoucine et C. Forest sur les pratiques spectatorielles au Maroc (en Partie V). Des films duquel il ne reçoit pas de supports de communication suffisants pour l'inviter à la salle de cinéma. Des salles de cinéma qui sont au nombre de 30 salles, selon les statistiques du CCM le 31 décembre 2018¹⁰⁸.

Tous les efforts du CCM amène à penser que l'objectif de l'Etat n'étant pas de faire des films qui ne seront pas vus, mais plutôt d'avoir une industrie cinématographique destinée à créer des films pour des spectateurs marocains essentiellement, mais aussi aux personnes sur différents territoires afin de contribuer aux développements des pensées humaines. Après cette recherche effectuée, je pense que les structures mis en place et la manière de remédier aux problèmes du domaine cinématographique ne sont pas fructueux. Nous assistons toujours à un abondan du cinéma de la part du spectateur. En effet, l'Etat contracte des partenariats pour la production des films avec les mêmes opérants qui avaient échoué auparavant à faire des films qui répondent aux attentes du Marocain. L'Etat via le CCM ne considère pas le nombre important de jeunes réalisateurs formés dans de grandes écoles et qui comprennent mieux la jeune population marocaine que leurs collègues plus âgés. Aussi, les critères de sélection des films sont laissés au libre jugement des membres de commission. Aucun canevas d'évaluation des films n'est octroyé à cette commission complètement souveraine. Ainsi, les commissions constituées majoritairement d'intellectuels octroient l'avance sur recettes à des films d'auteur qui ont du mal à retrouver leurs spectateurs. Les efforts de l'Etat ne vont pas cibler les points clefs pour renforcer les différents maillots de la chaine cinématographique : Production, distribution, et exploitation (ou outils de consommation de l'image). En effet, les efforts du CCM sont faits pour faire réussir un système qui devrait être lui-même remis en question.

Notre recherche doctorale propose des contributions issues de plusieurs modèles de politiques culturelles, de notre propre expérience, mais surtout de l'évaluation faite dans cette recherche mettant le point sur les obstacles et les points faibles de cette politique cinématographique établie.

¹⁰⁸ CCM, Parc des salles de cinéma en activité en 2018, Bilan cinématographique marocain 2018, CCM, 2019.

En faisant le tour de quelques modèles de politiques culturelles et cinématographiques notamment le modèle américain, égyptien et en se référant au modèle français comme décrit par Laurent Creton¹⁰⁹, et par Xavier Greffe et Sylvie Pflieger¹¹⁰, il serait important qu'à un moment du développement de l'histoire du cinéma marocain de remettre en question ce système pour démocratiser la création cinématographique pour tous les artistes, et non seulement pour une élite artistique. Laurent creton décrit ce pas fait en France à la fin des années cinquantes, comme suit :

« L'analyse du système d'avances géré par le Crédit National montre que le soutien a porté pour l'essentiel sur des films classiques, qui relèvent de ce que l'on appellera plus tard avec ironie le « cinéma français de qualité » (...) la priorité n'est pas l'encouragement à l'avant garde, à la créativité, ou à une certaine conception de l'art(...) mais à des films faisant appel à des artistes réputés, à des techniciens émérites, à des producteurs installés (...). Les films de la Nouvelle Vague ne bénéficieront pas du système d'avances géré par le Crédit National. (...) La stratégie offensive de la Nouvelle Vague se traduit par une remise en cause de la rigidité corporatiste : les conditions d'entrée dans la profession sont diversifiées et d'autres modèles économiques de films sont rendus possibles. »

En se basant essentiellement sur le livre de Claude Forest¹¹¹, plusieurs propositions ont été adaptées dans cette thèse pour le Maroc. Ces propositions s'inscrivent autour des trois maillots principaux de la chaîne industrielle cinématographique :

- Renforcer la production via une variation des Fonds de production offrant plus d'opportunités aux jeunes et aux investisseurs indépendants,
- Soutenir la distribution via un fonds pour la distribution,
- Appuyer l'exploitation via plusieurs fonds pour la création de salles,
- Structurer la distribution vidéo via l'intégration des vendeurs VOD dans un circuit formel permettant la distribution des films cinéma en Dvd,
- la création d'une plateforme internet pour la vente des films marocains, et la vente à l'international.

L'objectif de ces mesures est tout d'abord d'impliquer les différents opérateurs dans la production des contenus audiovisuels adaptés aux populations cibles, et d'assurer une vie

¹⁰⁹ Creton Laurent, « Retour sur les origines du système d'aide à la production cinématographique en France », *Cinéma français et État : un modèle en question*, Jean-Marc Vernier (dir.), *Quaderni*, no 54, éditions Sapientia, 2004.

¹¹⁰ Xavier Greffe et Sylvie Pflieger, *La politique culturelle en France*, La Documentation française, 2009, 240 p.

¹¹¹ Claude Forest, *L'argent du cinéma. Introduction à l'économie du 7e art*, Paris, Belin, coll. Belin-SUP, 2002, 231 p.

commerciale pour ces produits permettant la survie de production de produits audiovisuels de communication notamment cinématographique. Nous désirons préciser que les produits audiovisuels permettent également une identification de la population aux personnages mais notamment à développer la compréhension d'autrui et de s'ouvrir vers différentes visions ; d'où l'importance de l'existence de produits culturels et précisément cinématographiques, pour le citoyen qui sera indirectement le principale bénéficiaire.

Finalement, cette thèse évalue les partenariats Publics privés appliqués à la production cinématographique au Maroc entre 2004 et 2013. Cette recherche doctorale souffre de certaines limites qui sont principalement d'ordre théorique. La littérature n'offre pas beaucoup d'études de recherche qui s'inscrivent dans notre objet de recherche.

Nous avons voulu comprendre et évaluer une politique culturelle, mise en place au Maroc dans une période de changement politique complexe, à travers des sources d'informations difficiles à obtenir en raison de leur nature confidentielle et surtout à cause des interprétations et les aspects cognitifs du vécu des producteurs et réalisateurs de ces films. Ceci engendre forcément des limites car les résultats fournis peuvent laisser beaucoup de données à l'écart de notre analyse. Ces données sont celles qui n'ont pas été confirmées par les différents départements opérants dans le processus de production ou de sortie du film. Un dispositif que nous avons jugé essentiel pour permettre l'exactitude des éléments présents dans cette thèse.

Notre projet de recherche initiale intègre également plusieurs volets notamment celui relatif à l'exécution de la production étrangère sur le territoire marocain, la production de films cinématographiques faite par les fonds propres des producteurs, la production de films vidéos pour distribution Vcds qui rentreraient comme variables déterminant l'apport économique de cette industrie au PIB.

La production des films par les fonds propres du producteur reste minimale, quelques films par an, et par voie de conséquence ne peut être considérée actuellement dans l'évaluation de la production cinématographique au Maroc. Alors que le fonds de soutien à la production étrangère vient d'être mis en place concrètement au CCM. Il faudra attendre quelques années avant de pouvoir faire une évaluation de ce dispositif. La production de films vidéo s'accroît de plus en plus ces dernières années également bien qu'elle ne bénéficie d'aucun soutien financier de l'Etat. Elle reste néanmoins encore faible pour avoir un impact économique.

Plus tard, l'évaluation de la réussite des dispositifs mis en place pour l'exécution des productions étrangères demeure une question à approfondir dans un autre travail de recherche, aussi bien que les structures appuyant les autres variables citées notamment la production indépendante des films ou des vidéos distribués sur Vcds.

Ce travail de recherche ne constitue pas une fin en soi. Il propose des éléments de réponses à des enjeux et les difficultés financières et organisationnelles qui guettent la santé de cette industrie cinématographique ainsi que les facteurs et mécanismes influents sur le processus de production et sortie des films. Il a le mérite d'inviter les politiques et les différents opérants dans le domaine cinématographique à réfléchir sur la profondeur et l'évaluation de l'efficacité du partenariat public privé appliquée à la production cinématographique au Maroc et notamment des différents dispositifs de la politique économique dans le domaine cinématographique. Ce travail de recherche propose également l'ouverture vers les politiques économiques culturelles de quelques pays qui ont eu de meilleurs résultats en matière de recettes de leurs films. Finalement, l'investigation de l'efficacité d'autres moyens de commercialisation des films, de l'élaboration de nouveaux modèles de salles de cinémas, et surtout l'évaluation de la préférence des différents formats des produits audiovisuels chez le spectateur restent des volets de recherches intéressants à étudier afin d'enrichir cet apport cognitif à la politique économique cinématographique au Maroc.

Annexe 1 : Les films marocains entre 1970 et 2004

Cette annexe apporte des précisions supplémentaires concernant les films produits entre 1970 et 2004. Cette annexe n'est pas inclut dans e corps du texte pour ne pas l'allourdir avec des données ne menant pas systématiquement à la construction de la thèse qui est l'évaluation des Partenariats Publics Privés appliqués à la production cinématographique au Maroc. La loi de ces Partenariats est rentrée en vigueur à partir de 2004.

Traces

La société de production Sigma 3 produit en 1970 le film *Traces* de 110 mn, écrit et réalisé par Hamid Bennani, et interprété par Mohamed Tawfik Dada, Khadija Moujahid, Abdelkader Moutaa, Mohamed Hammad Lazrak. Hamid Bennani s'est entouré d'une équipe technique compétente, ce qui explique la qualité technique du film, avec notamment Mohamed Abderrahmane Tazi à la prise d'images, Hais Klein à la prise de son, et Ahmed Bouanani au montage.

Le film parle de la rébellion d'un jeune homme « Messaoud » face à la société en générale et à son milieu familiale.

Le Trésor Infernal

Un film de 72 mn en 1970, écrit, réalisé et produit par Mohamed Osfour, et interprété par Hadj Fennane, Jamila Ayoub, Tahar Jimmi, Amir Ayachi. Une équipe technique compétente était derrière ce film, essentiellement Hamid Benchrif à la prise d'images, et Ahmed Bouanani au montage. Ce film parle d'un laboureur qui trouve un trésor dans son champ. Des voleurs lui prennent son argent, et son fils va à leur poursuite.

Les Mille et Une Mains

Un film de Souheil Benbarka en 1972 faisant suite à un scénario d'Ahmed Badry et Cerami Vincenza, produit par Euro Maghreb Film. Un film de 71 mn, avec Girolamo Larosa en prise d'images, Abdeslam Agnaou au montage, et Abdou Taher en composition musicale, et interprété par Abdou Chaibane, Aissa Ghazi et Mimsy Famer. Le scénario de ce film se passe à Marrakech, retraçant le vécu de Moha le vieux teinturier et de son fils Miloud qui transportent les paquets de fil de laine, pour un minutieux tissage de tapis vendu à l'étranger, par des hommes et des femmes.

Silence, sens Interdit

Un film de 90 mn réalisé et produit par Abdellah Mesbahi en 1973, suite au scénario d'Abdellah Zerouali qui assure également la prise d'images. Le montage a été assuré par Hamid Benchrif. Ce film est interprété par Abdelhadi Belkhayat, Aicha Sajid, Larbi Doghmi, Mohamed El Khalfi et Abdelkader El Badaoui. Il s'agit d'un drame social parlant d'un jeune qui se révolte en refusant de vivre une vie à l'image de ses parents.

Quelques Evénements sans Signification

Produit par Basma Production en 1973, ce film de 74 mn a été écrit, réalisé et monté par Mostapha Derkaoui qui a également assuré la prise d'images. La prise de son a été faite par Nouredine Gounjjar et la composition musicale par Nahrouni. Interprété par Abbas Fassi Fihri, Aicha Saadoun, Hamid Zoughi et Malika Masrar, ce film est présenté dans son synopsis comme suit : « Une équipe de cinéastes à la recherche d'un thème à traiter. D'une interview à une autre, l'équipe découvre un cas particulier à filmer : un crime au port de Casablanca. »

La Guerre du pétrole n'aura pas lieu

Produit par Euro-Maghreb film et cinételema en 1974, il s'agit d'un film de 76 mn de Souheil Benbarka, en réalisation et montage, et qu'il a co-écrit avec Michel Constanti. Le film a été interprété par des acteurs marocains et étrangers : Claude Giard, Hassan Ganouni, Giorgio Ardisson, Philippe Leotard, et Sacha Pitoeff, et Jean-Louis Bory. La prise d'images a été assurée par Girolamo Laroza, et la composition musicale par Georges Zamfir. Le réalisateur présente son film dans le synopsis comme suit : « Toumer, jeune technocrate qui accède à de lourdes responsabilités, dénonce la domination de l'économie de son pays par des trusts multinationaux. La corruption systématique, le complot permanent érigé en système de fuite des capitaux et leurs investissements ailleurs. Sa volonté de mettre fin à ces scandales déclenche une série d'événements aboutissant à une situation explosive. »

Le Feu Vert

Un film de 90 mn, écrit et réalisé par Abdellah Mesbahi et produit par Prodicine, Khayala, et Satpec en 1974. La prise d'images sur ce film a été faite par Ibrahim Saleh, et le montage par Kamal Aboulfida. Ce film a bénéficié d'un excellent casting parmi les plus grandes figures de l'époque, notamment Abdelouahab Doukali, Farid Chawki, Mohamed Khalfi, Leila Taher et Zohra Fayza. Le réalisateur présente son film comme suit : « Abdou, est un adolescent

replié sur lui-même. Son père, un religieux extrémiste, lui impose une soumission aveugle à sa loi volonté .En quittant son pays, Abdou va se révolter contre sa condition sociale. »

Chergui ou le Silence Violent

Un film de 90 mn, écrit et réalisé par Momen Smihi, produit par Aliph Film en 1975. L'image sur ce film est prise par Mohamed Sekkat, et montée par Claude Farory, et l'interprétation a été faite par Leila Chenna, Abdelkader Moutaa, et Chawki Sail. Ce film dont l'histoire se passe à Tanger en 1950 parle des pratiques de sorcellerie d'Aicha, jeune femme mariée, qui recourt à des pratiques magiques pour empêcher son mari d'épouser une seconde femme. Au cours d'un ultime rituel, elle meurt noyée.

Demain la Terre ne changera pas

Un film de 100 mn, écrit et réalisé par Abdellah Mesbahi qu'il le coproduit avec Mohamed Nedrani en 1976. Il figure parmi les premiers films sortis en couleur. Les images ont été prises par Brahim Chamat, et montées par Emile Bahri. Ce film a été interprété par Yaya Chahine, Ehsane Sadek, Badia Rayane, Ahmed taib laàlaj, Hbibba El Madkouri, Aziz Maouhoub, Amina Rachid, Imane Hakim, Mesbahi et Samira Baroudi. Le réalisateur présente son film dans son synopsis comme suit : « La lutte d'un groupe de pêcheurs contre l'extension de la ville qui menace leur village. L'histoire d'Abbas qui refuse d'être détruit par cette machine. »

Noce de Sang

Produit par Euro-Maghreb Film en 1977, il s'agit d'un film de 82 mn, écrit et réalisé et monté par Souheil Benberka, avec des images prises par Girolamo Larosa, et des personnages interprétés par Irène Papas, Laurent Terzieff, YVE Jamila, Mohamed Habachi, Larbi Doghmi, Naima Lamcharki. Souheil présente son film comme suit : « Dans un petit village du sud marocain, Armouch le fellah passe pour être iconoclaste. Il ne pourra, du fait de sa situation sociale, épouser la fille d'un riche paysan du village voisin. »

Les Cendres du Clos

Coproduit par Basma Film et Reggab Film en 1977, le film reprend un scénario de Derkaoui. Quand à la réalisation des 102 mn de ce film, elle fut partagée entre des amis : Mostapha Derkaoui, Saad CHraibi, Nour Eddine Gounjjar, Abdelkader Lagtaa, et Mohamed Abdelkarim. La prise d'images a été assurée par Mohamed Reggab, et l'interprétation par

Abdelkrim Derkaoui Ahmed Naji, Mohamed El habachi, Mohamed Alaoui, Salaheddine Benmoussa et Chafik Shaimi. Le film est présenté dans le synopsis comme suit : « Abdelkader, jeune "Khamas" à la campagne est fasciné par la ville de Casablanca. Il rêve d'aller en ville, la réalité de la vie qu'il rencontre est toute autre. »

Où cachez-vous le soleil

Un film réalisé et produit par Abdellah Mesbahi en 1977, suite à un scénario qu'il a coécrit avec Hafida Al Asri, et interprété par Abdelouahab Doukkali, Nour Cherif, Abdelhadi Belkhayat, Abdelwahab Doukkali, Nadia Lotfiet, et Badia Rayane. Ce film aborde la religion sous un angle nouveau et inhabituel, cri de protestation devant la vie moderne.

Brèche dans le mur

Un film de Jilali Ferhati, produit par Kamar Films en 1978, et interprété par Jilali Ferhati, Ahmed Ferhati, Bachir Skiredj, Ghita Ben Abdessalam, Larbi Yacoubi, Aicha Thami, et Olga Abrico. Jilali ferhati presente son film comme suit : à Tanger, un sourd muet regarde vivre le monde des marginaux.

Al Kanfoudi

Un film de Nabil Lahlou, produit par Loukkous Film en 1978, et interprété par Nabil Lahlou, Mustapha Mounir, Hammadi Ammor, et Mohamed Miftah. Ce film raconte l'histoire de Hamid kanfoudi, chef d'orchestre, qui rêve qu'il gagne à une loterie. Il réalise alors tout ce dont il est privé dans sa vie quotidienne.

O les jours !

Un film de Ahmed Maanouni, produit par Rabii Film et le CCM en 1978, et interprété par les habitants de Oulad Ziane, Mohamed Benbrahim, et la famille d'Abdelouaheb. Ce film raconte l'histoire d'Abdelouahed, jeune agriculteur qui rêve d'opulence et se heurte à la tradition. Halima sa mère, personnage d'une force exemplaire, redoute malgré tout de voir partir son fils aîné qui est le chef de famille depuis la mort de son père.

Mirage

Un film d'Ahmed Bouanani, produit par le CCM en 1980, et interprété par Mohamed Habachi, Mohamed Said Afifi, Fatima Rerghraghi Mustapha Mounir, Mohamed Rzine. Ce film raconte l'histoire d'un homme qui découvre de l'argent dans un sac de farine. C'est le début de

la fable qui se situe entre hier et demain, entre le silence et le cri, et qui s'achève sur une désillusion.

Le Facteur

Un film de Hakim Noury, produit par Inter film en 1980, et interprété par Aziz Saàd Allah, Mia Remmal, Rami Latif, Mohamed Tsouli. Ce film parle des tribulations d'un jeune facteur marginal, Ali, dont les rêves ne se réalisent jamais.

Amina

Un film produit en 1980 par Inter Africa Films Maghreb, écrit et réalisé par Mohamed Tazi Benadlwahed, et interprété par Nejda Sabah et Mustapha El Mhamdi. Ce film retrace la vie d'une étudiante « Amina » qui tombe enceinte sans être mariée. Elle est rejetée par les siens. Elle refuse le mariage. C'est la crise, deux mentalités s'affrontent.

Le Gouverneur Général de l'île de Chakerbakerben

Un film de Nabil Lahlou produit par Loukouss films en 1980. Il a été interprété par Nabil Lahlou, Fouad Dziri, Mohamed Miftah et Nourdine Bikir. Il parle de l'histoire d'un monsieur « Al Gharbi » qui travaille dans la cabine de télex d'un journal pour classer les dépêches. Un jour en lisant une dépêche relative à une île dont le gouverneur a disparu, Al Gharbi s'identifie au personnage du gouverneur de l'île de "Chakerbakerben"

Errance

Un film produit et réalisé par Abdellatif Achouba en 1980 suite à un scénario qu'il a coécrit avec Larbi Batma. Ce film a été interprété par : Groupe "Nass El Ghiwane", Mohamed Habachi.

Ce film parle de deux personnages errant à travers le Maroc traditionnel et mystique.

Trances

Un film de Ahmed Maanouni produit par SOGEAV et inter films en 1981, et interprété par: Nass Elghiwane, Tayeb Saddiki. "Trances" retrace l'itinéraire géographique et culturel d'un groupe de musiciens formés à l'école de la rue et décidés à rompre avec les longueurs orientales. "Trances" est un rituel sacré chez les Gnaouas d'Essaouira qui se transforme en un délire.

L'Oiseau du Paradis

Un film de Hamid Bensaid qu'il a coécrit avec Zaouraq Bawadir. Ce film est produit par Mohamed Hilmi en 1981 et interprété par: Abdelkebir Benbich, Fatima Sahli. Hamid présente son film en étant un film de murmures, de chuchotement et de croisement de regards de deux enfances.

Le Grand Voyage

Un film écrit et produit par Nour-eddine Sail en 1981, réalisé par Mohamed Abderrahmane Tazi et interprété par : Ali hassan, Nadia Atbib, jillali Ferhati, Larbi Lyakoubi

Avec la route et le voyage comme prétexte, les rencontres et les cafés comme jalons, « le grand voyage » se développe en une fiction progressive de la dépendances.

Poupées de Roseaux

Un film écrit par Farida Benlyazid, réalisé par Jilali Ferhati, produit par Heracles production en 1982, et interprété par Chaabia Adraoui, Souad Touhami, Jillali Ferhati, Ibtissam Moutalib et Ahmed Ferhati. Ce film montre, par touches intimistes, que le destin d'Aïcha, petite fille, femme, mère puis veuve se confond finalement avec celui de toute femme.

44 ou les Récits de la Nuits

Un film de Moumen Smihi, Produit par Imago Film et Filmodie en 1982, et interprété par Marie-France Pisier, Mohamed Habachi, Naima Lamcharki, Pierre Clémenti. Moumen dit que l'histoire de son film est celle de cinquante années de la vie de deux familles marocaines, dont le quotidien est fait d'honneurs et de malheurs.

Amok

Un film de Souheil Benberka qu'il a coécrit avec Michel Constantin. Ce film est produit par Inter films en 1982 et interprété par Robert Liensol, Miriam Makeba, Richard Harrisson, Gianni Garco, Georges Ardison, Claudio Gaura. Ce film raconte l'histoire de Mathew Sempala, instituteur noir dans un petit village du Traskei en Afrique du Sud, qui reçoit une lettre de Johannesburg où il apprend que sa sœur est très malade. Il commence un long voyage sans retour, à travers lequel il va à la recherche de sa sœur, de son frère et de son fils. Il est confronté à un monde étrange, un monde de crime, de haine et de torture dans les prisons.

Des Pas dans le Brouillard

Un film écrit par Houcine El Khattabi, produit par Films Films en 1982 et co-réalisé par Hamid Benchrif Ouadghiri et Rachid Benchrif Ouadghiri. Ce film est interprété par Mehdi Ouazzani et Marie-Ange Wetzel. Ce film raconte l'histoire de Marie, une jeune française, qui fuit le rythme de vie infernale de la métropole parisienne pour rejoindre son ami Mehdi, jeune fonctionnaire marocain de condition modeste. Mehdi l'invite à faire un grand voyage à travers le Maroc, mais faute de moyens, il règle ses notes en signant des chèques sans provision. Aux termes de son voyage Mehdi se retrouve en prison.

Les Larmes du Regret

Un film d'Hassan Moufti, produit par Mohamed Belghiti, et interprété par Mohamed El Hyani, Hammadi Ammor, Habiba El Madkouri, Zkaria Chtioui, Yasmina. Ce film raconte l'histoire de Karim, un jeune chauffeur de taxi de condition modeste, qui, encouragé par sa voisine Latifa, devient chanteur à succès. Son oncle, un homme cupide et sans scrupule, essaie de l'exploiter pour arriver à ses fins ; il pousse sa fille à l'épouser.

De l'Autre Côté du Fleuve

Un film produit par Tghmat Films en 1982, écrit et réalisé Mohamed Abbazi et interprété par Hicham Dahan, Hadoum Bent Bouazza, et Batoul Bouanani. Le film parle de Saïd, un enfant de huit ans, qui est chargé d'aller chercher le caftan de sa mère. Sur le chemin du retour, Saïd se fait voler le caftan. De peur d'être puni, il rejoint Rabat, de l'autre cote du fleuve ; chez sa tante, pour lui demander de l'aider. A Rabat, Saïd découvre à travers ses mésaventures, la réalité de sa société.

La Braise

Un film écrit par Mohamed Migri, réalisé par Farida Bourquia et qu'elle a coproduit avec Mohamed Ismail en 1982. Il est interprété par Hamid Zoughi, Mustapha Zaïri Mahjoubi, Abdrrahmane, Souad Sabir, Mustapha Dassoukine et Rachida Machnoue. Le synopsis du film : un père accusé d'avoir violé et assassiné une jeune voisine est lynché par les habitants du village. La mère connaît un sort tragique. Leurs enfants, Ali Meriam et Brahim, ayant survécu au drame, vivent dans une grotte. Ali L'ainé est cependant sûr que, tôt ou tard, la vérité sera découverte.

Lalla Chafia

Un film de Mohamed Tazi Benabdelwahed produit par Inter Africa et films Maghreb en 1982, et interprété par Mohamed Smires Idriss Balhaj Mustapha, Mounir, Malika Omari, Safia Ziani, Miloud Habachi, et Saloua Jaouhari. Ce film traite la condition de la femme maghrébine vivant à la campagne.

Les Beaux Jours de Shahrazade

Un film de Mostapha Derkaoui produit par Art 7 en 1982, et interprété par Abdlwahab Dooukali, Naima Lamcharki, Meryem Fakhr-Eddine et Farid Belkahia. Ce film raconte l'histoire d'une équipe de cinéastes se trouve dans la difficulté du choix d'un sujet à filmer. Après de longues discussions, ils finissent par choisir l'histoire d'une belle chanteuse de cabaret : Aicha.

Le Drame des 40.000

Un film de Ahmed Kacem Akdi produit par Tarik Assakr en 1982 et interprété par : Abdeladim Chennaoui, Mekki Ouzzani, Souad Rouas, Tarik Assakr. A Oran, le 10 décembre 1975, lors d'une intervention soudaine et violente, la police pénètre avec brutalité dans les habitations marocaines. Les gens sont tirés de chez eux avec violence, pillés et conduits dans les camps de capture.

Brahim Yach ?

Un film de Nabil Lahlou, produit par Loukous Films en 1982, et interprété par Larbi Doghmi, Nadia Atbib, Amina Rachid et Hamadi Ammor. Ce film raconte l'histoire de Brahim Boumalfi, un retraité qui n'a pas perçu sa retraite depuis plus de deux ans, malgré ses interventions auprès de l'entreprise où il a travaillé plus de cinquante ans.

Le Coiffeur du Quartier des Pauvres

Un film écrit par Youssef Fadel, réalisé par Mohamed Reggab, produit par Reggab Films et Omar Akouri en 1982, et interprété par Mohamed Habachi, Khadija Khammouli, Hamid Najah, Nouredine Bikir, Salahedine Benmoussa. Synopsis : parmi les habitants d'un quartier populaire de Casablanca, on souligne la vie d'un coiffeur qui accepte son destin. Son ami intime ne cesse de lui enseigner que la lutte et la résistance sont les seules qualités d'un homme digne.

L'Impasse

Un Film réalisé par Mustapha Khayat, écrit par Mohamed Farah, produit par Seam Films en 1982, et interprété par Omar Sayed, Omar Chanbout, Ahmed Saari, et Souad Saber. Le synopsis du film indique ce qui suit : chargé par la ‘‘jmaà’’ d’acheter une pompe à eau, Ahmed fait son premier voyage à Casablanca, où sa fille travaille comme servante.

Bamou

Un film écrit par Mohamed Hassan Al Joundi, réalisé par Driss Mrini, produit par Prisma en 1983, et interprété par Badia Rayane, Mohamed Hassan Al Joundi, Mohamed Habachi, et Larbi Doghmi. Ce film parle d’une histoire d’amour marquée par les péripéties de la lutte contre l’occupation étrangère. Le drame d’un couple déterminé à sauvegarder sa relation et son héritage et civilisation dans un esprit de pureté du sacrifice.

Zeft

Un film de Tayeb Saddiki qu’il a co-écrit avec Ahmed Laraki et Abdellah Stouki. Ce film est produit par Zamane Films en 1984 et interprété par Touria Jabrane, Tayeb Saddiki, Miloud Habachi, Chaàbia Adraoui, Hamid Zoughi. *Zeft* est l’histoire d’un village, d’une société en mutation tiraillée entre le fond traditionnel des croyances et des aspirations diffuses à la modernité.

Les Copains du Jour

Un film d’Abdellah Zerouali, produit par Les Films Z en 1984, et interprété par Zohra Omari, Jamal Hammadi, Laura Vankim, Abdllah Zerouali, et Jaque Mayor. Ce film raconte l’histoire de Paul, peintre et personnage ambigu, qui abandonne sa protégée Zohra, à cause de ses relations avec Jamal. Celui-ci décide de la prendre en charge, et lui offre de l’héberger dans la résidence secondaire de ses parents. En arrivant devant la résidence en question, Jamal découvre que son père l’a devancé pour accueillir sa maîtresse.

Le Jour du Forain

Un film de Driss Kettani et Abdelkrim Derkaoui, en réalisation et production, suite à un scénario écrit par Driss Kettani, en 1984. Le film est interprété par Touria Jabrane, Larbi Batma, Hamid Zoughi, Mostapha Salamat, et Salaheddine Benmoussa. Ce film raconte l’histoire de

Moulay Ycoub, homme forain énigmatique, qui promène sa roulette de souk. Sa rencontre avec un monsieur “musclé” le fait basculer dans un laisser-aller inhabituel.

L'Ame qui Brait

Un film de Nabil Nahlou, produit par Loukous Films en 1984, et interprété par Sofia Hadi, Ahmed Bourachid, Nabil Lahlou et Ahmed Yazami. Le réalisateur dit que le film raconte l'histoire des gens du peuple qui ont participé avec courage, conviction, devoir et amour à la lutte contre les autorités du protectorat pendant l'exil de Sa Majesté Mohamed V.

Ce que les Vents ont emporté

Un film d'Ahmed Kacem Akdi produit par Sakr Films en 1984, et interprété par Rachida Alaoui, Naima Ben said, Abdessalam Lamrabt, Doudou, Tarik Assakr. Ce film raconte l'histoire d'une enfant de 12 ans qui lance une campagne anti-drogue après avoir vécu l'expérience de son frère victime de la drogue.

Titre Provisoire

Un film écrit, réalisé par Mostapha Derkaoui, produit par Art 7 en 1984, et interprété par Farid Belkahia, Touria Jabrane, Larbi Batma, Omar Sayed, Aziz Saadallah. Mostapha présente ce film comme décrivant la manière dont un être harcelé par l'idée de la mort apprend à souffrir.

Hadda

Un film de Mohamed Aboulouakar, produit par Prodar Films en 1984, et interprété par Zahra Oubaha et Mohamed Mechaal. Ce film raconte l'histoire du jeune Hamid, qui revient au village natal dans le but de récupérer ses biens. Hadj Omar, son oncle, afin de continuer à jouir de ses biens, tentera de faire échec à l'entreprise du jeune héritier. Hamid viole une jeune fille Hadda, qui subit son sort assistée d'Aouicha qui a connu un acte similaire....

Cauchemar

Un film écrit, produit et réalisé par Ahmed Yachfine en 1984, et interprété par Azz Alarab Kaghat, Brahim jawhar, Rachida Azfar, Mohamed Fadil, et Naima Yousri. Ahmed présente son film comme suit : un retour au passé à travers un somnambule qui revit quelque

péripéties du Maroc des années quarante. Un rêve plus authentique que le réel dont le symbole est une clé.

Chams

Un film de Najib Sefrioui, produit par Caméra 3 en 1985, et interprété par Bensalem Guennoun, Abdou Sefrioui, Aicha Sefrioui, et Khadija Boudarba. Le film comporte beaucoup de messages politiques. Najib présente son film comme suit : un sourire. Le sourire d'une femme éclatante d'énergie qui faisait un signe d'au revoir à un jeune homme derrière des barreaux, ceux d'un hôpital psychiatrique, d'où nous parvient une nouvelle radiophonique annonçant le début de la campagne électorale parlementaire.

L'Ombre du Gardien

Un film réalisé et produit par Saida Souda en 1985, écrit par Neal Adams, et interprété par Saïd Souda, Paul Smith, et Hamidou. L'histoire de ce film est : « Une Société secrète a été formée par des hommes pacifiques pour préserver ce qui restait des trésors artistiques et des antiquités du monde arabe. Tôt, membre de cette organisation, arrive à New York pour enquêter sur certains objets volés au sein de son organisation. »

La Compromission

Un film de Latif Lahlou qu'il a coécrit avec Rachid Boujadra. Il est produit par CinéTéléma en 1986 et interprété par Souad Hamidou, Mehdi El Galaoui, Touria Jabrane, et Omar Chenbout. Ce film raconte l'histoire de Mehdi, jeune architecte, qui a décidé de mettre son savoir à la disposition des masses. Il est plein d'espoir et d'ambition. Leïla, une jeune assistante sociale, est submergée par ses problèmes personnels. Leur cohabitation passionnée débouche sur une prise de conscience de Leïla. Au fil des jours, Leïla se radicalise tandis que Mehdi commence à modérer son comportement.

Abbes ou Joha n'est pas mort

Un film écrit, réalisé et produit par Mohamed Tazi Benabdelwahed en 1986, et interprété par Malika Omari, Aziz Maouhoub, Salwa Jouhari, Nourdine Bikir, et Majda Baderddine. Le réalisateur présente son film comme suit : « Il ne s'agit pas ici, bien sûr que des petites histoires sans grande importance de Joha. L'essentiel est de réapprendre à sourire de nous-mêmes et de nos opinions toutes faites comme savaient si bien le faire nos ancêtres. »

Une porte sur le ciel

Un film de Farida Benlyazid, produit en 1988 par Hassan Didoul en 1988, et interprété par Zakia Tahiri, Chaàbia Adraoui, Eva Saint-Paul, et Ahmed Bouanani. Ce film raconte l'histoire de Nadia qui retourne au Maroc qu'elle a quitté depuis de nombreuses années, afin d'assister son père mourant. La rencontre avec Kirana, une femme qui psalmodie le coran au cours des cérémonies religieuses, joue comme une révélation pendant l'enterrement de son père. Une amitié naît entre elles.

Constelle de passion

Un film réalisé par Moumen Smihi, écrit par Gaven Lambert et Mohamed M'rabet, et produit par Imago Film International et Ciné Maya Film en 1988. Ce film est interprété par Natalie Roche, Mohamed Mehdi, Nezha Regragui, et Larbi Doghmi. Le synopsis : « Khalil, célibataire endurci, rêve un jour d'une très belle fille. Le lendemain, il la rencontre dans la médina, demande sa main et l'épouse. Rachida néglige vite son époux et son foyer. Elle s'absorbe des jours entiers dans la contemplation de l'image que lui renvoie un grand miroir. Lorsque Khalil, découvre la mort de leur premier né, Rachida en accuse la fille du miroir. »

Badis

Le film a été réalisé par Mohamed Abderrahmane Tazi en 1989, co-écrit par Noureddine Sail et Farida Benlyazid, et produit par ATA – TV Espagnol. Ce film racontant une histoire d'un voyage à travers le Maroc est interprété par Aziz Saadallah, Naima Lamcharki, Bachir Skirj, Zakia Tahiri, et Jilali Ferhati.

Komany

Un film de Nabil Lahlou produit par Loukous Films en 1989, et interprété par Salim Berrada, Sofia Hadi, Hamidou, Malek, Rachid Fekkak et Mohamed Miftah. Nabil Lahlou présente l'histoire de son film comme suit : dans un pays qui se nomme le Fouettistan, sévit un président dictateur. Une secte veut le renverser pour prendre le pouvoir et entamer un règne "religieux"

La Terre du Défi

Un film d'Abdellah Mesbahi produit par Royal Marocaine cinématographique en 1989, et interprété par Samira Ben Said, Ezzat Al Alayli, Samir Sabri et Amina Rizq. Abdellah

Mesbahi dit de son film qu'il parle d'un demi-siècle de l'histoire mémorable du royaume du Maroc ; 60 ans ponctués d'acte de bravoure, de solidarités et de courage.

Le Marteau et l'Enclume

Un film de Hakim Noury, produit par Cinautre en 1990, et interprété par Aziz Mouhoub Abdrazzak Maras, Mohamed Khayat, Fatima Ouchay, et Mohamed Mrani. Ce film raconte l'histoire de Tahar, 55 ans, qui est l'archétype du fonctionnaire modèle. Il mène une vie tranquille malgré les problèmes propres à sa modeste condition, jusqu'au jour où le chef lui annonce sa mise à la retraite prématurée. Tahar devra faire face à de nouveaux problèmes.

La Fête des autres

Un film d'Hassan Benjelloune qu'il a co-écrit avec Abdou Laraki. Produit par Filmaghreb et Cinautre en 1990, ce film est interprété par Aziz Saàd Allah, Aziz El Fadili, Nihad Achbar, et Omar Chenbot. Hassan présente son film comme suit : dans une veille maison de Casablanca, habitent trois familles immondes. Abdou et Tmou, un jeune couple qui cherche du travail. El Hadja mère de Chaib et Jamila, qui fait de la couture, pour payer les études de sa fille qui ne songe qu'à se marier, et un Veil homme occupant une troisième pièce, et qui passe ses jours à prier et à répondre aux saluts de tout le monde.

Ymer ou les chardons florifères

Un film de Tijani Chrihi, produit par Ymer Films en 1991, et interprété par Amina El Maaizi, Mostapha Bouassria, et Mohamed Moujahid. Tijani présente son film comme suit : une série de situations où il est difficile de connaître ce que disent ou font les gens, qui se meuvent dans un espace délimité par des rapports rendus hypocrites et suspects par ceux qui, invisibles, décident à la place des autres.

La Salle d'Attente

Un film de Nourddine Gounejjar, produit par ACCT en 1991, et interprété par Salwa Jouhari, Nadia Zniber, Abdelkbir Benbich, et Mustapha Mounir. Nourddine présente son film dans son synopsis : attendant son tour de consultation dans une salle d'attente d'un cabinet médical, un patient revoit dans le désordre les événements saillants de sa vie.

Chronique d'une vie normale

Un film de Saad Chraïbi, produit par Cinautre en 1991, et interprété par Rachid Fekkak, Hicham Regragui, Nezha Zakaria Salwa Jouhari, Salaheddine Ben Moussa, et Mohamed Reggab. Son synopsis parle de Fès au lendemain de l'indépendance. Deux enfants amis, camarade de classe, partagent une enfance insouciante, observant d'un regard juvénile les péripéties de leur père qui les obligent à se séparer. Dix ans après, ils se retrouvent. Deux jeunes filles s'introduisent dans leur vie. Et le parcours de leurs études les sépare à nouveau. Quinze ans plus tard, ils se retrouvent et constatent le fossé qui les sépare.

La dame du Caire

Un film produit par Imago Films International en 1991, réalisé par Moumen Smihi, suite à un scénario de Bechir Adik. Il a été interprété par Yousra, Sanae Jamil, Leila Oloui, Jamil Ratib, Ezzat Al Alaili, et Hicham Salim. Ce film parle de l'histoire de Jawhara, une jeune paysane du bord du Nil, qui devient chanteuse célèbre. La gloire, l'argent et l'amour ne lui font pas oublié la passion qu'elle éprouve pour son frère jumeau, mystérieusement frappé par la machine infernale du terrorisme.

Un amour à Casablanca

Un film d'Abdelkader Lagtaa, produit par Cinéstar en 1991. Il est interprété par : Ahmed Naji, Mouna Fettou, Mohamed Zouhir, Mustapha Zaari, Rachid El Ouali. Ce film parle de l'histoire de Saloua, une jeune lycéenne confrontée à la rigueur de son père, s'accroche à Jalil, un vieil homme de 50 ans, et devient sa maitresse. Frustrée et lassée par le comportement de ce dernier, elle tombe amoureuse du jeune Najib, photographe passionné.

La plage des enfants Perdus

Un film de Jilali Ferhati, produit par Héraclé Production en 1991. Ce film interprété par : Souad Ferhati, Mohamed Timoud, Fatima Loukili, Safia Ziani, Larbi Lyacoubi. Le synopsis de ce film le présente comme suit : « Mina, une jeune femme de 25 ans, s'aventure avec Ahmed qui abusera d'elle. Enceinte, elle annonce la nouvelle à son ami en espérant lui faire partager sa joie. Ahmed pour sa part la méprise. Elle saisit un tisonnier et le frappe jusqu'à la mort. Elle traîne le corps inerte vers la plage. »

Fiction Première

Un film de Mustapha Derkaoui, produit par Art 7 en 1992. Il est interprété par Saida Boumenjel, Abderrahim Bargache, Souad Bouazizi, Wafae Zakaria, Mohamed Miftah, Khadija Nour. Le réalisateur présente le film dans son synopsis comme suit : Halima rencontre Larbi, un représentant d'une maison d'édition qui sillonne le pays pour vendre des livres. Halima passe ses jours seule, entre l'usine et le domicile. Le destin qui les a mis un jour sur le même chemin va les exposer aux vicissitudes de la vie.

La nuit du Crime

Un film de Nabil Lahlou, produit par Loukous Films en 1992. Ce film est interprété par Nabil Lahlou, Sofia Hadi, Sofy Boutella, Salim Berrada, Mohamed Kaghat, Khadija Marrakchi. Le réalisateur présente son film comme suit : « Salim est un reporter photographe. La vie avec sa femme Nadia est devenue infernale, ils n'ont plus de rapports. Nadia tombe amoureuse de Miloud le chauffeur de Salim. Miloud tue Salim. La justice doit trancher. »

Les cavaliers de la gloire

Un film de Souheil Ben Barka produit par Dawliz, Aries, Uzbek et Ellepi en 1993. Il est interprété par Massimo Ghini, Angela Molina, Mohamed Miftah, Claudia Cardinale, Souad Hamidou, Harvey Keitel, Fernando Rey. Le réalisateur présente le film dans son synopsis comme suit : c'est l'histoire des Saadiens et du Prince Abdelmalek qui fut chassé de son pays par ses propres frères. Il passera 20 ans (1560/ 1580) de sa vie sur les mers, d'une aventure à la bataille de Lepante, de la prison d'Alicante à la prise de Tunis, avant de retrouver son pays le Maroc envahi par Don Sebastien Roi du Portugal.

A la recherche du mari de ma femme

Une comédie culte de Mohamed Abderrahmane Tazi, suite à un scénario de Farida Belyazid, produit par ATA Production en 1993, et interprété par Bachir Skirej, Naima Lemcharki, Mouna Fettou, et Amina Rachid. Le film raconte l'histoire d'un riche bijoutier de Fès, Hadj Benmoussa, polygame, qui semble gérer harmonieusement l'entente entre ses trois femmes jusqu'au jour où Houda, la 3ème épouse, jeune et belle, est répudiée pour la troisième fois.

L'enfance volée

Un film de Hakim Noury produit par MPS en 1993. Il est interprété par Fadila Masrour, Touria Alaoui, Mustapha Zaari, Fairouz Garouani. Le film parle de Rkia, une fillette de 10 ans, qui se retrouve comme « bonne » chez une famille de la grande bourgeoisie à Casablanca. Elle découvre le luxe mais elle se rend compte que ce luxe lui est farouchement interdit. Elle découvre aussi la méchanceté, la violence et l'hypocrisie.

Chroniques Marocaines

Un film de Moumen Smihi, produit par Imago International Art Cam International en 1993, et interprété par Aicha Mahmah, Tarik Jamil, Miloud Habachi, Sou maïa Akâboune, et Mohamed Timod. Ce film raconte trois histoires : la première met en scène un dresseur de singe persécuté par trois garçons ; la deuxième, une rencontre amoureuse d'un jeune homme et d'une jeune femme ; puis vient l'histoire d'un vieux pêcheur raillé par ses compagnons car il croit pouvoir trouver un trésor dans les entrailles d'un monstre marin.

Yarit

Un film de Hassan Benjelloune, produit par Mia Production en 1994, et interprété par Abdellah Chakiry, Saïda Baâdi, Hassan Skali, Fatima Reragui, Hassan El Fed, Touria ElAlaoui, et Fatima Ouachay. Ce film parle de l'histoire de Saïd qui prépare une thèse en psychiatrie. Il vit chez sa mère dans un quartier populaire, avec sa soeur Fatna, aliénée mentale. Le traitement de Fatna est source de conflit entre le fils et sa mère. La vie de Saïd prend un autre sens lorsqu'il rencontre la chanteuse Fairouz. Atteint d'une maladie très grave, Saïd tient à terminer sa thèse.

Je «U»I au passé

Un film de Mostapha Derkaoui, produit par Art 7 en 1995, interprété par Nathalia Jasina, Yelena Kassimokava, Lue Guedouchi, Omar Chraïbi, et Khadija Nour. Ce film parle de Nathalie qui aime Kamal, étudiant à Moscou. Sa mère, devant les photographies du fiancé accroché à un mur de l'appartement, est bouleversée par la ressemblance du jeune homme avec un être qu'elle a déjà connu jadis. Natalia part alors à la recherche de cet être.

Les Sept Portes de la nuit

Un film de Mostapha Derkaoui, produit par Art 7 en 1995, et interprété par Hamid Zoughi, Aid Mohoub, Naima Ilyass, Aziz Fadili et Aziz Saad Allah. Ce film raconte l'histoire

de Brahim qui cherche son fils au marché aux puces, pour lui apprendre que le patron de l'usine de menuiserie accepte de le prendre comme apprenti. Le jeune homme ne sera pas retenu. Il continuera d'errer le jour et la nuit. Durant une promenade à travers la ville, il rencontre Kamal et se lie d'amitié avec ce jeune homme jusqu'au jour où Kamal décide de partager le sort de Bouchra, la sœur de Hamza.

La Prière de l'Absent

Ce film de Hakim Noury a bouleversé la société marocaine, il a été produit par MPS en 1995, et interprété par Fadila Masrour, Touria Alaoui, Mustapha Zaâri, et Fairouz Garouani. Ce film a eu un grand impact sur le développement de la société marocaine, et sur la situation des enfants. Grâce à ce film, plusieurs personnalités publiques et politiques se sont mobilisées pour la constitution de nouvelles lois condamnant le travail des petites filles. Le film raconte l'histoire de Rkia, fillette de 10 ans, qui travaille comme « bonne » chez une famille de la grande bourgeoisie de Casablanca. Elle découvre le luxe, mais se rend compte qu'il lui est farouchement interdit. Elle découvre aussi la méchanceté, la violence et l'hypocrisie.

Le Résistant Inconnu

Un film de Larbi Bennani produit par Unifilm en 1995, et interprété par Hamid Basket, Fatima Regragui, Stephania Carnevalli, Christian Tatry, Malika Omari, Zhor Lamâmri, et Abdelhakim Ibnoussina. Ce film parle d'une phase de l'histoire de la résistance nationale après l'exil de feu Sa Majesté Mohamed V.

Moi L'Artiste

Un film d'Abdellah Zerouali, coproduit par le CCM et la télévision marocaine en 1995, et interprété par Châaïbia Adraoui, Ahmed Tayeb Laâlej Habiba Medkourl, Mustapha Zaâri, Mustapha Dassoukine, et Zhor Lamâmri. Ce film raconte l'histoire d'Abbas, un artiste ambitieux, qui rêve de devenir une vedette internationale. Une ambition légitime qui s'avère être peu réaliste. Sa famille le pousse à exercer une activité plus lucrative, et c'est là que ses ennuis se multiplient.

Khafaya

Un film produit par Mirror Production en 1995, réalisé par Ahmed Yachfine, coécriture avec Fatima Chebchoub, et interprétation d'Abdelwahab Doukali, Saïda Baâdi, Larbi Batma et Souad Sabir. Ce film décrit la confrontation de deux modèles féminins, et donne la parole à la

femme en la projetant, sans merci, sur le front le plus miné qui puisse exister. La conscience sociale saura-t-elle s'en sortir ?

Voleur de Rêves

Un film de Hakim Noury, produit par MPS en 1995, et interprété par Rachid Fekkak, Rachid El Ouali, Fatima Khair, Amina Rachid Nezha Rahil, Jillali. Ferhati, Hamid Zoughi, Brigitte Rouan, Jean Louis Richard, Driss Karimi, Larbi Lyacoubi, et Hicham Ibrahim. Hakim Noury présente son film dans son synopsis comme suit : « Pendant les cinq années de sa détention, Mehdi a remis en question sa vie antérieure et envisage l'avenir. Le destin a voulu qu'il rencontre Driss un jeune marginal. Tout sépare les deux hommes; cependant, ils ont un point commun : la solitude. Une grande amitié naîtra entre les deux hommes qui vont se dévoiler leur vie, leurs angoisses et leurs rêves. »

Chevaux de Fortune

Un film de Jilali Ferhati, produit par Heracles Production en 1995, interprété par Nezha Rahil, Jilali Ferhati, Hamid Zoughi, Brigitte Rouen, Jean Louis Richard, et Driss Karimi. Ce film parle de l'histoire de Mohamed qui rêve de partir en France pour assister à une course de chevaux, ne serait-ce qu'une seule fois dans sa vie. Il fait croire à sa femme qu'il est déjà installé en France, et Ali, l'aveugle est hanté par le désir de partir en France pour se faire opérer et voir de nouveau son fils.

La Grande Allégorie

Un film de Mostapha Derkaoui, produit par Art 7 en 1995, et interprété par Zakaria Atiti, Adil El Fadili, Hiba Dziri, et Malika Hammaoui. Ce film raconte l'histoire d'une jeune femme auteur, qui construit un récit où elle évoque le souvenir d'un jeune homme mort à la guerre.

Lalla Hobbi

Une comédie hilarante de Mohamed Abderrahmane Tazi en 1996, suite à un scénario de Nouredine Sail, produite par AJA Production, et interprété par Hamidou Ben Massoud, Naima Lamcharki, Samia Akariou, Amina Rachid, et Ahmed Taieb Laalaj. « Après l'échec de la première tentative d'immigration clandestine, sur une Patera, El Hadj Benmoussa est conduit à la prison de Tanger. Toute la famille essaye de le trouver et le ramener à la maison. En son absence, c'est sa première femme qui se charge de la gestion de la bijouterie et de la maison. »

Rhésus, le sang de l'autre

Un film produit par Horizon Films en 1996, réalisé par Mohammed Lotfi, coécrit avec Driss Chouika, et interprété par Mohamed Mehdi Ouazzani, Nadia El Jaouhari, Amal Chabli, et Larbi Batma. Ce film parle de Abdou, jeune producteur et réalisateur, séducteur et plein d'ambition, qui fait languir sa jeune fiancée Amal, pressée de vivre avec lui sous le même toit. Entre temps, survient une courte aventure entre Abdou et Diane, venue au Maroc pour des repérages au sud.

L'Ombre du Pharaon

Un film produit par Dawliz –CCM/M.G Films en 1996, réalisé par Souheil Benbarka, coécrit avec Adriano Bolzoni, et interprété par Helmut Berger, Florinda Bolkan, J-L Mohamed Hassan Joundi, Orso Maria Guerrini, et Mohamed Miftah. Le film a pour théâtre l'Égypte antique sous le règne du Pharaon Amenphis III. Ce dernier, miné par la maladie, se laisse déposséder de son pouvoir par le puissant Vizir Burkis, et par Moffi, prêtres fanatique et xénophobes.

Dans la maison de mon père

Un film de Fatima Jebli Ouazzani produit par Joost Verhey en 1997. Ce film est interprété par Naima Seddiki, Hamza Tawila, Helia Savalooni, Nanae El Mhidi. Le film pose la question de la virginité de la femme avant le mariage au Maroc, à travers un parcours où se mêlent souvenirs et expériences personnelles.

Les trésors de l'Atlas

Un film de Mohamed Abbazi, produit par Taghmat Films en 1997. Il est interprété par : Saâdia Ladib, Fatima Harrandi, Mohamed Bastaoui, Mohamed Khouyi, Hamid Basket. Ce film est présenté dans son synopsis comme suit : « Au Maroc, juste avant les temps modernes, Ould Bah est l'aîné d'un homme puissant régnant sur une kasbah au flanc de l'Atlas Saharien. Enfant gâté, il est écarté de la succession de son frère cadet. Ould Bah décidé alors de faire plier le sort. »

Mektoub

Un film de Nabil Ayouch, produit par Shem's et Playtime en 1997, et interprété par Amal Chabli, Rachid El Ouali, Mohamed Miftah, Faouzi Bensïdi, et Malika Oufkir. Ce film raconte l'histoire de Taoufik, jeune et brillant médecin casablancais, de retour des États-Unis,

et impliqué dans un meurtre pour venger l'honneur de sa femme. Tout au long de ce périple qui le mènera dans les profondeurs du Maroc, il découvrira l'intensité de son amour pour sa femme et un frère, qui se révélera être son sauveur.

Aouchtam ou M'hamed ya wlidi

Un film de Mohamed Ismail, produit par Mia Production en 1997, et interprété par Hafida Ibrahim, Fatima Ouchay, Mohamed El Khalfi, Abdellah Chakiri, Samia Akariou, et Abdelhafid Znag. Ce film qui se déroule vers la fin des années quarante, en pleine lutte contre le colonialisme espagnol, dans le village d'Aouchtam, raconte l'histoire de la famille d'El Hadj, vieil homme atteint de cécité. Après une opération qui lui rend la vue, il rentre chez lui, en faisant mine d'être toujours aveugle.

Un simple fait divers

Un film de 90 mn, écrit et réalisé par Hakim Noury, et produit par Prod'Action en 1998. Les images ont été prises par Kamal Derkaoui, montées par Allal Sahbi, et la musique est composée par Moncef Adyel. L'interprétation est celle de Rachid El Ouali, Hamid Zoughi, Mouna Fettou, Hammadi Amor, et Khadija Jamal. Ce film est ainsi présenté dans le synopsis : « 1997, un vieux journaliste, Omar, se rappelle des années 70. Il nous raconte l'histoire de Salim, une jeune journaliste de 35 ans qui a osé enquêter sur un haut fonctionnaire de l'Etat corrompu. »

...Adieu Forain

Un film de 90 mn, produit par Les films du Sud en 1998, et réalisé par Daoud Aoulad Syad, suite à un scénario de Youssef Fadel et Ahmed Bouanani. Les images de ce film ont été prises par Thierry Lebigre, montées par Ahmed Bouanani et Nathali Perrey, quand la prise de son a été assurée par Gérome Ayasse, et l'interprétation par Abdellah Diddane, Mohamed Bastaoui, Hassan Skalli, Nazha Rahil et Mohamed Miftah. Le film raconte l'histoire de trois destins liés par leurs itinéraires communs : celui de Rabii avec ses rêves d'un ailleurs plus clément ; celui de Kacem, malade, qui fuit un passé sombre qu'il ne peut oublier ; celui, enfin, de son fils unique Larbi, ex-boxeur et ex-taulard, un personnage violent et mythomane qui finira dans la solitude.

Le Destin de femme

Un film de Hakim Noury, produit par Prod'Action en 1998, et interprété par Amal Ayouch, Amina Rachid, Rachid El Ouali, et Hassan El Fad. Ce film raconte l'histoire de Saida, jeune cadre supérieur dans une grande société, qui rencontre Hamid, un jeune informaticien de 35 ans. Ils décident de se marier, convaincus tous les deux d'avoir fait le bon choix. Après quelques années de bonheur et de stabilité, leur mariage commence à basculer.

La Porte close

Un film de Abdelkader Lagtaâ, produit par Ecrans du Maroc en 1998, et interprété par Malika Rouini, Mireille Creisson, Mohamed Zouheir, et Salaheddine Ben Moussa. Ce film parle de l'histoire de Said Mabrouk, un jeune homme d'une trentaine d'années qui vit à Casablanca avec sa belle-mère Halima. Celle-ci, séparée du père du jeune homme, s'oppose à la relation de Said avec sa collègue Hayat. Said rencontre Faty, une jeune marocaine vivant avec ses parents en France, et s'attache à elle.

Les Casablancais

Un film de Abdelkader Lagtaâ, produit par Ecrans du Maroc en 1998, et interprété par Khadija Assad, Karima Aktouf, Aziz Saâdallah, Salaheddine Ben Moussa, et Mohamed Benbrahim. Le film est une radioscopie de la ville de Casablanca à travers les parcours croisés de trois personnages : un libraire qui reçoit une lettre l'obligeant à se remettre profondément en question, une jeune institutrice dont la demande de passeport déclenche une enquête officielle absurde, et un élève qui devient l'objet d'une manipulation tragique.

Rue le Caire

Un film de 95 mn, produit par Ciné-scène International en 1998, réalisé par Abdelkrim Derkaoui suite à un scénario de Larbi Batma et Abderrahmane Khayat, et interprété par Siham Assif, Naïma Lamcharki, Touria Jabrane, Amina Rachid, Aziz, Ahmed Naji, et Mohamed Miftah. Ce film est présenté dans le synopsis comme suit : « Casablanca 1958, un an à peine après l'accession à l'indépendance du pays. Amina, jeune institutrice de 22 ans, et le capitaine Youssef, tout juste sorti d'une école de police de France, s'opposent aux agissements de Charqi, ses acolytes et ses commanditaires, au nom de la loi, de la morale et du patriotisme. »

Femmes et Femmes

Un film qui a eu une grande influence sur la société marocaine, produit par Cinautre en 1998, réalisé par Saâd Chraïbi, coécrit avec Jamal Belmejdoub, et interprété par Mouna Fettou, FatemaKhair, Touria Alaoui, Salima Ben Moumen, Touria Jabrane, et Hamid Basket. Le film évoque l'histoire de quatre femmes au Maroc, en 1997, qui se battent pour faire valoir, chacune à sa manière, leur statut et leur place dans la société.

Les Amis d'hier

Un film culte d'Hassan Benjelloune qui a familiarisé la société marocaine avec ses positions politiques et sociales, produit par Bentaquerla Film et Mia Production en 1999, et interprété par Amal Ayouch, Samia Akariou, Mohamed Miftah, Hassan Skalli, et Rim Tourki. *Les Amis d'hier* est une sorte de conte, un regard porté sur un passé, pas si lointain, qui permettra à chacun de porter un jugement sur le comportement de tous les acteurs de cette tranche de l'histoire, de ceux qui l'on a combattu avec courage et dignité. Ceux qui ont tiré profit et fortune.

Mabrouk

Un film de 103 mn, produit par Zawaya Communication en 1998, réalisé par Driss Chouika, co-écrit avec Ali Smai, et interprété par Abdellah Farkous, OmarSayed, Touria Alaoui, et Justine Durand. Ce film raconte l'histoire de Miloud, un simple artisan, considéré comme un débile. Son seul ami est un âne, sensible et intelligent, qui s'appelle Mabrouk. Licina, une belle fille issue d'une famille très riche, tombe amoureuse de Mabrouk, et décide de l'acheter à n'importe quel prix, mais Miloud refuse.

Ruses de Femmes

Un film culte de Farida Benlyazid, produit par Tangitania Films en 1999, et interprété par Rachid El Ouali, Samia Akariou, Mohamed Rzine, Saadia Azgoune, et Hammadi Ammor. Cette comédie de 90 mn raconte l'histoire de Lalla Aicha, qui est la fille d'un riche marchand qui a toujours eu tout ce qu'elle voulait. Sa rencontre avec le fils du roi, un jour sur la terrasse où elle arrosait son basilic, bouleverse sa vie.

Ali Zâoua

Un film ayant bouleversé la société marocaine, et évoquant les enfants de la rue. Il s'agit d'une production de Ali'N Production en 1999, d'une réalisation de Nabil Ayouch, et d'une co-écriture avec Nathalie Saugeon. Le film est interprété par des enfants : Mounaim Kbab, Hicham

Moussoune, Said Ieqhmaoui, Amal Ayouch, et Mohamed Majd. Il parle de Ali, Kouita, Omar et Boubker qui sont des amis de la rue. Au-delà de toutes les galères quotidiennes, une amitié indéfectible les lie. Très vite, Ali est tué dans une bagarre entre bandes rivales, et dorénavant, ses trois amis n'auront qu'un seul but, lui offrir l'enterrement qu'il mérite... l'enterrement d'un prince.

Yacout

Un film de Jamal Belmajdoub, produit par Bravo Production en 2000, et interprété par Mohamed Miftah, Fatima Kheir, Khalid Benchagra, Malika El Omari, Mohamed El Jam, et Salah Eddine Benmoussa. Ce film concerne un pacte conclu entre Moulay Driss, un homme que la laideur aurait pu rendre répulsif s'il n'avait son éloquence et son courage, et Ali, bel homme d'un charme irrésistible mais inculte, pour séduire une jeune femme «Yacout» dont tous deux sont éperdument amoureux.

Paradis à l'enfer

Une production de Naoumi Films en 2000, réalisée et écrite par Said Souda, interprétée par Said Souda, Rachid El Ouali, Omar Chanbot, Jamila Hajla, et Nora Scali, et dont l'histoire est la suivante : « Zouheir, tueur professionnel qui s'est forgé aux Etats-Unis. Sa dernière victime est un latino. La mère de ce dernier débarque au Maroc pour venger son fils et met sa tête à prix. »

Tresses

Le film a été produit par Heracles Films tipi en 2000, réalisé par Jillali Ferhati, suite à un scénario coécrit avec Xesc Barcelo. Les rôles ont été interprétés par Mohamed Miftah, Mohamed Ramzi, Salima Ben Moumen, Salwa Regragui, Faouzi Bensaïdi, et Mohamed Ousfour. L'histoire évoque un drame dans une famille modeste de Tanger. Saida a été violée, Amine son frère, un adolescent, et Kenza leur soeur aînée, et le violeur est Hicham, dont le père, Hamid Boussif, un avocat connu de la ville, chez qui Kenza travaille comme employée de maison, et qui compte se présenter aux élections.

Jugement d'une femme

Un autre film bouleversant de Hassan Benjelloune, produit par Centrale Africaine Cinématographique en 2000, et interprété par : Rachid El Ouali, Mohamed Atir, Sanaa Zaim, Asmaa El Khamlichi. Ce film parle d'une avocate française est envoyée par Amnesty

International pour enquêter sur le sort d'une détenue marocaine qui a tué son mari qui lui refuse le divorce.

Soif

Un film produit par Cinautre en 2000, réalisé par Saad Chraïbi et qu'il a coécrit avec Fatima Loukili et A. Glasberg, filmé par Kamal Derkaoui, et interprété par Abdellah Didane, Mohamed Rzine, Mouna Fettou, Touria Jabrane, et Farid Regragui. Le synopsis du film : « Une terre aride par manque d'eau dans le Sud Marocain. Un vieillard, un jeune, une histoire d'amitié pour retrouver l'eau. Un homme, une femme, une histoire d'amour particulière. Soif d'aimer, de liberté, d'amitié, d'eau et de vie, des histoires qui s'imbriquent entre elles et que raconte *Soif* ».

Elle est diabétique hypertendue et elle refuse de crever

Un film de 85 mn, produit par Prod'action en 2000, écrit et réalisé par Hakim Noury, interprété par Rachid El Ouali, Amina Rachid, Mohamed Ben Brahim, Houda Rihani, et Asmaa Khamlichi. Ce film est une comédie de situation, dans laquelle Hamid se trouve partagé entre sa femme Souad, sa maîtresse Leila, et sa belle-mère Hajja.

Histoire d'une rose

Une histoire d'amour de 85 mn, produite par Bentaquerla en 2000, réalisée par Abdelmajid Rchiche suite à un scénario qu'il a coécrit avec Farida Belyazid et Omar Chraïbi. Les rôles ont été interprétés par Ahmed Naji, Larbi Sassi, Asmae Khamichi, Amal Ayouch, et Saadia Ladib. L'histoire de ce film parle de Malika qui, mariée à Chaoui, n'a jamais oublié Abdellah, son amour d'adolescente qui vient juste de sortir de prison. Afin de le retrouver, Malika tente d'obtenir le divorce, mais son mari ne l'entend pas de cette oreille.

Ali, Rabia et les autres

Produit par Boulane et O'byrne Films en 2000, écrit et réalisé par Ahmed Boulane, et interprété par Younes Megri, Hassan El Fad, Hiam Abbass, Samia Akariou, et Mohamed Marouazi. Ce film de 120 mn filme l'histoire de Ali, impliqué malgré lui dans une affaire politique, et qui passe vingt ans en prison pour meurtre. A sa sortie, tout est bien différent, le groupe d'amis s'est éclaté, et chacun mène sa vie...

Homme qui brodait des secrets

Produit par Casablanca Films en 2000 et réalisé par Omar Chraïbi suite à un scénario qu'il a coécrit avec Mourad Khireddine. Les 120 minutes de films, interprété par: Tayeb Saddiki, Samia Akariou, Ahmed Omari, Omar Sayed, racontent l'histoire de : « Naji, un jeune universitaire épris de poésie, découvre un- jour le manuscrit d'un poète mort sans laisser de traces. Il décide de lui rendre justice. En découvrant la maison du poète, Naji décide de la restaurer ... »

Amour sans visa

Un film de 95 mn, produit par Focal Luna Production en 2001, écrit et réalisé par Najib Sefrioui, et interprété par Mohamed Merouazi, Abdelkader Lotfi, Naoufal Lhafi, Wafaa Abragh et Wahiba Bouali. L'histoire de ce film parle d'Ali qui est fiancé à Nadia, courtisée par son ami. La jalousie enflamme les conflits jusqu'au jour où Nadia est atteinte de SIDA.

Le Cheval de vent

Un film de 90 mn, produit par Les films du Sud en 2001, réalisé par Daoud Aoulad Syad suite à un scénario d'Ahmed Bouanani. Les rôles de ce film ont été interprétés par Mohamed Majd, Faouzi Bensaidi, Saadia Azgoun, et Mohamed Choubi. L'histoire de ce film parle de «Iahar» maréchal-ferrant à la retraite, qui vit chez son fils, né d'un premier mariage. Il prend la décision de quitter cette maison pour se rendre à Azemmour, sur la tombe de sa deuxième femme qu'il a revue en rêve.

Mona Saber

Un film de 92 mn, produit par Casablanca Films en 2001, réalisé par Abdelhai Laraki, coécrit avec Mohamed Belmajdoub et Ahmed et Zakaria Bouchaala, filmé par Kamal Derkaoui. Les rôles du film sont interprétés par Carmel Ramos, Khalid Benchegra, Asmaa Khamlichi, Chaïbia Adraoui et Latifa Ahrar. L'histoire de ce film est comme suit : Mona, une jeune française apprend que son véritable père est marocain. Munie de quelques traces de souvenirs : un nom, Mahmoud Saber, une photo en noir et blanc, et une lettre d'amour non lue ou mal lue en son temps. Mona se rend au Maroc à la recherche de cet homme qu'elle n'a jamais connu.

Les Lèvres du silence

Un film bouleversant fortement les pratiques mystiques de la société marocaine, réalisé par Hassan Benjelloun, en coécriture avec Amal Ayouch, produit par Bentaquerla en 2001, et

interprété par Abdelilah Ajil, Mostapha Yadin, sanaa Zaim et Amal Ayouch. Ce film de 90 mn est présenté dans le synopsis comme suit : « Un couple casablançais de condition aisée se trouve confronté au problème de stérilité. Le couple décide de demander l'aide de Lalla charifa réputée pour ses pouvoirs contre la stérilité. Commence alors un périple dans un monde dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence. »

Tayf Nizar

Un autre chef d'œuvre de Kamal kamal en écriture et réalisation, produit par Sonya Disc Awatif en 2001, et merveilleusement bien interprété par Mohamed Miftah, Lina Morad, Mohamed Bestaoui et Mohamed Merouazi. Les belles images ont été prises par Abdelkrim Derkaoui. Le synopsis du film indique : « Khalid est un jeune médecin affecté aux urgences dans l'un des hôpitaux de Casablanca. Un jour, il va pouvoir examiner un homme brûlé appelé «Ahmed Sebbar», que les pompiers avaient amené dans un état grave. »

Les Amours de Hadj Mokhtar Soldi

Une comédie hilarante de Mostapha Derkaoui de 130 mn, écrite et réalisée par Mostapha Derkaoui, produite par Aflam Mostapha Derkaoui en 2001, et dont les images ont été prises par Abdelkrim Derkaoui, montées par Mohamed Meziane, le son pris par Kamal Ouassane et Julien Gonzales, et la musique composée par Abderrahim Saher. Ce film a été merveilleusement bien interprété par Bachir Skiredj, Rachid Elouali, Rafik Bakir, et Siham Assif. Il est présenté dans son synopsis comme suit : « Haj MokhtarSoldi se présente aux élections. Mais il tombe amoureux d'Asma que Lahbib Rabah, un policier qui veut l'épouser, par contre, Asma aime un jeune chômeur nommé Adil Bilia ! »

Au-delà de Gibraltar

Un film de 105 minutes co écrit et co-réalisé par Taylan Barman et Mourad Boucif, produit par Saga Film en 2001. Les images ont été prises par Michel Bandour, montées par Fred Meert, et le son est pris par Denise Vinde Voogel. L'interprétation a été assurée par Mourad Maimouni, Samir Rian, Bach Lan Le Ba-Thi, et Abdesslam Arbaoui. Ce film est présenté dans le synopsis comme suit : « Karim aime sa famille et respecte la culture marocaine qui l'a vu naître. Un jour, il tombe amoureux de Sophie, une jeune Belge. Face à un environnement culturel et social souvent hostile, Karim doit s'affranchir du poids de la tradition et déjouer les pièges du racisme. »

Les Années de l'exil

Produit par Loukkous Films en 2002, ce film est écrit et réalisé par Nabil Lahlou, et les images ont été prises par Mostapha Marjane, le montage est de Noun Lam, et la prise de son a été assurée par Rachid Bouafia. Ce film policier a été interprété par Nabil Lahlou, Sophia Hadi, Younes Megri, Mohamed Belfkih, Amal Ayouch, Mahjoub Raji, et Mehdi Piro. Il présente un inspecteur et son adjoint Ali qui vont à la recherche d'un réfugié dans un village isolé, et qui pourrait être même protégé par les villageois.

Une histoire d'amour

Il s'agit d'un film de 82 mn, écrit et réalisé par Hakim Noury, et produit par Prod Action en 2002, dont les images ont été prises par Kamal Derkaoui, et montées par Allal Sahbi. Il a été interprété par Younes Megri, qui a aussi fait la composition musicale avec Moncef Adyl. L'équipe de l'interprétation inclue aussi Fatin Layachi, Hamidou Benmassoud, et Maria Sadek. Le film parle d'un fonctionnaire exemplaire s'appelant Aziz faisant connaissance avec une prostituée, Wafaa, et qui essaie de la sortir de sa condition.

Casablanca

Il s'agit d'un film de 92 mn, écrit et réalisé par Farida Benlyazid, et produit par Tangitania Films en 2002, dont les images ont été prises par Ahmed Boulane et Serge Palatci, et montées par Allal Sahbi et Fawzi Thabet. Le son est pris par Hamza Abderrazak, et les rôles ont été interprétés par Younes Megri, Rachid El Ouali, Amal Ayouch, Ichrak Baraoui, et Mohamed Razine. Ce film montre l'histoire de « Aïcha », une jeune fille qui disparaît un jour, au grand malheur de son père « Ba Lahcen », un homme que la vie a malmené, mais qui accepte son sort sans jamais désespérer.

Et après

Un film de Mohamed Ismail, co-écrit avec Sylvain Agaesse, produit par Mia Production et BKS Film en 2002. Pendant 82 mn, Mohamed Ismail offre l'histoire de Mustapha, jeune homme issu d'une famille modeste, et trafiquant de drogue, qui tente d'immigrer vers l'Espagne avec sa petite sœur Ibtissam, mais dont la tentative se solde par un échec. Ce film a été interprété par Mohamed Miftah, Naima Lamcharqui, Rachid El Ouali, Salaheddine Benmoussa, Siham Assif, et Victoria April. L'équipe technique de ce film a été composée par Denis Gravouille à la prise d'images, Halima Arouali au montage, et Eddy Laurent à la prise de son. Se déroulant entre 1930 et 1933, ce film retrace la lutte entre Belkacem Ait Lahcen, jeune marocain originaire

du Sahara, et Forjat, le chef de la garnison militaire, qu'il soupçonne d'appartenir à la résistance dans le Djebel Saghro.

Le Paradis des pauvres

Produit par Maya Films en 2002, ce un long métrage de 100 mn a été écrit par Abdellah Mesbahi, et réalisé par Imane Mesbahi. Les images ont été prises par Abdelkrim Derkaoui, et montées par Ahmed Bouanani et Abdellatif Rais. L'interprétation a été faite par Jil Jilalla, Touria Jabrane, Abdellah Lamrani, Aicha Sajid, et Salaheddine Benmoussa. C'est l'histoire de cinq jeunes marocains qui quittent leur village du Nord du Maroc pour aller travailler quelque part en Europe. Malgré leur bonne volonté, ils sont confrontés tous les jours à la haine raciale et à la xénophobie.

Le Pote

Produit par Hi-Corn en 2002, ce film réalisé par Hassan Benjelloune, suite à un scénario de Said Naciri. Les images ont été filmées par Ali Reggab, et montées par Rachid Benallal, et le son a été pris par Najib Chlih. La musique a été composée par Noury, et le film a été interprété par Said Naciri, Saadia Ladib, Majdouline, Hammadi Ammor, Salaheddine Benmoussa et Mounir Chahir. Ce film est présenté dans le synopsis comme suit : « Larbi assiste son ami d'enfance et avocat. Ce dernier est impliqué dans des affaires louches. Malgré lui, Larbi devient complice, mais il finit par dénoncer les malversations de l'avocat. »

Cité de Kasbah

Produit par Prophécies Production en 2002, il s'agit d'un film de 124 mn, écrit et réalisé par Said C. Naciri. Interprété par Marc Nevelin, Jennifer Bass et Samad. L'équipe technique de ce film est composé de Pryan Taylor à la prise d'image, Ledesma Coule au montage, et Chris Brown à la prise de son. Le synopsis du film est présenté comme suit : après une nuit agitée, Tom se réveille dans les ruelles de la médina de Marrakech. Il y rencontre Fran, une américaine, une rencontre qui fera basculer son destin.

Une Minute de soleil en moins

Produit par B.C Film en 2002, ce long métrage de 82 minutes a été réalisé par Nabil Ayouch suite à un scénario co-écrit avec Malika Houbach. Interprété par Loubna Azabal, Nouraddin Ourahhou, Hicham Moussoun, Nour, Hammadi Tounsi, ce film parle de « Kamal Raoul, un jeune inspecteur de police à Tanger, chargé d'enquêter sur la mort de Hakim Tahiri,

un important trafiquant de drogue assassiné dans sa villa tangéroise. La première suspecte est son employée et maîtresse : Tou ria, une jeune femme qui vit sur les lieux du crime avec son petit frère, Pipo ». L'équipe technique est composé de Joel David à la prise d'image, Vanessa Zambenardi et Aurélie de Chassey au montage, et Ferdinand Bouchara à la prise de son.

Rahma

Produit par La cité en Fête en 2002, il s'agit d'un long métrage de 90 mn d'Omar Chraïbi, co-écrit avec Hicham Lasri. Merveilleusement bien interprété par Hassan El Fad, Houda Rihani, Sanae Zaim, Malek Akhmis, et Mohamed Zouhir, le film raconte l'histoire de : « Ahmed Chaoui [qui] est le prototype de l'homme qu'on rencontre des centaines de fois chaque jour sans qu'il accroche le regard de quelqu'un. C'est l'exemple type de « l'homme oubliable » : homme effacé, fourni travailleuse d'une société ingrate. » L'équipe technique est composée de David Golia à la prise d'image, Catherine Estragand au montage, et Yves Levecque à la prise de son.

Mille Mois

Une production de Gloria Films et Agora Films en 2003, 124 mn d'un film merveilleusement écrit et réalisé par Faouzi Bensaidi, filmé par Antoine Heberle et monté par Sandrine Deegen, avec un son pris par Patrice Mendez. Les rôles sont interprétés par Fouad Labied, Nezha Rahil, Mohamed Majd, Abdellatif Mbarkki, et Mohamed Bastaoui. Faouzi parle de ce film dans son synopsis : « 1981, le mois de ramadan au Maroc. "Amina" s'installe chez son beau-père, "Ahmed" avec son fils de sept ans, "Mehdi", dans un village au cœur des montagnes de l'Atlas. »

Face à face

Un long métrage de 92 mn, produit par Cinételema et Ecrans du Maroc en 2003, réalisé par Abdelkader Lagtaa d'après un scénario co-écrit avec Nour-Eddine Sail. L'équipe technique a été composée par David Nissen à la prise d'images, Abdelkader Lagtaa au montage, Antonie Ouvrier à la prise de son. L'interprétation des rôles a été assurée par Sanaa Alaoui, Younes Megri, Leïla Belarbi, Mohamed Marouazi, Bouchra Ijourk, et Houda Rihani. Le synopsis du film présente l'histoire comme suit : « Suite à une série d'événements inattendus, « Amal » et son mari « Kamal » se séparent dans la confusion, chacun d'eux croyant avoir été abandonné par l'autre. Des années plus tard, « Amal » part à la recherche de son mari, en compagnie de son beau frère « Rédouane ».

Les Voisines d'Abou Moussa

Produit par Arts et Techniques Audiovisuels en 2003, il s'agit d'un film de 90 mn, écrit par Amina Mouline et réalisé par Mohamed Abderrahmane Tazi. Les images sont prises par Frédéric Ribes, monté par Kahéna Atia, le son est pris par Abdellah El Karaoui, la musique est composée par Younes Migri, et l'interprétation est assurée par Bouchra Charaf, Omar Chanbout, Mohamed Miftah, Naïma Lamcharki, et Abdellatif Hilal. Ce film est présenté dans le synopsis comme suit : « Au début du 14ème siècle, "Abou Salim, de retour d'une victorieuse pacification, est reçu par deux hauts dignitaires de la ville qu'un élan de rivalité oppose. Au cours d'un dîner, il tombe amoureux de "Chama" une jeune esclave, et décide de l'épouser. »

Casablanca by Night

Un long métrage de 100 mn écrit et réalisé par Mostapha Derkaoui, et produit par Aflam Mostapha Derkaoui en 2003. Les images sont prises par Abdelkrim Derkaoui, et montées par Abderrahim Lighoutti et Mohamed Karrat, le son est pris par Ahmed Oubaha et Amine Zeghari, la musique est composée par Mustapha Smarkandi, et l'interprétation est assurée par : Samira Nour, Aziz El Hattab, Zakaria Atifi, et Malika Hamoumi. Ce film présenté comme suit dans son synopsis : «Hicham», enfant de neuf ans, atteint d'une cardiopathie cyanogène, doit se faire opérer d'urgence. Sa mère «Zohra», compte ses économies. L'argent dont elle dispose ne peut pas couvrir les frais de l'intervention dont le montant s'élève à vingt-cinq milles dirhams.

Les Fibres de l'âme

Un long métrage de 92 mn, écrit, réalisé et monté par Hakim Belabbes, et produit par Hak Films et la Cité en fête en 2003. L'équipe technique est composé de Maida Sussman à la prise d'images, et Fabio Santestarti à la prise de son. L'interprétation a été faite par Laura Marks, Houda Rihani, Azeddine Bouayad, Sanaa Zaim et Mustapha Salamat. Il s'agit de l'histoire d'une jeune fille de Chicago qui accompagne à contre-cœur son père mourant, « Mehdi », à sa ville natale Boujâad, une petite ville qui grouille de personnages dont la vie se déroule sous nos yeux.

Jawhara

Produit par Cinautre en 2003, ce long métrage de 90 mn a été réalisé par Saâd Chraïbi, et co-écrit avec Youssef Fadel. L'image est prise par Kamal Derkaoui, la prise de son est assurée par Faouzi Thabet, quand l'interprétation est assurée par Mouna Fettou, Yassine Ahjjam, Latifa

Ahrar, Mohamed Khiyi, et Mohamed Bastaoui. Ce film retrace l'histoire de Jawhara, petite fille fruit d'un viol dans une prison, qui a grandi pendant six ans derrière les barreaux aux côtés de sa mère. Avec son regard innocent, elle observe ce monde carcéral.

Réveil

Ce film produit, réalisé et monté par Mohamed Zineddaine en 2003, co-écrit avec Mauro Marchesse, raconte en 78 mn l'histoire de l'arrivée d'une lettre et d'un manuscrit à une maison d'édition à Paris, et annonce le pèlerinage d'un jeune écrivain qui n'a ni programme, ni projet à réaliser... Images en noir et blanc prises par Roberto Legani, et Abdelkrim Derkaoui, et musique composée par Silvio Piersanti. Interprétation assurée par Matildes Bonnes, Abdelkader Harrada, Nezha Zakaria, Noureddine Wehbi et Sofia El Wardi Hicham harki.

Les Yeux secs

Il s'agit du film écrit et réalisé par Narjiss Nejjar, produit par Jbila Méditerranée Production, et Terres Du Sud en 2003, et merveilleusement bien interprété par Siham Assif, Khalid Benchagra, Fatima Harrandi, et Rafika Belhaj. Filmé par Denis Gravouille, monté par Emmanuelle Pinealet, avec une prise de son de Laurent Benaim, ce film de 120 mn évoque un village de femmes qui offrent leurs corps dans les montagnes, sur une terre berbère. Un village où les seuls hommes qui entrent sont ceux qui imposent leurs lois et dictent leurs règles.

Parabole

Ce film de 90 mn, écrit et réalisé par Narjiss Najjar, et produit par Jbila Méditerranée en 2003, est interprété par Mohamed Benazzouz, Rachida El Bradi, Anas El Akil, et Mohamed Marouazi. Ce film est présenté comme suit : « Dans une ferme, tous les soirs, le père, la mère et le fils dînent en silence face à une télévision émettant des programmes ennuyeux. Et tous les soirs la mère et le fils, après s'être assurés du sommeil du père, volent le poste de télé pour regarder les programmes de leur choix ». L'équipe technique est composée par Régis Alexandre Bonnet, à la prise d'images, Abdellatif Rais et Nathaly Perrey au montage, et Ahmed Obaha à la prise de son.

Enfant endormi

Un film de 90 mn produit par les Coquelicots de l'Oriental en 2004, écrit et réalisé par Yasmine Kassari, filmé par Yorgos Arvanitis, et monté par Susana Rossberg. Le son est pris

par Henry Morelle. Le sujet de ce film : « Au Nord-Est du Maroc contemporain, un marié quitte le pays dans la clandestinité, le lendemain de ses noces. Il laisse derrière lui sa femme. » Ce film a été interprété par Rachida Brakni, Abdssami Issa, Fatima Aissaoui et Birmin Hakkar.

Tarfaya

Un film de 90 mn produit par Francine Jean Baptise et Cecile Rubrecht en 2004, et réalisé par Daoud Aoulad Syad suite à un scénario de Youssef Fadel. Les images de ce film sont prises par Thierry Libigre, et montées par Andree Davanture et Rodolphe Molla. Le son été pris par Jerome Ayasse. L'interprétation a été faite par Touria Alaoui, Mohamed Bastaoui, Mohamed Majd, Mohamed Harraga Naima Illias, et Mohamed Khouyi. Ce film raconte l'histoire de Miriam, une jeune fille de vingt-huit ans qui arrive dans un petit village du nord, avec pour tout bien sa valise et une adresse.

Tenja

Un film de 90 mn de Hassan Legzouli, en réalisation et écriture, produit par Vidéorama en 2004. L'équipe technique du film est composé de Diego Martinez Vignatti à la prise d'image, de Nathalie Hubert au montage, et d'Olivier de Nesle à la prise de son. Ce film est interprété par: Roschdy zem, Aure Atika, Abdou Mesnaoui, Omar Sayed, et Mohamed Miftah. L'histoire de ce film parle de Noureddine, la trentaine, qui est né et a grandi en France. Il a réussi à monter une petite entreprise. La nouvelle brutale de la mort de son père le bouleverse. Il s'isole dans la caravane familiale, à l'écart des rituels du deuil pour exprimer son chagrin.

Le Grand Voyage

Un long métrage de 108 mn produit par Ognon Pictures en 2004, réalisé et écrit par Ismail Ferroukhi, et interprété par Nicolas Cazale et Mohamed Majd. Ce film raconte l'histoire de Réda, vivant en France, à quelques semaines du baccalauréat, et contraint de conduire son père en voiture jusqu'à la Mecque, lors d'un voyage qui s'annonce difficile car tout sépare Réda de son père. Au fil des rencontres et des pays traversés, ils vont s'observer sans jamais se faire confiance. L'équipe du film est composée de Katell Djian à la prise d'image, Tina Baz au montage, et Xavier Griette à la prise de son.

Le Regard

Un long métrage de 90 mn de Nour-Eddine Lakhmari, en écriture et réalisation, produit par Free Artists et Film Hue en 2004. L'interprétation des rôles a été faite par Jacques Zebor,

Florion Cadion, Abdellah Didant, Khalid Benchagra, Kaltoum Hajjami, Driss Roukh, Pierre Zaoui, et Rafik Boubker. L'image a été prise par Kjell Vassdal, et montée par Trygve Hagen et Philippe Ravo. Le son a été enregistré par Rune Vandeurs et Bengt Oberg. Ce film propose l'histoire d'Albert, photographe de 70 ans, qui se trouve confronté à son passé lors de la préparation d'une exposition de ses œuvres. Il se souvient des photographies qu'il avait prises à l'âge de 19 ans au Maroc. Sans ces photographies, la rétrospective ne sera pas complète. Il décide de retourner au Maroc pour retrouver les négatifs qu'il avait enterrés.

Les Ailes brisées

Un film de 90 mn réalisé par Abdelmajid Rchiche, suite à un scénario de Abdelilah Hamdouchi, et produit par Cinételema en 2004. Les images sont prises par Nicholas Massart, et montées par Ghizlaine Assif. Le son a été pris par Aicha Hosni et Najat Omari. L'interprétation fut assurée par Fatima Kheir, Rachid El Ouali, Aïcha, Mahmah Riad Chita, Abdelfetah Sail, et Hicham Hicham. Le synopsis de ce film est le suivant : « Agé de trois ans, Mehdi se perd à deux pas de chez lui et tombe entre les mains de Rahma, une mendicante qui le pousse à gagner sa vie. Mehdi s'habitue à Rahma et finit par croire qu'elle est sa vraie mère avant que ses parents le retrouvent par hasard treize ans après. »

Les Bandits

Cette comédie de 105 mn a été produite par Hi-Corn en 2004, avec Short Cut, écrite et réalisée par Said Naciri, et a été interprétée par Said Naciri, Abdelkader Moutaâ, Majdouline, et Mohamed Khayari. Ce film parle d'un jeune « pick-pocket », Didi, dont l'intelligence innée et un usage magique des doigts font la réputation, et qui sera amené à incarner le rôle d'un jeune héritier dont l'entourage n'a plus de nouvelles depuis fort longtemps, et ce, avec l'intention d'escroquer sa nouvelle jeune sœur Ghita. Les images de ce film sont prises par Béatrice Mizrahi, et montées par Aziz Boujid. Le son est pris par Mohamed Khair.

La Chambre noire

Un chef d'œuvre produit par Bentaquerla en 2004, écrit et réalisé par Hassan Benjelloune. Pendant 112 mn, le réalisateur nous plonge dans la fabuleuse histoire d'amour de Najat et Kamal, pendant les années de plomb au Maroc (1969-1972), où le penchant marxiste de Kamal n'est pas du tout acceptable. Un film a été tourné par Kamal Derkaoui, monté par Emmanuel Faure, qui assurait également la prise de son. La musique a été composée par

Youness Migri. Ce film est interprété par : Mohamed Nadif, Hanane Ibrahimi, Abdelmalek Akhmiss, Abdellah Lamrani, et Souad Saber

Casablanca Day Light

Ce film est la suite du précédent film de Mostapha Derkaoui (*Casablanca by Night*), auteur, réalisateur et producteur, via sa société Aflam Mostapha Derkaoui, de ce long métrage de 100 mn, interprété par Amira Nour, Bandar Atifi, Naima Bouhmala et Youssel Zhar, et dont l'image est prise par Abdelkrim Derkaoui, et montée par Njoud Raddad, et le son pris par Issam El Khayate et Amine Zeghari. Il s'agit de la continuité du film précédent, dans lequel la petite « Kalthoum Ayach » quitte les lumières éblouissantes de la nuit à Casablanca pour s'enfoncer dans l'abîme du jour.

A Casablanca, les anges ne volent pas

Ce film de 97 mn, écrit et réalisé par Mohamed EL Asli, produit par Dagham Film et GAM film en 2004, et interprété par Abdessamad Miftah Kheir, Rachid El Hazmir, et Abderrazak Badaoui, a été tourné avec Roberto Médi, en prise d'images, Mauro Lazzaro, en prise de son, et Raymond Aylo, au montage. La musique a été composée par Stephan Micos. Mohamed El Asli parle de son film dans le synopsis comme suit : « Said travaille dans un restaurant populaire à Casablanca et vit dans la maison du patron en compagnie de Othman et Ismail des collègues de travail. Un jour, Said reçoit une lettre de sa femme. »

Mémoire en détention

Un chef d'œuvre de 90 mn, écrit et réalisé par Jilali Ferhati, et produit par Heracles avec MPS en 2004. Pour ce film, Jilali Ferhati s'est entouré d'une équipe technique compétente, avec Kamal Derkaoui en prise d'images, Ali Benchakroun au montage, et Eric Vaucher à la prise de son. Le film a été interprété par Mohamed Marouazi, Fatéma Loukili, et Jilali Ferhati. Ce film évoque de manière très touchante une maladie mentale : l'amnésie. Il s'agit d'un jeune délinquant, qui s'investit, à partir du jour de sa sortie de prison, pour retrouver le père d'une ex-détenue amnésique.

Annexe 2 : Les données financières manquantes sur les bilans cinématographiques marocains

Les données financières de quelques films ne sont pas présents (ou pas leurs entrées en totalité) dans les bilans cinématographiques marocains. J'ai envoyé une demande à Monsieur le Directeur du centre pour avoir ces données-là. Un email de Mr Bouchaibi Samir, chef de division distribution et exploitation, après l'accord de Monsieur le Directeur Général du CCM, m'a été envoyé le 13 Novembre 2017, contenant ce qui suit :

<u>L'année</u>	<u>Le Film</u>	<u>Nombre d'entrées</u>	<u>Recettes</u>	<u>Source</u>
2004	<i>What a wonderful world</i>	164	3 124,00	Bilan CCM 2011
2005	<i>Les larmes d'argent</i>	non	non	non
	<i>Nos lieux interdits</i>	1 392	27 040,00	Bilan 2011
2006	<i>En attendant Pasolini</i>	7 322	168 057,00	Bilan 2008
	<i>Adieu Mères</i>	26 001	593 672,00	Bilan2007
2007	<i>Française</i>	non	non	non
	<i>Tamazirt OUFELLA</i>	506	6 768,00	Bilan 2009
	<i>L'enfant - CHEIKH</i>	7 309	193 395,98	Bilan 2016
2008	<i>Le veau D'or</i>	2 985	78 154,00	Bilan 2016
2009	<i>Awlad Lblad</i>	38 636	968 177,61	B2010+2011+2012+2013
	<i>Le voyage de minuit</i>	non	non	non
	<i>Sotto Votte</i>	2 932	93 851,67	Bilan 2015
	<i>L'année des mille et une lunes</i>	non	non	non
2010	<i>Boulanoir</i>	588	20 742,00	source interne
	<i>Les chevaux de Dieu</i>	93 718	3 087 022,81	Bilan2013
	<i>Malak</i>	41 462	1 094 504,46	Bilan 2013
	<i>wak wak a tayri</i>	1 041	21 303,43	Bilan2013
	<i>Adios Carmen</i>	non	non	non
	<i>Passion et colère</i>	24 557	548 306,00	Bilan 2014
	<i>Al bayra</i>	8 176	144 180,40	Bilan 2014
	<i>Ymma</i>	29 086	1 021 141,00	Bilan2014
	<i>Le sac de farine</i>	11 211	413 538,00	Bilan 2014
	<i>La lune rouge</i>	7 085	146 587,89	Bilan 2014
	<i>Tanjaoui</i>	96	1 630,00	Bilan2016
	<i>Youmoulila</i>	11 989	241 884,00	Bilan 2014

2011	<i>Mort sur travelling</i>	non	non	non
	<i>Echec et mat</i>	non	non	non
	<i>Ecoute tes os</i>	non	non	non
	<i>Zaynab la rose d'aghmat</i>	8 630	287 405,00	Bilan 2014
	<i>Once upon a father</i>	non	non	non
	<i>Derriere les portes fermées</i>	99 196	3 581 293,00	Bilan 2014
	<i>L'anniversaire</i>	15 841	535 126,00	Bilan 2014
	<i>Rock the kasbah</i>	33 833	1 484 157,72	Bilan 2013
	<i>Le silence du père</i>	non	non	non
	<i>Chacun sa vérité</i>	non	non	non
	<i>Secrets d'oreiller</i>	3 463	85 695,32	Bilan 2015
	<i>Les oubliés de Dieu</i>	5 395	94 510,25	Bilan 2015
	<i>Graine de grenade</i>	27 625	1 174 030,00	Bilan 2014
2012	<i>Karyane bollywood</i>	31 505	1 136 936,58	Bilan 2016
	<i>Agadir express</i>	5 343	155 241,00	Bilan 2016
	<i>Viol en scène</i>	non	non	non
	<i>L'insoumise</i>	1 454	28 520,00	Bilan 2016
	<i>L'orchestre de minuit</i>	40 258	1 334 413,50	Bilan 2015
	<i>Chaibia la paysane des arts</i>	4 886	183 892,92	Bilan 2015
	<i>Le Pacte</i>	non	non	non
	<i>Cool</i>	non	non	non
	<i>Formatage</i>	16 183	695 588,76	Bilan2015
	<i>Les larmes de satan</i>	13 719	482 905,39	Bilan 2016
	<i>L'echarpe rouge</i>	4 819	170 602,00	Bilan2016
	<i>La revenante " Aida"</i>	15 399	510 038,03	Bilan2015+2016
	<i>Fidaa</i>	4 314	144 376,26	Source interne
2013	<i>Pari pimenté</i>	50 728	1 527 759,21	Bilan 2016
	<i>A mile in my shoes</i>	19 398	690 192,10	Bilan2015+216
	<i>Cœur noyé</i>	non	non	non
	<i>La ISLA</i>	16 437	515 542,00	Bilan2016
	<i>Achoura</i>	non	non	non
	<i>Petits bonheurs</i>	13 191	459 317,66	Bilan2016
	<i>La main de fatma</i>	44 315	1 799 381,25	B 2017
	<i>Burn out</i>			en cours d'exploitation
	<i>Vigile</i>	non	non	non
	<i>Les nains</i>	non	non	non

	<i>Mon oncle</i>	28 739	1 010 352,97	B 2017
	<i>Jusqu'au bout de l'espoir</i>	non	non	non
	<i>Les griffes du passé</i>	33 695	1 077 548,80	B 2015, 2016, 2017
	<i>la reine des sables</i>	non	non	non

Annexe 3 : Résultat des élections. Documentation de l'agence Maghreb Presse, l'agence officielle de l'information au Maroc

Suite à ma demande, Mme Hanaa Dakaa, responsable à l'agence Maghreb Presse m'envoie ce document par email contenant les résultats officiels des élections qui ont eu lieu entre 2004 et 2013.

27 septembre 2002

-Organisation au Maroc des élections législatives. Au total, 26 partis politiques en plus des Sans Appartenance Politique étaient en lice pour les 325 sièges à pourvoir à la chambre des représentants selon le mode de scrutin de liste à la proportionnelle, dont 295 élus dans 91 circonscriptions (listes locales) et 30 femmes au niveau de la liste nationale.

Ce scrutin organisé, pour la première fois au bulletin de vote unique, s'est soldé par les résultats suivants:

-Nombre d'électeurs : 13.884.467

-Nombre de votants : 7.165.206

-Taux de participation : 51,61 pc

-Bulletins nuls pour les listes locales : 1.114.527, soit 15,55 pc

-Bulletins nuls pour la liste nationale : 1.228.836, soit 17,15 pc

-Suffrages exprimés pour les listes locales : 6.050.679 voix

-Suffrages exprimés pour la liste nationale : 5.936.370 voix

Le résultat :

- - Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) : 50 sièges
- - Parti de l'Istiqlal (PI) : 48 sièges
- - Parti de la Justice et du Développement (PJD) : 42 sièges
- - Rassemblement National des Indépendants (RNI) : 41 sièges
- - Mouvement Populaire (MP) : 27 sièges
- - Mouvement National Populaire (MNP) : 18 sièges
- - Union Constitutionnelle (UC) : 16 sièges
- - Parti National Démocratique (PND) : 12 sièges

- - Front des Forces Démocratiques (FFD) : 12 sièges
- - Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) : 11 sièges
- - Union Démocratique (UD) : 10 sièges
- - Mouvement Démocratique et Social (MDS) : 07 sièges
- - Parti Socialiste Démocratique (PSD) : 06 sièges
- - Parti Al Ahd : 05 sièges
- - Alliance des Libertés (ADL) : 04 sièges
- - Parti de la Réforme et du Développement (PRD) : 03 sièges
- - Parti de la Gauche Socialiste Unifiée (GSU) : 03 sièges
- - Parti Marocain Libéral (PML) : 03 sièges
- - Forces Citoyennes (FC) : 02 sièges
 - Parti de l'Environnement et du Développement (PED) : 02 sièges
- - Parti Démocratique et de l'Indépendance : 02 sièges
- - Parti du Congrès National Ittihadi : 01 siège

7 septembre 2007

Organisation des élections législatives pour l'élection des membres de la Chambre des représentants. Au titre des listes électorales locales et nationale, les résultats se répartissent comme suit :

- Parti de l'Istiqlal: 52 sièges.
- Parti de la Justice et du Développement : 46 sièges.
- Mouvement Populaire : 41 sièges.
- Rassemblement National des Indépendants : 39 sièges.
- Union Socialiste des Forces Populaires : 38 sièges.
- Union Constitutionnelle: 27 sièges.
- Parti du Progrès et du Socialisme : 17 sièges.
- Front des Forces Démocratiques : 9 sièges.
- Mouvement Démocratique et Social : 9 sièges.
- Union PND-Al Ahd et les partis formant l'union: 14 sièges, se répartissant comme suit:
 - . Union PND-Al Ahd: 8 sièges.
 - . Parti Al Ahd: 3 sièges.

. PND : 3 sièges.

- Union PADS-CNI-PSU et les partis formant l'union : 6 sièges, se répartissant comme suit:

. Union PADS-CNI-PSU: 5 sièges.

. CNI: 1 siège.

- Parti Travailleiste : 5 sièges.
- Parti de l'Environnement et du Développement: 5 sièges.
- Parti du Renouveau et de l'Equité: 4 sièges.
- Parti Socialiste :2 sièges.
- Union Marocaine pour la Démocratie : 2 sièges.
- Forces Citoyennes : 1 siège.
- Alliance Des Libertés : 1 siège.
- Initiative Citoyenneté et Développement : 1 siège.
- Parti de la Renaissance et de la Vertu : 1 siège.
- SAP : 5 sièges.

25 novembre 2011

Organisation au Maroc des élections législatives pour pourvoir 395 sièges au parlement (305 au niveau des circonscriptions électorales locales et 90 sièges dont 60 réservés aux femmes et 30 aux jeunes de sexe masculin âgés de moins de 40 ans au titre de la circonscription électorale nationale).

Ainsi, la répartition définitive de l'ensemble des sièges de la chambre des représentants au nombre de 395 s'établit comme suit:

- Parti de la justice et du développement : 107 sièges.
- Parti de l'Istiqlal : 60 sièges.
- Rassemblement national des indépendants : 52 sièges.
- Parti authenticité et modernité : 47 sièges.
- Union socialiste des forces populaires : 39 sièges.
- Mouvement populaire : 32 sièges.
- Union constitutionnelle : 23 sièges.
- Parti du progrès et du socialisme : 18 sièges.
- Parti travailleiste : 04 sièges.

- Mouvement démocratique et social : 02 sièges.
- Parti du renouveau et de l'équité : 02 sièges.
- Parti de l'environnement et du développement durable : 02 sièges.
- Parti Al Ahd Addimocrati : 02 sièges.
- Parti de la gauche verte marocain : 01 siège.
- Parti de la Liberté et de la justice sociale : 01 siège.
- Front des forces démocratiques : 01 siège.
- Parti de l'Action : 01 siège.
- Parti unité et démocratie : 01 siège.

Bibliographie (par thème) :

Contexte politique :

Département de la communication, « Historique des gouvernements, Les gouvernements marocains depuis l'indépendance », portail national du ministère de la culture et de la communication, 2017, consulté le 12 Novembre 2017,

<http://www.maroc.ma/fr/content/historique-des-gouvernements>

Michel Abitbol, *Histoire du Maroc*, Tempus Perrin. 2014, 824 pages.

N.D, « Maroc, Histoire », Larousse Encyclopédie, consulté le 01 Janvier 2018,

http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Maroc_histoire/185554.

N.D, « Gouvernement Driss Jettou I », Documentation de l'agence Maghreb et Arabe Presse.

Email du Jeudi 19 avril 2019 de Mme Hanaa Dakka, de la MAP.

Pierre Vermeren, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, La Découverte, 5^e édition, 2016, 128 pages.

Règlementation :

Grand Vizir, « Arrêté Viziriel du 22 Avril 1916, réglémentant les installations cinématographiques », Bulletin officiel Numéro 184, 1^{er} Mai 1916.

Le Directeur du centre cinématographique National, le Directeur du groupement des auteurs, réalisateurs de cinéma au Maroc et le Président de la chambre Marocaine des Producteurs de Films, « Le déblocage d'une partie de la dernière tranche », Protocole d'accord (s.n), établi le 14 Octobre 2006.

Le premier ministre, « Décret n° 2-56-425 du 21 moharrem 1376 (29 août 1956) approuvant les modifications apportées au règlement annexé à l'arrêté du 5 hja 1357 (26 janvier 1939) réglémentant les installations cinématographiques », Bulletin Officiel numéro 2312, le 15 Février 1957.

Le premier ministre, « Décret n° 2-57-0297 du 5 kaada 1376 (3 juin 1957) réglémentant la création et l'extension de studios ou de laboratoires cinématographiques », Bulletin officiel numéro 2330, le 21 Juin 1957.

Le premier ministre, « Décret n° 2-60-810 du 14 safar 1380 (8 août 1960) relevant M. Belhachemi Ahmed de ses fonctions de directeur du centre cinématographique marocain

et chargeant M. Soussi Mouadden d'assumer lesdites fonctions », Bulletin Officiel numéro 2502, le 07 Octobre 1960.

Ministre des Finances, « Arrêté du ministre des finances n° 38-80 du 18 safar 1400 (7 janvier 1980) fixant les modalités de délivrance par le centre cinématographique marocain aux exploitants des salles de spectacles cinématographiques des tickets donnant accès auxdites salles », Bulletin Officiel numéro 3511, le 13 Février 1980.

Le premier ministre, « Décret n° 2-87-750 du 30 décembre 1987 institue au profit de l'entraide nationale une taxe parafiscale sur les spectacles cinématographiques », Bulletin Officiel numéro 3923, le 06 janvier 1988

Le premier ministre, « Décret n° 2-94-229 du 10 Rabii I 1416 (8 aout 1995) pris pour l'application de la loi n° 17- 94 relative aux activités de production, d'édition, d'importation, de distribution, de reproduction et d'exploitation des vidéogrammes destinés à l'usage privé du public », Bulletin Officiel numéro 4323, le 06 septembre 1995.

Le Roi, « Dahir n° 1-01-36 du 21 kaada 1421 (15 février 2001) portant promulgation de la loi n° 20-99 relative à l'organisation de l'industrie cinématographique », Bulletin Officiel numéro 4882, le 15 Mars 2001.

Le Roi, « Dahir n° 1-56-094 du 25 kaada 1375 (4 juillet 1956) modifiant le dahir du 6 chaoual 1359 (7 novembre 1940) relatif au contrôle des films cinématographiques », Bulletin Officiel numéro 2291, 21 Septembre 1956.

Le Roi, « Dahir portant loi n° 1-77-230 du 5 chaoual 1397 (19 septembre 1977) relatif à la réorganisation du centre cinématographique marocain », Bulletin Officiel numéro 3387, le 28 septembre 1977.

Ministre de la Communication, « Cahier de charge de l'avance sur recettes à la production cinématographique », centre cinématographique marocain, 2 septembre 2004.

Ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des finances chargé du budget, « Les conditions, les critères et les modalités d'octroi de l'aide à la production des œuvres cinématographiques », Arrêté conjoint N° 2490.12, le 19 septembre 2012.

Ministre de la Communication, « Cahier de charge pour le soutien aux festivals et manifestations cinématographiques », centre cinématographique Marocain et le

ministère de la communication (s.n).

www.ccm.ma/soutienaucinema/festivalsetmanifestationscinematographiques.

Nour-Eddine Sail, « Dispositions particulières à l'attention des sociétés de production et de prestation de services (autorisations de tournage) » Note Circulaire, centre cinématographique marocain, le 11/03/2004.

Nour-Eddine Sail, « l'obligation des contrats avec les collaborateurs à la création », Note circulaire (s.n), centre cinématographique marocain, le 18/03/2004.

Nour-Eddine Sail, « L'obligation de la présence d'un planning de tournage avec les dates et les lieux précis de tournage », Note circulaire (s.n.), centre cinématographique marocain, le 19/07/2004.

Nour-Eddine Sail, « Les quotas de techniciens marocains chefs de poste présents obligatoire sur un tournage étrangers au Maroc, et les techniciens et stagiaires sur un tournage marocain. » Note Circulaire (s.n), centre cinématographique marocain, le 20/12/2004.

N.D, Soutien aux manifestations cinématographiques, centre cinématographique marocain, www.ccm.ma/soutienaucinema/festivalsetmanifestationscinematographiques.

Sultan, « Dahir du 18 Février 1937 (6 Hijja 1355) accorde la franchise à l'importation des films cinématographiques documentaires ou éducatifs destinés à l'enseignement ou à des conférences gratuites », Bulletin Officiel Numéro 1274, le 26 Mars 1937.

Sultan, « Dahir du 6 hijja 1355 (18 février 1937) accordant la franchise à l'importation des films cinématographiques documentaires ou éducatifs destinés à l'enseignement ou à des conférences gratuites », Bulletin officiel Numéro 1274, 26 Mars 1937.

Sultan, « Dahir du 11 moharrem 1363 (8 janvier 1944) créant un centre cinématographique marocain », Bulletin Officiel Numéro 1633, du 11 Février 1944.

Sultan, « Dahir du 28 chaoual 1368 (25 juillet 1949) relatif à la publicité des actes, conventions et jugements en matière cinématographique », Bulletin Officiel Numéro 1928, 07 Octobre 1949.

Festivals

Festival international du Film de Marrakech, organisé par la Fondation du Festival international du film de Marrakech, FIFM, <http://www.ccm.ma/inter/festival.html> consulté le 08/08/2018.

Festival National du Film, Centre cinématographique National,
<http://www.ccm.ma/inter/national.html>, consulté le 08/08/2018.

Les films :

Abdelilah El Jaouhary, *Ouarzazate, espace de cinéma*, Publisud Ouarzazate, 1621,
Ouarzazate, 2003.

Centre Cinématographique Marocain, *Cinéma Marocain, Filmographie, Long métrage 1958-2013* ; Centre cinématographique Marocain, 2014 ; 150 p.

M. Batay & C. Folio, *Caméra sous le soleil*, (n.d), 1956.

Robert Mc Kee, *Story*, Dixit Edition, 1998, 415 p.

Syd Field, *Comment reconnaître, identifier et définir les problèmes liés à l'écriture de scénario*, Dixit Edition, 2000, 256 p.

Calculs financiers du film :

CCM, « Films soutenus depuis 1988 », <http://www.ccm.ma/soutien-a-la-production>, le 20 Mars 2017.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2006.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2007.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2008.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2009.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2010.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2011.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2012.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2013.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2014.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2015.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2016.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2017.

CCM, « Box office des films marocains », Bilan cinématographique 2018.

Biographies des membres de commissions de l'avance sur recettes :

Abdellatif Laabi l'écrivain, « biographie », www.laabi.net/biographie, le 13 Decembre 2017.

Ahmed Boukouss, « CV du Recteur », <http://www.ircam.ma/?q=fr/node/27108>, le 13 decembre 2017.

CINE STAR, « Décès du cinéaste marocain Abdellah Rmili », http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=51395&date_ar=2016-5-16%2021:49:00, le 13 Décembre 2017.

Driss BenAli, « Driss Ben Ali », http://www.almounadila.info/wp-content/uploads/2015/01/Driss_Ben_Ali.pdf, le 20 Juillet 2017.

Driss Tahri, « Driss Tahri », <http://www.imdb.com/name/nm0846706/>, 20 Décembre 2017.

Fatéma Chahid, « Fatéma Chahid », <http://musique.arabe.over-blog.com/article-31936063.html>, 20 Décembre 2017.

Hassan Narrais, Interview avec Hassan Narrais par Mariam Ait Belhoucine, le 22 Décembre 2017.

Mohamed Bakrim, Interview avec Mohamed Bakrim par Mariam Ait Belhoucine, le 22 Décembre 2017.

Mohamed Laroussi, Interview avec Mohamed Laroussi par Mariam Ait Belhoucine, le 15 Juillet 2017.

Mohamed Layadi, « Mohamed Layadi » <https://dirigeants.bfmtv.com/Mohamed-LAYADI-3664134/>, le 13 Decembre 2017

Mustapha Stitou, Interview avec Mustapha Stitou par Mariam AIT BELHOUCINE, le 31 Juillet 2017.

N.D. « Abdelfettah Kilito », https://fr.wikipedia.org/wiki/Abdelfattah_Kilito, le 13 Décembre 2017.

N.D. « Bensalem Himmich », https://fr.wikipedia.org/wiki/Bensalem_Himmich

N.D. « Bio express de M. Khalil Hachimi Idrissi, nouveau directeur général de la MAP », <http://www.actu-maroc.com/bio-express-de-m-khalil-hachimi-idrissi-nouveau-directeur-general-de-la-map/>, le 27 Juin 2011.

N.D. « Biographie Soumaya Naamane Guessous », https://fr.wikipedia.org/wiki/Soumaya_Naamane_Guessous, le 13 Decembre 2017.

- N.D. « Bourquia Rahma », <http://www.cndh-siel.ma/intervenants/rahma-bourquia/>, le 14 Décembre 2017.
- N.D., « Ghita El KHayat », Bibliomonde bibliographie, www.bibliomonde.com/auteur/ghita-khayat-61.html, le 28 Décembre 2018.
- N.D., « Hicham Snoussi, Mutation en douceur », Maroc Hebdo, www.maghress.com, consulté le 28 Décembre 2018.
- N.D. « Hommage à Nezha Drissi », <http://www.clapnoir.org/spip.php?article799>, 22 Décembre 2017.
- N.D. « Mohamed Tozi, Biblio monde Bibliographies », <http://www.bibliomonde.com/auteur/mohammed-tozy-36.html>, le 28 Décembre 2018.
- N.D., « Mohamed Larbi Messari », https://fr.wikipedia.org/wiki/Larbi_Messari, 22 decembre 2017.
- N.D. « Une battante sur les ondes, Sabah Bendaoud, la nouvelle directrice de la Station tangéroise de la RTM », Maroc Hebdo, le 07/05/2014.
- N.D. « Prompt rétablissement à Larbi Jaidi », Libération le 20 - 04 – 2011.
- Qods Chebaa, *Jamal Eddine Dkhissi tire sa révérence*, <http://fr.le360.ma/culture/jamal-eddine-dkhissi-tire-sa-reverence-112737>, Le 24/03/2017.

Le Partenariat Public-Privé :

- Ghassine Hadjar, *Le partenariat public-privé : transfert de connaissances managériales et apprentissage, Cas d'entreprises publiques algériennes*, thèse à Université de NICE-SOPHIA ANTIPOLIS, Institut d'administration des entreprises, Groupe de Recherche en Management (GRM EA 4711), Le 26 novembre 2014, 330 pages.
- HM Treasury, *Public Private Partnerships : The Government's Approach*, mars 2000 Londres : The Stationery Office.
- David Giauque, *Les difficultés de gestion des partenariats public-privé en Europe pour une lecture institutionnelle*, Revue française d'administration publique, n° 130. 383-394
- Marie-Claude Esposito, « La politique des partenariats public-privé : une approche bipartisane en évolution », *Nouvelle gestion publique et réforme des services publics sous le New*

Labour, Observatoire de la société britannique, 2010,

<https://journals.openedition.org/osb/872>

Les efforts de l'Etat (CCM) pour remédier à la situation du cinéma au Maroc

CCM, « Combattre le Piratage », Actualité n 1286,

<http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1286>, le 28 Décembre 2017.

CCM, « Combattre le Piratage », Actualité n 1280,

<http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1280>, le 28 Décembre 2017.

CCM, « Combattre le Piratage », Actualité n 1281,

<http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1281>, le 28 Décembre 2017.

CCM, « Combattre le Piratage », Actualité n 1115,

<http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1115>, le 28 Décembre 2017.

CCM, « Combattre le Piratage », Actualité n 1110,

<http://www.ccm.ma/actualite.php?id=1110>, le 28 Décembre 2017

Kamal Mouline, Interview par Mariam Ait Belhoucine, Le 12 Novembre 2017.

Ministre de la Communication porte-parole du Gouvernement et ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des finances chargé du budget, « les conditions et les critères d'attribution du soutien à la numérisation, la rénovation et la création des salles de cinéma » Arrêté conjoint du N° 2491.12, le 19 septembre 2012 ;

<http://www.ccm.ma/docs/arrete-soutien-aux-salle-de-cinema.pdf>.

Ministre de la Communication porte-parole du Gouvernement et du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des finances chargé du budget, « Les conditions et les critères d'attribution du soutien à l'organisation des festivals cinématographiques », Arrêté conjoint N° 2492.12, le 19 septembre 2012

Nour-Eddine Sail et le conseil d'administration, « Plan pluriannuel 2009-2011 », Rapport du conseil d'administration du CCM, CCM, en Novembre 2008.

Nour-Eddine Sail et le conseil d'administration, Rapport du conseil d'administration, CCM, en Novembre 2009.

Nour-Eddine Sail et le conseil d'administration, Rapport du conseil d'administration, CCM, en Juin 2008.

Nour-Eddine Sail et le conseil d'administration, Rapport du conseil d'administration, CCM, en Novembre 2008.

Nour-Eddine Sail et le conseil d'administration, Rapport du conseil d'administration, CCM, en Juin 2009.

Nour-Eddine Sail et le conseil d'administration, Rapport du conseil d'administration, CCM, en Novembre 2009.

Nour-Eddine Sail et le conseil d'administration, Rapport du conseil d'administration, CCM, en Juin 2010.

Nour-Eddine Sail et le conseil d'administration, Rapport du conseil d'administration, CCM, en Novembre 2010.

Nour-Eddine Sail et le conseil d'administration, Rapport du conseil d'administration, CCM, en Novembre 2015.

Nour-Eddine Sail, Interview par Mariam Ait Belhoucine, Le 09 Mai 2017.

Tarik Khallami, Interview par Mariam Ait Belhoucine, Le 12 Novembre 2017.

Les actions proposées pour surmonter les obstacles et saisir les opportunités pour de meilleurs résultats commerciaux :

Creton Laurent, « Retour sur les origines du système d'aide à la production cinématographique en France », *Cinéma français et État : un modèle en question*, Jean-Marc Vernier (dir.), *Quaderni*, no 54, éditions Sapientia, 2004.

Joelle Farchy, Dominique Sagot-Duvaurox, *Économie des politiques culturelles*, PUF, Paris, 1994, 183 p.

Claude Forest, *L'argent du cinéma. Introduction à l'économie du 7e art*, Paris, Belin, coll. Belin-SUP, 2002, 231 p.

Xavier Greffe et Sylvie Pflieger, *La politique culturelle en France*, La Documentation française, 2009, 240 p.

Xavier Greffe; *Economie des politiques publiques*, Dalloz, 1994, 608 p.

Table des graphiques

Graphique 1 : Pourcentage des films par genre, durant la période 2004-2005.	81
Graphique 2 : Pourcentage des films ayant des histoires bien écrites ou simples durant la période 2004-2005.....	82
Graphique 3 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux	82
Graphique 4 : Pourcentage des films ayant eu un préachat TV.....	83
Graphique 5 : Pourcentage des films ayant eu des têtes d’affiche au casting en 2004-2005.	83
Graphique 6 : Pourcentage de films selon « chaque genre (comédie, drame, historique...) », qui ont été préachetés par la chaîne.....	84
Graphique 7 : Pourcentage des films qui ont eu la quatrième tranche et qui ont eu une communication au niveau 1.....	85
Figure 8 : Pourcentage des films préachetés par des diffuseurs avec une communication évaluée à 1.....	85
Graphique 9 : Pourcentage des films qui ont eu des fonds complémentaires et une bonne communication.....	86
Graphique 10 : les ratios des films bénéficiant du PPP durant cette période	87
Graphique 11 : Pourcentage des films par genre (pour les films ayant un ratio positif).	87
Graphique 12 : Casting des films ayant un ratio positif	88
Graphique 13 : Pourcentage des films selon le genre.....	104
Graphique 14 : Pourcentage des films ayant des histoires : selon les normes McKee, ou simples.....	104
Graphique 15 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux	105
Graphique 16 : Pourcentage des films ayant obtenu un préachat TV.	105
Graphique 17 : Nombre de films ayant obtenu un préachat par genre.	106
Graphique 18 : Pourcentage des films ayant eu des têtes d’affiche au casting	107
Graphique 19 : Pourcentage des films ayant eu un préachat et une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.....	107
Graphique 20 : Pourcentage des films ayant eu la quatrième tranche bloquée.	109
Graphique 21 : Histogramme illustrant les ratios $((\text{entrées} - \text{AVR}) / \text{AVR})$ de chacun des films.....	109
Graphique 22 : Nombre de films dans chaque genre.....	127
Graphique 23 : Pourcentage des histoires selon les normes McKee/simples.	127

Graphique 24 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux.	128
Graphique 25 : Pourcentage des films ayant obtenu un préachat TV.	128
Graphique 26 : Pourcentage des films avec des têtes d’affiche.	129
Graphique 27 : Nombre des films ayant obtenu un préachat, par genre.	129
Graphique 28 : Pourcentage des films ayant eu un préachat TV et qui ont fait une campagne de communication évaluée à 1,2, 3 ou 4.	130
Graphique 29 : Pourcentage des films ayant eu d’autres fonds et qui ont eu une campagne de communication évaluée à 1,2, 3 ou 4.	130
Graphique 30 : Histogramme des ratios des films ayant bénéficié du PPP.....	131
Graphique 31 : Pourcentage des films ayant obtenu l’avance sur recettes par genre.....	147
Graphique 32 : Pourcentage des films ayant des histoires : simples ou bien écrites selon les normes Mc Kee.	148
Graphique 33 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux.	148
Graphique 34 : Pourcentage des films ayant obtenu un préachat de la télévision.....	149
Graphique 35 : Nombre de films préachetés par la chaîne pour chaque genre.	149
Graphique 36 : Pourcentage des films ayant eu des têtes d’affiche au casting.	150
Graphique 37 : Pourcentage des films ayant bénéficié d’un préachat TV et d’une communication évaluée à 1,2,3 ou 4.	151
Graphique 38 : Pourcentage des films ayant reçu d’autres fonds et une bonne communication.	151
Graphique 39 : Les ratios des films sortis durant cette période.....	152
Graphique 40 : Pourcentage des films de chaque genre.	167
Graphique 41 : Pourcentage des films avec des histoires écrites selon les normes McKee de l’écriture du modèle classique.	168
Graphique 42 : Nombre de films par genre.	168
Graphique 43 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux.	169
Graphique 44 : Nombre des films ayant obtenu des Têtes d’affiche au casting.	169
Graphique 45 : Pourcentage des films ayant eu une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.	170
Graphique 46 : Les ratios des films ayant obtenu l’avance sur recettes en 2012-2013.....	171
Graphique 47 : Le nombre de films par ratio.	171
Graphique 48 : Le nombre de films de chaque genre.....	311
Graphique 49 : Pourcentage des films par genre.	312
Graphique 50 : Les films selon leurs histoires : normes McKee/simple.	312

Graphique 51 : Pourcentage des films ayant obtenu un préachat par la télévision.	313
Graphique 52 : Pourcentage des films ayant eu des têtes d’affiche au casting.	314
Graphique 53 : Pourcentage des films avec des communications évaluées à 1, 2, 3 ou 4.	315
Graphique 54 : Nombre de films qui ont été préachetés et qui ont eu une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.	315
Graphique 55 : Pourcentage des films ayant reçu des fonds complémentaires.	316
Graphique 56 : Pourcentage des films ayant reçu des fonds complémentaires et une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.	317
Graphique 57 : Variation du ratio durant ces dix ans.	318
Graphique 58 : Nombre de films par ratio.	319
Graphique 59 : Les films ayant un ratio supérieur à $-0,5$, et ayant une communication évaluée à 1, 2, 3, ou 4.	320
Graphique 60 : Les films ayant un ratio supérieur à $-0,5$ et ayant des têtes d’affiche.	320
Graphique 61 : Nombre de films sortis ayant un ratio supérieur à $-0,5$, de chaque genre.	321
Graphique 62 : Nombre de films sortis ayant un ratio entre $-0,5$ et 0 , selon la qualité du développement dramatique de l’histoire.	322
<i>Graphique 63 : Nombre de films sortis ayant un ratio entre $-0,5$ et 0, et ayant reçu d’autres fonds.</i>	<i>322</i>
Graphique 64 : Pourcentage des films ayant un ratio supérieur à -0.5 et un préachat TV.	323
Graphique 71 : Évolution des entrées en salles entre 2009 et 2014.	338
Graphique 72: Evolution des entrées en salles entre 2013 et 2017	Error! Bookmark not defined.
Graphique 73 : Pourcentage des personnes interviewées qui regardent les films à la télévision.	339
Graphique 74 : Fréquence de visionnage de films à la télévision par les personnes interviewées.	339
Graphique 75 : Pourcentage des préférences entre les films et les séries télévisées par les personnes interviewées.	340
Graphique 76 : Pourcentage des personnes interviewées regardant les films en DVDs. ..	340
Graphique 77 : Pourcentage des personnes interviewées qui pratiquent le téléchargement.	341

Graphique 78 : Nombre des personnes interviewées qui partagent l'expérience du visionnage des films. 341

Table des tableaux

Tableau 1 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.....69

Tableau 2 : synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.....71

Tableau 3 : synthèse des facteurs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.....73

Tableau 4 : synthèse des calculs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.....75

Tableau 5 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2006-2007.....91

Tableau 6 : synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2006-2007.....93

Tableau 7 : synthèse des facteurs facteurs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2006-2007.....95

Tableau 8 : synthèse des facteurs des calculs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2006-2007..... 98

Tableau 9 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2008-2009.....115

Tableau 10 : synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2008-2009.....117

Tableau 11 : synthèse des facteurs facteurs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2008-2009.....119

Tableau 12 : synthèse des facteurs des calculs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2008-2009.....121

Tableau 13 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2010-2011.....136

Tableau 14 : synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2010-2011.....138

Tableau 15 : synthèse des facteurs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2010-2011.....	140
Tableau 16 : synthèse des facteurs des calculs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2010-2011.....	142
Tableau 17 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2012,et 2013-2014.....	156
Tableau 18 : synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2012, et 2013-2014.....	158
Tableau 19 : synthèse des facteurs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2010-2011.....	160
Tableau 20 : synthèse des facteurs des calculs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2010-2011.....	162
Tableau 21 : le nombre de films ayant bénéficié de l'avance sur recettes du CCM	304
Tableau 22 : les montants octroyés par l'Etat à la production cinématographique	304
Tableau 23 : les plus hauts du box office marocain en 2009	320
Tableau 24 : les manifestations cinématographiques au Maroc en 2013	326
Tableau 25 : les salles de cinéma bénéficiant du fonds pour la numérisation en 2013.....	329
Tableau 26 : les salles bénéficiant du fonds de numérisation en 2014	330
Tableau 27 : la salle bénéficiant du fonds de numérisation en 2014	330
Tableau 28 : les salles bénéficiant du fonds pour la numérisation en 2016.....	331
Tableau 29 : parc des salles de cinéma au Maroc en 2016.....	331
Tableau 30 : nombre d'autorisations de tournage accordés en 2017.....	339
Tableau 31 : fréquentation des salles par mois en 2017.....	340

Table des photos

Photo 1 : la cinémathèque du centre cinématographique marocain	41
Photo 2 : la salle de cinéma Septième Art.....	41

Table des matières

Introduction	10
Méthodologie.....	11
Partie I : développement de la production cinématographique au Maroc vers la création d'un dispositif de partenariat public privé.....	15
A) Histoire et cinéma	15
1) Le Protectorat	15
a) Le contexte politique général.....	15
b) La réglementation	16
c) Les films produits au Maroc durant le Protectorat.....	17
2) Fin du règne de Mohamed V et début du règne d'Hassan II (1956-1969).....	18
a) Le contexte politique.....	18
b) La réglementation	19
c) Les films produits durant cette période.....	20
3) La période 1970-1980 : le règne d'Hassan II	22
a) Contexte politique.....	22
b) La réglementation	23
c) Les films.....	25
4) La période 1980-1988.....	27
a) Le contexte politique.....	27
b) Les films.....	27
c) La réglementation	29
5) La période 1990-1998.....	30
a) Le contexte politique.....	30
b) La réglementation	31
c) Les films.....	31
6) La période 1998-2002.....	33
a) Le contexte politique.....	33
b) La réglementation	33

c)	Les films.....	34
7)	2002-2004.....	35
a)	Les films.....	35
b)	Contexte politique.....	37
B)	Le choix du partenariat public-privé au Maroc	39
1)	Le partenariat public-privé (PPP)	39
2)	Le CCM en 2004 : représentant de l'institution publique.....	43
3)	Le privé dans le marché audiovisuel marocain.....	50
4)	Réglementation du PPP appliqué à la production cinématographique marocaine.....	55
	Partie II – L'évaluation des films produits durant la période 2004-2007.....	64
A.	De 2004 à 2005	64
1)	Rappel du contexte politique	64
2)	Membres de la commission du fonds d'aide de 2004 à 2005.....	65
3)	Les films	68
a)	Les films bénéficiant de l'avance sur recettes en 2004 et 2005.....	68
b)	L'analyse des films produits par le modèle PPP par cette commission.....	71
c)	Les films annulés	79
d)	Bilan des résultats de cette commission 2004-2005	80
B.	La période 2006-2007.....	88
1)	Réglementation	88
2)	Les membres de la commission du fonds d'aide	89
3)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes	91
a)	Les films produits en PPP durant cette période	91
b)	Analyse des films produits en PPP par cette commission	93
c)	Les films annulés	103
d)	Bilan de cette commission 2006-2007	103
	Partie III – L'évaluation des films produits durant la période 2008-2013	111
A.	La période 2008 – 2009	111
1)	Contexte politique.....	111
2)	Les membres de la commission du fonds d'aide à la production nationale.....	113
3)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2008-2009.....	115
a)	Les films produits en PPP durant cette période	115
b)	Analyse des films produits en PPP par cette commission	118

c)	Les films annulés	126
d)	Bilan de cette commission 2008-2009	126
B.	La Période 2010-2011	132
1)	Les membres de la commission du fonds d'aide à la production cinématographique nationale	132
2)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2010-2011	134
a)	Les films produits en PPP durant cette période	134
b)	Les films annulés	136
d)	Analyse des films produits en PPP par cette commission	138
b)	Bilan de cette commission 2010-2011	147
C.	L'année 2012	153
1)	Contexte politique	153
2)	Réglementation	154
3)	Les membres de la commission du fonds d'aide à la production cinématographique nationale	154
4)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2012	156
D.	La période 2013-2014	157
1)	Le contexte politique	157
2)	Les membres de la commission du fonds d'aide à la production cinématographique nationale	157
3)	Les films ayant obtenu l'avance sur recettes en 2013-2014	158
4)	Bilan de la commission 2012-2013	167
	Aperçu des films ayant obtenu l'avance sur recettes courant 2014	172
Partie IV : Analyse SWOT des films bénéficiant de l'avance sur recettes de 2004 à 2013		174
.....		
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2004	174
	Les Productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2005	187
	Les Productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2007	213
	Les Productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2008	227
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2009	242
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2010	260
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2011	280
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2012	294
	Les productions bénéficiant de l'avance sur recettes en 2013	300

Partie V : Synthèse des dix ans de l'action de l'Etat	309
A/ Synthèse des dix ans	309
B/ Les efforts de l'État (CCM) pour remédier à la situation du cinéma au Maroc.....	324
1/ Les axes stratégiques	324
2/ Les actions entreprises concrétisées	328
3/ Situation des pratiques spectatorielles du Cinéma au Maroc	338
4/Synthèse des résultats des actions du CCM.....	342
5/ Les actions proposées pour surmonter les obstacles et saisir les opportunités pour de meilleurs résultats commerciaux	344
Conclusion	350
Annexe 1 : Les films marocains entre 1970 et 2004	358
Annexe 2 : Les données financières manquantes sur les bilans cinématographiques marocains	392
Annexe 3 : Résultat des élections. Documentation de l'agence Maghreb Presse, l'agence officielle de l'information au Maroc	395
Bibliographie (par thème) :.....	399
Contexte politique :.....	399
Règlementation :	399
Festivals	401
Les films :	402
Calculs financiers du film :.....	402
Biographies des membres de commissions de l'avance sur recettes :.....	403
Les efforts de l'Etat (CCM) pour remédier à la situation du cinéma au Maroc	405
Les actions proposées pour surmonter les obstacles et saisir les opportunités pour de meilleurs résultats commerciaux :	406
Table des graphiques	407
Table des tableaux	410
Table des photos	411

Évaluation des partenariats public-privé appliqués à la production cinématographique au Maroc entre 2004 et 2013

Résumé

Depuis 2004, le Maroc a opté pour des partenariats public-privé pour augmenter le nombre de productions cinématographiques, et le montant budgétaire de quelques productions dans l'espoir d'avoir des films à haute qualité internationale. Dix ans après, le nombre des films produits est en augmentation devant un déclin du nombre de salles suite à la baisse des recettes. Devant ce constat, il devient nécessaire d'évaluer les projets choisis pour ce Partenariat, leurs sorties commerciales et par conséquent du travail du centre cinématographique représentant l'Etat, et de ses diverses commissions qui sélectionnent les films.

Cette thèse évalue ces films produits en partenariat avec l'Etat en suivant la méthode d'analyse SWOT pour chacun des films bénéficiant de ce PPP. Chaque deux ans, la commission qui choisit les films produits en partenariat, est renouvelée. Cette commission, désignée par le ministre de tutelle, vient en grande partie de milieux politiques, ou idéologiques qui affecteront leurs choix des thématiques et aussi des traitements des histoires. Une synthèse des analyses SWOT des films choisis lors de chaque commission permet l'évaluation de son travail. Une synthèse générale des résultats des dix ans permet d'évaluer le dispositif en lui-même, le mode et les critères de sélection. Dans cette thèse, nous allons aussi investiguer le travail de l'Etat via le CCM pour remédier à ce constat, et les résultats des actions entreprises.

En effet, mettre l'accent sur les obstacles handicapant les productions bénéficiant du PPP, permettrait une meilleure réorganisation des structures de ce fonds de Partenariat pour réussir les productions futures. Pour ce, après

l'étude d'autres modèles de politiques culturelles cinématographiques de pays qui ont mieux réussi les sorties des films, cette thèse présente des propositions de restructuration du fonds de soutien au cinéma au Maroc.

Mots clés : Cinéma, Partenariat Public-Privé, Maroc, Production cinématographique, Productions de films, Politique culturelle, Politique cinématographique, Economie du cinéma, Fonds de soutien, Avance sur recette, Fonds d'aide, Film, Histoire du cinéma au Maroc.

Evaluation of the Public-Private Partnership Applied to cinematographic production in Morocco between 2004 and 2013.

Abstract :

Since 2004, the Moroccan government launched public-private partnerships (PPP) to increase the number of film productions, and leverage up the corresponding budgets in the aim for higher film and media quality. Ten years later, the number of films produced has increased, yet the gross income has dropped down, along with the number of movie theaters. In regard to the listed outcomes, reviewing the projects selected to benefit from state financial support, as well as the film release campaigns, and consequently the work of the Moroccan Cinematographic Center (CCM), the state Agency in charge of the selection and financial support of film projects, became an urgent necessity.

The present thesis aims to evaluate the films produced in partnership with the State, based on a SWOT analysis method. The commission in charge of the film selection for the PPP support is renewed every two years. The ministry of communication and culture based on different criteria appoints this commission's members. Among these criteria are the political and ideological beliefs, which indirectly influence the choice of the theme and the movie project to pick and put up front for the PPP sponsorship program.

A summary of the two years' period SWOT analysis for the selected films helps evaluate the commission's work. A more in depth study over the past ten years, yields a synthesis of the SWOT results for each of the movie projects reviewed. This synthesis allowed questioning the criteria, and the process of selection used by the CCM and thus the quality of its work. The present thesis will consequently, investigate the effectiveness of this state agency and highlight the corrective actions implemented by the state to remediate to the actual situation, then conclude with the results of these actions.

Evaluating the Strengths, weaknesses, threats and opportunities of each and every film project as whole will certainly enable a better organization of the state funding, and thus help future productions success, making the funding purpose come true. Based on the study of several successful models in different countries, this thesis, suggests a new strategy to restructure the film support fund in Morocco, in order for a better commercial outcome of the film industry in Morocco.

Keywords: Cinema, Public-Private Partnership, Morocco, Film Production, Movies Productions, Cultural Policy, Cinema Policy, Cinema Economy, Support Fund, Movie, Film, History of Cinema in Morocco.

Institut de Recherche sur le cinéma et l'audiovisuel, IRCAV.

Université Sorbonne Nouvelle

MAISON DE LA RECHERCHE

Bureau A007, bâtiment 4, rue des irlandais

75005 PARIS.